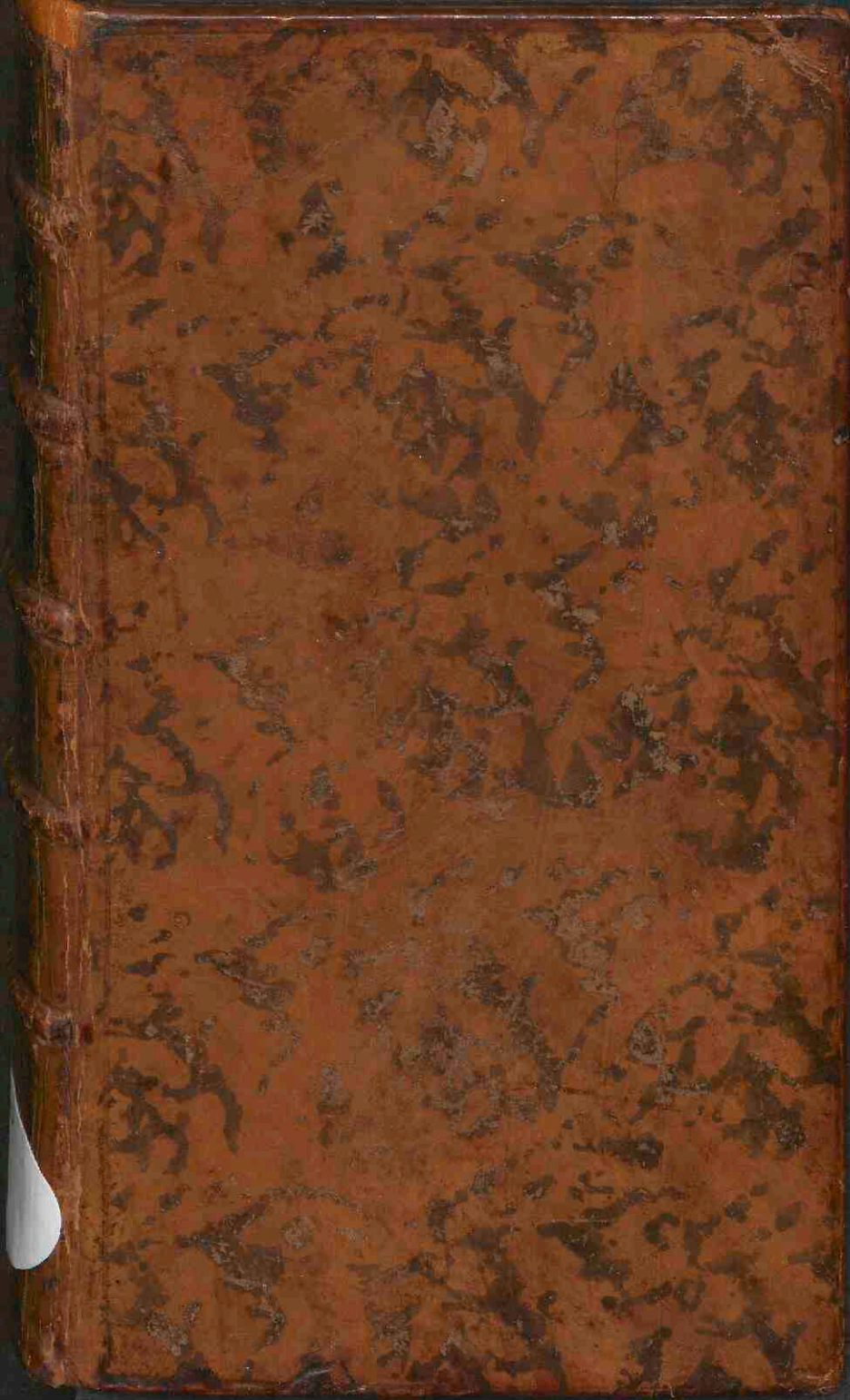




**Le chirurgien dentiste, ou traité des dents, ou l'on enseigne les moyens de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remédier à leurs maladies, à celles des gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres**  
**pa**

<https://hdl.handle.net/1874/275694>





The book cover features a vibrant marbled paper design. The top and bottom sections are filled with intricate, swirling patterns of red, yellow, blue, and white. A central white rectangular label is framed by a decorative black border with a repeating scrollwork motif. The text on the label is printed in a classic serif font.

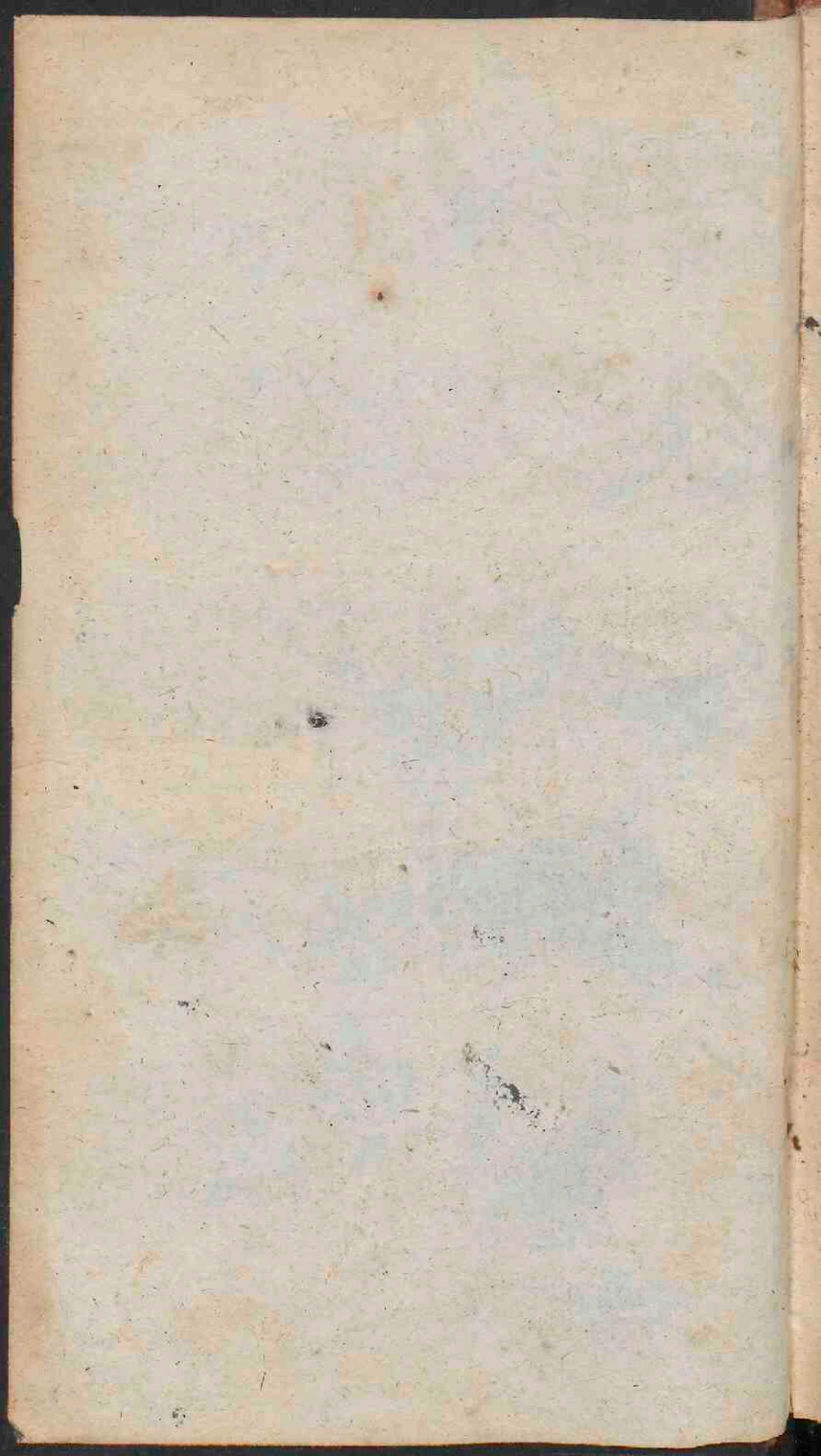
Rijksuniversiteit Utrecht

Collectie

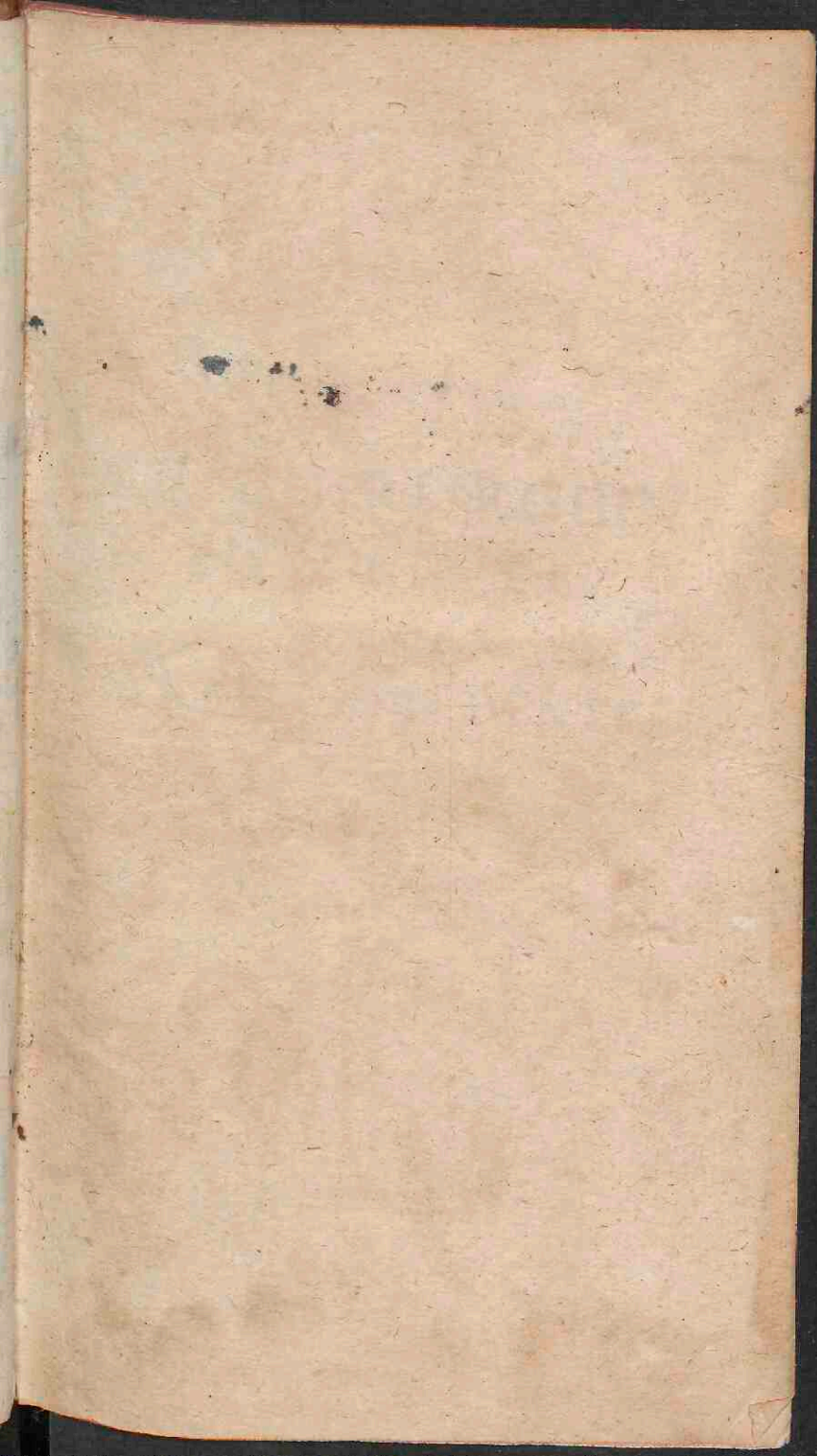
KALMAN KLEIN



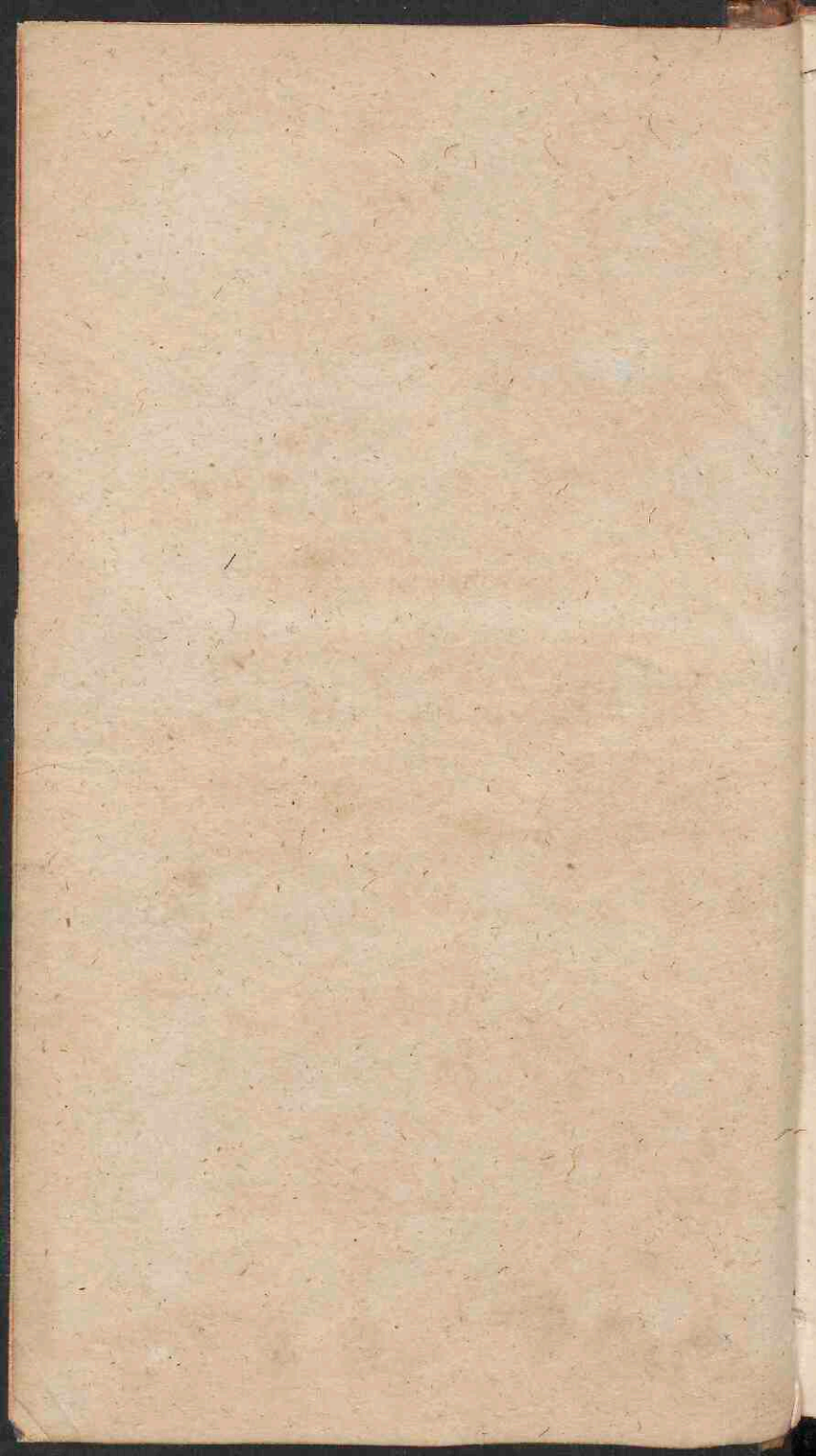












LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
O U  
TRAITE' DES DENTS.

LE CHIRURGIEN

D'ENTRÉE

ou

TRAITE DES DENTS



LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,

O U

TRAITE' DES DENTS,

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS  
de les entretenir propres & saines, de les em-  
bellir, d'en réparer la perte & de remédier à  
leurs maladies, à celles des Gencives & aux  
accidens qui peuvent survenir aux autres par-  
ties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Réflexions sur  
plusieurs cas singuliers.

*Ouvrage enrichi de quarante-deux Planches  
en taille douce.*

Par PIERRE FAUCHARD, Chirurgien  
Dentiste à Paris.

*Deuxième Edition revue, corrigée & considéra-  
blement augmentée.*

TOME SECONDE.



A PARIS,

Chez PIERRE-JEAN MARIETTE, rue S. Jacques,  
aux Colonnes d'Hereule.

Et chez l'Auteur, rue des grands Cordeliers.

---

M. DCC. XLVI.]

*Avec Approbations & Privilège du Roi.*



LE CHIRURGIEN

DENTISTE

TRAITÉ DES DENTS;

OU  
DU  
NON  
EN  
LES  
MOYENS

Par  
M. P. P.

Par  
M. P. P.

TOME SECOND

A PARIS

chez  
M. P. P.

M. P. P.

## DES CHAPITRES.

*des remèdes qui servent à opérer, quand on redresse & raffermir les dents,* 87

### CHAPITRE IX.

*Manière d'opérer pour raffermir les dents chancelantes,* 117

### CHAPITRE X.

*Description & usage des instrumens nommés déchauffoir, pouffoir, pincettes, ou daviers & levier, qui servent à opérer, pour ôter les dents,* 130

### CHAPITRE XI.

*Description circonstanciée d'un nouveau pélican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant,* 152

### CHAPITRE XII.

*Les usages du pélican, pour ôter certaines dents qu'on ne scauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument,* 173

T A B L E  
C H A P I T R E X I I I .

*Des dents artistement figurées pour  
remplacer celles qui manquent ,*  
215

C H A P I T R E X I V .

*Manière de blanchir les os des  
jambes de bœuf , qui peuvent  
servir ainsi préparés , à faire  
des dents , ou partie de dentiers  
artificiels ,*  
233

C H A P I T R E X V .

*Description des instrumens qui ser-  
vent à fabriquer les dents & les  
autres pièces artificielles conve-  
nables à réparer les défauts cau-  
sés par la perte des dents natu-  
relles ,*  
235

C H A P I T R E X V I .

*Ce qu'il faut observer , pour per-  
cer , placer & attacher aux dents  
naturelles , ou à quelqu'une de  
leurs portions les pièces artifi-  
cielles : Les dimensions les plus*





T A B L E  
DES CHAPITRES ,  
contenus dans ce second  
Volume.

CHAPITRE PREMIER.

**D**Ans lequel on combat l'er-  
reur de ceux qui croient que  
les instrumens de fer ou d'acier ,  
sont préjudiciables aux dents ,  
page 1

CHAPITRE II.

Description des instrumens conve-  
nables à détacher le tuf, ou tar-  
tre des dents , 4

CHAPITRE III.

Manière d'opérer méthodiquement  
pour nettéier une bouche , en lé-  
rachant , ôtant & enlevant de  
tartre , sans intéresser l'émail  
des dents , 16



# T A B L E

## CHAPITRE IV.

*Manière d'opérer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir,* 25.

## CHAPITRE V.

*Description des instrumens convenables pour opérer, en ruginant les dents, lorsqu'elles sont cariées,* 54

## CHAPITRE VI.

*Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir,* 66

## CHAPITRE VII.

*De la manière de cautériser les dents,* 80

## CHAPITRE VIII.

*Des dents tortuës, mal arrangées & luxées; des instrumens &*

DES CHAPITRES.  
*convenables de chaque partie qui  
sert à l'assemblage de ces mêmes  
pièces ,* 244

CHAPITRE XVII.

*La description & l'usage d'une  
machine artistement composée  
d'un dentier supérieur complet,  
assemblé par des ressorts à une  
pièce d'or ou d'argent, qui em-  
brasse par le moyen de deux de-  
mis cercles & de deux anses les  
dents de la machoire inférieure,*  
259

CHAPITRE XVIII.

*Description d'un double dentier,  
dont la pièce supérieure s'assem-  
ble avec l'inférieure par des res-  
sorts ,* 276

CHAPITRE XIX.

*Manière d'émailler les dents, ou  
les dentiers artificiels, afin de  
rendre leur décoration plus ré-  
gulière & plus agréable ,* 283



# T A B L E

## CHAPITRE XX.

*La description & l'usage d'un obturateur du Palais à deux ailes parallèles, à charnière, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place,*

292

## CHAPITRE XXI.

*La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs, & sans charnière.*

302

## CHAPITRE XXII.

*La description & l'usage d'un troisième obturateur sans tige, en partie dentier, dont les ailes sont différentes en figure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particulière. Et la description d'un quatrième petit obturateur,*

309

## DES CHAPITRES.

### CHAPITRE XXIII.

*La description & l'usage d'un cinquième obturateur à plaque osseuse de même que les précédens, en partie dentier, construit de plusieurs pièces, sans tige, ayant deux aîles assujetties de façon qu'elles tournent, l'une à droit, & l'autre à gauche, &c. 324*

### CHAPITRE XXIV.

*Description de toutes les pièces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la machoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artificiel, & la description de ce dentier, 339.*

### CHAPITRE XXV.

*Description d'un dentier supérieur entièrement artificiel assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste*



TABLE DES MATIERES.

*avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche , 345.*

CHAPITRE XXVI.

*Remarques sur un Chapitre d'un nouveau Traité de Chirurgie ,*

*354*

Fin de la Table des Chapitres  
du second Volume.



L E  
CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
O U  
TRAITE' DES MALADIES  
des Dents, des Alvéoles,  
& des Gencives.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Dans lequel on combat l'erreur de  
ceux qui croient que les instru-  
mens de fer, ou d'acier, sont  
préjudiciables aux Dents.*



VANT que de traiter de  
la manière de nettéier, li-  
mer & plomber les dents, je  
vais combattre l'erreur de  
ceux qui croient que ces opérations  
sont dangereuses, qu'on ne doit point

Tome II.

A

les entreprendre , que par-là on déchauffe les dents , qu'on les ébranle , qu'on ôte leur émail , qu'on les gâte , & qu'après tout , ces opérations font inutiles.

Pour détruire une erreur si grossière , il suffit d'y opposer l'expérience. Nous voyons tous les jours , qu'après avoir bien netté les dents , & en avoir ôté la cause qui entretenoit le mal , la douleur cesse ordinairement peu de tems après : Nous voyons de même qu'ayant été bien plombées & séparées à propos , elles cessent pareillement de se gâter : D'ailleurs si l'on se donne la peine de jetter les yeux sur ce que j'ai dit dans le volume précédent , touchant la carie , pag. 154. & suivantes , & le tartre des dents , pag. 177. & suivantes , on y trouvera de quoi se détromper de semblables erreurs , & de quoi détruire la terreur mal fondée de ceux qui ne scauroient voir approcher de leur bouche aucuns instrumens , sans que leur imagination n'en soit révoltée.

Quelle idée fausse & bizarre saisit ces esprits industrieux à se tromper eux mêmes : Ils appréhendent que les instrumens n'enlèvent l'émail de leurs dents , tandis que le burin poussé mê-



## DENTISTE.

me de force, ne peut presque pas y faire d'impression, & que la meilleure lime a de la peine à y mordre. Quand même il seroit vrai que les instrumens de fer, ou d'acier, appliquez aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop fréquent que l'on en feroit; ce qu'on ne doit pas craindre, lorsqu'on est entre les mains d'un habile Dentiste.

On pourra peut-être m'objecter, qu'il y a des personnes, qui après s'être fait nettéier & accommoder les dents, n'en ont pas été plus soulagées; que quelques-uns même s'en sont trouvez plus mal qu'auparavant. A cela je répons, que la faute n'en doit pas être rejetée sur l'opération; mais sur la négligence des personnes qui ont attendu trop longtems.

Il n'y a rien que l'on appréhende tant que de faire toucher à ses dents; c'est ce qui fait qu'on néglige d'en avoir soin; & de-là vient que plusieurs ne s'apperçoivent qu'elles se gâtent, que lorsque la maladie a pénétré jusqu'aux parties qui les rendent sensibles; ainsi ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenue à un tel degré, qu'elle est presque incurable.



#### 4 LE CHIRURGIEN

Ceux qui sont curieux de la conservation de leurs dents, & qui veulent éviter d'être la victime de leur erreur, ou de leur négligence, doivent se les faire visiter une ou deux fois tous les ans par un Dentiste expérimenté.

Je sçai bien que malgré toutes ces précautions, il y a eu des personnes, qui n'ont pû éviter d'y avoir mal, & même de les perdre. On ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulières, qu'à quelque vice de la masse du sang, ou à l'imprudencce qu'elles ont eu de se mettre entre les mains de ces ignorans, qui souvent hazardent tout, aux dépens de ceux qui leur donnent leur confiance.

---

### CHAPITRE II.

*Description des Instrumens convenables à détacher le tuf, ou tartre des Dents.*

**M**'ÉTANT suffisamment étendu sur la nature du tartre des dents dans l'onzième chapitre du premier Tome, je passe à présent aux moyens de remédier à cette maladie.

D E N T I S T E. 5

Nous avons établi que le régime de vivre contribuoit beaucoup à la prévenir ; qu'il falloit , pour maintenir ses dents dans un bon état , se les faire nettéier quand elles en ont besoin , & être attentif à leur conservation , soit par l'usage des remèdes convénables , soit par le choix des alimens.

Avant que d'enseigner la manière de se servir des instrumens propres à nettéier les dents , il faut observer qu'ils doivent être d'un bon acier , dont le tranchant puisse bien couper & bien racler. L'or & l'argent n'ont jamais été regardez jusqu'à présent comme une matière propre à faire un tranchant capable d'enlever le tartre & les autres matières qui s'attachent aux dents. Lorsque M. Dionis (a) a dit que les instrumens qui servent à nettéier les dents du Roi & celles des Princes sont d'or , il y a apparence qu'il a prétendu parler de leur manche , & non de leur tranchant.

Quelques uns de ceux qui nettéient les dents , ont pour l'ordinaire un fatras d'instrumens de toute espèce , & veulent persuader par-là qu'on ne les

(a) Dans son Traité d'Opérations , p. 503.



## 6 LE CHIRURGIEN

peut bien nettéier sans cette quantité d'instrumens très-inutiles pour opérer, mais nécessaires pour imposer au Public. Je ne me fers en nettéiant les dents, que de cinq espèces d'instrumens, (a) du ciseau nommé Bec d'âne, du Bec de perroquet, du Burin à trois faces, du petit Canif à tranchant convexe, & du Crochet en Z. Ces cinq instrumens sont tranchans, & font les fonctions des rugines, ou des grattoirs : Ils me suffisent pour opérer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il se trouve. La plûpart des instrumens dont on se sert pour nettéier les dents, m'ayant paru fort incommodes, & même peu convenables, j'ai été obligé d'en inventer d'autres très-simples, & de réformer quelques-uns de ceux qu'on employe le plus souvent.

### *Bec d'âne.*

Le Bec d'âne ressemble assez à l'instrument dont les Menuisiers & les Charpentiers se servent, pour creuser leurs mortoises, & auquel ils donnent le même nom. La tige du Bec d'âne doit être longue d'environ deux pou-

(a) Voyez la Planche 9.



ees & demi, sa soie (a) non comprise. Cette tige a quatre faces, une inférieure, une supérieure, deux latérales, & de plus un biseau qui forme son extrémité tranchante. Ses faces latérales sont larges d'environ deux lignes, ses deux autres faces d'environ une ligne chacune : La supérieure, qui sert de dos, se termine où commence le biseau, lequel a environ quatre à cinq lignes de longueur; l'inférieure se termine à l'extrémité tranchante; la largeur de cette extrémité s'étend de la face latérale droite jusqu'à la face latérale gauche. Les angles de cet instrument doivent être seulement tranchans depuis l'endroit où commence le biseau, jusqu'où il finit : Je les ai rendus ainsi tranchans, afin qu'ils coupent & raclent en tous sens; ils doivent être mouffes dans tout le reste de l'étendue de la tige.

*Bec de Perroquet.*

Le Bec de perroquet est recourbé par sa pointe, assez semblable à la partie supérieure du bec de l'oiseau dont

(a) Cette soie est la partie qui sert de queue, & qui doit être engagée dans le manche.

### 8 LE CHIRURGIEN

on lui a donné le nom. Sa tige est ronde, & d'environ deux pouces & demi de longueur, sans y comprendre, ni la soie, ni la pointe recourbée. Cette pointe est longue d'environ dix lignes : Elle a trois faces, deux supérieures latérales convéxes, & une inférieure concave : Celle ci a environ deux lignes dans sa plus grande largeur. Les deux latérales supérieures convéxes, ont chacune environ une ligne de largeur, trois angles, un supérieur & moussé en forme de vive-arrête, & deux latéraux tranchans. Ces trois angles en se réunissant, forment ensemble une pointe aiguë : La tige de cet instrument est à peu près de la grosseur d'une plume à écrire, un peu plus grosse du côté du manche, & elle diminuë en s'approchant de sa courbure.

#### *Burin à trois faces.*

Le Burin à trois faces ressemble assez à certains burins dont les Graveurs se servent, excepté que la pointe de celui-ci est plus longue : Il a une tige étenduë en longueur d'environ deux pouces & demi, sans y comprendre sa soie & sa pointe : Deux de ses faces



sont latérales : Chacune est large d'environ deux lignes : Elles s'étendent depuis le manche jusqu'à l'extrémité de la pointe : La troisième face sert de dos : Elle est supérieure à une espèce de tranchant mouffe qui régné depuis la soie, jusqu'au tranchant aigu qui lui est contigu : Cette troisième face est large d'une ligne, & se continue depuis le manche, jusqu'au biseau qui commence de former la pointe, qui doit être aiguë, & d'environ quatre lignes de longueur : Cet instrument a trois tranchans, l'un inférieur formé par les deux faces latérales, & deux supérieurs formés par le biseau & les deux mêmes faces : Il est plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervalles des dents, que les rugines dont on se sert ordinairement.

*Canif.*

L'instrument nommé Canif à tranchant convexe, n'a point de tige : Sa lame est environ deux fois plus longue que celle d'un Canif ordinaire, & a son dos beaucoup plus mince : Il a son tranchant un peu convexe : Il ne faut pas que cette lame soit trempée bien



dur. Elle a trois faces qui s'étendent depuis le manche, jusqu'à la pointe qui est aplatie & mince : Deux de ses faces sont latérales, larges dans leur plus grande étendue d'environ deux lignes : La troisième face est large d'environ une demie ligne : Ces trois faces vont toujours en diminuant vers la pointe qu'elles forment : La petite face servant de dos, doit avoir ses angles mouffes dans toute leur étendue : Le côté tranchant qui lui est opposé, doit aussi être mouffe du côté du manche, jusqu'à la moitié de la lame ; & l'autre moitié doit former un tranchant aigu & convexe vers la pointe, jusqu'à la face qui forme le dos, où il se termine. J'ai mis cet instrument en pratique, m'étant appercû qu'on ne pouvoit pas toujours emporter avec le précédent toutes les matières tartareuses, qui se trouvent adhérentes & nichées dans les intervalles des dents.

*Le Crochet en Z.*

Le Crochet en Z. a une tige quadrée & recourbée, longue d'environ deux pouces, sans y comprendre ni sa soie, ni l'extrémité qui forme le crochet. Il ne sert guères que pour net-

téier la partie intérieure des dents inférieures. Les quatre faces que forme la quarrure de la tige, régnerent depuis le manche, jusqu'au crochet, étant chacune d'environ une ligne & demie de largeur : Les quatre angles que forment ces faces, doivent être un peu mouffes : Le crochet contigu à cette tige est long de six lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne & demie ; & du côté de son extrémité tranchante d'environ une ligne : Ce crochet a trois faces, une intérieure & deux latérales extérieures. L'intérieure la plus étendue des trois, est d'une largeur égale à celle du crochet : Les deux latérales extérieures qui lui sont opposées, sont séparées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extrémité de laquelle se trouve un biseau, qui rend tranchante l'extrémité de la face intérieure.

Ceux qui se servent de cet instrument, en font faire la tige toute droite, jusqu'au crochet ; mais j'y ai remarqué un inconvénient : c'est que lorsqu'on l'employe, il faut faire ouvrir la bouche considérablement ; & encore n'évite-t'on pas que son dos ne touche aux dents de la mâchoire op-



posée à celle qu'on nettoie. C'est pour-  
 quoi je l'ai fait courber de la manière  
 qu'on le voit dans la Planche (a) afin  
 d'éviter cette incommodité, qui me  
 paroît considérable. Quoique j'aye don-  
 né une forme quarrée à la tige de cet  
 instrument, on la peut faire ronde ;  
 Cela est arbitraire.

Les cinq instrumens dont on vient  
 de donner la description, seront bien  
 trempez & bien montez sur des man-  
 ches d'argent, d'ivoire, ou de quelque  
 autre matière, qui convienne égale-  
 ment à la propreté & à la commodi-  
 té : Leurs manches seront ronds : Cette  
 figure est la plus commode pour les  
 tourner facilement en tous sens. Si tou-  
 tefois on aime mieux les avoir d'une  
 autre figure, on les fera faire à plu-  
 sieurs petits pans, plus ou moins mul-  
 tipliez, longs d'environ trois pouces :  
 Leur circonférence doit être d'envi-  
 ron un pouce & demi par leur gros  
 bout, allant en diminuant vers le pe-  
 tit bout, qui aura environ un pouce  
 de circonférence par l'extrémité qui re-  
 çoit la soie. Cette extrémité sera gar-  
 nie d'une virole façonnée & propre  
 pour fortifier le manche, s'il n'est pas

(a) Planche 3. Fig. 5.



fait d'argent. L'autre bout sera orné, si l'on veut, d'une petite calotte arrondie, proprement façonnée, pour enjoliver l'instrument. Chaque instrument doit être assemblé avec son manche, au moyen de la soie qui sera quarée : On l'assujettira à l'ordinaire avec du mastic.

Il est à propos d'avoir plusieurs instrumens de la même espèce, pour en changer en cas de besoin : Ils seront plus ou moins grands, longs, courts, larges, ou étroits, suivant l'idée du Dentiste.

Quoique ces cinq espèces d'instrumens suffisent pour nettiër les dents, il est nécessaire d'avoir une petite sonde, (a) pour connoître sûrement par son moyen, si les dents sont cariées. Cette sonde est courbée par les deux bouts, & ses courbures sont en sens opposé. Une de ses courbures est mince & plate dans sa concavité & dans sa convexité, à peu près comme un ressort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminuë à mesure qu'elle approche de son extrémité. L'autre courbure est ronde, menuë &

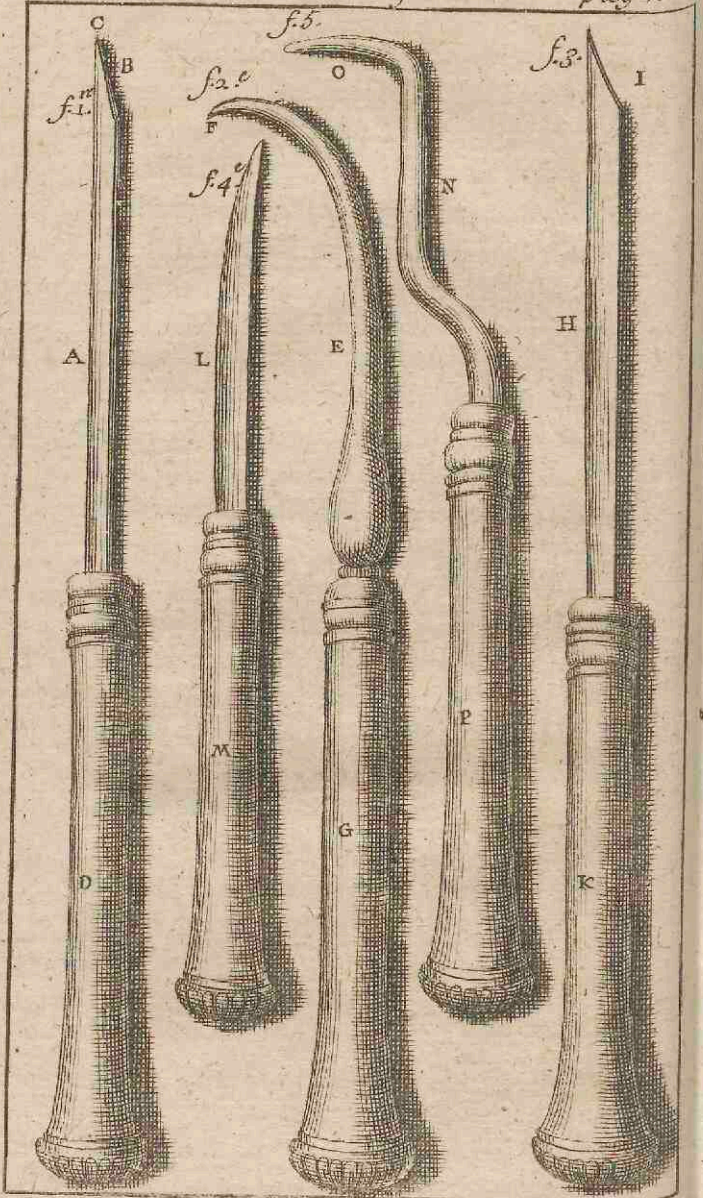
(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 6.  
Tome premier.

pointuë, comme une moyenne aiguille: La pointe en est un peu mouffe, pour ne pas piquer les parties. A l'égard du corps de cette sonde, on lui donnera une grosseur proportionnée à ses deux extrêmitéz, & il doit être à plusieurs pans.

Chaque fois que l'on se servira de ces instrumens, il faudra les bien laver & essuyer, tant pour la propreté que pour les garantir de la rouille. On ne doit point s'en servir qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront besoin, avec une pierre du Levant, ou de Lorraine, sur laquelle on mettra un peu d'huile d'olive pour les mieux éguiser.

Il est bon d'avertir que les instrumens dont nous venons de parler pour nettéier les dents, ne doivent point avoir leurs manches trop pesans, parce que ce seroit un défaut qui pourroit nuire à la légéreté & à la sûreté de la main si nécessaires en opérant.







*Explication de la Planche IX. qui contient la figure des cinq Instrumens, lesquels servent à nettoyer les Dents.*

**L** *A Figure I.* représente le Bec d'âne.

A. Sa tige.

B. Son biseau.

C. Son extrémité tranchante.

D. Son manche.

*La Figure II.* représente le Bec de perroquet.

E. Sa tige.

F. Sa courbure qui se termine en pointe.

G. Son manche.

*La Figure III.* représente le Burin à trois faces.

H. Sa tige.

I. Sa pointe en biseau.

K. Son manche.

*La Figure IV.* représente le Canif à tranchant convexe.

L. Son tranchant.

M. Son manche.

*La Figure V.* représente le Crochet en Z.

N. Sa tige.

O. Son extrémité la plus recour-  
bée.

P. Son manche.

## CHAPITRE III.

*Manière d'opérer méthodiquement  
pour nettiër une bouche, en dé-  
tachant, ôtant & enlevant le  
tartre, sans intéresser l'émail  
des Dents.*

**L**ORSQU'UNE personne se présen-  
te à nous pour se faire accom-  
moder la bouche, la première chose que  
nous appercevons en l'ouvrant, c'est le  
tartre, quand il y en a. On doit alors  
commencer par l'enlever, après avoir  
examiné toutes les dents avec la fon-  
de, pour s'assurer si quelques-unes sont  
cariées ou non; car, en cas de carie,  
on les accommoderoit après les avoir  
nettiées; & s'il étoit nécessaire de les  
limer, cautériser, ou plomber, on ne  
devroit pas différer ces opérations.

Pour opérer commodément, on  
fait asseoir le sujet sur une chaise, ou  
sur un fauteuil stable, qui ne soit ni  
trop



trop haut, ni trop bas, sa tête étant mollement appuyée contre le dossier. On commence par emporter le tartre des dents qui en sont le plus couvertes; & l'on se sert pour cela du Bec d'âne, que l'on tient de sa main droite avec le pouce, le doigt indicateur & le doigt du milieu: On le tient à peu près comme on tient une plume à écrire, tandis que son extrémité & ses côtes tranchans agissent successivement.

Ensuite le Dentiste se place du côté droit, passant son bras gauche par-dessus la tête de celui sur qui il opère: Le pouce de la main gauche, doit être situé sur les incisives d'en bas, & l'indicateur sur la lèvre pour l'abaisser; les autres doigts embrassent le menton pour l'affujettir.

On commence l'opération par les incisives de la mâchoire inférieure, parce qu'elles sont pour l'ordinaire le plus couvertes de tartre: En opérant, on pose le dos de l'instrument sur l'indicateur gauche qui lui sert de point d'appui: C'est avec les tranchans de cet instrument qu'on emporte aisément la matière tartareuse par de petits mouvemens légers & réitérez de bas en haut: On suit la même méthode

durant toute l'opération, sans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer : On n'en doit changer, ni se mettre devant le sujet, que pour nettoier le côté droit de la bouche : Alors on porte l'indicateur de la main gauche sur la commissure des lèvres du côté droit, & on écarte la joue des dents : Ensuite on pose l'extrémité tranchante de l'instrument contre la dent qu'on doit nettoier en premier lieu, & on emporte le tartre de bas en haut, le plus légèrement qu'il est possible : Les dents qui sont chancelantes, seront assujetties avec le doigt qui se trouve le plus en situation, & le tartre sera emporté de haut en bas, ou de côté.

Après qu'on a enlevé celui qui est sur la surface extérieure des dents, on ôte celui qui se trouve sur la surface intérieure : Il faut que le Dentiste continuë d'être situé de la même manière : Ayant baissé la lèvre avec l'indicateur, il appuie le pouce sur les dents incisives, si elles ne sont pas stables ; & pour commencer par elles, il tient l'instrument comme il est dit, il l'appuie sur les dents voisines qui lui servent de point d'appui, & facilitent son mouvement : Il continuë d'agir de même



jusqu'à la dernière dent du côté gauche ; ensuite changeant de situation pour nettéier l'autre côté des dents , il passe du côté droit de la personne , à son côté gauche ; il porte l'indicateur de la main gauche sur les dents qu'il veut nettéier les premières , & successivement il porte l'instrument sur les dents situées après celles par où il a commencé. Il opère sur ce côté , comme il vient de faire sur l'autre ; avec cette différence , qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la dernière molaire , à mesure que l'instrument passe d'une dent à l'autre.

Quand le Dentiste a enlevé avec le Bec d'âne tout ce qu'il a pû ôter , il prend le Bec de perroquet , se place devant la personne , & lui baisse la lèvre inférieure avec l'indicateur de la main gauche : il porte ensuite la pointe de cet instrument entre les intervalles intérieurs que les dents forment entre elles : Il le tient de même qu'il a tenu le précédent ; avec cette différence que l'extrémité cave de sa pointe doit regarder la main qui le tient , & que le manche est élevé en haut , pour ôter le tartre : A mesure qu'il passe d'un

vuide à l'autre, il continuë de soutenir les dents voisines avec l'indicateur de la main gauche.

Après qu'il s'est servi du Bec de perroquet, en opérant dans les intervalles intérieurs des dents, il prend le Burin à trois faces, pour ôter en dehors ce qu'il y a de matières entre ces intervalles. Il se place du côté droit du sujet, dont il baisse la lèvre inférieure; il insinuë la pointe de l'instrument qu'il tient de même que les deux précédens, & il le fait agir entre ces intervalles. Il faut observer que le biseau qui est à son extrémité, doit se trouver dessus, afin d'enlever plus aisément le tartre: On suit la même méthode pour tous les intervalles qui en ont besoin, en écartant les lèvres & les jouës autant qu'il est nécessaire, & en prenant les situations les plus commodes.

Lorsqu'il a fini avec le Burin à trois faces, il prend le petit Canif à tranchant convexe: Il le tient comme le précédent instrument, & il tourne son tranchant en dessus, en sorte qu'étant situé au côté droit du sujet, il insinuë successivement cet instrument dans l'intervalle de chaque dent, pour enlever ce que les autres instrumens n'ont pû ôter.



Lorsqu'on aura fini avec le petit Canif, on se servira, s'il est nécessaire, du Crochet en Z, pour ôter de la face intérieure des dents ce que les autres instrumens n'auront pû ôter : Le Dentiste se place pour cela au côté droit, ou devant la personne, il tient cet instrument de la main droite, & en baissant l'extrémité du crochet qui doit regarder la main & s'en approcher, il le passe sur la face intérieure des dents pour en détacher tout ce qu'il veut enlever.

Après avoir employé ce dernier instrument pour la face intérieure des dents, il peut encore s'en servir à ôter les matières qui sont attachées sur leurs couronnes. Il range de nouveau les lèvres & les jouës avec l'indicateur de sa main gauche, tandis qu'avec la droite, il tient l'instrument, pour emporter de dessus les couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre.

Les mêmes instrumens qui servent à nettéier les dents de la machoire inférieure, servent aussi à nettéier celles de la supérieure, étant également convenables pour l'une & l'autre machoire. Pour nettéier les dents de la machoire supérieure, il faut que le sujet sur

lequel on opère soit situé de la manière que je l'ai indiqué. Le Dentiste passant son bras gauche par-dessus la tête du sujet, relève sa lèvre avec le pouce de sa main gauche, & porte son doigt indicateur sur l'extrémité des dents qu'il va nettoyer, afin de les appuyer : Puis en tenant le premier instrument à peu près de même qu'on a dit, il enlève de haut en bas les portions de tartre qui se trouvent sur les dents, si elles sont fermes : Lorsqu'elles sont chancelantes, il doit enlever ce tartre de bas en haut, & appuyer toujours la dent, pour ne pas l'ébranler davantage : Il faut continuer légèrement jusqu'à la dernière dent du côté gauche. Ensuite il vient au côté droit, continuant par celle qui est à côté de la première par laquelle il a commencé. Il n'ôtera son bras de dessus la tête du sujet, que lorsqu'il s'agira de nettoyer les dernières dents de ce même côté, & pour lors il se place devant la personne pour achever l'opération, en écartant la joue avec le pouce & le doigt indicateur.

La surface extérieure de ces dents étant nettoyée, on va à l'intérieure. Le Dentiste se place au côté droit du



sujet, & passe son bras gauche par-dessus sa tête, pour porter le doigt du milieu de la main gauche entre la lèvre inférieure & la gencive, afin d'abaisser la lèvre : L'indicateur en fera autant à la lèvre supérieure pour la relever. Le Dentiste pose l'instrument par-dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nettoyer, afin qu'elles le soutiennent : Il poursuit jusqu'à la dernière du côté gauche, & il fait tomber la matière tartareuse, en la prenant de haut en bas : Après quoi il en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du sujet, & en changeant la position des doigts entre la gencive & la lèvre.

Le Bec de perroquet ne sert point ordinairement à nettoyer les dents de cette mâchoire, à moins que ce ne soit dans les intervalles des molaires, ce qu'on exécute sans sortir du côté droit, & en relevant la joue du côté où l'on s'en sert.

Le Burin à trois faces ôte au contraire tout ce qui se rencontre extérieurement entre les intervalles des dents, sans sortir du côté droit : Il faut relever la lèvre & les joues, à mesure qu'il avance vers l'un ou l'autre côté,

en le faisant agir de haut en bas.

Le Canif à tranchant convexe, & le Crochet en Z, sont pour la machoire supérieure, de même usage que pour l'inférieure.

Quoique les situations dont j'ai parlé, paroissent les plus avantageuses pour bien exécuter tout ce qui vient d'être enseigné, il ne faut pourtant pas s'y assujettir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, & de plus propres aux circonstances qui peuvent se rencontrer.

Souvent après avoir netté les dents, & les avoir dépouillées du tartre qui les couvroit, on trouve que cette matière s'est insinuée si avant entre les gencives & les dents, que les gencives en sont gonflées & très molles, & croissent quelquefois le long des interstices, jusques sur le corps, ou la couronne des dents: En ce cas il faut emporter tout ce qui est détaché des dents, & tout ce qui excède la gencive qui leur est attachée, comme nous l'avons expliqué plus au long en traitant des maladies des gencives & de leurs excroissances aux dix-septième & dix-huitième Chapitre du Tome premier. Si l'on emporte ces excroissances aux enfans,

le



le sang qui s'en évacuëra, suffira pour leur guérison: Pour ce qui est des adultes, il est quelquefois nécessaire d'user de lotions capables de fortifier leurs gencives, comme nous l'avons enseigné aux mêmes endroits.

---

#### CHAPITRE IV.

*Manière d'opérer pour limer les Dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir.*

L'ON convient unanimement que les moyennes, ou les petites dents ornent plus la bouche que les grandes. Peu de gens en connoissent les avantages; mais l'expérience journalière nous fait voir qu'elles ont plus de durée; les dents longues s'ébranlant plus facilement que les courtes, à cause du peu de proportion qu'elles ont avec leur base, & étant par conséquent moins capables de résister aux efforts qu'elles doivent faire. Les moyennes, ou les petites au contraire étant égales & bien arrangées, ne sont pas si sujettes à cet inconvénient.

C'est pourquoi lorsque les dents sont trop grandes, on a recours à la lime pour diminuer leur longueur. On s'en sert encore pour séparer celles qui sont trop serrées, ou qui ont quelque disposition à la carie. Si cette disposition ne s'y trouve point, on doit s'abstenir de cette opération, surtout lorsqu'il est facile d'introduire le cure-dent dans leurs intervalles, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la manière d'opérer, nous ferons quelques remarques importantes sur le tems de l'exécution, & sur la nature des dents qu'on veut limer: On ne peut négliger de faire ces remarques, sans s'exposer à de grandes méprises.

J'ai déjà fait observer que les dents des jeunes personnes sont toutes creuses, en sorte que la courbure des fibres osseuses forme la voute de leur cavité. J'ai dit aussi que l'émail revêt universellement le corps de la dent, excepté le collet; que cet émail est dans certains sujets, surtout aux enfans, beaucoup plus mince; & qu'ainsi il y a des cas, où il est impossible de leur limer beaucoup les dents, sans altérer le tissu de leurs fibres, & les vaisseaux qui les



accompagnent. On voit par-là qu'il faut limer les dents des jeunes sujets avec une extrême circonspection, surtout si elles ne peuvent plus se renouveler, & que dans ces cas il est nécessaire d'examiner avec soin si les dents ont acquis la consistance ordinaire, sans quoi l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette précaution, on peut limer les dents des enfans, fussent-ils encore à la mamelle. J'en ai vû qui avoient des dents si grandes quelques jours après leur naissance, que j'ai été obligé d'en limer les pointes, parce qu'elles bleffoient le mamelon de leur nourrice.

Il se rencontre des jeunes gens qui ont quelquefois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix ou de douze ans, que d'autres à quinze, ou à dix-huit. Ainsi il ne faut faire cette opération qu'avec discernement & prudence, parce qu'étant faite mal-à-propos, elle auroit des suites fâcheuses, & deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop

confirmez par des exemples fâcheux ; comme on le peut voir dans la première Observation, chap. 24. du Tome premier.

Il y a moins de danger à limer les dents des personnes avancées en âge, qu'à limer celles des enfans ; parce que l'étendue de la cavité des dents s'ossifie en croissant ; que leur émail s'épaissit, & qu'il se fortifie ; c'est pourquoi les dents des personnes d'un âge médiocre, ou avancé, ne sont pas si sensibles que celles des jeunes gens, qui bien qu'aussi dures par leur émail, sont cependant moins appuyées, plus délicates, & par conséquent plus difficiles à limer.

Ce cas n'est pourtant pas si général, qu'il n'arrive quelquefois aux personnes âgées d'avoir les dents si sensibles, qu'elles ont de la peine à souffrir la lime ; tandis que d'autres, quoique jeunes, n'ont point la même sensibilité, & souffrent sans peine sur leurs dents cette opération. La sensibilité est plus ou moins grande à proportion que les nerfs des dents sont plus ou moins voisins, ou éloignés de la partie que l'on lime.

Il est très nécessaire de limer les dents



qui se carient par leurs parties latérales, & de les séparer les unes des autres, pour arrêter le progrès de la carie. Lorsque les dents sont considérablement gâtées au-devant de la bouche, on fait les séparations plus grandes dans le dedans, que dans le dehors, afin d'éviter la difformité d'un trop grand intervalle.

Il faut faire remarquer ici qu'on doit être très réservé à séparer les incisives inférieures; parce que cette opération les expose à devenir chancelantes, que le tartre qui s'y engendre, est ordinairement plus considérable qu'ailleurs; qu'il occasionne leur perte en détruisant les gencives, & que ce mauvais effet seroit plus à craindre, si ces dents étoient séparées les unes des autres. Néanmoins lorsqu'elles se carient, on ne peut se dispenser de les séparer; mais elles sont moins sujettes à cet accident que toutes les autres. En un mot on ne doit jamais séparer aucunes de ces dents, si la carie n'y oblige pas; parce que leur proximité & l'appui mutuel qu'elles ont entr'elles, servent beaucoup à les soutenir, les fortifier, & par conséquent à les rendre plus durables.

La plupart des Dentistes en séparant les dents, ne croient pas qu'il soit possible d'ôter la carie avec d'autres instrumens qu'avec la lime; c'est pourquoy ils s'en servent en toutes sortes d'occasions, jusqu'à ce qu'ils ayent emporté toute la carie; mais cela ne se peut faire, sans altérer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup la partie saine, & sans la rendre foible en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, laquelle s'augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on n'y remédie, la dent périt & la séparation devient inutile. C'est pourquoy il est également dangereux de faire des séparations trop petites en laissant ce qui est gâté, ou de les faire trop grandes en altérant les dents.

Pour éviter ces deux extrêmes, il faut faire des séparations proportionnées à l'étendue & à la profondeur de la carie, & au volume de la dent: Il faut aussi ôter la partie cariée de la dent avec de petites rugines un peu courbes & bien tranchantes, de même que cel-



les qui seront indiquées dans la suite : Par ce moyen on ne laissera rien d'altéré aux dents, & on ne s'exposera point à en affoiblir les parties saines.

Après quelques recherches, on est parvenu à construire une lime recourbée (a) propre à séparer avec facilité les dents du fond de la bouche : Elle est d'un bon usage, quand elle a toute sa perfection. Il faut 1<sup>o</sup>. que le coude qui lui sert en partie de tige, soit suffisamment fortifié par son épaisseur, qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche jusqu'à la lime. 2<sup>o</sup>. Que les angles soient un peu arrondis. 3<sup>o</sup>. Que sa queue, ou sa soie soit forte, qu'elle pénètre assez avant dans le manche, & qu'elle y soit bien affermie.

Quand on fait la séparation des dents à l'occasion d'une carie, il faut autant qu'il est possible, ne limer que la dent qui est cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre, ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes taillées des deux côtes, se serviront de celles qui ne sont taillées que d'un côté.

Les dents étant sujettes à se rapprocher après avoir été séparées, il faut

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 11.

quelquefois les limer de nouveau : On doit les séparer de manière , qu'il reste au niveau des gencives une portion des dents qui ne soit point limée , afin que ces dents se servent mutuellement d'appui , & que leur séparation se maintienne toujours égale. A l'égard des dents qui ne sont pas serrées auprès de la gencive , on fera leur séparation un peu plus grande.

Lorsque les dents molaires sont gâtées jusques dans le centre de leur épaisseur , que la carie pénètre jusqu'auprès de leur cavité , & qu'elles sont extrêmement sensibles , on doit se dispenser d'ôter tout ce qu'il y a de carié , de peur de découvrir les nerfs & de rendre le remède pire que le mal.

Il n'en est pas de même des dents canines & incisives : Quoiqu'elles soient cariées jusques dans leur cavité , on peut les limer jusques-là & même en ôter toute la carie , quand même elle iroit jusqu'à découvrir leurs vaisseaux ; parce que ces dents n'ayant qu'une cavité , ou canal , la liqueur qui s'y épanche , prend bientôt son issue après cette opération , & ne cause ordinairement plus de douleur.

Si les dents sont tournées de côté ,



un peu couchées & croisées les unes sur les autres, il faut les limer sur les côtes pour les redresser autant qu'il est possible, & les rendre ainsi moins difformes, ce qui n'est pas un petit avantage.

Lorsque les dents ont des éminences hérissées; si elles sont sillonnées & parsemées de petits trous & de petites taches sur leur émail, comme il arrive assez souvent à ceux qui n'ont point jouï d'une bonne santé dans leur bas âge, on peut détruire tous ces défauts, en polissant les dents avec la lime.

Il y a des taches sur l'émail des dents qui sont de différentes couleurs: Certaines taches sont livides, ou noires, & elles viennent souvent de la carie: Les autres sont jaunes, ou blanches, mais d'un blanc bien différent de celui qui est naturel à l'émail de la dent: Ces dernières taches pénètrent quelquefois l'émail de la dent jusqu'à sa cavité, & rendent la substance qu'elles colorent, d'une consistance tendre & molle. En ce cas on ne doit pas s'opiniâtrer à détruire ces taches; parce qu'on seroit obligé de creuser jusqu'à la cavité de la dent, pour les enlever.

Quelques Dentistes ôtent la lon-

gueur des dents, ou avec les pincettes incisives, qui ont leur tranchant à une de leurs parties latérales, ou avec celles qui l'ont à leur extrémité; mais comme souvent ils ne prennent aucune précaution dans cette opération, ils peuvent alors éclater l'émail de la dent; c'est pourquoi il est à propos d'avertir ici qu'il faut faire auparavant une trace, ou petit enfoncement autour de la dent avec une lime convenable, afin que l'action des pincettes ne la fasse pas éclater: Cette petite opération est presque insensible. On ne se sert ordinairement de ces deux sortes de pincettes que pour les dents qui ont peine à souffrir la lime, ou qui sont d'une grandeur trop considérable.

On doit observer qu'après avoir coupé & emporté les parties des dents qui sont trop longues, il faut polir ces mêmes dents, & les rendre égales aux autres avec la lime.

Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont les incisives, les canines & les petites molaires. On le peut faire en les limant par le bout, ou par la couronne, & en les limant horizontalement: Si elles n'excèdent pas de beaucoup les autres, il suffit de les li-



mer de la première façon & de se servir d'une lime plate pour les rendre égales & unies.

On ne peut diminuer que très-peu la longueur des grosses molaires ; parce qu'elles ont sous les éminences de leurs couronnes , de petits sinus qui ont communication avec la grande cavité de chaque dent ; de sorte que si l'on découvre ces sinus , la dent se trouve en danger de se carier , ou de causer de la douleur. On peut au contraire diminuer davantage la longueur des petites molaires ; leurs éminences étant ordinairement plus élevées , & leurs petits sinus étant moins étendus.

Quand les couronnes des canines & des incisives se portent au dedans , ou au dehors de la bouche , elles sont ordinairement plus longues que les autres ; parce que n'y ayant point d'autres dents à leur rencontre , elles ont une entière liberté de croître. Quand on veut les rendre égales il faut se servir , autant qu'il est possible , d'une lime plate , & les diminuer du côté de la bouche en pente & en forme de biseau : C'est ainsi qu'on diminue leur longueur & leur épaisseur , & qu'on leur forme un tranchant émoussié en

dehors : Celles qui se portent en dehors doivent être limées par le dehors, afin que leur tranchant se porte en dedans.

On doit diminuer les canines & les incisives qui n'ont point de dent à leur rencontre pour les rendre égales autant qu'on le peut ; parce qu'elles sont sujettes à surpasser leurs voisines en longueur. Une dent plus longue qu'elle ne doit être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. D'ailleurs si cette dent plus longue frotte contre celle qui lui est opposée, elle peut lui causer le même ébranlement. M. Dionis (a) juge qu'il est inutile de limer ces sortes de dents ; parce qu'elles repoussent jusqu'à ce qu'elles excèdent les autres, & qu'ainsi ce seroit un opération qu'on seroit obligé de réitérer souvent : Mais c'est tout au plus deux ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveler cette légère opération. Arrivant si rarement, il vaut mieux s'y assujettir, que de s'exposer aux nouvelles brèches qui se font indubitablement après

(a) Traité des opérations chirurgiques, p. 511.



l'ébranlement & la chute de ces dents.

Lorsqu'on diminuë la longueur des dents, il faut les limer de manière qu'elles s'ajustent à celles qui leur sont opposées, & que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes sur les autres. S'il s'en trouvoit une qui fût plus longue que sa voisine, elle heurteroit celle qui est à sa rencontre, ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la suite, & les autres ne feroient la mastication qu'imparfaitement.

Enfin on lime encore celles qui peuvent incommoder & blesser la langue, les lèvres, ou les jouës. On est indispensablement obligé de faire cette opération, lorsque la partie de quelque dent se trouve cassée. La vûë qu'on a en la faisant, c'est d'émousser & d'adoucir les portions inégales, pointuës & tranchantes du reste de la dent fracturée, ou cariée : On lime même les molaires dans un cas semblable.

J'ai vû des ulcères aux jouës, aux lèvres & à la langue occasionnez par ces sortes d'inégalité. Ces parties étant excoriées par les inégalité qui s'opposoient toujours à la consolidation des ulcères, il falut emporter les pointes

de la dent avec la lime, pour guérir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruite par un ulcère de cette même espèce, causé par une dent cariée & fracturée, vint chez moi : J'emportai avec la lime les inégalitez de la dent ; mais je ne sçai si cette Dame a été guérie ; parce qu'elle avoit attendu trop longtems, & que d'ailleurs elle étoit âgée de soixante & douze ans.

Ces observations font voir combien il est important d'examiner les véritables causes des ulcères qui se forment aux jouës, aux lèvres & à la langue, en conséquence de la difformité de la couronne des molaires, ou de celle de quelqu'autre dent, ou de quelque chicot d'une dent cassée. Si l'on ne découvre exactement la véritable cause de ces ulcères, on s'expose à les mal caractériser en les confondant avec les ulcères scorbutiques, ou véroliques ; ce qui peut devenir funeste au malade, & décréditer la profession. Voyez les trois observations à ce sujet chap. 36. & 37. du premier Volume.

Les limes dont on se doit servir pour limer les dents, sont de huit espèces.



(a) De ces limes il y en a de taillées, ou hachées au couteau, d'autres au cizeau. Les moins épaisses, ou les plus minces seront taillées au couteau, à cause de leur délicatesse, & qu'elles doivent mordre doucement. Les plus épaisses, ou les plus fortes seront taillées au cizeau, parce que leur taille doit être plus grosse, plus enfoncée, & qu'elles doivent mordre davantage. Les Arquebuziers & particulièrement les Horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux mêmes; les Quinqualliers vendent celles qui sont taillées au cizeau: Mais comme il est difficile d'en trouver chez eux qui soient bonnes & propres pour les dents, on en fait faire exprès par les Ouvriers tailleurs de limes: On recommande à ces Ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles soient bien dressées à la lime, que leur taille soit égale, qu'elle ne soit pas trop douce, ni trop rude; & afin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La première lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince & plate; sa longueur, sans être emmanchée,

(a) Voyez les Planches 10. & 11.

est d'environ quatre pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes; son épaisseur est d'environ un tiers de ligne. Celle-ci ne sert qu'à séparer les dents.

La seconde lime taillée au ciseau, est plate, un peu plus grande & plus épaisse que la première. Elle sert à rendre les dents égales en longueur.

La troisième lime est appelée lime en couteau: Cette lime ne sert guères que dans les occasions où il faut tracer un chemin à une autre lime, comme dans les séparations, &c.

La quatrième lime est plate & un peu pointuë: Elle sert pour élargir les endroits séparés qui se trouvent cariez.

La cinquième lime, nommée feuille de sauge, est mise en usage lorsqu'on veut faire des échancrures un peu arrondies sur les endroits cariez.

La sixième lime, nommée la lime recourbée, sert à séparer les dents les plus éloignées, situées sur l'un & l'autre côté de chaque mâchoire.

La septième lime est nommée demi-ronde. Son usage est d'augmenter les échancrures faites avec la feuille de sauge.

La huitième lime est ronde & pointuë:



tuë : On la nomme queuë de rat. Celle-ci sert pour échancre & augmenter la séparation proche de la gencive.

Toutes ces limes sont ordinairement taillées en tous sens & au ciseau, quoique les petites limes puissent l'être au couteau : Leur longueur & largeur sont à peu près semblables à celles qui sont représentées sur la Planche.

De ces limes, il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de grosses, de fines & même plusieurs de chaque espèce, pour s'en servir selon le besoin. Pour éviter que ces limes ne soient trop froides contre les dents, & que la limaille ne s'y attache ; on doit de tems en tems les tremper dans l'eau chaude, lorsqu'on s'en sert, & les nettoyer avec une petite brosse.

Les occasions où l'on se sert de ces limes n'étant pas toujours les mêmes, il n'est pas possible de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans leur usage.

Pour se servir méthodiquement de ces limes, il faut les appuyer médiocrement, lorsque les dents qu'on lime sont de la douleur, & les conduire le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

Pour séparer les incisives de la machoire inférieure, le Dentiste doit se placer devant le sujet, lequel sera assis sur un siège stable, sa tête appuyée sur le dossier du siège. Le Dentiste tient la lime de la main droite, & porte l'indicateur de la main gauche entre la lèvre & la dent qu'il va limer: Il soutient ainsi la dent, & abaisse la lèvre. Il porte ensuite le doigt du milieu de la même main sur la commissure des lèvres du côté droit, & en écarte la joue, pour voir ce qu'il doit faire en opérant.

Lorsqu'on veut séparer les canines, ou les petites & grosses molaires du côté droit de la même machoire, le Dentiste doit être placé de ce même côté, & passer son bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour affermir avec le pouce & l'indicateur de cette même main les dents voisines, & avec le reste des doigts le menton. Ensuite on garnit la commissure des lèvres d'un linge fin en plusieurs doubles, pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la lèvre. Il tient la lime avec la main droite, & la porte sur la partie de la dent qu'il veut limer.



Pour séparer les pareilles dents du côté gauche, il doit se placer de ce même côté, baissant la lèvre, & affermissant les incisives avec l'indicateur & le doigt du milieu de sa main gauche: Le reste des doigts de cette main affermit le menton; de manière qu'après avoir garni la commissure des lèvres, il tient la lime avec la main droite, & la porte à la partie sur laquelle il doit opérer.

Pour séparer les incisives de la mâchoire supérieure, le Dentiste doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par-dessus la tête du sujet, tenant toujours la lime de la même main, tandis qu'il porte le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur l'extrémité des deux dents qu'il veut séparer. Par ce moyen il appuie les dents & la tête, & passant la lime entre le pouce & l'indicateur, il la conduit, comme il a été dit. Il peut encore, sans sortir de cette situation, séparer les canines, les petites & les grosses molaires du côté gauche; mais il faut pour celles-ci, que le doigt du milieu de sa main gauche appuie sur la dent qui est devant celle qu'il va limer, tandis qu'il portera l'indicateur de la même

me main sur la commissure des lèvres pour écarter la jouë. Lorsqu'il avance du côté des molaires, il doit avoir garni la commissure des lèvres d'un linge fin, avant que d'y poser l'indicateur.

Pour séparer les canines, les petites & grosses molaires du côté droit, il doit être placé de ce même côté & passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour poser l'indicateur de cette main entre la lèvre inférieure & la gencive, & mettre son pouce sur la couronne des incisives du côté droit de la mâchoire supérieure, & le reste des doigts sous le menton, pour l'affermir. Ensuite il garnit la commissure des lèvres, & porte la lime avec sa main droite, sur l'endroit qu'il veut séparer, en éloignant la commissure des lèvres avec la lime & avec l'extrémité de son doigt indicateur.

Pour diminuer la longueur des incisives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, le Dentiste se sert d'une lime plate & taillée au ciseau, comme on a dit, & il se place au côté droit, ou vis-à-vis le sujet: Il tient la lime de sa main droite, & porte l'indicateur de sa main gauche entre



la lèvre & la gencive, pour appuyer la dent qu'il veut limer, & tient son pouce de la même main sous le menton, pour l'affermir : La lime poussée & retirée par de petits mouvemens réitérez, passe par-dessus l'indicateur, & appuie sur la dent qu'il veut diminuer. C'est de cette façon qu'il doit limer la dent qu'il veut accourcir.

Si l'on veut diminuer les grosses molaires du côté droit, le Dentiste doit être placé du même côté, tenir la lime de sa main droite, mettre sur la commissure des lèvres de ce côté-là un linge fin, & écarter cette commissure ; de façon que la lime soit conduite en passant auprès de ce linge sur les éminences qu'il veut ôter. Il en peut faire autant, quand il opère du côté gauche ; pourvû qu'il soit placé du même côté, & qu'il change la situation du bras gauche & les fonctions des doigts de la main gauche.

Pour ôter la longueur des incisives & des canines de la machoire supérieure, il faut que le Dentiste soit placé du côté droit, qu'il tienne la lime de sa main droite, qu'il porte son bras gauche par-dessus la tête du sujet pour élever la lèvre avec l'indicateur de la main gau-

che, & appuyer la dent avec le doigt du milieu. Sans sortir de cette attitude, on peut emporter les tubérositez, ou éminences des petites & grosses molaires du côté droit & celles du côté gauche, pourvû que le bras gauche du Dentiste soit passé par-dessus la tête du sujet, & que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, & le doigt du milieu sur la commissure des lèvres.

Il est très-nécessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres; parce que leur rencontre avec celles qui leur sont opposées, les ébranle davantage & leur cause un plus grand dérangement: Mais il est assez difficile de les diminuer dans cette occasion à cause de leur peu de fermeté; c'est pourquoi il est nécessaire de les attacher à leurs voisines avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisez qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres.

Après que ces croisemens de fil sont faits, on tourne plusieurs fois les deux bouts du fil autour de son doigt & en les tirant du côté de la dent solide, on affermit celle qui est chancelante: Cela



ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit encore avec l'extrémité du doigt qui tient les fils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervale qui est entre la dent solide & la chancelante, se trouve large, il faut avoir un petit coin (a) de bois, ou de plomb en forme de coulisse, afin de remplir cet espace. Par ce moyen on rendra les dents plus fermes, & l'on aura plus de facilité à les limer. Ces sortes de dents doivent être limées plus courtes que les autres; parce qu'elles s'allongent toujours assez, & sortent facilement de leurs alvéoles où elles ne sont pas fortement attachées.

Pour bien limer ces dents chancelantes, il faut les prendre de côté les unes après les autres, les limer horizontalement d'une partie latérale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime. De cette manière l'opération en est plutôt faite, & l'ébranlement en est moins considérable.

Je n'omettrai pas de faire remarquer que la plûpart de ceux qui liment les dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de façon qu'ils les rendent droites & quar-

(a) Voyez la Figure 5. de la Planche II.

rées par le bout, comme si l'on les avoit dressées avec un rabet. Il faut être de mauvais goût pour les limer ainsi, puisqu'elles en paroissent plus larges qu'auparavant. C'est pourquoi après leur avoir donné la longueur & l'égalité qu'on souhaite, on doit limer les angles de leurs extrêmités & les arrondir un peu; ce qui les faisant paroître moins longues & moins larges, rend leur figure si naturelle, qu'il est difficile de s'appercevoir qu'elles ayent été limées. En cela comme en toute autre chose, il faut imiter la nature autant qu'il est possible.

Les pincettes incisives qui conviennent à couper & à racourcir les dents qui ne peuvent l'être que difficilement avec la lime, à cause de la douleur qui seroit plus longue, sont de deux espèces: Les unes ont le tranchant sur le côté, (a) & les autres l'ont à leur extrêmité: (b) On se sert des premières pour agir dans de certains intervalles où les autres ne pourroient pas être introduites, soit qu'on veuille racourcir les dents, ou émousser les chicots. Les pincettes de la seconde espèce sont plus

(a) Voyez la Planche 12.

(b) Voyez la Planche 13.



commodes dans certaines occasions , par exemple , lorsqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent très-cariée , ou d'en retrancher une portion , sans intéresser les dents voisines , & sans endommager sa racine. Lorsqu'on emploie ces instrumens à propos , on réduit les dents , ou les chicots au volume qui convient selon les cas & les circonstances qui doivent régler le Dentiste en pareille occasion.

On peut faire encore des pincettes incisives de la seconde espèce , qui seront figurées à peu près en forme de davier , & n'en différeront que par les extrémités tranchantes de leurs mâchoires , dont les tranchans se rencontreront vis-à-vis l'un de l'autre , & s'approcheront suffisamment. Celles-ci seront plus convenables en certains cas , surtout lorsqu'il s'agit de couper des portions de dents cariées & éclatées aux côtes de la bouche.

Quoique ces instrumens , quand on les sçait bien diriger , soient très-propres à racourcir les dents trop longues , je ne puis me dispenser de blâmer un Dentiste de cette Ville , qui continuë toujours à s'en servir , sans prendre aucunes précautions. J'ai vû depuis

peu plusieurs personnes, qui par son imprudence avoient eû les dents éclatées, & même découvertes jusques dans leurs cavitez intérieures, parce qu'il en avoit trop coupé. Il faut que ce Dentiste n'en connoisse pas la structure, & qu'il ne se soit pas donné la peine de lire la première édition de ce Livre.

---

*Explication de la Planche X. qui contient la figure de quatre Instrumens, lesquels servent à limiter les Dents.*

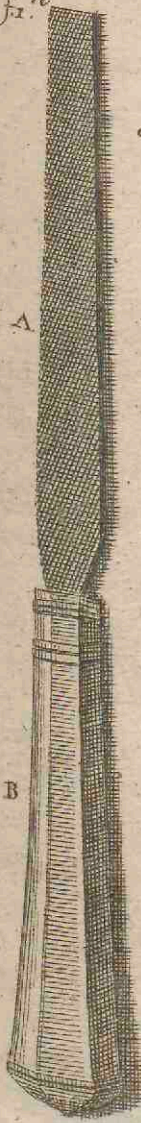
**L**A Figure I. représente la Lime hachée, ou taillée au couteau, qui sert à séparer les dents, vûë par sa partie la plus étenduë.

La Figure II. représente la Lime taillée au ciseau, qui sert à égaliser les dents, vûë aussi par sa partie la plus étenduë.

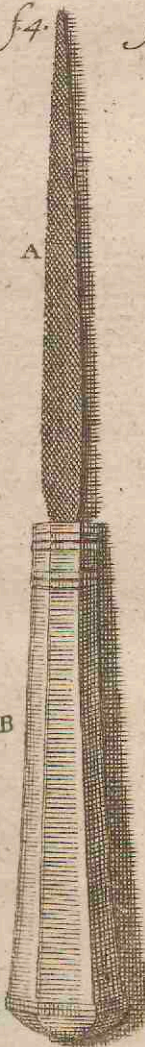
La Figure III. représente la Lime en couteau, son tranchant tourne à gauche, & son dos à droit : Celle-ci sert à tracer une voie à une autre lime.



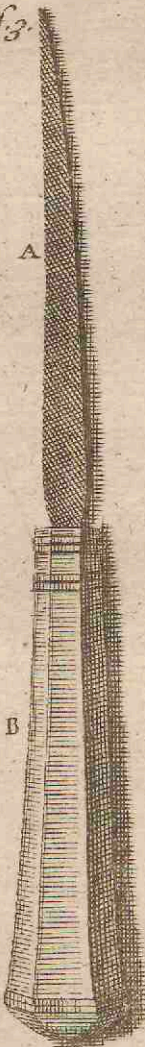
f. 1<sup>re</sup>



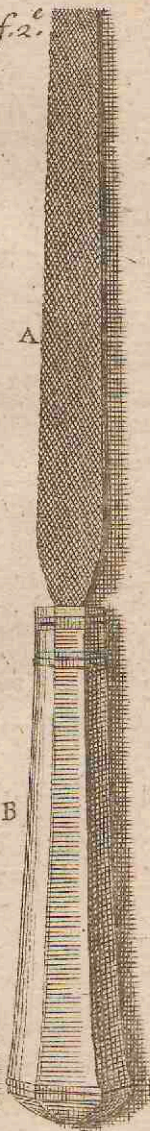
f. 4.

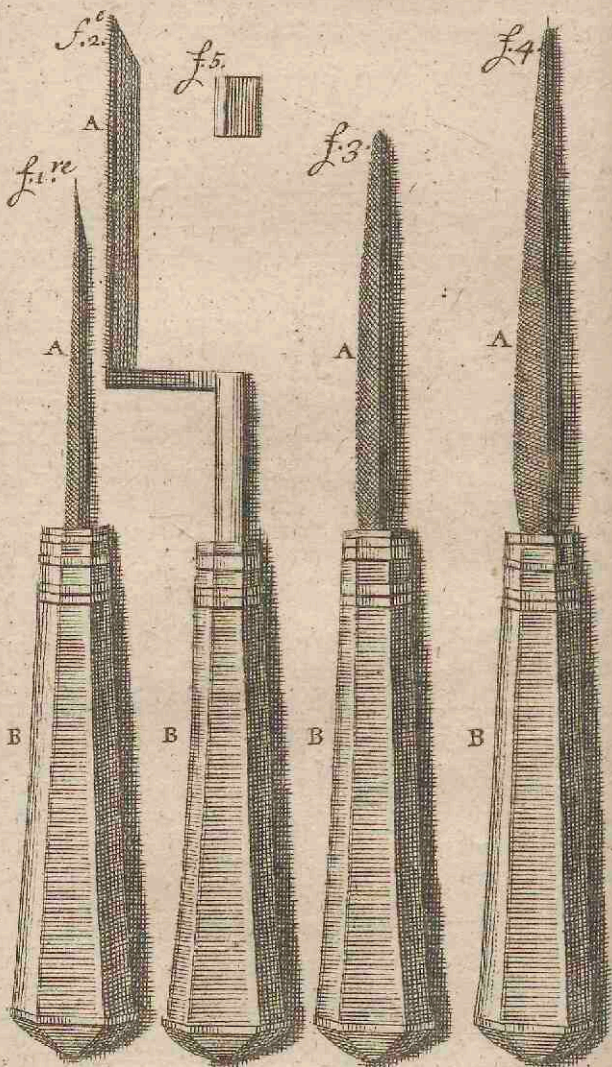


f. 3.



f. 2<sup>e</sup>







*La Figure IV.* représente la Lime plate & un peu pointuë, vûë du côté de sa surface plate. Celle ci sert à élargir certains intervalles des dents qui ne sont pas suffisamment distantes.

A. A. A. A. Le corps de la lime.

B. B. B. B. Le manche de chaque lime.

*Explication de la Planche XI. qui contient la figure de cinq Instrumens, lesquels servent aussi à limer les Dents.*

**L** *A Figure I.* représente la Lime ronde figurée en queue de rat, qui sert à échanrer les dents cariées.

*La Figure II.* représente la Lime recourbée qui sert à limer les intervalles des dernières dents aux deux côtez de la bouche.

*La Figure III.* représente la Lime nommée feuille de sauge, qui sert à échanrer les dents, vûë par une seule surface convexe, quoiqu'elle en ait deux égales.

*La Figure IV.* représente la Lime demi-ronde, qui sert à agrandir les

52 LE CHIRURGIEN  
échancrures , vûë par sa surface con-  
vexe.

A. A. A. A. Le corps de chaque  
lime.

B. B. B. B. Le manche de cha-  
que lime.

*La Figure V.* représente le coin en  
coulisse, qui sert à assujettir les dents  
pendant qu'on les lime.

---

*Explication de la Planche XII.  
qui contient la figure d'un Ins-  
trument qui sert à racourcir les  
Dents.*

**C**ETTE Figure représente des pin-  
cettes incisives vûës dans toute  
leur étendue, qui servent à différens  
usages, lesquelles sont aussi très-conve-  
nables pour racourcir les dents.

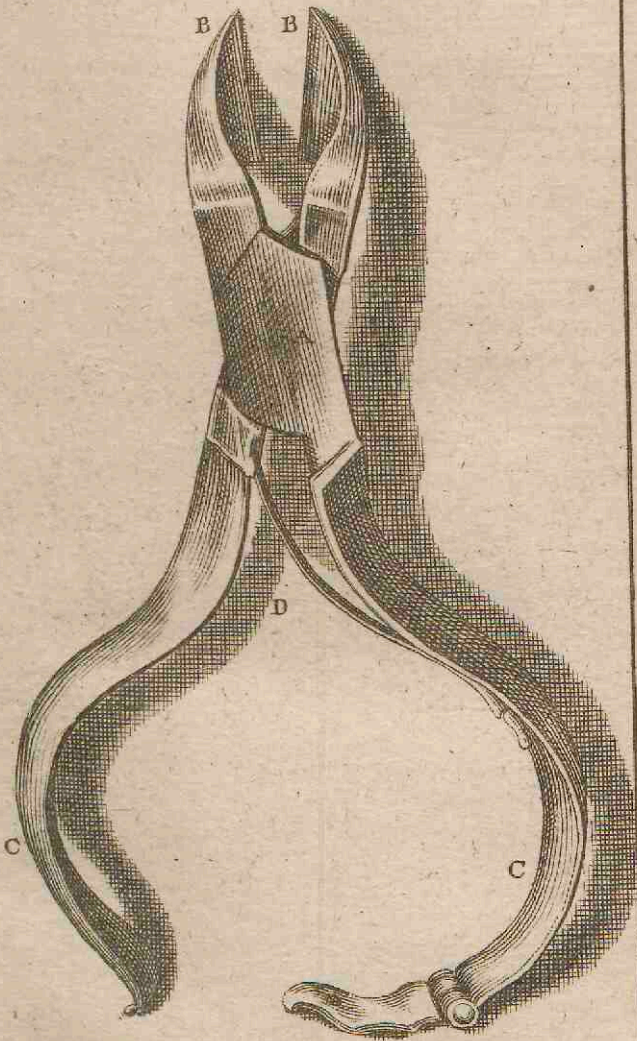
A. Le corps de cet instrument.

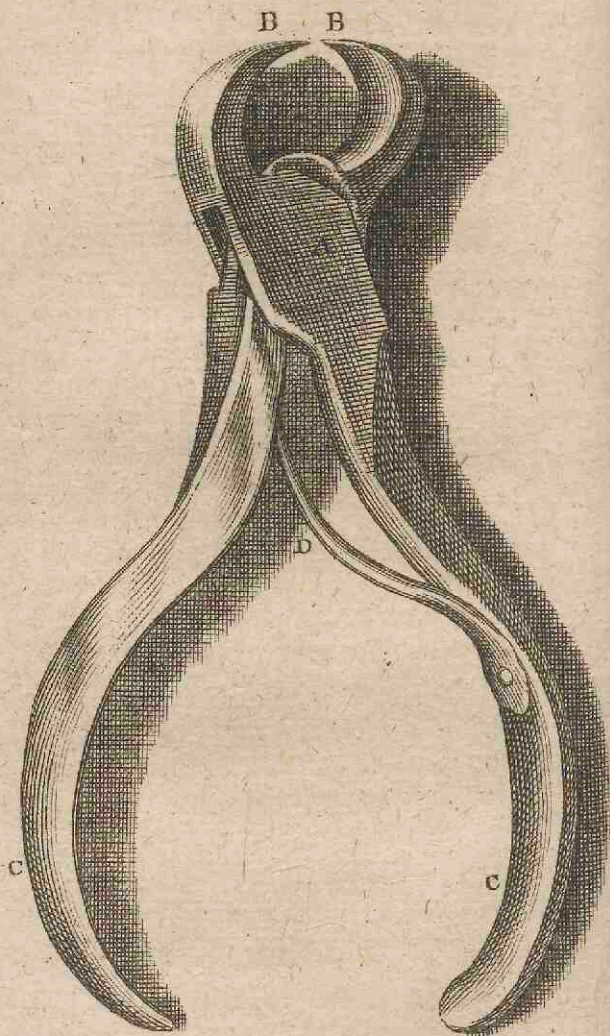
B. B. Les extrémités antérieures  
des mâchoires, caves, pointuës & tran-  
chantes par leurs parties latérales.

C. C. Les branches, ou extrémi-  
tés postérieures de cet instrument.

D. Le ressort attaché sur la bran-  
che femelle, qui sert à tenir les pièces









ouvertes : A l'extrémité postérieure de la branche femelle, est une piece à charnière percée d'un trou propre à recevoir un petit bouton en crochet qui est à l'extrémité postérieure de l'autre branche, pour tenir cet instrument fermé quand on le veut.

---

*Explication de la Planche XIII.  
qui contient la figure d'un Ins-  
trument, qui sert aussi à racour-  
cir les Dents, à peu près de mê-  
me que le précédent.*

**C**ETTE Figure représente une pin-  
cette incisive, quasi en figure de  
tenailles tranchantes par son extrémi-  
té antérieure, vûë dans toute son éten-  
duë.

- A. Le corps de cet instrument.
- B. B. Les tranchans de ses machoi-  
res situés à l'extrémité antérieure.
- C. C. Les branches, ou extrémité-  
postérieures de cet instrument.
- D. Le ressort qui tient la pincette  
ouverte.

## CHAPITRE V.

*Description des Instrumens convenables pour opérer en ruginant les Dents, lorsqu'elles sont cariées.*

**L**ES instrumens qui servent à ôter les matières renfermées dans les cavitez cariées des dents, & à ruginer la carie de ces mêmes cavitez, sont de quatre espèces. Je les distingue par leur extrémité tranchante, ou pointuë. Je range sous la première espèce tous ceux qui ont à cette même extrémité quatre faces qui se terminent en pointe aiguë, & je les nomme forets à ébiselet : Je range ceux dont la pointe est formée par trois faces sous la seconde espèce, & je les nomme rugines pointuës en bec de perroquet ; la troisième espèce est la rugine mouffe en bec de perroquet : Je range dans la quatrième ceux dont la pointe tranchante est formée par deux faces, & je les nomme rugines en alêne.

Ceux de la première espèce, sont nommez par les Horlogers forets à ébi-



feler, ou à perforer : La tige de ceux que j'employe doit être ronde & longue d'environ deux pouces & demi depuis le manche jusqu'au commencement de la pointe : Cette pointe doit avoir environ deux lignes d'étenduë.

Ceux de la seconde espèce sont des rugines recourbées, dont l'extrémité pointuë est formée par deux petits biseaux, & fortifiée par une vive arrête, qui forme l'angle supérieur de la partie recourbée de la rugine. Cet instrument ressemble assez au bec de perroquet qui sert à nettiër les dents : Sa tige est à peu près de l'étenduë & de la figure des précédens.

Ceux de la troisième espèce sont semblables à la seconde, excepté qu'ils ont la pointe plus mouffe.

Ceux de la quatrième espèce sont de petites alènes dont on casse la pointe : On les fait ensuite recuire pour les faire détremper. Du côté concave on fait une surface ronde : Du côté convexe on fait une surface plate, qui en se terminant en forme de biseau, forme ensuite la pointe tranchante : On leur donne une trempe modérée, & on achève de les perfectionner sur la meule. La longueur de cet instrument,

non compris sa soie & son manche, sera pour le plus court d'environ huit lignes, & pour le plus long d'environ un pouce & demi.

La figure de ces quatre instrumens, que l'on verra dans la Planche quatorzième, suppléera à une description plus étendue.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extrémités pointuës de ces instrumens soient tantôt plus ou moins grandes, plus ou moins aiguës, ou mousses, ou longues, ou arrondies; afin de les rendre plus propres & plus convenables à s'introduire dans les cavitez cariées, suivant que les cavitez sont plus ou moins larges, ou étroites, ou profondes, ou superficielles. Tous ces instrumens seront montez sur des manches, de même que ceux qui servent à nettoiër les dents.

Lorsque les ouvertures des trous cariez se trouvent trop petites à leur entrée, pour en pouvoir facilement ôter les matières cariées & les plomber, il faut les augmenter avec le foret à ébifeler, qui sera proportionné à la grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se servir du foret à ébifeler, ou de l'un, ou de l'autre des



instrumens que j'ai désignez au commencement du présent chapitre, pour agrandir, ruginer & nettéier les trous cariez qui se rencontrent aux surfaces des dents, on fait asseoir le sujet sur lequel il s'agit d'opérer, sur un fauteuil convenable, & sa tête est appuyée contre le dossier : On se place à son côté droit, ou devant lui, lorsqu'il est nécessaire.

Sans sortir de cette situation, & sans que le sujet sorte de la sienne, on peut également opérer sur chaque partie des dents que nous allons indiquer, soit que la carie se trouve située aux surfaces, ou aux extrémitéz de leurs couronnes, soit qu'elle se rencontre en leurs surfaces latérales, ou à leurs surfaces extérieures & intérieures, à l'exception des surfaces intérieures des dents du côté droit, & des surfaces extérieures des dents du côté gauche, pour lesquelles surfaces le Dentiste doit passer du côté droit au côté gauche.

Si l'on veut se servir du foret à ébiefeler, pour agrandir les ouvertures des caries qui se trouvent sur les surfaces, ou extrémitéz supérieures & sur les surfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, le Dentiste étant situé du

côté droit, passe son bras gauche par-dessus la tête du sujet. S'il opère aux surfaces indiquées des dents de cette mâchoire, il garnit la commissure des lèvres d'un linge fin: Il écarte des dents la lèvre inférieure, ou la joue avec l'indicateur de sa main gauche: Le pouce de la même main écarte aussi la lèvre supérieure. Il pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droite sur l'endroit carié: Il le tourne entre le pouce & l'indicateur de gauche à droite & de droite à gauche: De cette façon il agrandit & élargit le trou de la dent cariée.

Pour agrandir les trous cariez des surfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, il faut être placé de même, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser le pouce sur les dents incisives de la même mâchoire, & l'indicateur sur la gencive, pour abaisser la lèvre inférieure: Les autres doigts doivent être mis sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on opère avec l'instrument qu'on tient de la main droite.

Pour agrandir les trous cariez des surfaces extérieures des dents du côté gauche de la même mâchoire, il faut



que le Dentiste passe du côté droit au côté gauche, qu'il embrasse la lèvre inférieure avec l'indicateur & le pouce de la main gauche; qu'il porte avec la main droite l'instrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette situation, on peut élargir les trous cariez des surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Lorsqu'on veut agrandir les trous des caries qui se rencontrent aux surfaces, ou aux extrémités des dents de la mâchoire supérieure, le Dentiste se place au côté droit, ou devant le sujet; il a un genou à terre; il lève la lèvre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; il abaisse la lèvre inférieure avec l'indicateur de la même main; il tient l'instrument de la main droite, & il observe de garnir les commissures des lèvres quand il en est besoin.

Pour dilater, ou agrandir les trous des caries des surfaces extérieures des dents du côté droit, on se place du côté droit; on tient l'instrument de la main droite; on écarte la lèvre supérieure avec le pouce de la main gauche, & la lèvre inférieure avec le doigt indicateur de la même main.

Pour dilater les trous des caries des surfaces extérieures des dents du côté gauche, il faut être placé du côté gauche, relever la lèvre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt indicateur de la même main la commissure des lèvres garnie d'un linge fin, & porter l'instrument avec la main droite. Dans cette situation on en fait de même aux surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Les rugines en alêne servent aussi à élargir les trous cariez, en les perforant autant qu'il est nécessaire. Ces rugines servent encore à enlever les matières qui remplissent les cavitez cariées. Les rugines en bec de perroquet pointuës & en bec de perroquet mouffes, servent également à ruginer & à ôter ces mêmes matières: on s'en sert indifféremment suivant l'exigence des cas, & on se place au côté droit, au côté gauche, ou en devant, suivant qu'il est nécessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns, ou les autres de ces instrumens, les cavitez cariées des dents de la mâchoire inférieure, ou en ôter les matières cariées, on commence par



cellesqui se rencontrent à l'extrémité, ou aux parties latérales des molaires du côté droit; on se place du même côté, on écarte la commissure des lèvres avec le doigt du milieu, & l'indicateur de la main gauche, & l'on porte l'instrument de la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément dans l'attitude que je viens d'enseigner, il faut passer le bras gauche par dessus la tête du sujet, embrasser les dents voisines avec le pouce & l'indicateur de la main gauche, & porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujettir; & dans cette attitude, on réussira à ôter cette carie.

Lorsqu'on veut ôter les matières qui remplissent les cavitez cariées aux surfaces extérieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface intérieure de la joue, le pouce de la même main sur la surface extérieure; afin d'écarter la joue des dents, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation, on puisse aisément

en emporter les matières , on porte le bras par-dessus la tête du sujet , comme on a déjà dit.

Pour les caries qui se rencontrent aux extrémités des couronnes , aux parties latérales , & aux surfaces extérieures des dents canines & des incisives , on porte le bras gauche par-dessus la tête du sujet , on abaisse la lèvre avec le doigt du milieu de la main gauche ; le pouce de la même main appuie la dent cariée s'il est nécessaire , & le reste des doigts porte sous le menton pour l'assujettir.

Si c'est pour ôter les matières cariées aux surfaces supérieures , aux parties latérales , & aux surfaces intérieures des molaires du côté gauche , il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet , poser l'indicateur de la main gauche sur la gencive de la mâchoire inférieure , pour abaisser la lèvre inférieure ; le pouce de la même main sur la gencive supérieure pour élever la lèvre supérieure , tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. On a soin de garnir la commissure des lèvres , quand il est nécessaire.

Lorsque la carie se trouve sur la surface extérieure des dents molaires du



côté gauche, il faut passer au côté gauche, porter l'indicateur de la main gauche sur la commissure des lèvres pour écarter la joue en dehors, le reste des doigts de la même main sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. Il faut avoir garni la commissure des lèvres.

Etant dans la même situation, on peut ôter les matières cariées qui se trouvent à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Si l'on veut nettièr les cavitez cariées des surfaces, ou des extrêmitèz de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & les parties latérales des grosses molaires de cette même mâchoire, il faut être placé au côté droit du sujet, avoir un genou à terre, abaisser la lèvre inférieure avec l'indicateur de la main gauche, relever la lèvre supérieure avec le doigt du milieu de la même main, & porter l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Pour opérer aux surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire, aux surfaces latérales des petites molaires, aux surfaces latérales des canines & des incisives, il faut être pla-

cé du côté droit, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, tenir l'instrument de la main droite, lever la lèvre supérieure avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer le doigt du milieu de la même main sur l'extrémité de la dent sur laquelle on opère.

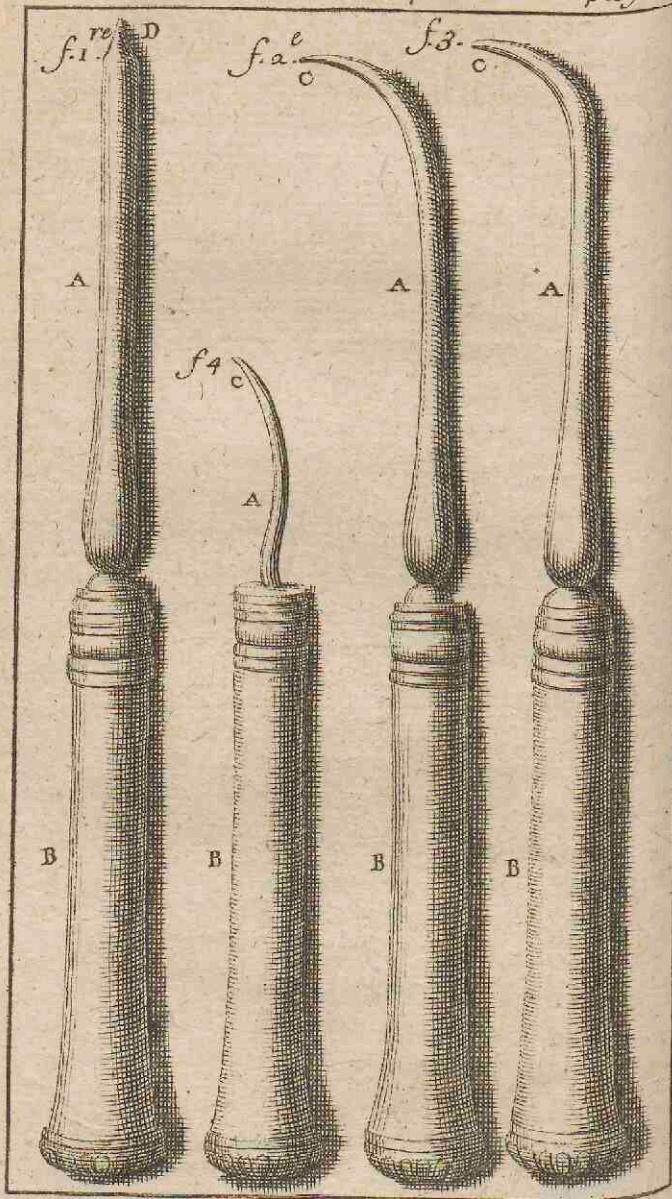
On peut même, sans sortir de cette situation, continuer au côté gauche, s'il en est besoin. On garnit les commissures des lèvres, & on les écarte des dents lorsqu'il est nécessaire.

Dans cette situation, on peut ôter les matières cariées à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Ayant bien netté la cavité d'une dent cariée, comme nous venons de l'expliquer, il faut, avant que de la plomber, insinuer dans cette cavité avec un instrument convenable, un petit tampon de coton, pour absorber les humiditez & balayer, pour ainsi dire, les matières détachées qu'on n'a pû enlever avec les autres instrumens.

Il y a aussi des caries qui sont si superficielles, & dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'huile de canelle, ni au plomb, d'y tenir: En ce cas il faut





faut les ruginer, ou limer, & si elles sont trop sensibles, les cautériser.

---

*Explication de la Planche XIV.  
qui contient la figure de quatre  
Instrumens qui servent à ruginer  
la carie des Dents.*

**L** *A Figure I.* représente le foret à ébisefer, vû dans toute son étendue.

*La Figure II.* représente la rugine en bec de perroquet pointuë, vûë latéralement.

*La Figure III.* représente la rugine en bec de perroquet mouffe, vûë de même.

*La Figure IV.* représente la rugine en alêne, vûë latéralement.

A. A. A. A. La tige de chaque instrument.

B. B. B. B. Le manche de chaque instrument.

C. C. C. La pointe recourbée de ces instrumens.

D. La pointe en biseau du foret à ébisefer.



## CHAPITRE VI.

*Description des Instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.*

**I**L n'est pas indifférent de sçavoir, qu'il est aussi important de plomber les cavitez cariées & profondes, que de plomber celles qui sont moins cariées. On donne par ce moyen plus de force à la dent, en remplissant sa cavité, & l'on empêche l'air d'y entrer, & les portions des alimens d'y séjourner.

Les instrumens qui servent à introduire, & à placer le plomb dans les cavitez cariées des dents, sont de trois espèces. (a)

Celui de la première espèce, a la tige ronde, de figure cylindrique & pyramidale; sa pointe est recourbée & tout-à-fait pointuë.

Celui de la deuxième espèce, a la tige de même que le précédent: Sa poin-

(a) Voyez la Planche 15.

te est plus mouffe & recourbée. De ces deux espèces, il y en a dont la pointe est plus ou moins ronde, ou courbe, suivant que les instrumens sont plus ou moins grands.

Celui de la troisième espèce, a sa tige quarrée : Son extrémité arrondie est recourbée en forme d'équerre, & elle est de différentes grandeurs.

Ceux de la première & seconde espèce, sont nommez fouloirs introducteurs, & ceux de la troisième espèce, fouloirs en équerre : Ces instrumens sont emmanchez de même que ceux qui servent à limer les dents. Il faut observer seulement, que la soie de ceux-ci doit être forte, garnie d'une mitte, (a) & suffisamment longue pour se mieux engager dans le manche : Il faut aussi qu'elle y soit bien mastiquée. Ces circonstances sont très-importantes ; parce que de tous les instrumens qui servent à la bouche, aucuns ne fatiguent autant du côté du manche que ceux qu'on employe à plomber les dents. Ils doivent soutenir les efforts que l'on est obligé de faire en différens sens, pour engager & fouler le plomb ; c'est

(a) Espèce de bouton formé entre la tige & la soie pour arrêter la soie dans le manche.



pourquoi ils ont d'autant plus besoin d'être bien affermis dans leurs manches, & d'être bien garnis de virolles. Ces instrumens, quoique très-utiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui mérite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs, servent quand la cavité est petite, à introduire, larder & fouler le plomb; & lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à le larder. C'est pourquoi on en doit avoir de mouffes & de pointus, pour s'accommoder à ces différens usages.

Le fouloir en équerre ne sert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne soit si grande, qu'il puisse aisément introduire & fouler. Son corps a quatre faces, dont la supérieure sert d'appui aux dents opposées à celles sur lesquelles on opère. Lorsque la carie se trouve à l'extrémité de la couronne de la dent, les dents de la mâchoire opposée, peuvent servir, en appuyant sur la surface de cet instrument, à enfoncer le plomb que l'on a introduit.

Il y a des personnes qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu, pour remplir la cavité cariée des dents, que du plomb, ou de l'étain battu: Je ne ferois

aucune difficulté de me servir d'or battu, si l'étain fin & le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même propriété que l'or ; c'est pourquoi je laisse le choix de l'une, ou de l'autre de ces matières à ceux qui voudront les mettre en usage, & en faire la dépense : L'étain fin est à préférer au plomb ; parce que le plomb noircit davantage, & ne dure pas si longtems : Tous deux sont préférables à l'or pour remplir les cavitez des dents cariées ; parce qu'ils sont plus légers que l'or, & qu'ils se lient & s'accommodent mieux aux inégalitez qui se trouvent dans les cavitez cariées des dents, qui sont ainsi moins exposées à se gâter de plus en plus. D'ailleurs l'or est cher, & tout le monde n'est pas d'humeur, ou en état d'en faire la dépense : Néanmoins quelques-uns entêtés de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servis selon leur goût. A la vérité ils se sont fait bien payer ce qui ne leur avoit guères coûté ; puisque l'or prétendu qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feuilles d'étain, ou de plomb colorées en or, par une teinture faite avec le safran, la terra merita, le rocou, & la gomme gutte infusez dans



de l'eau-de-vie, ou dans de l'esprit de vin sur les cendres chaudes: La tromperie n'ayant pû demeurer longtems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des feuilles d'étain, ou de plomb battu, une feuille d'or, & les ont fait payer comme de l'or pur.

On ne peut employer le plomb, ou l'étain pour remplir les cavitez cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en feuille: Pour s'en servir dans le cas que nous allons prescrire, on doit en avoir de trois sortes. Le premier de l'épaisseur d'une feuille de papier, l'autre un peu moins épais, & enfin un troisième encore moins épais que ce dernier.

Quoique je me serve souvent du mot de plomb, pour remplir les dents creuses, ou cariées, l'étain fin battu est à préférer: Les Miroitiers s'en servent pour étamer, ou mettre leurs glaces au teint. On doit toujours choisir les plus minces feuilles de celui-ci.

Pour introduire ce plomb, on le coupe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, selon l'étendue de la cavité de la dent cariée. On évite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pièces;

parce qu'elles tiennent mieux & durent davantage lorsqu'elles sont continuës & de la même teneur.

Si les dents cariées sont sensibles, si elles sont foibles de corps, & qu'il soit difficile d'y faire tenir le plomb, il faut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celui qui tient le milieu des trois. On se sert au contraire du plus épais, quand il n'y a point de douleur, ou qu'il y en a peu, ou lorsque les dents sont fortes. Celui-ci dure plus que les autres quand il est bien introduit, & il n'est pas si sujet à sortir par l'approche des alimens solides. Cela est si vrai, qu'on a vû des dents, qui ont été trente à quarante ans plombées sans s'être aucunement gâtées.

Lorsqu'on veut plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la machoire inférieure, on se place au côté droit du sujet, ou vis-à-vis : On écarte les lèvres des dents, ou leur commissure avec l'indicateur de la main gauche : On porte ce doigt jusques sur la dent qu'on veut plomber : On pose une des extrémités de la lame de plomb entre le doigt & la cavité cariée : On insinué ce plomb dans la cavité cariée



avec l'instrument qui lui convient le mieux : On tient cet instrument de la main droite, & à mesure que le plomb s'introduit, on a le soin d'en laisser de tems en tems sur la circonférence extérieure de la cavité cariée : On appuie sur le plomb dans cette cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible : Si la cavité cariée de la dent est trop sensible, il ne faut appuyer le plomb que légèrement, se contenter de l'introduire dans la cavité, seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un, ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit suffisamment foulé & arrangé, supposé que la douleur n'ait point augmenté. Par ce moyen on accoutume mieux à la pression du plomb les parties sensibles de la dent, en éludant, ou modérant par-là leur douleur.

Le plomb étant introduit, & la cavité cariée en étant remplie, on prend l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droite, pour larder, & percer le plomb un peu avant par plusieurs petits trous ; afin qu'en le pressant & foulant de nouveau avec l'extrémité du fouloir mouffe, ce plomb s'unisse,

nisse, se lie, s'attache & s'engage mieux dans tous les petits recoins de cette cavité. Ceci se fait en rabatant dans le milieu tout le plomb qui étoit monté à la circonférence de la cavité de la carie : Après quoi on unit & on polit la surface extérieure du plomb avec le fouloir le plus convenable ; afin qu'il n'y reste aucunes inégalitez : On observe que le plomb ne débordé pas le niveau de la circonférence des trous cariez qu'on a remplis.

Pour plomber les extrémitéz des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la machoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même machoire, il faut être situé de ce même côté, ou devant le sujet. Il faut observer les mêmes circonstances que je viens de dire, & de plus porter le bras gauche par-dessus la tête du sujet sur lequel on opère, s'il le faut. Pour plomber les parties extérieures du côté gauche, il faut assujettir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'extrémité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce & l'indicateur, en cas que la dent qu'on veut plomber, soit des plus enfoncées dans la bouche.



Souvent les caries des dernières molaires du côté gauche, se trouvent si enfoncées dans la bouche, que lorsqu'on opère, on est obligé de porter le bras gauche par-dessus la tête du sujet, afin d'écartier la commissure des lèvres, & de mieux tenir l'extrémité de la lame de plomb sur la cavité qu'on veut remplir : L'indicateur de la main gauche fait ces deux fonctions ; il tient la lame de plomb, & range la commissure des lèvres en même tems : Les autres doigts de la même main portent sous le menton, pour l'assujettir.

Pour plomber l'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la mâchoire supérieure, on est situé du côté droit du sujet ; on passe le bras gauche par-dessus sa tête, le doigt du milieu de la main gauche portant sur les dents qui sont à gauche de celle que l'on veut plomber : L'indicateur de la main gauche relève la lèvre, pendant que la main droite conduit l'instrument, pour achever de plomber ces dents de même que les précédentes. Si la carie se trouve sur les parties latérales, ou sur la surface extérieure de ces dents, on lève la lèvre inférieure avec le pouce de la main gauche, on assujettit la

dent avec l'indicateur de la même main, & on observe le même manuel que ci-dessus.

Si la carie est sur la surface inférieure des dents, on se place du côté droit; on pose un genou à terre; on relève la lèvre supérieure avec l'indicateur de la main gauche: Le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droit de celle qu'on veut plomber, & c'est dans cette situation, qu'on introduit le plomb. Comme cette situation n'est pas toujours convenable, pour achever de fouler & refouler le plomb, on se relève, on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet, & on achève de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces, ou les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire supérieure, il faut être placé du côté droit, ou devant le sujet, & avoir un genou à terre.

Pour plomber les dents du côté droit de la même mâchoire, on relève la lèvre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; on écarte ensuite la commissure avec l'indicateur de la même main. Lorsque le plomb est engagé dans la cavité de la dent cariée,



on se relève pour le presser ; on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet ; on pose le doigt du milieu de la main gauche , sur la dent voisine de celle que l'on plombe ; on relève la lèvre avec l'indicateur de la même main , & on porte l'instrument de la main droite , pour plomber la dent : Si les parties latérales des dents de ce même côté , ont besoin d'être plombées , cette dernière situation est également convenable pour la même fonction.

Pour plomber les extrémités des couronnes des dents du côté gauche de la mâchoire supérieure , on a un genou à terre , le pouce de la main gauche appuyé sur les incisives : L'indicateur de la même main écarte la lèvre supérieure , & on engage le plomb avec le fouloir introducteur , qu'on tient de la main droite : Ensuite on se relève ; on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet , pour relever la lèvre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : On baisse la lèvre inférieure , & on écarte la commissure des lèvres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes situations conviennent aussi pour plomber les surfaces intérieures & extérieures des mêmes dents.

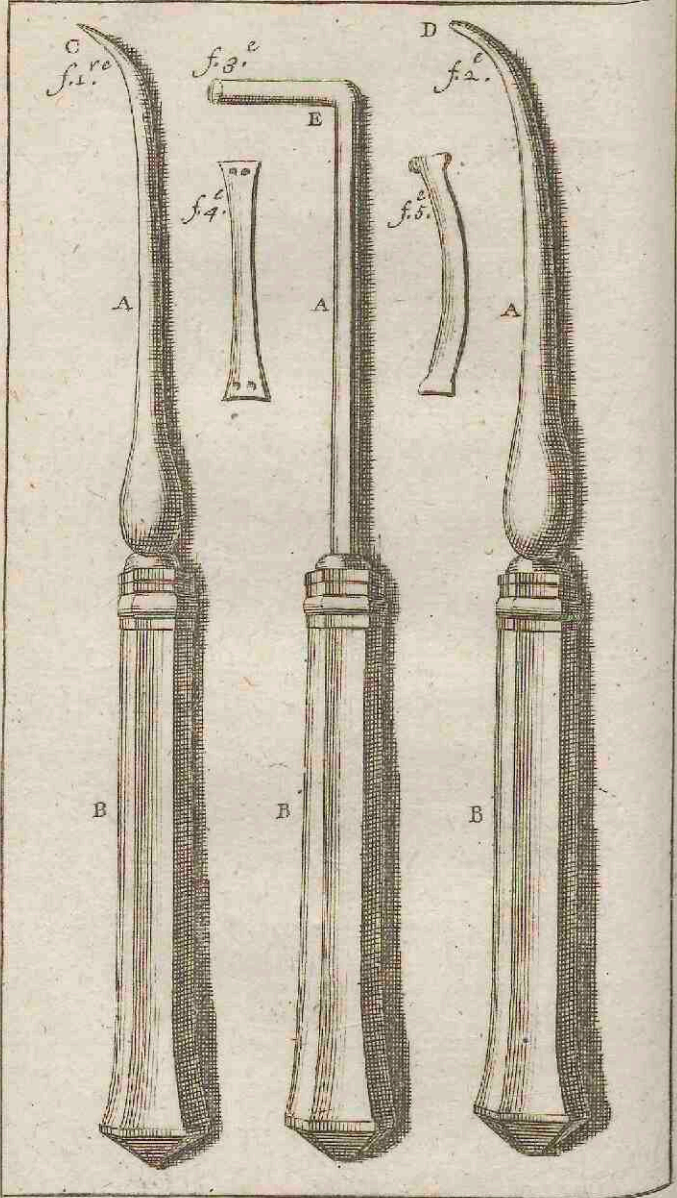
Quoique ces derniers moyens soient des plus efficaces, pour borner les progrès des caries des dents, & qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps extérieurs qui les environnent, il arrive néanmoins qu'on est quelquefois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

Lorsqu'on veut ôter, ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'usage des petites rugines, dont nous nous sommes servis pour ôter la carie des dents. On se place de la même manière que l'on a fait en la plombant. Les doigts de la main gauche y exécutent les mêmes fonctions, suivant que les situations différentes des caries le demandent.

Si malgré tous les moyens que l'art nous prescrit pour remédier à la carie des dents, la douleur recommence, ou persiste; si d'ailleurs on est assuré de la profondeur de la carie, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent, en observant les circonstances marquées au chapitre 14. du Tome premier, & la manière d'opérer qui sera indiquée au chapitre dixième de ce Volume.



Avant que de finir celui-ci, il est bon d'observer, qu'en ôtant toute la carie d'une dent, afin de la plomber lorsqu'elle est creuse, il n'est quelquefois pas possible de se dispenser d'en découvrir le nerf, & de le toucher avec l'instrument; ce qui se reconnoît par la douleur qu'on y cause, & encore mieux par un peu de sang qui sort des vaisseaux de cette dent, & qui, lorsqu'on introduit du coton roulé dans la cavité cariée pour l'essuyer, ne manque pas de faire une petite empreinte sur ce coton, qu'il est aisé d'appercevoir, quand on l'a retiré. Dans un semblable cas, il faut plomber la dent sans différer: Il ne seroit plus tems de borner la liqueur qui s'épanche, si elle s'étoit une fois accoutumée à prendre son cours par cette cavité: Elle y feroit alors un engorgement, ou un abcès très-douloureux, & l'on seroit obligé d'ôter le plomb, & même la dent: Ce qu'on évite en exécutant ce qui vient d'être dit.





*Explication de la Planche XV. qui contient la figure de cinq Instrumens, lesquels servent à plomber les dents & à les redresser.*

**L** *A Figure I.* représente le fouloir introducteur le plus pointu, qui sert à introduire, fouler & larder le plomb dans les plus petites cavitez, vû latéralement.

*La Figure II.* représente le fouloir introducteur mouffe, qui sert aussi à peu près au même usage, vû latéralement.

*La Figure III.* représente le fouloir en équerre, qui sert principalement à fouler & presser le plomb dans les cavitez des dents cariées, vû latéralement.

A. A. A. La tige de chacun de ces instrumens.

B. B. B. Le manche de chacun de ces instrumens.

C. L'extrémité antérieure du fouloir le plus pointu.

D. L'extrémité mouffe du fouloir introducteur.

E. La courbure du fouloir en équerre.

*La Figure IV.* représente une lame d'argent percée de deux trous à chaque bout : Elle sert à redresser les dents.

*La Figure V,* représente une autre lame d'argent courbée & échancrée, qui sert à peu près au même usage.

## CHAPITRE VII.

### *De la manière de cautériser les Dents.*

**L**ORSQUE les dents causent beaucoup de douleur, & qu'on a employé inutilement les autres remèdes, il faut en cautériser la carie, ôter auparavant les matières qui se trouvent dans leur cavité ; enlever ensuite de nouveau ce que le cautère actuel a cautérisé, remplir la cavité avec le coton imbibé d'huile de canelle ; & dans la suite on plombe la dent, de la manière qu'on l'a enseigné dans le chapitre précédent.

Les instrumens dont je me sers pour cautériser les caries des dents, sont de trois espèces. (a) Sans m'arrêter à ré-

(a) Voyez la Planche 16.



futer ceux des anciens, je dirai que les aiguilles de fil d'archal, dont on se sert à tricoter, plus ou moins grosses, pointuës, ou mouffes, & un peu courbées par leurs extrêmitéz, font le même effet, & font plus commodes que tous ceux qu'on a imaginez jusqu'à présent; toutes ces différentes proportions sont indiquées, pour se mieux accommoder aux différentes grandeurs des trous que les caries ont formez.

Les caries larges & profondes doivent être cautérisées dans toute leur étendue, par trois, quatre, ou cinq différentes applications du cautère actuel.

Celles qui sont cariées superficiellement, sont suffisamment cautérisées par une, ou deux applications du cautère actuel. Quand ces caries sont très-profondes, qu'elles causent beaucoup de douleur, & qu'on ne peut ôter tout ce qui est carié, sans renouveler, ou augmenter la douleur, il faut y appliquer encore une fois le cautère actuel, tenter d'ôter la matière, & si la douleur persiste plusieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut se servir du cautère ac-

tuel pour les caries des dents incisives, canines, & petites molaires de la machoire inférieure, soit en leur extrémité, ou en leur partie extérieure, ou latérale, il faut être placé au côté droit, ou devant le sujet, ranger la lèvre & les jouës avec l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin, & tenir l'instrument de la main droite.

Pour cautériser l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit de la machoire inférieure, ou leur surface extérieure, on se place comme il vient d'être dit; on range la commissure des lèvres, ayant auparavant appliqué une petite plaque (a) entre la jouë & la dent qui doit être cautérisée. On doit prendre cette précaution de peur de brûler les parties charnuës.

Cette plaque doit être un peu concave en dedans & convexe en dehors: Elle doit avoir un petit manche: Elle doit être d'argent, ou de fer blanc & faite quasi en forme de cuillier.

Si la carie se trouve sur l'extrémité des couronnes, ou sur la surface extérieure des grosses molaires du côté gauche de la même machoire, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 16.



sujet, ranger la commissure des lèvres & la jouë avec la plaque qu'on tient assujettie avec l'indicateur de la main gauche. On tient l'instrument de la main droite, & on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cautériser.

Les caries qui sont situées aux parties latérales des dents de l'une & de l'autre machoire, ne peuvent le plus souvent être cautérisées; à moins qu'on ne sépare les dents avec la lime dans leurs intervalles.

J'ai observé qu'on guérit très-souvent, ou qu'on diminué considérablement la douleur des dents incisives & canines par le moyen du cautère actuel, quoique la carie ait pénétré jusqu'à leur cavité.

Pour cautériser l'extrémité du corps des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit de la machoire supérieure, on est situé au côté droit, ou devant le sujet: On met un genou à terre; on écarte des dents la commissure des lèvres, en se servant de la plaque, que l'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche, tandis que la main droite porte obliquement le cautère actuel dans l'endroit carié.

Pour cautériser les surfaces intérieures des dents de la même machoire, il faut mettre aussi un genou à terre, & on se sert de la plaque, comme il vient d'être dit.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté droit, on garantit de l'action du cautère actuel la commissure des lèvres & la partie intérieure de la jouë, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on cautérise la surface extérieure des incisives & canines, on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet; on abaisse la lèvre inférieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche; on relève la lèvre supérieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, & même l'extrémité de leurs couronnes, on est dans la même situation: On garantit également la commissure des lèvres, & la jouë avec la plaque, tandis qu'on porte avec la main droite le cautère actuel dans tous les endroits cariez.

Il faut observer d'avoir recours à



cette plaque toutes les fois qu'il s'agira de cautériser les dents molaires des deux côtez de la bouche : On évite par-là de s'exposer en cautérisant les dents, à bruler la langue d'un côté, ou les jouës de l'autre. On peut se servir au défaut de cette plaque d'une cuillier à caffè.

L'application du cautère actuel ne fuffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrêter le progrès fans retour, l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit, & la falive altérée & mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage, il est nécessaire de la plomber, ainsi qu'on l'a enseigné précédemment ; si cependant elle est trop sensible & douloureuse, il faut du moins la tenir bouchée, ou remplie d'un tampon de coton roulé, jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre pour la plomber,

*Explication de la Planche XVI.  
qui contient la figure de quatre  
Instrumens qui servent à cauté-  
riser les Dents.*

**L** *A Figure I.* représente un cautère actuel courbe & pointu par ses extrêmitéz.

A. Son corps.

B. B. Ses courbures pointuës retournées dans un sens opposé.

*La Figure II.* représente un autre cautère actuel droit & très-pointu.

C. Son corps.

D. D. Ses extrêmitéz pointuës.

*La Figure III.* représente un troisième cautère actuel aussi recourbé, dont les extrêmitéz sont mouffles.

E. Son corps.

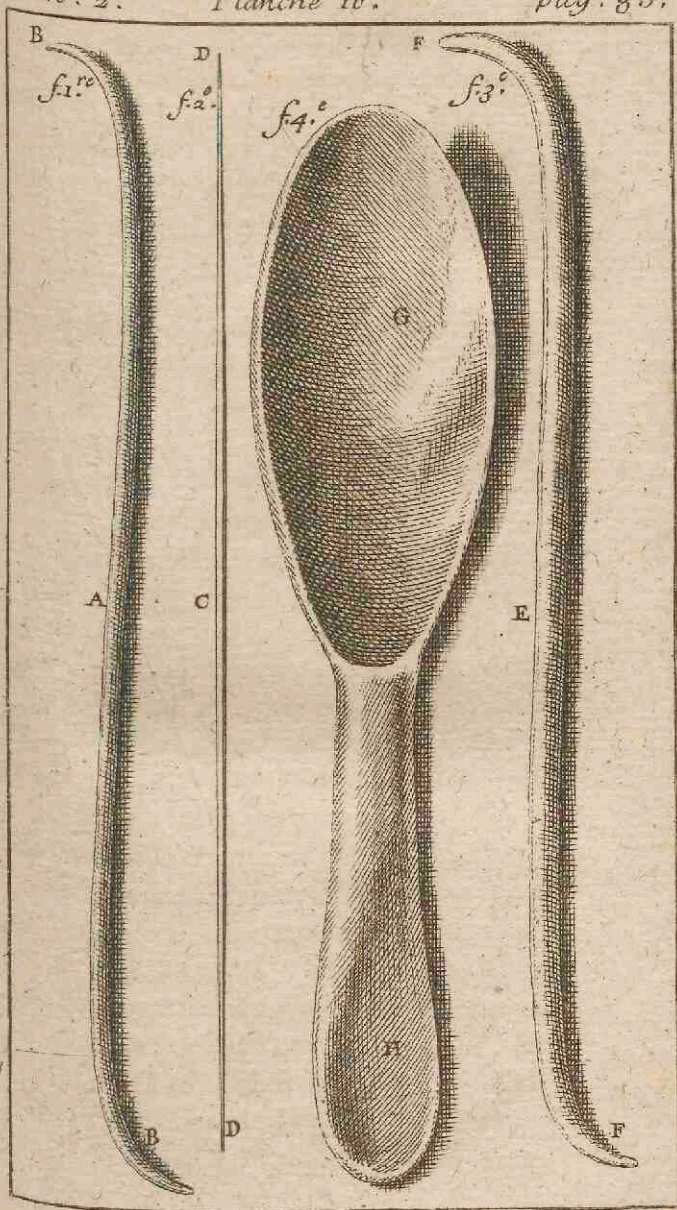
F. F. Ses extrêmitéz recourbées.

*La Figure IV.* représente une espèce de plaque d'argent, quasi figurée en forme de cuillier : Elle sert à garantir de l'action du feu les parties voisines des dents, lorsqu'on les cautérise.

G. La concavité de la plaque dans toute son étendue.

H. Son manche aplati.





## CHAPITRE VIII.

*Des Dents tortuës, mal arrangées, & luxées; des instrumens & des remèdes qui servent à opérer, quand on redresse, & qu'on raffermir les Dents.*

**L**ORSQUE l'on n'ôte point les dents de lait dans un tems convenable, elles peuvent faire prendre différentes figures à celles qui leur succèdent, les rendre difformes, courbées, panchées en dehors, panchées en dedans, ou panchées vers les côtez. Il peut encore arriver par-là, que leurs parties latérales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus ou moins de difformité.

Les coups, & les efforts violens peuvent aussi contribuer à ce dérangement, tant aux adultes, qu'aux enfans. Les moyens qu'il faut employer pour prévenir tous ces désordres, ou pour y remédier, lorsqu'ils se manifestent, sont indiqués dans la suite de ce chapitre.

Les dents qui se dérangent de la ma-



nière qu'on vient de le rapporter, sont les incisives & les canines. Les molaires y sont moins sujettes, & ne peuvent tout au plus se courber qu'en dedans, ou en dehors, à cause de leur grosseur, & qu'elles sont plus solidement articulées dans leurs alvéoles.

L'Auteur du petit Livre (a) dont j'ai déjà parlé dans le premier & le second chapitre du premier Tome, nous fait remarquer que les dents qui viennent hors de leur rang, ou qui sont sujettes à se contourner par l'opposition que leur font les dents de lait, sont celles qui sont la plupart adhérentes, qu'on ne peut guères ôter sans enlever en même tems une portion de la substance spongieuse, & quelquefois même de l'alvéole & de la gencive, d'où s'ensuivent ces hémorragies si dangereuses, ou dont on ne peut souvent emporter que la couronne, parce que leurs racines se cassent & restent engagées dans l'alvéole. Il ajoute, qu'il est naturel de conclurre qu'il n'y a que le défaut de place qui produit tous ces inconvéniens, de même que toutes les formes extraordinaires des racines.

Depuis plus de quarante années que j'exerce ma profession, je n'ai point

(a) Pag. 96. & suivantes.

encore

encore remarqué que les dents qui viennent hors de rang, ou qui sont contournées par l'opposition des dents de lait, soient plus adhérentes que les autres. Au contraire les dents qui ont percé en dehors, ou en dedans, ayant perdu leur direction, leurs alvéoles & leurs gencives, en sont ordinairement beaucoup moins épaisses, & couvrent bien moins leurs racines; ce qui fait qu'elles sont presque toujours plus déchauffées, moins adhérentes, & par conséquent moins affermies que les dents qui sont bien arrangées.

De plus le défaut de place n'arrive ordinairement qu'aux incisives & aux canines, & rarement aux petites molaires, encore moins aux grosses. Quand nous sommes obligez d'ôter quelques-unes de ces premières, quoique mal arrangées, nous ne voyons pas que leurs racines ayent des formes extraordinaires, ni qu'elles causent des accidens si fâcheux que l'Auteur veut nous le persuader.

Les accidens considérables, tels qu'il vient de nous les rapporter, arrivent plus souvent par l'extraction des grosses molaires que par celle des autres dents; parce que les grosses mo-



laires ayant chacune deux ou trois racines, & quelquefois davantage, elles sont ordinairement plus adhérentes & plus sujettes à avoir des formes extraordinaires; d'où l'on peut conclurre aussi que le défaut de place, les formes bizarres des racines & leurs adhérences, ne sont pas toujours produites par l'opposition des dents de lait, puisque les grosses molaires, qui n'ont point trouvé de dents de lait à leur passage, sont celles qui occasionnent le plus souvent par leur extraction, les accidens fâcheux dont l'Auteur nous a fait le détail.

*C'est sur ce préjugé qu'il a dit que dès que l'on remarque que les mâchoires d'un enfant n'ont pas une étendue suffisante, il faut lui ôter de bonne heure les dernières molaires de lait, surtout si les premières grosses molaires sont d'un gros volume.*

Je ne vois pas que cette opération puisse produire un bon effet; parce que ces dernières petites molaires de lait, étant ôtées, les dents voisines trouvent à la vérité des places vuides pour s'étendre, & occupent totalement, ou en partie, leur place: mais il en arrive un autre inconvénient.

En effet si ces molaires de lait viennent à être remplacées par les secondes dents, qui ne manquent guères de paroître, ne causeront-elles pas un autre dérangement plus considérable qu'il n'auroit peut-être été auparavant? Ces dents ne trouvant plus leur place vuide doivent nécessairement percer en dehors, ou en dedans, & causer par-là le dérangement que l'Auteur craint si fort, & que nous venons de faire remarquer.

*Il n'y a sans doute, continuë-t'il, (a) en conseillant d'ôter les dents de lait, aucun lieu d'appréhender que cela nuise à la dent qui succède; car je n'ai jamais vu que l'extraction d'une dent de lait puisse empêcher celle qui vient ensuite, de prendre son accroissement dans son tems.*

L'Auteur nous fait sentir par-là, qu'il n'a pas encore observé qu'il y a des dents de lait qui ne se régénèrent jamais, quand on les a ôtées prématurément; c'est-à-dire, lorsqu'elles ne sont pas encore disposées à être expulsées par les secondes, & qu'elles tiennent encore beaucoup; parce que dans ce tems-là les racines des dents de lait

(a) Pag. 97. l. 18.



étant longues & souvent adhérentes à l'alvéole & à la gencive, on seroit en danger d'emporter avec elles des portions de ces parties-là, & d'intéresser le second germe, ou ses vaisseaux. Voilà pourquoi lorsque les premières dents tiennent beaucoup, les secondes n'étant pas encore assez formées, ou assez dures, celles-ci peuvent se ressentir de l'extraction des premières, faite mal-à-propos; & c'est aussi de-là qu'il s'en trouve qui ne reviennent jamais: Ce fait est constant, & il est aisé de s'en convaincre, si l'on se donne la peine d'examiner les bouches de ceux à qui l'on a tiré trop tôt des dents de lait dans leur enfance, ainsi que je l'ai remarqué bien des fois.

Lorsqu'une dent mal située nuit à l'arrangement des autres dents; lorsque d'ailleurs elle se trouve hors de rang; qu'elle blesse la langue, ou les jouës; qu'elle choque la vûë par sa difformité, & qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il faut nécessairement l'ôter. Si au contraire une dent mal située peut être mise au rang des autres à la faveur de quelque intervalle, on redressera cette dent en la limant, autant qu'il sera possible. Si

toutefois la lime n'est pas suffisante, pour mettre cette dent de niveau avec ses voisines, on pourra y réussir par l'usage des doigts, du fil commun, de la soie, des petites plaques, ou lames faites d'or, ou d'argent, ou d'autre matière convenable, ou enfin par le moyen du pélican, ou des pincettes droites; (a) si l'on ne peut réussir par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prévenir les suites fâcheuses.

J'ai vû plusieurs fois des dents courbées, ou mal situées percer peu à peu les lèvres, les jouës, & produire des ulcères plus ou moins difformes, ou dangereux.

Après avoir fait asseoir la personne sur un fauteuil convenable, il faut avant que de redresser les dents qui en ont besoin, examiner quelle est la situation qu'il faut leur donner: Dans cette vûë, on fait ouvrir & fermer la bouche du sujet sur lequel l'opération doit être faite. On examine d'abord si les dents qui sont courbées, ou panchées, ne sont point plus longues, ou plus larges que les dents droites qui sont à côté. Si la dent qu'on veut re-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 20.



dresser, est plus longue, ou plus large qu'elle ne doit l'être, il faut en limer tout ce qui excède celles qui sont droites, avant que de tenter de la redresser. On lime aussi les dents qui sont à la machoire opposée, si elles ont acquis plus de grandeur qu'elles n'en doivent avoir; afin d'empêcher que dans les mouvemens des machoires, ces dents ne viennent à heurter celles qu'on aura redressées: Cette précaution empêchera qu'elles ne soient repoussées dans les endroits qu'elles occupoient, avant qu'on les eût redressées.

Si l'on se sert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même jusqu'à quinze, on doit avoir égard à la délicatesse de leurs dents, & se ressouvenir de ce que nous avons dit à ce sujet au chap. 4. de ce Volume où il est traité de la manière de limer les dents.

Les dents des jeunes sujets, sont bien plus aisées à redresser, que celles des adultes; tant à cause du peu de volume que les racines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cause de la mollesse de toutes les parties qui les environnent;

c'est pourquoi il faut tenter d'abord de les redresser avec les doigts ; ce qui se fait à plusieurs reprises dans le cours de la journée.

Lorsque les dents sont panchées en dehors, ou en dedans, les doigts ne suffisent pas pour les redresser, on prendra un fil, ou une soie cirée, que l'on mettra en plusieurs doubles, & que l'on appliquera par son milieu dans l'intervalle que forment les deux dents voisines qui sont droites & fermes : Après quoi on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera passer l'un de dedans en dehors, & l'autre de dehors en dedans, pour les faire croiser entre la dent droite & celle qui est panchée : On embrassera ensuite la dent panchée, passant entr'elle & la dent droite de l'autre côté, les fils de dehors en dedans, & de dedans en dehors, pour aller encore embrasser de la même manière cette dent droite : De là on revient en croisant le fil, jusqu'à ce qu'on ait fait autant de tours qu'il est nécessaire. Il faut observer qu'à mesure que le fil passe sur la dent panchée, il soit posé d'une manière qui facilite le redressement de la dent : Cela réussit en serrant le fil suffisamment à l'endroit de



son appui sur la dent panchée, & en le passant plusieurs fois sur cet endroit ; soit que les deux bouts soient ensemble, soit qu'ils passent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On renouvelle ces fils deux ou trois fois la semaine, & plus souvent, s'il est nécessaire.

Si les dents sont trop panchées, & qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or, ou d'argent, (a) dont la longueur ne doit pas excéder les deux dents droites entre lesquelles sont celles qui sont panchées : La largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, sur lesquelles on veut l'appliquer. Il faut que cette lame ne soit ni trop solide, ni trop flexible : On fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extrêmités : Dans les deux trous de l'une de ces extrêmités on passe les deux bouts d'un fil, & on en fait autant à l'autre extrêmité, avec un fil semblable : Chacun de ces fils fait par le milieu une anse : Si la dent se trouve panchée en dedans, on applique la lame en dedans ; si elle est panchée en dehors, on applique la lame en dehors. On em-

(a) Voyez les Figures 4. & 5. de la Planchc 15.

brasse ensuite la dent droite la plus voisine, avec les deux bouts du fil qui se trouvent de ce côté-là. On les fait passer de dehors en dedans, si la lame est en dehors, ou de dedans en dehors, si la lame est en dedans. Enfin on leur fait faire plusieurs tours croisez, & on arrête ces fils en les nouant.

Après que ce bout de la lame est arrêté, on arrête de même l'autre bout, en rapprochant doucement la lame; afin que par sa force & par son appui, cette lame redresse par la suite du tems les dents qui sont panchées.

On peut faire à chaque extrémité de la lame deux échancrures, au lieu des trous, parce qu'elle tiendra mieux après que les fils y seront attachez. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut nouer les fils par leur milieu, appliquer ensuite la lame sur les dents, & faire les croisemens des fils, dont je viens de parler, autour de la dent sur laquelle les échancrures de la lame posent.

S'il y a deux dents panchées en dedans, & deux dents droites entr'elles, on applique la lame en dehors, & les fils autour des deux dents panchées: On applique de même ces fils sur chaque



extrémité de la lame ; ce qui oblige ces deux dents panchées en dedans , de se porter en dehors. S'il y avoit une dent panchée en dedans , & une autre dent panchée en dehors , il faudroit mettre une lame en dehors & une autre en dedans , lier les deux extrémités de ces deux lames entre les deux premiers intervalles des dents droites , qui sont aux deux côtez des deux dents panchées , & par ce moyen on redresseroit ces dents. On peut encore redresser les mêmes dents avec une lame seule ; mais il faut qu'elle soit plus longue que le trajet qui se trouve entre les dents panchées ; parce que dans ce cas , il faut appliquer la lame en dehors & l'attacher par l'une de ses extrémités à plusieurs dents droites & fermes , à côté de celle qui est panchée en dehors : Quand la première extrémité de cette lame est attachée , on approche la même lame de la dent , & par-là on oblige la dent de se porter en dedans : Alors on assujettit par une autre ligature la seconde extrémité de cette lame à la même dent panchée en dedans , pour tâcher de faire venir cette dent en dehors.

Quoique j'aye dit qu'on devoit met-

tre la lame du côté que la dent incline, il faut éviter, autant qu'on le peut, de mettre cette lame en dedans, de crainte que la personne n'ait de la peine à parler, & que sa langue n'en soit incommodée.

Une lame d'or, ou d'argent, appliquée en dehors, peut redresser une dent panchée en dedans; si on l'attache d'abord par une de ses extrêmités à deux, ou trois dents droites, & si l'autre extrêmité de cette lame se trouve au droit de la dent panchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne diffère point de la précédente, & la manière d'arrêter le fil, est la même que celle que nous venons d'indiquer: Ainsi cette opération ne diffère de la précédente, que par l'application de la lame & du fil.

Lorsque les dents sont panchées de côté, & qu'elles sont un peu croisées sur les autres dents, on peut les redresser sans lame avec le fil seul, en l'appliquant par son milieu du côté où la dent panche, de telle manière que les deux bouts de ce fil viennent se croiser dans l'intervale de la dent panchée & de la dent droite vers laquelle on veut approcher la dent panchée. On embras-



se ensuite cette dent droite, avec les deux bouts de ce fil, que l'on ramène en les croisant de même; afin de les faire passer plusieurs fois sur la dent panchée & sur la dent droite: Après quoi on les nouë.

Si la dent droite, qui est à côté de celle qui est panchée, n'est pas suffisante pour contre-balancer l'effort que les fils, ou la lame sont obligez de faire, il faut se servir de plusieurs dents droites; parce que deux dents affermies ont plus de force qu'une seule.

Il y a aussi des dents qui sont panchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines: En ce cas l'extrémité de la dent panchée se trouve plus écartée d'une des dents droites voisines, que ne le sont & le reste de son corps & sa racine: Alors on peut la redresser avec les fils de la manière qui suit.

Pour y parvenir, on applique un fil par son milieu sur la partie latérale où la dent panche: Ensuite on croise les deux bouts de ce fil dans les intervalles des dents droites, vers lesquelles on veut approcher la dent panchée. On tire les deux bouts du fil de ce même côté, & on les reporte en les croisant

sur la partie latérale où la dent panche; de manière qu'après avoir serré ce fil suffisamment, & l'avoir passé trois ou quatre fois par les mêmes endroits, on approche les deux bouts du fil, pour les passer ensemble dans l'intervalle qui est entre la dent droite & la dent panchée; afin que ce fil passant plusieurs fois & embrassant les premiers tours du même fil, les resserre davantage, & oblige la dent panchée à se redresser plus promptement: On arrête par un noeud ces derniers tours de fil, après qu'ils ont approché les premiers les uns des autres.

S'il se rencontre encore quelque autre dent panchée, on la redresse, en y procédant de la même manière, observant toujours de bien tirer le fil dont on se sert, pour la redresser du côté opposé à la dent panchée. Si en appliquant ce fil sur la dent, il venoit à glisser, il faudroit l'affermir avant que de l'appliquer sur une autre dent. Le moyen d'affermir ce fil, c'est de faire avec un de ses bouts, un second tour à la circonférence du corps de la dent au-dessus du premier.

Si à côté d'une, ou de plusieurs dents ainsi panchées, il s'en rencontre



quelqu'autre, qui soit inclinée en dehors, ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a servi à redresser les autres dents; ou bien on a recours à la lame d'or, ou d'argent, qui étant appliquée, comme il a été dit, oblige ces dents panchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incisives du milieu soient panchées l'une d'un côté, & l'autre de l'autre, ou que quelques-unes de leurs voisines soient aussi panchées, soit à la machoire inférieure, soit à la machoire supérieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le trop grand intervalle qu'elles forment entr'elles. On y parvient en appliquant un fil par son milieu sur la partie latérale d'une de ces dents, & on le porte ensuite sur la partie latérale de l'autre dent panchée. Ce fil doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents: Lorsqu'on l'a serré & croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se redresser, en les approchant l'une de l'autre, & après qu'il a fait quatre ou cinq tours sur ces deux dents, on le nouë comme il vient d'être dit.

On apperçoit quelquefois de grands intervalles entre les incisives, ou entre les incisives & les canines. Souvent ces intervalles dépendent de ce que ces dents étant écartées les unes des autres, elles panchent de côté, laissant entre elles un espace considérable, surtout vers leur extrémité. D'autrefois, ces mêmes intervalles proviennent de ce que la dent qui devoit occuper cet espace, n'est point venue, qu'elle a été détruite, ou parce qu'elle a péri de bonne heure. Quelquefois ces intervalles ne proviennent que d'une dent cassée. Si la dent est cassée, il faut ôter sa racine, avant que de rapprocher les dents voisines par le moyen des fils, comme on vient de l'expliquer. Suivant cette méthode, on remédie à la difformité causée par ces sortes d'intervalles.

Il se trouve encore des dents panchées, qui ne peuvent être remises en place, faute d'un espace suffisamment large pour les loger. En ce cas, on est obligé d'ôter une des dents qui sont panchées, pour distribuer sa place à toutes celles qui en ont besoin, en observant les circonstances rapportées, & celles que l'on va indiquer.



Quand les personnes sont un peu avancées en âge, il faut un tems assez considérable, avant que l'on puisse exécuter ce qui est prescrit par la méthode que je viens de donner. Ce tems, qui est quelquefois fort long, m'a fait chercher d'autres moyens plus prompts & moins incommodes. Je les ai trouvez dans l'usage du pélican, & dans celui des pincettes droites. Avec le secours de ces deux instrumens, quand on les sçait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les fils & la lame, qu'en y employant beaucoup de tems.

Le pélican ne peut servir à redresser les dents panchées, ou dérangées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines, quoique cependant elles soient panchées de côté. Dans ces occasions, il faut nécessairement avoir recours à l'usage des fils, ou des lames; parce que le pélican ne convient qu'aux dents qui sont panchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents voisines, panchées en dedans à redresser, & que l'on veut se servir du pélican, il faut absolument appuyer la convexité

de la demie rouë de cet instrument sur les dents voisines de celles qu'on redresse, quoiqu'elles soient panchées en dedans. On doit observer alors, qu'il faut redresser toujours en premier lieu la dent qui se trouve le plus près du point d'appui de la demie rouë du pélican : Cette dent étant redressée, on redressera ensuite la seconde, la troisième, &c. Ensorte que si dans l'opération, la branche du pélican est tournée du côté droit, appuyant son crochet sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser, le point d'appui de la demie rouë du pélican, doit être à gauche par rapport à la mâchoire, & cette demie rouë appuye sur la surface extérieure des dents voisines : Ainsi lorsque l'on veut redresser ces sortes de dents, on continuë de même dans la rangée, en allant de droit à gauche ; & par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, contribuë auparavant à servir de point d'appui à la demie rouë du pélican. Lorsqu'on a redressé la seconde successivement, on agit de même à l'égard des autres. On n'auroit pas pû faire cette opération, si l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redresser, puisque



si l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appui n'auroit pû se faire sur une dent, qui venant d'être redressée, & étant ébranlée alors, ne peut être ferme & stable.

Si l'on commence à redresser les dents du côté gauche, la branche du pélican est tournée de ce même côté; le crochet de la branche appuie sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser; le point d'appui de la demie rouë du pélican, est à droit; elle appuie sur la surface extérieure des dents voisines; de façon, que lorsqu'on veut redresser les dents du côté gauche, on continuë dans la rangée, en allant de gauche à droit: Par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, a contribué à servir de point d'appui à cette demie rouë. Lorsque l'on a redressé la première dent, le même ordre se suit toujours: En un mot la dernière panchée en dedans, qui a servi de point d'appui pour redresser les premières, est redressée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être panchées naturellement. Il est encore plus rare que cela arrive aux grosses molaires. Lorsque

ces dernières naissent panchantes, ou hors de rang, il est très difficile de trouver des moyens pour les redresser, à cause de la multiplicité de leurs racines, & par rapport aux alvéoles qui les reçoivent, ces mêmes racines étant tortuës & obliques. Toutes ces circonstances jointes ensemble, font que quand bien même on pourroit relever ces dents, elles excédroient toujours la surface de leurs voisines, & ne les pouvant point limer pour les mettre au niveau de leurs voisines, pour les raisons que nous avons dites ailleurs, la mastication en seroit empêchée. Il n'en est pas de même lorsqu'une des grosses molaires devient panchée, ou dérangée à cause d'une chute, ou de quelque coup violent; car alors on peut la redresser de même que les autres, sans craindre qu'elle excède ses voisines.

Pour ce qui est des petites molaires, on peut les redresser en pratiquant la même manœuvre que nous avons indiquée pour redresser les canines, & les incisives. Il n'y a aucune différence dans la manière de cette opération, si ce n'est qu'il faut être placé derrière la personne, pour agir plus commodément. Il faut encore observer en redres-



fant les dents du côté droit, que la branche du pélican soit tournée du côté droit, & que sa demie rouë porte sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté droit. Pour les petites molaires du côté gauche, la branche du pélican doit être tournée de ce côté, & sa demie rouë doit porter sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté gauche. Cette manière d'opérer sert à mieux placer la même demie rouë, qui sans cette précaution s'appliqueroit difficilement sur la surface antérieure des dents, dans l'endroit de la commissure des lèvres, & surtout dans l'endroit des jouës. Pour bien réussir dans cette opération, il faut faire attention aux circonstances que nous venons de rapporter.

Pour redresser avec le pélican les dents de la machoire inférieure panchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines, on fait asseoir le sujet sur un fauteuil ordinaire, sa tête appuyée & tenuë sur le dossier par un serviteur, que l'on place pour cet effet derrière le fauteuil. Le Dentiste se place en devant; & si la dent est panchée en

dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droite; si au contraire la dent est du côté gauche, il le tiendra de sa main gauche.

Cette méthode doit être suivie en quelque endroit de la machoire que soit située une dent de cette espèce qu'on veut redresser. En observant ces circonstances, il faut poser la convexité de la demie rouë du pélican, à fleur de la gencive des dents voisines de celles qui doivent être redressées: Le pouce doit être placé le long de la face extérieure de la branche du pélican; de manière que la pointe du crochet s'applique du côté de la dent panchée qu'on veut remettre dans son assiette naturelle; & il faut que ce crochet pose sur la surface intérieure du corps de la même dent, & qu'on assujettisse ce crochet avec le pouce & l'indicateur de la main opposée à celle qui tient l'instrument. Alors on tire à soi du côté opposé à celui où la dent panche, à droit, si elle panche à gauche; à gauche, si elle panche à droit; & toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent panchées en dedans, ou de côté,



on les redresse comme on redresse les canines. Après que les dents sont redressées, on les assujettit avec le fil, ou la soie cirée, que l'on passe & que l'on croise comme je l'ai dit ci-dessus.

Il se rencontre des dents, dont les parties latérales sont tournées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans. Qu'elles soient droites, ou panchées, lorsqu'elles n'auront pû être mises dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, & des lames d'or, ou d'argent, elles y seront mises par le pélican & les pincettes droites, si l'espace qu'elles occupent le permet.

Le sujet étant assis sur un fauteuil ordinaire, le Dentiste tient le pélican de sa main droite, & se place du côté droit, ou devant le sujet : Il pose l'instrument & ses doigts comme nous l'avons dit ailleurs : Il ébranle doucement la dent qu'il veut retourner, & sur laquelle se trouve posé le crochet du pélican; soit en la redressant si elle est panchée, soit en ne faisant simplement que la détacher en partie de son alvéole : L'ébranlement de cette dent étant fait, il passe du côté gauche, & pose le pouce & l'indicateur gauche, sur les deux dents qui sont à côté de

celle qui vient d'être ébranlée, les autres doigts servent à assujettir le menton: Il porte ensuite son bras droit par dessus la tête du sujet, & embrasse la dent avec les pincettes droites qu'il tient aussi de sa main droite, donnant un petit tour de poignet, pour tourner la dent autant qu'il est nécessaire: Il la remet ainsi dans sa situation naturelle, l'assujettissant avec le fil ciré, de même que l'on assujettit les dents précédentes.

Si c'est à la mâchoire supérieure qu'il faut opérer, le sujet doit être assis sur une chaise très-basse, dont le dossier soit bas aussi: Le Dentiste se place derrière la chaise, s'élevant au-dessus de la tête du même sujet. Si la dent est panchée en dedans, & qu'elle soit du côté droit, il tient l'instrument de la main droite; & il le tient de la gauche, si la dent est placée du côté gauche: Observant ce qui vient d'être dit, en parlant de la manière de redresser les dents de la mâchoire inférieure.

Lorsque les dents de la mâchoire supérieure, ont une de leurs parties latérales tournée en dedans, & l'autre en dehors, il faut que le Dentiste soit placé derrière le sujet, pour les ébranler



avec le pélican : Il faut encore qu'aussitôt qu'elles sont ébranlées , il passe en devant , pour les retourner avec les pincettes droites , mettant , s'il est nécessaire , un genou à terre pour sa commodité. il doit porter ensuite le pouce de la main gauche sur les dents voisines de celles qu'il doit remuer , l'indicateur entre la lèvre & la gencive , & les autres doigts sur la joue , pour affermir la tête , tandis qu'avec sa main droite , il porte les pincettes droites , pour embrasser la dent , & la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde dans routes ces opérations à ne pas trop détacher les dents de leurs alvéoles ; parce qu'elles seroient en danger de ne pas se rasfermir aisément , ou de tomber. Si ce cas arrivoit , on les remettrait dans leurs alvéoles , les assujettissant comme il a été dit ailleurs.

On doit encore avoir une grande attention , lorsqu'on redresse une dent avec le pélican à ne la pas rompre , comme fit il y a sept à huit ans un Dentiste alors mon Garçon , le même dont il est parlé dans la onzième Observation , tom. I. p. 325. Par une nouvelle bévûë , voulant , sans m'avoir consulté , redresser

redresser la moyenne incisive du côté gauche de la machoire supérieure d'une jeune & belle Dame, il la lui cassa, faute de l'avoir séparée auparavant des autres dents qui la tenoient trop serrée, ou parce qu'il ne l'avoit point assez ménagée en opérant. On ne put remédier à cet inconvénient, qu'en remettant à cette Dame une pareille dent postiche.

Je me suis toujours servi de la méthode que je viens d'indiquer, pour redresser les dents, même à des personnes âgées de trente à quarante ans, & j'ose avancer qu'avec le pélican & les pincettes droites, j'ai toujours réussi dans ces sortes d'opérations, sans qu'aucune dent se soit rompue, ni se soit trop détachée de son alvéole.

Il n'est pas encore venu à ma connoissance qu'aucun Dentiste avant moi se soit servi du pélican pour redresser les dents: Je sçai seulement qu'ils employent pour redresser certaines dents, les pincettes garnies de buis, auxquelles ils font faire des dentelures; mais ces dentelures n'empêchent pas l'instrument de glisser sur l'émail de la dent; ce qui fait qu'on peut endommager assez souvent les parties voisines de la dent sur laquelle on opère. J'ai



expérimenté que le linge, dont on couvre cette dent, convenoit mieux que ces dentelures seules; & comme il est bien difficile & même impossible, de réussir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du pélican, ainsi que je viens de l'expliquer. On pourra voir la description de ces deux instrumens aux 10. & 11. Chapitres de ce Volume.

Les crochets des pélicans qui servent à ces opérations sont assez petits & proportionnez aux dents qu'ils doivent ébranler, ou redresser. Après qu'on s'en sera servi, & que les dents ébranlées seront soutenues par les fils, on comprimera doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, & on se servira de la lotion suivante pour les bien raffermir.

Prenez des eaux de rose & de plantain de chacune deux onces, du vin blanc quatre onces, ou une once d'eau-de-vie, du miel de Narbonne une once: Le tout étant mêlé ensemble, on doit s'en rincer la bouche cinq ou six fois le jour pendant l'espace de douze à quinze jours.

J'ai fait remarquer, que les coups

& les efforts violens pouvoient aussi causer les mêmes dérangemens dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cause que le panchement des dents, il faut les redresser avec l'indicateur & le pouce, ou avec les pincettes droites, ou courbes. Cela fait, on se sert des fils croisez pour les attacher à leurs voisins. Si elles sont déjà sorties de leurs alvéoles par quelque accident, il faut les y remettre promptement, & si l'alvéole & la gencive ont été déchirez, on aura recours aux lames de plomb (a) que l'on appliquera, l'une sur la surface extérieure des dents, & l'autre sur leur surface intérieure, ayant auparavant garni ces lames avec du linge, ou de la charpie, pour empêcher qu'elles ne glissent sur les dents, & qu'elles ne blessent les parties voisines: On tient ces lames assujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une aiguille, que l'on passe dans l'intervalle des dents par les trous de ces mêmes lames, de dehors en dedans, & de dedans en dehors, jusqu'à ce que ces lames & les dents ébranlées soient suffisamment rasfermies: Ces lames se-

(a) Voyez les Figures 4. & 5. de la Planché 28.



ront plus ou moins longues, ou larges, suivant qu'il y aura plus ou moins de dents à rafermir, & que ces dents seront longues. S'il n'y a qu'une dent qui soit sortie de son alvéole, sans avoir causé ni rupture, ni déchirement aux alvéoles, ou aux gencives, il faut pour lors se servir du fil croisé : Si au contraire plusieurs dents sont sorties de leurs alvéoles, on les soutiendra avec ces lames, & on aura soin d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remises de nouveau, ne sortent de leurs alvéoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames & les côtes des dents; afin que le milieu de ce linge posant sur leurs couronnes, retienne chaque dent, & l'empêche de fortir. Enfin on fait une lotion avec quatre onces de vin, & une once de miel rosat. Le malade a soin d'en tenir de tems en tems dans sa bouche.

Je ne vois pas qu'aucun des Auteurs, qui ont traité de cette matière, ait enseigné la manière dont il falloit se comporter dans les cas où les dents sont déplacées par quelques chûtes, ou par quelques coups violens, tandis que plusieurs se sont fort étendus dans leurs

Traitez d'opérations de Chirurgie, sur des matières bien moins importantes. Ainsi je ne connois point d'autre méthode que celle que j'enseigne.

---

## CHAPITRE IX.

*Manière d'opérer pour rasfermir les Dents chancelantes.*

CERTAINES gens se mêlent de travailler aux dents, & se vantent par des affiches qu'ils répandent partout, d'avoir des opiates merveilleuses pour faire croître les gencives, rasfermir les dents chancelantes, & les empêcher aussi de se gâter : D'autres promettent la même chose par le moyen de certaines liqueurs, dont ils font un grand mystère.

Il est important pour l'honneur de la profession & pour l'intérêt du Public, de détruire de semblables supercheries & les erreurs qu'elles produisent, en lui faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, & que s'il y a des cas où l'usage des opiates & celui des liqueurs peuvent réussir, pour rasfermir les dents, il y a un plus grand nom-



bre de cas, où l'on ne peut en venir à bout sans le secours de la main.

On a pû voir dans le chapitre V. du premier Tome, les opiates & les liqueurs que j'ai jugé les plus propres pour rafermir les gencives & les dents. Ainsi je décrirai seulement ici la manière de rafermir les dents par le secours de la main, lorsqu'elles sont devenues si chancelantes, ou si peu affermies, que les autres remèdes seroient peu efficaces.

Les causes qui rendent les dents chancelantes, sont en général le tartre, les coups, les efforts violens, ou quelque vice considérable de la masse du sang. Si l'on reconnoît que ces causes proviennent de la masse du sang vicié, il faut avoir recours aux remèdes généraux, & en même tems travailler au rafermissement des dents.

Les dents chancelantes seront rafermies par des tours de fil d'or trait, plus ou moins fin, selon la longueur & la grosseur des dents que l'on veut attacher, & suivant l'intervale qui se trouve d'une dent à l'autre.

Par exemple, lorsque les dents sont déchauffées & les gencives assées, & que les intervalles sont larges, il faut

que le fil d'or soit plus gros ; au lieu que pour celles qui sont plus courtes , moins larges , moins déchauffées , & dont l'intervale se trouve moins étendu , l'on se sert d'un fil d'or plus fin.

(a) Quand il se trouve quelque dent plus chancelante l'une que l'autre , l'on multiplie autour de celle-là les tours de fil , autant qu'il est nécessaire pour la bien affermir. Comme on a besoin de rendre ce fil très-souple & très-maniable , afin de s'en servir commodément , on le fait rougir , ou recuire au feu ; & lorsqu'il est recuit , on le jette dans un peu de vinaigre , pour lui redonner sa couleur , s'il la perduë. Quand cela ne suffit pas , on le met dans l'eau seconde bien chaude , & à laquelle on fait jetter un bouillon , puis on le retire. L'eau seconde est l'eau commune mêlée avec un peu d'eau forte.

Je me sers ordinairement , pour raffermir les dents , de l'or le plus fin & le plus doux ; parce qu'il est plus souple , moins sujet à se rompre , & qu'il conserve toujours sa couleur.

Pour exécuter cette opération , on fait asseoir le sujet dans un fauteuil d'u-

(a) Voyez les Figures 2. & 3. de la Plaque 28.



ne hauteur convenable, sa tête appuyée contre le dossier, le Dentiste étant devant la personne, ou à côté. Pour lors il passe le milieu de son fil dans l'espace de quelques unes des dents les plus solides & les plus voisines de celle qu'il faut assujettir. Ensuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait passer, en les tenant toujours un peu ferme, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, entre la dent solide & celle qui est chancelante. Lorsque ces deux bouts de fil d'or ont été croisez dans ce premier intervalle, on continuë de même, en les croisant à chaque intervalle, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à celui des deux premières dents du côté opposé. Si l'intervale est trop serré près de la gencive, il faut l'élargir avec la lime, jusqu'à cette même gencive, étant absolument nécessaire que chaque intervalle soit suffisant pour permettre l'entrée de ce fil: De là on revient passer de nouveau ce même fil par tous les endroits où on l'a déjà passé, ce que l'on réitère jusqu'à trois, ou quatre fois, s'il est nécessaire. L'on affermit davantage la dent la plus ébranlée par un tour circulaire de plus, avec l'un des bouts des fils d'or, en repassant sur chaque  
chaque

chaque dent. Lorsqu'on est parvenu à la dernière dent ébranlée, & que tous les tours de ce fil sont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de suite, en embrassant celle-ci: Après quoi on retord les deux bouts de ce fil, on les coupe à une ligne ou environ de la dent, les retordant de nouveau avec les pincettes (a) à horloger, autant qu'il est nécessaire, & les engageant dans l'intervalle, vis-à-vis duquel on les a retordus. Si ce fil d'or en le retordant trop fortement pour l'arrêter, se cassoit, il faut défaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la dernière dent, & retordre de nouveau les deux bouts.

A mesure que le fil d'or s'applique sur les dents, on doit l'arranger à fleur de la gencive avec une sonde mouffe, ou un des petits introducteurs, ou fouloirs, dont on se sert pour plomber les dents.

Il faut encore observer qu'on ne doit approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne soient pas consumées, ou affaïssées, & que les dents ne soient pas par conséquent beaucoup

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche



plus découvertes qu'elles ne le doivent être naturellement.

De cette manière la situation des tours de ce fil rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on avoit approché ce fil à fleur de la gencive ruinée; car ces tours de fil d'or se rencontrant trop bas, les dents en seroient bien moins affermies. Si les intervalles sont trop peu étendus du côté de l'extrémité extérieure des dents, & qu'il soit impossible d'y passer le fil de la manière que je viens de le dire, il faut l'introduire à chaque intervalle, comme si l'on vouloit enfiler une aiguille. Avant que de placer le fil d'or, on doit encore observer qu'il faut nécessairement faire avec la lime une petite coche, ou petit enfoncement à la partie extérieure de chaque dent qu'on veut raffermir, & où le fil d'or doit être appliqué. Cela empêche qu'il ne glisse trop près de la gencive, qu'il ne se relâche, & que la dent ne s'en échape dans la suite. On ne doit pas craindre que ces coches soient capables de gâter les dents, elles ne périssent jamais par cet endroit.

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes.

mes, ou d'être ôtées aisément, si la cavité de leurs alvéoles n'a point perdu entièrement sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à fleur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties latérales.

Si c'est aux dents de la machoire inférieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à la dent, (a) pour loger le fil d'or un peu au-dessus de ces mêmes trous dans toute sa circonférence : Cette rainure sera plus ou moins large & profonde suivant l'épaisseur de la dent. Si c'est aux dents (b) de la machoire supérieure, on fait la rainure au-dessous des trous.

Avant que de replacer les dents dont il s'agit, dans leurs alvéoles, on engage le milieu du fil d'or entre les deux dents voisines les plus solides. Lorsqu'on est parvenu en croisant le fil, à l'intervale de la première dent qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans son même alvéole, dans le-

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 17.

(b) Voyez la Figure 3. de la Planche 17.



quel on l'enfonce le plus qu'il est possible.

S'il y a plusieurs dents à enfiler, qu'elles soient voisines les unes des autres, on les enfile de suite avant que de les enfoncer; après quoi on embrasse la dent la plus voisine de la dernière de celles-ci avec le fil d'or pour aller gagner l'intervale le plus prochain, dans lequel on l'engage, en l'y croisant. On continuë de même d'embrasser les dents chancelantes jusqu'à la plus affermie, qui doit servir d'appui: De là on revient par plusieurs croisemens & tours de ce même fil à la dent solide par laquelle on a commencé. On réitère cette manœuvre autant qu'il est nécessaire, pour bien affermir ces dents; & on observe de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, sur celles qui sont les moins affermies, en se servant de la rainure, pour les mieux assujettir. On arrête ce fil de même qu'il a été dit à l'occasion des dents chancelantes, qu'on rasfermit sans les percer.

Quand la cavité de l'alvéole a perdu de sa profondeur, & que la dent est plus longue qu'il ne faut, on doit raccourcir la dent par sa racine en la li-

mant , ou en la sciant ; afin que son extrémité extérieure se trouve au niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la cavité de la racine de la dent , pour peu qu'on la diminuë par sa racine , il la faut remplir de plomb , quand cela arrive.

S'il se trouve que les intervalles des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement , & que les croisemens des fils ne soient pas suffisans pour affermir chaque dent , il faut mettre à chaque intervalle trop large , un petit coin en coulisse (a) fait de dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point excéder l'épaisseur des dents : Il n'aura qu'environ une ligne de hauteur , & sera proportionné d'ailleurs à l'intervale dans lequel on l'introduira.

Ces coins ont deux trous & deux échancrures sur leurs parties latérales : On loge dans ces échancrures les deux parties latérales des deux dents qui laissent un trop grand intervalle , lequel se trouve alors rempli. Ces deux trous se font auprès des extrémités de ces coins , ils servent à donner passage aux

(a) Voyez les Figures 5. & 6. de la Planche 17.



deux bouts du fil d'or, lorsqu'ils y sont parvenus.

Ces petits coins servent à assujettir les dents: On les place dans la partie de l'intervale la plus proche des gencives; afin que la lèvre les cache, qu'ils soient moins apparens, & que le fil d'or ne soit pas trop éloigné des gencives. Si ces intervalles sont très-grands, on les remplit avec une dent artificielle; & s'ils sont encore augmentez par la perte de quelques dents, pour réparer ce défaut, on y en loge d'artificielles (a) contiguës l'une à l'autre par le talon, ou la partie qui doit être posée sur la gencive, mais divisées pourtant depuis là jusqu'à leur extrémité: Ou bien l'on peut encore remplir ce même intervalle avec deux dents humaines proportionnées à son étenduë.

On ne se sert de petits coins, que dans le cas où l'on ne sçauroit loger des dents naturelles, ou artificielles dans les intervalles des dents. Leur usage n'est pas, comme l'on voit par toutes ces circonstances, pour occuper toute la longueur de l'intervale: Ils n'ont d'autre utilité que celle de rasfermir les

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 17.

dents, en servant d'appui immédiat à leurs parties latérales.

A l'égard de l'affermissement des dents de la machoire supérieure, il n'y a qu'à suivre la méthode que je viens de proposer pour les dents de la machoire inférieure. Par cette méthode on raffermir, non-seulement les incisives & les canines, mais même encore les molaires.

S. M. Dionis (a) avoit connu les moyens que je viens de proposer pour le raffermissement des dents, lorsqu'elles sont chancelantes, je suis persuadé qu'il n'auroit pas conseillé de les ôter: Au contraire il auroit préféré à la maxime qu'il donne pour constante, la méthode circonstanciée que je viens de décrire; puisqu'en la suivant, on peut conserver les dents en leur place pendant le cours de la vie, & qu'on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faisoient avant que d'être ébranlées. Le bon succès de cette méthode nous permet d'appeller du sentiment de cet Auteur; car il faut convenir que l'opinion d'un homme si célèbre a pû causer la perte des dents

(a) A la page 512. de son Traité des opérations de Chirurgie.

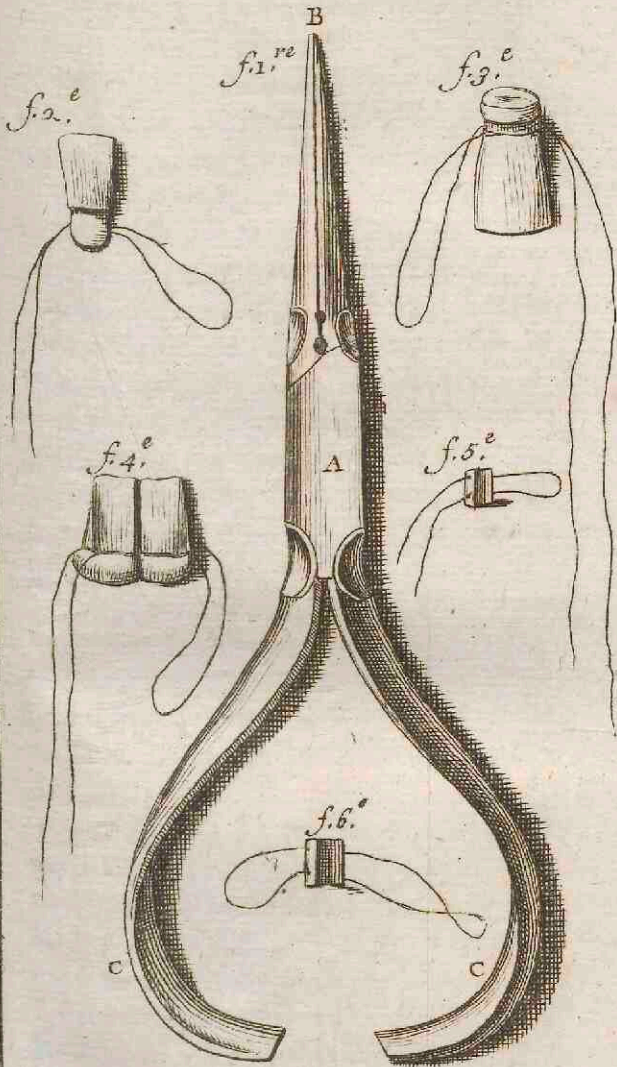


de plusieurs personnes, auxquelles on auroit pû les conserver : Au reste sans m'arrêter davantage à détruire le sentiment d'un Auteur également respectable par ses connoissances & par une expérience consommée, & dont la mémoire d'ailleurs est en vénération, je prétens seulement établir l'utilité de la méthode que je propose, fondée sur mes expériences. J'ai crû être obligé de m'étendre plus particulièrement dans l'explication de cette méthode ; d'autant mieux que personne avant moi, n'a, comme je le crois, pratiqué la manière de rafermir les dents naturelles, de la façon que je l'enseigne, ni celle de les remplacer après les avoir ôtées, ou lorsqu'elles sont tombées.

---

*Explication de la Planche XVII.  
qui contient la figure de plusieurs  
Instrumens, lesquels servent à  
affermir les Dents.*

**L** *A Figure 1.* représente de petites pincettes à horloger, qui servent à tordre le fil d'or dont on se sert pour rafermir les dents.





A. Le corps de cet instrument.

B. Son extrémité antérieure.

C. C. Ses branches recourbées de dedans en dehors, & de dehors en dedans.

*La Figure II.* représente une des dents incisives de la mâchoire inférieure percée au-dessous de la rainure, & enfilée d'un fil d'or qui sert à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche.

*La Figure III.* représente une autre incisive de la mâchoire supérieure, percée au-dessus de la rainure, & enfilée d'un fil d'or qui sert au même usage.

*La Figure IV.* représente deux incisives artificielles pour la mâchoire inférieure enfilées d'un fil d'or, servant à les assujettir dans le lieu où on les substitue à la place de celles qui manquent.

*Les Figures V. & VI.* représentent deux coins à coulisse, servant à assujettir les dents lorsqu'elles sont chancelantes, & qu'elles laissent des intervalles entr'elles suffisans pour les introduire : Ces coins sont enfilez d'un fil d'or pour les assujettir aux dents voisines.

## CHAPITRE X.

*Description & usage des Instrumens nommez Déchauffoir, Pouffoir, Pincettes, ou Daviers, & Levier, qui servent à opérer pour ôter les Dents.*

**L**es instrumens qu'on employe pour ôter les dents & leurs racines séparées, sont de cinq espèces; sçavoir, le déchauffoir, le pouffoir, les pincettes, le levier & le pélican.

La première espèce est appellée déchauffoir; (a) parce qu'il sert à détacher les gencives du corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer: Cet instrument est fait en forme de croissant dans l'étendue de sa partie tranchante, qui est plate & devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe: Sa lame est large d'environ deux lignes dans sa partie la plus étendue, sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son étendue en sa partie concave: Sa partie convexe forme un dos, qui en s'ap-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 13.



prochant de la pointe, devient très-tranchant : Sa tige est arrondie, pyramidale & longue d'environ deux pouces : Elle se termine du côté du manche par une soie quarrée pour la mieux engager. Ce n'est pas sans raison que je recommande, nonobstant l'opinion contraire de certains Auteurs, que cet instrument soit d'un tranchant fin des deux côtez vers sa pointe : La raison en est, qu'il fait non-seulement beaucoup moins souffrir, lorsqu'il sépare les gencives des dents, qu'il le feroit s'il n'étoit pas tranchant des deux côtez, ou si son tranchant n'étoit pas assez fin. Il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'opération, & que la dent étant ôtée, ces gencives auroient plus de peine à se réunir. Pour éviter ces deux inconvéniens, je me sers du déchauffoir tranchant des deux côtez ; mais comme le même qui sert à déchauffer les dents, quoique très-propre à ouvrir différens abcès dans la bouche, après avoir appuyé contre des parties osseuses, peut s'émousser, il faut en avoir un semblable, qui ne serve qu'à ouvrir les abcès, ou tumeurs de la bouche. J'ai crû devoir m'éten-

dre sur ces circonstrances, plutôt que de m'amuser à faire une plus ample description d'un instrument aussi simple & aussi connu.

La seconde espèce d'instrument se nomme pouffoir : (a) Il sert à ôter les dents, leurs racines, ou chicots, en poussant de dehors en dedans. Cet instrument a une tige & deux extrêmitiez : Sa tige est ronde, ou a plusieurs pans ; ce qui est indifférent : Cette tige est longue d'environ deux pouces, plus étendue dans sa partie convexe, que dans sa partie concave : Sa partie concave est unie du côté de son extrémité dentelée, & sa convexité est un peu arrondie. A cette extrémité il y a une échancrure qui forme deux dents, partageant la concavité & la convexité en deux moities, l'une droite & l'autre gauche, prises sur la largeur de l'extrémité de son demi-croissant, ou de sa courbure : Cette extrémité est large d'environ deux lignes. A l'extrémité opposée il y a une mitte convexe du côté de sa tige, & plate du côté opposé. Cette mitte sert à orner l'instrument, & à le mieux affermir dans son manche au moyen d'une soie quarrée

(b) Voyez la Figure 2. de la Planche 18.



suffisamment longue, que l'on cimente avec du mastic dans la cavité du manche qui la reçoit : Ce manche doit être en forme pyramidale & beaucoup plus gros par son extrémité opposée à la mitte : Il doit être arrondi, ou à plusieurs pans, de la longueur d'environ deux pouces : Son gros bout doit être à peu près arrondi en forme de poire : La matière la plus ordinaire dont on fait ces sortes de manches, est l'ivoire, l'ébène, ou quelque autre bois convenable.

Lorsqu'on veut se servir de cet instrument, on l'empoigne de façon que son manche appuie sur le centre du dedans de la main : Le pouce & les autres doigts l'embrassent ; tantôt on allonge le pouce sur la tige, tantôt l'indicateur, tandis que les dents de cet instrument appuyent sur la dent, ou sur le chicot que l'on veut enlever. On pousse la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baissant le poignet. Lorsque c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait cette opération, on donne un mouvement d'élévation avec le poignet, qui produit un effet à peu près semblable à celui que les doigts produisent en saignant, lorsqu'on exé-

cute la ponction & l'élévation.

Lorsqu'on se sert du pouffoir aux dents de la machoire supérieure, l'on tient & l'on appuie de même cet instrument, en fléchissant le poignet de bas en haut, & l'on produit ainsi le même effet. On peut, si l'on veut, ajouter sur la face convexe de cet instrument, une espèce de crochet tourné à contre-sens, semblable à l'extrémité dentelée du pouffoir : Ce crochet sert à tirer en dehors de la bouche les racines, ou les dents qu'on ne peut enlever, en poussant de dehors en dedans.

Il y a encore un autre crochet simple, (a) dont les dimensions sont à peu près de même que celles de l'instrument précédent. Ce crochet ne diffère de cet instrument, que par sa partie antérieure, qui est formée par un biseau, dans la face duquel on a pratiqué une gouttière, qui s'étend depuis la face supérieure de la tige jusqu'à l'intervalle des deux petites dents. Le crochet simple dont nous parlons, soit en biseau, soit à surface convexe, est préférable au double ; parce que le double instrument à crochet est plus

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 18.



embarassant en opérant, & qu'il ne scauroit servir à ceux dont la bouche ne peut s'ouvrir facilement, ou à cause des brides, ou de quelque autre indisposition. Ainsi un crochet plus crochu étant nécessaire pour tirer les dents, lorsqu'il s'agit d'opérer de dedans en dehors, au lieu de mettre le pouffoir & le crochet sur la même tige, il est à propos que chacun de ces deux instrumens ait sa tige particulière, & son manche particulier; de sorte qu'on ne doit se servir que du pouffoir, ou crochet simple, dont l'un est employé, comme nous l'avons dit, pour pousser de dehors en dedans, & l'autre pour attirer de dedans en dehors.

Ces deux instrumens doivent être d'un bon acier, modérément trempé. Leurs dents seront assez pointuës; parce qu'il faut qu'elles entrent & s'engagent en quelque manière en opérant dans le colet, dans la racine, ou dans le chicot de la dent que l'on veut ôter. Comme la dent n'est point émaillée dans ces parties-là, les dents de cet instrument la pénètrent suffisamment; ce qui ne contribué pas peu à rendre l'extraction de la dent, ou du chicot

136 LE CHIRURGIEN  
qu'on veut ôter , plus facile & plus  
certaine.

Quand on ôte les racines des dents  
molaires du côté droit de la machoire  
inférieure , & qu'elles sont trop couver-  
tes des gencives , le pélican ne pouvant  
agir sur elles , après qu'on a placé la  
personne sur un fauteuil , on fait avec  
la pointe du déchauffoir une incision  
longitudinale, ou cruciale à la gencive,  
jusqu'à la racine que l'on découvre par  
cette incision ; & si l'on connoît par  
le moyen de cette incision , que le bord  
intérieur des racines des dents soit en-  
tièrement détruit , on doit se servir du  
pouffoir. Lorsque les racines ne tien-  
nent pas beaucoup , la personne étant  
assise sur une chaise basse , le Dentiste  
étant placé à son côté droit , tient l'in-  
strument de sa main droite , ayant son  
pouce & son doigt indicateur au long  
de la partie convexe du pouffoir : Il po-  
se l'extrémité antérieure de cet instru-  
ment sur la surface extérieure des raci-  
nes qu'il veut ôter : Avant que de les  
pouffer du côté de la langue , il passe  
son bras gauche par-dessus la tête du  
sujet , il place son pouce gauche entre  
les racines & la langue , afin d'empê-  
cher cette partie d'être touchée par  
l'instrument,



l'instrument, le doigt indicateur appuyant sur la face extérieure des dents, qui sont entre les incisives & les racines qu'il veut ôter, & les autres doigts portant sous le menton pour l'affermir : Le Dentiste pousse alors l'instrument, autant qu'il est nécessaire, pour faire sortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même opération au côté gauche de cette mâchoire, on passe du même côté, en ôtant son bras gauche de dessus la tête du sujet, pour y passer le bras droit, qui fait alors la même fonction que faisoit auparavant le bras gauche de l'autre côté : On peut faire la même opération, si l'on veut, sans changer de place, il suffit d'être ambidextre, & de changer l'instrument de main.

Lorsqu'il est question d'opérer aux incisives & aux canines avec le pouffoir, on se met à son choix dans la situation la plus commode : On fait assujettir la tête du sujet sur le dossier : On fait agir le pouffoir de dehors en dedans, comme on a dit ci-dessus. Après avoir ôté les dents, ou leurs racines, il faut laisser un peu saigner la gencive & faire laver la bouche du malade avec de l'oxicrat un peu tiède : Il faut presser en-

suite avec le pouce & le doigt indicateur les parois des gencives ; soit qu'elles soient écartées, ou non. Par ce moyen on diminuë le vuide, que la dent laisse après sa sortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la prise du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le pouffoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé destiné à cet usage, le Dentiste étant pour lors placé à côté, ou devant la personne.

Les racines, ou chicots des dents de la machoire supérieure seront ôtées avec le pouffoir, de même que celles des dents de la machoire inférieure, en faisant à chaque côté ce que nous avons dit de faire à celles d'en bas.

Il est à propos, lorsque ces racines paroissent un peu difficiles à ôter, que le Dentiste passe derrière le sujet, pour lui assujettir la tête contre son estomac : Après quoi il doit faire les fonctions nécessaires pour opérer en chaque machoire suivant la méthode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit, après s'être servi du pouffoir, ou de quelque autre instrument, que la racine fût encore atta-



chée à quelque portion du fond de l'alvéole, & qu'elle y fût comme perduë, il faudroit achever de l'ôter avec les pincettes en bec de Gruë, ou de Corbeau.

Lorsque les racines, ou les dents, tiennent trop, pour être ôtées en les renversant avec le pouffoir, ou avec les autres instrumens, de la manière que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le pouffoir, en observant les circonstances qui suivent. On fait asseoir celui sur qui on doit opérer, sur une chaise très-basse: Le Dentiste se place derrière; puis étant élevé au-dessus du sujet, il affermit sa tête contre sa poitrine, il pose le pouffoir sur la face extérieure des chicots, ou de la dent, il fait enforte que le pouffoir réponde en ligne directe au point d'appui sur lequel la tête se trouve posée: Après cela tenant l'instrument de sa main gauche, il tient de sa main droite une livre de plomb en masse, dont la face extérieure est un peu concave & garnie de drap. Avec cette masse de plomb, (a) il frappe sur le manche du pouffoir, & d'un seul coup, s'il est possible, il jette la racine, ou la dent du côté de la

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 23.

langue : Il doit observer de bien retenir le pouffoir, pour éviter qu'il n'offense quelque partie de la bouche. Cette manière d'ôter les dents, ou les racines séparées de leur corps, est la même, soit que l'on opère sur l'une, ou sur l'autre machoire.

Lorsqu'il y a quelques dents sur la surface intérieure, ou extérieure des autres dents, c'est-à-dire, quelques surdents, qui n'ont pû être arrangées par aucuns moyens, & si elles nuisent aux fonctions de la bouche, ou qu'elles soient cariées, douloureuses, ou difformes, il faut nécessairement les ôter. Si elles sont sur la surface intérieure des autres dents, on les ôte avec le pouffoir, ou avec les pincettes droites; mais lorsque la carie se trouve du côté extérieur des autres dents, c'est-à-dire, à l'endroit où il faut poser le pouffoir, on doit abandonner cet instrument, pour se servir du pélican. On commence par limer la partie latérale des deux dents voisines qui sont à côté, afin d'élargir, ou d'augmenter l'intervalle, pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors la dent cariée & mal arrangée. Lorsqu'une dent est posée contre la surface extérieure des autres



dents, on se sert du pélican, ou des pincettes droites, s'il y a de la prise, pour tirer cette dent, ou ce chicot.

Pour ôter avec le pouffoir celles qui sont sur la surface intérieure des autres dents, & qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb: Le Dentiste se met devant, ou au côté droit du sujet, s'il veut travailler à la mâchoire inférieure, ou il se met derrière, s'il s'agit de la mâchoire supérieure.

Lorsque les dents tiennent si fort qu'on est obligé de se servir de la masse de plomb, le Dentiste se place derrière la personne, observant ce qui vient d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise, soit qu'elles soient situées sur les surfaces extérieures des autres dents, soit qu'elles soient situées sur les surfaces intérieures des mêmes dents, on peut les ôter avec les pincettes droites, pourvû qu'elles ne tiennent pas trop.

Si l'on se sert des pincettes droites, pour ôter les dents, & que les dents, qu'il s'agit d'ôter, soient du côté droit, ou au-devant de la mâchoire inférieure, le Dentiste se place derrière le sujet,

tenant l'instrument de sa main droite : Il ferre la dent , & élève l'instrument en devant , en donnant un tour de poignet : Il enlève de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche , il tient l'instrument de sa main gauche. Lorsqu'il opère à la machoire supérieure , il est situé du côté droit , ou devant le sujet , ayant un genou à terre , s'il en est besoin. A l'égard des dents qui sont situées sur la surface extérieure des autres , il ne peut les ôter qu'avec le pélican , lorsqu'elles tiennent beaucoup : La façon de les ôter ne diffère point de celle dont nous parlerons dans la suite.

En suivant la méthode que je viens de décrire , on ôte , sans rien craindre , les dents qui sont hors de rang , & qui sont placées sur la surface extérieure , ou sur la surface intérieure des autres dents.

L'instrument de la troisième espèce est nommé pincette , parce qu'il pince & presse le corps de la dent qu'on veut ôter. Quelques unes de ces pincettes sont courbes , d'autres sont droites : Il y en a aussi en façon de bec de perroquet , dont la machoire supérieure est



plus étendue, & se recourbe de haut en bas : L'inférieure moins étendue se recourbe de bas en haut. Il y a au contraire d'autres pincettes, dont les mâchoires sont à côté l'une de l'autre, se recourbant d'abord toutes deux de haut en bas, & de dehors en dedans.

De ces pincettes recourbées, il y en a encore qui le sont en façon de bec de Gruë, ou en bec de Corbeau. Le davier ordinaire est celui qui est fait en bec de Perroquet, dont l'extrémité de chaque mâchoire a deux dents formées par une échancrure : A la face concave de la mâchoire inférieure de cet instrument, il faut observer de rendre la cavité encore plus grande & plus profonde, pour mieux loger & embrasser la convexité du corps de la dent. Il faut que dans cet endroit-là cet instrument soit en façon de chagrin, ou dentelé, afin que l'instrument ne glisse pas sur la dent. Toutes ces pincettes, tant courbes, que droites, seront à jonction passée, leurs branches jointes ensemble par le moyen d'un clou rivé des deux côtés à rivure perduë, & d'une grosseur suffisante pour résister avec force dans le tems que l'instrument agit. Ce clou sert d'axe & de point d'appui, tandis

que la résistance se rencontre du côté de la dent que les mâchoires de l'instrument embrassent, & que la puissance doit agir vers l'extrémité opposée de ses branches.

Les pincettes, ou daviers, dont les mâchoires sont courbes de haut en bas, & réciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux petites dents à l'extrémité de chaque mâchoire. Ces dents sont séparées par une petite gouttière: Elles doivent aussi être dentelées dans leur surface intérieure jusqu'à l'extrémité de leurs dents, de l'étendue de deux ou trois lignes: La surface intérieure des mâchoires des pincettes droites doit être disposée de même.

La surface intérieure des mâchoires des pincettes en bec de Gruë, ou de Corbeau, doit avoir une gouttière un peu plus ample, que celle des précédentes.

Les deux sortes de daviers, dont nous venons de parler, servent à ôter les dents de différentes espèces. Les pincettes droites servent surtout à ôter les incisives & les canines. Les pincettes en bec de Gruë, ou de Corbeau, servent pour ôter certaines racines profondes,



fondes, déjà ébranlées, & qu'on ne peut ôter avec les autres instrumens.

Ces sortes de pincettes, ou daviens, sont si connus & d'un usage établi depuis si longtems, qu'il me paroît superflu de m'étendre davantage sur leur structure. Il ne me seroit pas difficile, si je voulois entrer dans un plus grand détail, de donner une description exacte & circonstanciée de chacun de ces instrumens, (a) & de chacune de leurs parties; mais je la regarde comme inutile: Il me paroît seulement qu'il n'est pas hors de propos de faire remarquer par quelle raison je rejette les ressorts que l'on ajoute ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. Outre que le ressort est souvent incommode, il arrive que par sa vertu élastique, il diminue la force de la main qui empoigne les branches de l'instrument pour opérer.

La quatrième espèce d'instrument qui sert à ôter les dents, se nomme clé-vatoire, ou levier. (b) Cet instrument ressemble en quelque manière au traitoir, ou chien, dont les Tonneliers se servent, pour engager les cerceaux au-

(a) Voyez les Planches 19. & 20.

(b) Voyez la Figure 1. de la Planche 21.

tour de la futaille. Il est composé de quatre pièces, ſçavoir d'une tige, d'un écrou en manière d'olive, d'une branche courbée en crochet & d'une vis. La tige ſe diviſe en pluſieurs parties, ſçavoir en ſa partie ronde vers ſon extrémité antérieure & en ſa partie tournée en vis, près de laquelle il y a une mitte, qui ſépare la vis d'une ſoie. Cette ſoie ſ'afſujettit dans le manche de cet instrument au moyen d'une roſette ſur laquelle elle eſt rivée. : Ce manche eſt fait en forme de poire : La tige de cet instrument oppoſée au manche, eſt cylindrique, & coupée un peu obliquement par ſon extrémité : Cette extrémité a dans ſon milieu une gouttière ſuivant ſon obliquité : Les faces obliques ſituées ſur les côtez de cette gouttière, ſont dentelées : L'écrou en olive eſt percé ſuivant ſa longueur, & par ce moyen il ſe monte ſur la tige, en ſ'engageant dans ſa vis : Il ſ'élève dans un endroit de la ſurface extérieure, une éminence plate par ſes parties latérales, percée dans ſon milieu & arrondie dans ſa circonſérence : La branche eſt courbée à l'extrémité antérieure, & depuis ſa courbure juſqu'à l'extrémité poſtérieure elle eſt droite,



ayant une face plate inférieure, qui s'étend depuis sa courbure, jusqu'à la même extrémité postérieure de cette branche : Toute la circonférence opposée à cette face, peut être arrondie, ou à plusieurs pans : L'extrémité de la face intérieure du crochet a une échancrure, qui sépare la même extrémité en deux dents pointuës : La même surface est un peu dentelée : L'extrémité postérieure de la branche se trouve plus large & plus épaisse, que ne l'est le reste de son étendue, elle est aplatie sur les côtez, & arrondie du côté du dos, & du côté du crochet : Elle a une séparation dans son milieu, qui sert à loger l'éminence de l'écrou : Ses parties latérales aplaties sont percées, & le trou de la partie latérale gauche est placé à l'écrou, pour retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le trou qui est de l'autre côté & dans celui qui est à l'éminence de l'écrou. De cette assemblage il résulte une charnière, qui assemble la branche à crochet avec l'éminence de l'écrou. Pour assembler cette branche avec la tige, il n'y a qu'à faire passer la tige dans l'écrou percé à jour : Tournant ensuite de gauche à droite, la vis s'engagera plus ou

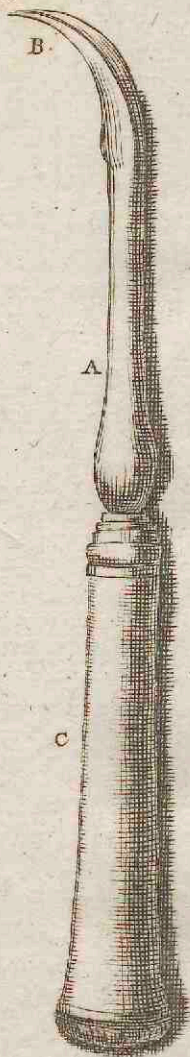
moins dans l'écrou, suivant que l'on tournera plus ou moins dans un sens, ou dans un autre; & par ce moyen l'extrémité de la branche recourbée s'éloignera, ou se rapprochera de l'extrémité antérieure de la tige.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes. La longueur de la tige, y compris sa soie, est d'environ quatre pouces: Sa partie arrondie, depuis l'extrémité antérieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un bon pouce: Sa partie tournée en vis est longue aussi d'environ un pouce, sa soie d'environ deux pouces, & son manche de même, l'écrou en olive d'environ six lignes, sa branche à crochet d'environ deux pouces quatre lignes y compris sa courbure.

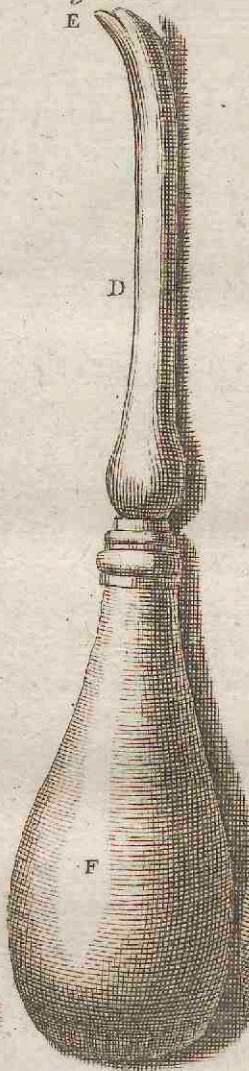
Il y en a qui font un assez grand usage de cet instrument; mais comme le point d'appui se trouve trop éloigné de la résistance; que d'ailleurs l'extrémité antérieure de la tige appuie contre la partie extérieure de la dent qu'on veut ôter, tandis que le crochet de la branche est porté sur la face intérieure de cette dent, il arrive que la tige & le crochet se trouvant horizontalement opposés, cet instrument est aussi pro-



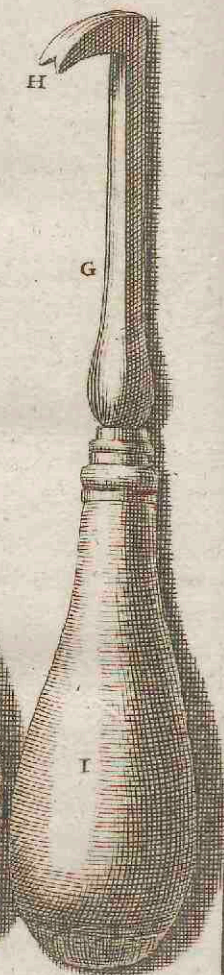
f. 1.<sup>re</sup>



f. 2.<sup>e</sup>



f. 3.<sup>e</sup>



pre à casser une dent ; qu'à l'ôter : Je sçai que M. Dionis le louë beaucoup , & dit qu'il a été inventé de son tems : Il ajoute qu'il n'a vû personne s'en servir , que feu M. Dubois Chirurgien Dentiste de Louis XIV. Pour moi je ne m'en sers que fort rarement , & seulement pour ôter les dents chancelantes , ou peu affermies , ce que le davier seul peut faire avec plus de sûreté.

---

*Explication de la Planche XVIII.  
qui contient la figure de trois  
Instrumens qui servent à ôter les  
Dents.*

**L** *A Figure I.* représente le déchaussoir qui sert à séparer les gencives des dents , vû latéralement.

A. Sa tige.

B. Son tranchant , & sa courbure pointuë.

C. Son manche.

*La Figure II.* représente le pouffoir qui sert à ôter les dents en poussant de dehors en dedans , vû de façon que sa courbure & ses deux petites dents sont apparentes.



D. Sa tige.

E. Son extrémité antérieure & recourbée, munie de deux espèces de dents, séparées l'une de l'autre par une échancrure.

F. Son manche en forme de poire.

*La Figure III.* représente le crochet le plus recourbé, qui sert à tirer de dedans en dehors les dents, ou chicots, vû latéralement.

G. Sa tige.

H. Sa courbure très-recourbée, munie de deux espèces de dents assez pointuës, & divisées l'une de l'autre par une espèce d'échancrure, ou gouttière.

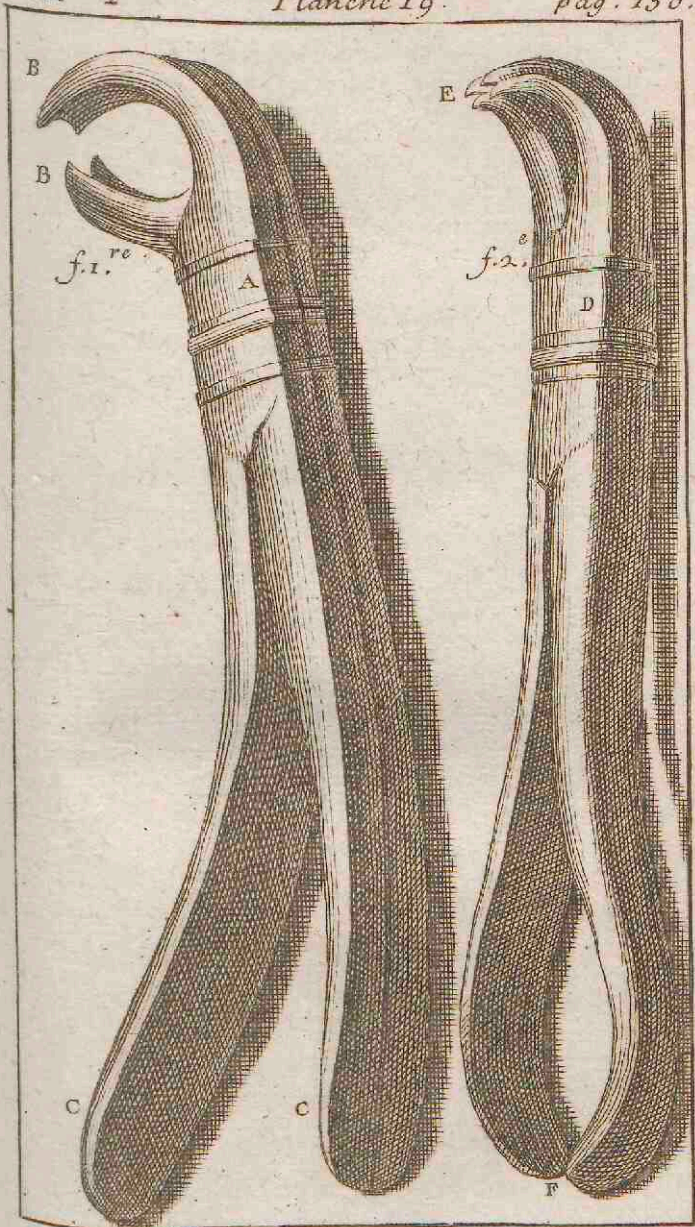
J. Son manche.

*Explication de la Planche XIX.  
qui contiennent la figure de deux Instrumens pour ôter les Dents.*

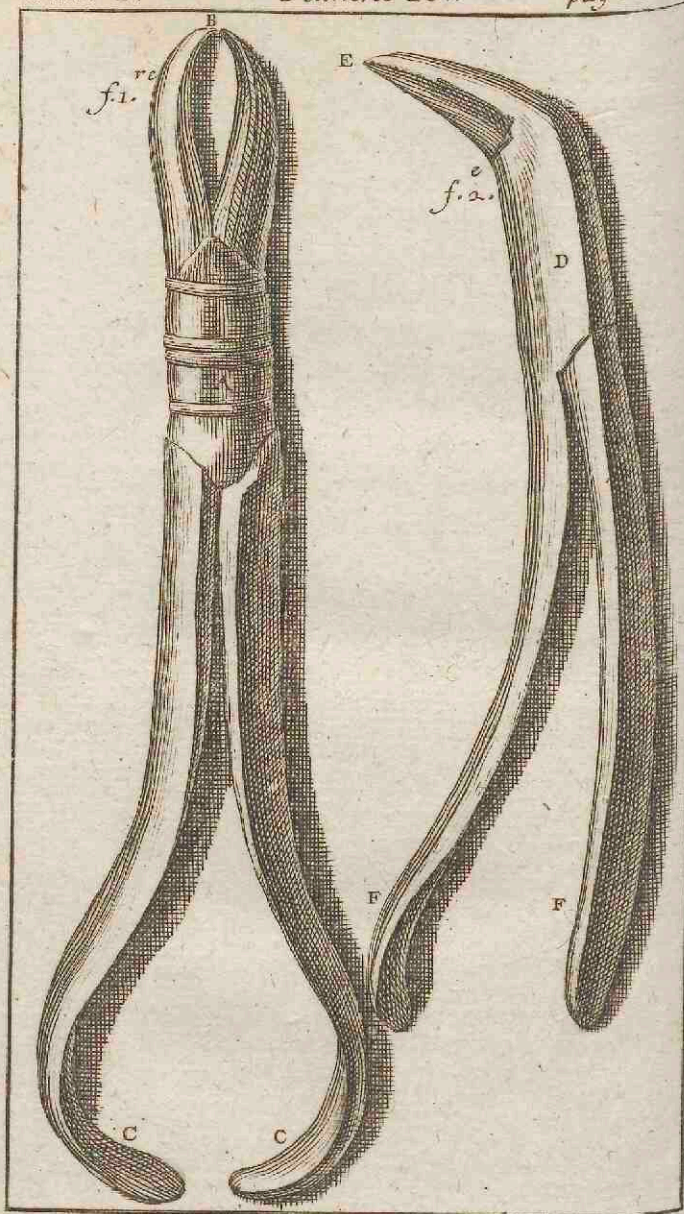
**L** *A Figure I.* représente le davier, vû de façon qu'on apperçoit les courbures de ses machoires & ses deux branches.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Les extrémités dentelées







& recourbées de chacune de ses machoires.

C. C. L'extrémité la plus étendue de ses branches, qui sert de manche à cet instrument.

*La Figure II.* représente un autre davier, ou pincette, dont les machoires sont recourbées de haut en bas, de droit à gauche & de gauche à droit, qui sert à ôter certaines dents pour des cas particuliers, vû dans toute son étendue, & de façon qu'on apperçoit les courbures de ses machoires & ses quatre dents.

D. Le corps de cet instrument.

E. Son extrémité antérieure recourbée & dentelée.

F. Son extrémité postérieure, ou ses branches qui servent de manche.

*Explication de la Planche XX.  
qui contient la figure de deux  
Instrumens pour ôter les Dents.*

**L** *A Figure I.* représente les pincettes droites vûes latéralement, qui servent à ôter certaines dents.

A. Le corps de cet instrument.



B. Son extrêmité antérieure, à laquelle on remarque la courbure de ses deux machoires & la dentelure de la surface intérieure.

C. C. Son extrêmité postérieure, ou ses deux branches qui servent de manche.

*La Figure II.* représente les pincettes en bec de gruë, ou de corbeau, vûës latéralement, qui servent à ôter les racines des dents, ou chicots.

D. Le corps de cet instrument.

E. Les deux machoires fermées, recourbées, pointuës & dentelées en dedans.

F. F. Les deux branches de cet instrument qui servent de manche.

## CHAPITRE XI.

*Description circonstanciée d'un nouveau pélican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant.*

**L**A cinquième & dernière espèce de ces instrumens est nommée pélican. Cet instrument sert à tirer en dehors les dents, ou les chicots. Les uns

font faire le pélican d'une façon, les autres d'une autre. Celui que je m'en vais décrire, est construit d'une manière qui n'a point encore paru, & j'ose dire qu'on peut s'en servir avec plus de sûreté & de facilité, que de tous ceux qu'on a employez jusqu'à présent.

Le pélican dont il s'agit, doit être en premier lieu considéré de plusieurs façons, par rapport aux différens usages qu'on en doit faire, suivant la différente situation des dents, tant à la machoire supérieure, qu'à l'inférieure.

Si nous considérons ce pélican propre à ôter les dents plus ou moins éloignées, & plus ou moins grosses du côté droit de la machoire inférieure, & capable en même tems de les ôter au côté gauche de la machoire supérieure, n'ayant pour lors qu'une seule branche à crochet, nous le devons regarder comme simple. Si nous le considérons comme capable de produire le même effet, ayant encore une seconde branche à crochet, tournée dans le même sens par rapport à ses courbures; mais appliquée sur le corps de cet instrument à l'opposite de la première; nous le devons regarder comme répété, double, ou jumeau sur un même corps.



Si nous considérons ce pélican par rapport à l'usage qu'on peut en faire au côté gauche de la machoire inférieure, & au côté droit de la machoire supérieure, nous le regarderons comme semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté que les courbures de ses deux branches, & celles des demies rouës seront tournées dans un sens différent, quoique d'ailleurs elles soient les mêmes; & pour lors c'est un second pélican jumeau de celui auquel il ressemble. Tout cela établit quatre pélicans semblables, montez deux à deux sur deux corps différens, quoique d'ailleurs conformes, & ne différant entr'eux que par les divers sens de la courbure de leurs branches, par les différens sens de leurs demies rouës, & par les divers usages qu'ils produisent en opérant sur les dents aux deux côtez de l'une, ou de l'autre machoire; tantôt en tenant cet instrument avec la main droite au côté droit, & avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre entre ces pélicans, aux circonstances près que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en décrire un seul, pour donner une idée parfaite de la structure de tous les

autres, & de leur usage en particulier.

Le pélican simple (a) est celui qui n'a qu'une seule branche coudée, & une seule demie rouë. Il est composé d'un corps, ou d'une pièce de bois, d'un essieu, d'une goupille, d'une branche, d'un petit crochet en forme de fer à cheval & d'une vis; le tout d'acier.

Le corps de cet instrument, (b) doit être d'un bois ferme & solide, tel que le bois de buis, de cormier, &c. de la longueur d'environ cinq pouces, de l'épaisseur d'environ dix lignes, & de la largeur, dans sa plus grande étendue, d'environ un pouce: Dans les dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considérer: Son corps proprement pris, comprend le centre & la partie moyenne de sa longueur: Sa surface latérale gauche est convexe; cette convexité sert à deux fins; 1<sup>o</sup>. Pour rendre l'instrument plus propre à être empoigné; 2<sup>o</sup>. Pour le fortifier davantage dans l'endroit où il est percé d'un trou très-considérable, qui sert à recevoir l'essieu & à le fortifier. Pour donner encore plus de force au corps de cet instrument, on

(a) Voyez la Planche 23.

(b) Voyez la Figure 2. de la Planche 21.



prend deux lames de fer, ou de léton, suffisamment épaisses & larges : On les engage en dedans & en dehors, suivant la longueur du manche, sans qu'elles excèdent le niveau de sa surface : On les y assujettit par quatre goupilles rivées à rivures perduës, perçant de part en part : Son extrémité antérieure doit être regardée comme la partie qui sert de point d'appui sur les dents & sur les gencives, en opérant, & la postérieure comme le manche de cet instrument.

A l'extrémité antérieure est placée une espèce de demie rouë ovale qui lui est contiguë : Cette demie rouë est plate dans ses côtez, large d'environ dix lignes, élevée d'environ cinq à six lignes, & épaisse d'environ deux lignes : Cette demie rouë est prise dans l'extrémité antérieure de la tige, ou corps de cet instrument : Là elle est située de telle façon, qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, & de haut en bas : L'extrémité gauche de l'ovale, que sa circonférence décrit, excède la surface latérale gauche d'environ deux lignes ; tandis que celle qui lui est opposée, est quasi à niveau de la surface extérieure de l'extrémité

du corps de cet instrument : La surface plate inférieure de cette demie rouë est enfoncée d'environ une ligne, près du bord oblique de la face inférieure du corps de cet instrument : La même surface de la demie rouë inclinée, comme nous l'avons dit, excède un peu, du côté de la circonférence, le niveau de la surface inférieure de l'arbre, ou tige du corps de cet instrument. Toutes ces dispositions servent à porter la demie rouë du côté du crochet de la branche recourbée, tandis que par ses courbures cette branche s'éloigne d'elle : Ces courbures servent encore à faire porter la demie rouë, dont la circonférence n'est que très-peu convexe, sur plusieurs dents à la fois, en inclinant du côté des gencives, & même appuyant en partie sur elles.

Sur toute la circonférence de cette demie rouë, on ajoute un ou deux morceaux de peau de buffle proportionnez à son épaisseur : On les attache avec de la colle forte, & pour mieux fortifier cette demie rouë, on colle aussi sur ses surfaces plates, un ou deux morceaux de taffetas, ou de toile fine. On met par-dessus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une liga-



ture de fil à l'endroit de la jonction de la demie rouë au corps de cet instrument, & pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

A la face supérieure de cet instrument est pratiquée une entaille prise dans l'épaisseur de son corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi cercle, au-de-là du centre de la surface supérieure

Cette entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peu moins du côté de la demie rouë; & cela pour écarter davantage la surface supérieure de la demie rouë de la surface inférieure de la branche à crochet. Ces surfaces se trouvent d'ailleurs éloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui régné entre la surface de l'entaille, & la surface supérieure de la demie rouë. Au centre du corps de cet instrument, il y a un trou d'environ quatre lignes de diamètre: Ce trou perce d'outre en outre: Il est d'environ cinq lignes de diamètre: Il sert à loger un essieu, (a) qui s'affujettit par son milieu dans ce mê-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 22.

me trou, au moyen d'une goupille, (a) qu'on place dans une engrainure pratiquée dans l'entaille suivant sa longueur, & qui s'introduit ensuite dans un trou pratiqué dans le corps de l'essieu. Il faut observer que l'essieu, dont le corps doit avoir un diamètre proportionné à ce trou, est plus gros dans un endroit, que dans l'autre; c'est pourquoi on l'arrête avec la goupille par la partie la plus étroite de son corps.

La partie de cet essieu qui excède l'entaille, sert à recevoir la branche recourbée, en faisant la fonction de pivot. Il reçoit aussi un crochet qui sert à arrêter la branche par une engrainure près de sa tête, ou de son extrémité: La longueur de cet essieu, lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches, est en tout d'environ un pouce; celle de son corps servant de piédestal, d'environ cinq lignes & demie; celle de chaque tige, ou pivot, (car il en doit avoir deux, lorsqu'il sert à recevoir deux branches à un pélican double) doit être d'environ deux lignes; son diamètre d'environ trois lignes d'épaisseur; l'excédant de la longueur de cet

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 22.



essieu est employé pour les deux gorges, ou rainures, & pour les têtes qui les couvrent. Chaque rainure est profonde dans toute son étendue d'environ une demie ligne, & large d'autant.

La branche recourbée (a) se divise en trois parties, en tige, en extrémité antérieure, ou crochet, & en extrémité postérieure, ou annulaire. Sa tige est quarrée: Elle a une surface supérieure percée en forme d'écrou, pour recevoir la vis qui soutient le crochet en fer à cheval, (b) une surface inférieure, & deux latérales. Cette tige est épaisse d'environ deux lignes, large de trois du côté de son extrémité postérieure, & de deux lignes vers la première recourbure. La longueur de cette tige est depuis l'anneau jusqu'à la première recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce & dix lignes: Le reste de cette tige, ou branche, s'employe à se recourber en différens sens, & à former son crochet. La première courbure se porte de droit à gauche,

(a) Voyez les Figures 3. & 4. de la Planché 22.

(b) Voyez les Figures 5. & 6. de la Planché 22.

la seconde de dedans en avant, & de gauche à droit; & la troisième, en se courbant de haut en bas, forme le crochet.

La première courbure est d'environ sept lignes d'étendue hors d'œuvre; la seconde a la même étendue, & la troisième est d'environ six lignes.

A la face intérieure du crochet, il y a une gouttière, qui régné dans toute son étendue, & dont les bords sont dentelez jusqu'à l'extrémité du crochet par de petites traces, ou sillons traversez faits à la lime: Une échancrure divise l'extrémité de ce crochet en deux petites dents égales: Son extrémité postérieure, ou annulaire, est plate, arrondie par sa circonférence, & percée dans son centre d'outre en outre par un trou d'environ trois lignes de diamètre. L'épaisseur de cet anneau est d'environ deux lignes du côté de la surface plate, & il a la même épaisseur du côté de la surface circulaire.

Il faut remarquer que si l'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce même pélican, elle sera recourbée dans le même sens; mais appliquée à la face & à l'extrémité opposée à celle que la première branche occupe.



On observera la même circonstance pour la situation de la seconde entaille qui la doit recevoir.

On observera encore qu'au pélican qui sert à ôter les dents du côté gauche de la machoire inférieure, & du côté droit de la machoire supérieure, les courbures de la branche doivent être tournées à celui-ci dans un sens opposé, c'est-à-dire, de gauche à droit, & de droit à gauche, excepté la dernière, qui sera dans les unes & dans les autres de ces branches recourbées, toujours de haut en bas, formant ainsi le crochet de leur extrémité antérieure.

La branche recourbée est arrêtée dans l'entaille en sa partie annulaire par le petit crochet en fer à cheval, qui s'engage dans la rainure de la partie de l'essieu, qui sert de pivot. Ce crochet a de plus une queue formée par une petite lame percée d'un trou à son extrémité, pour donner passage à une petite vis, (a) qui l'assujettit dans le petit écrou pratiqué à la surface supérieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queue, ou lame,

(a) Voyez les Figures 7. & 8. de la Planche 22.

est d'environ dix lignes, son épaisseur d'environ une demie ligne, de même que celle de son fer à cheval, qui en se logeant dans la rainure du pivot, entre sa tête & la surface plate de l'anneau, assujettit la branche par sa partie la plus étendue dans la cavité demi-circulaire de l'entaille, tandis que le reste de la branche se loge, en s'avancant du côté de la demie rouë dans l'entaille. De cette façon l'instrument se trouve monté, & en état d'agir, l'extrémité postérieure tenant lieu de manche, quoiqu'on y ait monté une seconde branche, & qu'on y ait pratiqué une seconde demie rouë; & alternativement le Dentiste se servant de l'autre branche, le premier pélican servira de manche à l'autre.

Le tout ainsi disposé, on peut, à sa volonté, ôter, ou remettre toutes sortes de branches à cet instrument, pourvû que d'ailleurs chacune soit garnie d'un petit crochet en fer à cheval; pourvû aussi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la grosseur du pivot; que de même la circonférence de l'anneau soit proportionnée à l'étendue de la partie circulaire de l'entaille qui la doit recevoir, sans que la surface supé-



rieure de la branche, excède le niveau de la surface supérieure du corps du pélican ; & que le fer à cheval soit proportionné à la rainure , qui doit le recevoir.

En suivant les circonstances que je viens d'indiquer , on multipliera ces pélicans jusqu'au nombre de quatre , qui se réduiront à deux pélicans doubles ; lesquels seront propres & convenables à exécuter tout ce qui se peut pratiquer avec le pélican , bien mieux que ne le feroient ensemble tous ceux que l'on a inventez , rectifiez , & mis en usage jusqu'à présent.

Chaque branche du pélican recourbée à crochet , doit être d'un bon acier : ces branches seront polies & unies , sans aucun autre ornement , tous leurs angles mouffes , & ceux de leurs recourbures obtus , afin de ne point incommoder les lèvres , ou les jouës.

On fait ces branches plus ou moins longues , proportionnant la longueur des recourbures à celles de la tige , ainsi que la grosseur du crochet , qui est plus grande dans les plus grandes branches , & plus petite dans les plus petites. Il faut observer que la tige de chaque branche ait toujours par sa par-

tie postérieure & par sa tige une dimension égale, & qu'on ne doit diminuer leur volume, que vers leur extrémité antérieure.

La première de ces circonstances sert à rendre toutes sortes de branches propres à tourner sur le même pivot, & à se placer dans la même entaille. La seconde circonstance fait que diversifiant les proportions antérieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le crochet sera proportionné à tirer certaines dents, ou racines, & d'autres à tirer des dents & racines d'un différent volume & d'une différente figure: En un mot pour suppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'extraction des dents, les branches seront plus ou moins longues par leurs recourbures, selon que l'on voudra éloigner plus ou moins de la demie rouë la dernière courbure que forme le crochet.

Quant à la trempe de ces branches, elles doivent être très-modérément trempées, un peu plus vers les dents du crochet, afin qu'elles soient moins cassantes; mais il faut pourtant qu'elles ayent une force suffisante, pour ne pas plier dans l'effort, & afin que les dents



du crochet ne s'écrasent pas, & qu'elles ne viennent pas à se fausser.

Quoique le pélican, dont je viens de donner la description, ait assez de rapport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en être différent: Ce qu'on reconnoîtra en examinant bien sa construction; & encore mieux lorsque l'usage fera voir la différence avantageuse de ses effets.

Dans celui-ci les entailles affermissent les branches dans leur action; avantage qui ne se rencontre pas dans les pélicans, dont on s'est servi jusqu'à présent; parce qu'il faut à ceux-là envelopper la branche de linge, ou d'autre matière semblable, pour l'affermir avec son corps, & que nonobstant cette précaution, elle est souvent peu ferme; ce qui rend par conséquent son action moins sûre.

Les demies rouës se trouvent un peu plus basses que l'extrêmité des crochets, afin qu'elles appuyent en partie sur la gencive, & beaucoup moins sur les dents, que ne font les demies rouës des autres pélicans, ces dernières étant sujettes à enfoncer, ou à ébranler les dents; parce qu'elles ne portent pas en partie sur la gencive & en partie sur

la dent, comme le font celles que je propose.

La convexité de l'ovale de la demie rouë du pélican dont je parle, répond par sa pente à l'extrêmité de la face intérieure du crochet; ce qui fait que sa puissance agit mieux. La garniture molette de la convexité empêche que la gencive ne soit froissée, ni contusionnée; & lorsque la demie rouë est posée sur la gencive, comme nous l'avons dit, la lèvre se trouve logée à la partie inférieure de la demie rouë, sur la face opposée aux entailles.

Il y a des pélicans, qui au lieu de demie rouë convexe, ont une pièce ajoutée & mouvante, en forme de demi-croissant, d'environ un pouce de longueur & d'environ deux lignes de largeur: Cette pièce est concave à sa face antérieure, & lorsqu'elle est montée, sa concavité pose contre plusieurs dents, qui doivent lui servir d'appui, tandis que le pélican agit. Cette pièce ajoutée doit être fixe; mais elle ne l'est pas toujours sur le même appui, pendant que le corps de l'instrument sur lequel elle est montée a la liberté de se mouvoir de droite à gauche, & de gauche à droite, sans que l'extrê-



mité engagée dans la charnière, qui la joint à la demie rouë en croissant, puisse se transporter d'un lieu à un autre sans déplacer ce croissant; ce qui produiroit un mauvais effet: L'écartement, que ce mouvement produit, agissant dans l'endroit du pivot, avance, ou recule la branche. Pendant qu'il produit cet effet, il arrive souvent un inconvénient qui en produit un autre, & qui consiste en ce que ce croissant attaché par le moyen de la charnière à l'extrémité antérieure de la tige, se trouve souvent déplacé, lorsque le corps de cet instrument décrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droite, & de droite à gauche: Il résulte de là, que le croissant étant déplacé, il ne se rencontre plus de résistance, & que par conséquent la puissance ne peut plus agir. D'ailleurs il n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs cas, qui quoique particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires; ce qui fait que cette espèce de demie rouë, ou de croissant, étant concave par sa face antérieure, si les deux, ou trois dents voisines de celle qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuyer ce croissant sur les dents

dents voisines de la brèche, de même que l'on appuie la demie rouë de mon pélican. Lorsqu'il s'agit d'ôter la dernière, ou l'avant dernière des dents, ou quelque autre qui est restée seule, après la perte de plusieurs autres du même côté, la demie rouë en croissant, ne pouvant point s'appuyer sur les gencives, il arrive que ces pélicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans plusieurs autres.

En inclinant & courbant de haut en bas les demies rouës de mon pélican, je l'ai rendu propre à servir en toutes sortes d'occasions, observant les circonstances que j'ai dites. Ce n'est qu'après plusieurs expériences dont le succès a heureusement répondu à mes intentions, que je lui donne la préférence sur tous les autres pélicans. Par les raisons que je viens d'exposer, il est aisé de comprendre les inconvéniens auxquels les pélicans ordinaires sont sujets.

Les courbures des branches du pélican dont je me sers, facilitent beaucoup l'extraction des dents; parce qu'elles les tirent dans un sens horizontal & presque vertical, en même tems & de



dedans en dehors, quoique les dents soient éloignées, pourvû que l'on sçache d'ailleurs manier cet instrument; au lieu qu'il n'est pas possible de bien tirer de l'alvéole une dent éloignée, avec les branches droites, sans risquer d'intéresser les dents qui sont à côté, & sans gêner beaucoup les commissures des lèvres.

La commodité de la première courbure sert à loger la commissure des lèvres sans les fatiguer, quoiqu'on éloigne le crochet de la demie rouë. On s'aperçoit par ce seul usage, que les branches droites n'ont point ces avantages; car elles gênent considérablement les commissures, lorsqu'on est obligé d'éloigner le crochet de la demie rouë: D'ailleurs elles ébranlent, ou renversent souvent les dents, qu'on veut conserver dans leur place, en portant obliquement sur elles celles que l'on ôte.

Pour profiter des avantages que mon pélican peut produire, il faut en avoir deux semblables, montez chacun de deux branches recourbées, à la différence près que ces branches soient recourbées dans un sens différent, de même que les demies rouës, pour ôter les dents des deux côtés des deux ma-

choires : L'un sert pour le côté droit de la mâchoire inférieure, & le côté gauche de la mâchoire supérieure ; l'autre au contraire sert pour le côté gauche de la mâchoire inférieure, & le côté droit de la mâchoire supérieure : Les longues branches servent aux dents éloignées, & les courtes à celles qui approchent des incisives.

Il faut remarquer que le pélican qui sert au côté droit de la mâchoire inférieure, ne peut servir au côté gauche de la mâchoire supérieure, qu'en le changeant de main. De même celui qui sert au côté gauche de la mâchoire inférieure, ne peut servir au côté droit de la mâchoire supérieure qu'en le changeant aussi de main.

L'on pourroit encore faire un pélican double (a) qui serviroit à ôter les dents en tous les endroits de l'une & de l'autre mâchoire ; pourvû que les branches & les demies rouës fussent tournées & courbées dans un sens opposé, c'est-à-dire, que lorsque la demie rouë & la branche seroient tournées à une extrémité de droit à gauche, la demie rouë & la branche de l'extrémité opposée fussent tournées de gau-

(a) Voyez la Planche 24.



che à droit. Celui-ci me paroît plus commode; mais comme le crochet d'une de ses branches tourneroit du côté du dedans de la main, tandis qu'on opéreroit avec l'autre, & qu'il pourroit incommoder en opérant, je me suis déterminé à donner la préférence aux autres.

Je conseille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure soit tournée dans l'un, en chaque branche de droit à gauche, (a) & dans l'autre de gauche à droit, (b) de même que je l'ai dit dans ce chapitre; parce qu'il se peut trouver deux, ou trois dents à tirer à la même personne, & qu'elles peuvent n'être pas du côté où cet instrument pourroit les tirer seul. Le Dentiste ayant dans ses deux mains les deux pélicans montés de branches convenables par rapport à leur proportion & à celle des dents qu'il doit ôter, il lui est facile de tirer plusieurs dents de suite, sans quitter la bouche du malade; au lieu qu'on ne peut le faire avec ceux dont je viens de parler, lorsque les dents sont placées aux deux côtes de l'une, ou de

(a) Voyez la Planche 25.

(b) Voyez la Planche 26.

l'autre machoire, à moins que de suspendre l'extraction de la seconde dent, quand on en a ôté une, afin d'avoir le tems de changer de branche; ce qui est impatientant & incommode, tant pour le Dentiste, que pour ceux qui se trouvent dans la fâcheuse nécessité de souffrir ces opérations.

---

## CHAPITRE XII.

*Les usages du pélican qui sert à ôter certaines Dents, qu'on ne sçauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.*

**D**E tous les instrumens qui servent à ôter les dents, un pélican tel que celui que je décris, me paroît être le plus utile: Son effet est plus prompt, plus assuré que celui de tous les autres, quand on le sçait bien manier; sans quoi le pélican, quelque parfait qu'il puisse être, est le plus dangereux de tous les instrumens qui servent à ôter les dents: En observant les circonstances requises, nous ôtons par son moyen quantité de dents, & quantité de racines que nous ne pourrions pas ôter,



174 LE CHIRURGIEN  
s'il n'avoit pas la perfection que je lui  
ai donnée.

Si l'on se sert du pélican, le malade  
étant situé d'une façon convenable, on  
observera avec attention les circonstan-  
ces suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quel-  
qu'un pour lui ôter une dent, il faut  
observer de ne pas trop éloigner la ma-  
choire inférieure de la supérieure; par-  
ce que négligeant cette précaution, on  
s'expose à causer une luxation à cette  
partie, comme il arriva à Angers à une  
Religieuse de sainte Catherine, suivant  
le rapport de la Religieuse même & des  
autres Religieuses du même monastere:  
Le Chirurgien en fut si effrayé, qu'il  
ne scût comment s'y prendre pour y  
remédier; ce qui obligea d'avoir re-  
cours à un autre Chirurgien plus expé-  
rimenté que celui-là.

Les racines & les dents qui tiennent  
beaucoup, & qui ont de la prise du côté  
de leur surface intérieure, sont tirées  
avec le pélican. La manœuvre  
qu'on pratique pour tirer les racines en  
particulier avec cet instrument, ne dif-  
fère point de celle qui convient pour  
ôter les dents entières. On observe que  
la position de la demie rouë & du cro-

chet ne doit point différer en l'un & en l'autre côté des machoires, qu'autant qu'il est nécessaire d'éloigner, ou d'approcher la demie rouë du crochet, à proportion que la dent qu'on veut ôter est éloignée des incisives, & celles-ci des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet instrument, on éloigne le crochet de la demie rouë, & on met entre la branche & la feuillure, ou entaille, un petit morceau de papier roulé: Si la branche s'en écartoit, on l'y arrêteroit avec un petit lacet, dont on entoureroit l'instrument.

Les dernières molaires de la machoire inférieure sont quelquefois très difficiles à ôter, à cause de leur éloignement, & de l'épaisseur de l'os en cet endroit: Il y a même des cas, où il est impossible d'en venir à bout avec le pélican; surtout lorsque le nombre de trente-deux dents est complet, à cause du peu de prise que le crochet du pélican trouve quelquefois sur la couronne de ces sortes de dents. Lorsqu'elles percent, souvent il arrive des accidens si fâcheux, qu'on est obligé de les ôter de quelque manière que ce soit.



Il y a de grosses molaires, qui sont encore très-difficiles à tirer, lorsqu'elles ont plusieurs racines, & qu'elles sont adhérentes, écartées, ou barrées. Quand elles sont écartées, elles rompent, ou dilatent l'alvéole; parce que le colet de la dent est plus menu que le corps, & que leurs racines sont trop écartées les unes des autres par leur extrémité.

Pour remédier à la fracture de l'alvéole, lorsqu'on a tiré une pareille dent, il faut presser les gencives avec le pouce & le doigt indicateur: On rapproche ainsi les parties qui sont divisées, ou rompuës, lesquelles se rétablissent bientôt d'elles-mêmes, les fibres de cet os étant peu ferrées.

S'il arrive que quelques portions des parois osseux de l'alvéole, soient écartez, ou ayent souffert un déplacement total, on doit absolument ôter ces portions d'alvéoles, parce qu'elles ne peuvent pas se réunir. En ce cas, il faut les regarder comme un corps étranger & nuisible. Quant aux pièces osseuses, qui sont encore attachées par quelqu'une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une sonde, ou avec quelqu'autre instrument convena-

ble, qu'on introduit pour cet effet dans l'alvéole. Après avoir rétabli les alvéoles, on comprime les gencives suffisamment pour les rapprocher.

Les dents, dont les racines sont barrées, sont plus dangereuses à ôter, que celles qui sont écartées; parce que cette substance spongieuse de laquelle nous avons parlé ailleurs, se trouvant renfermée dans l'espace de leurs racines, il est impossible de les tirer, sans emporter cette portion spongieuse, ou sans rompre les racines de la dent qu'on veut ôter: Voilà ce qui a donné occasion à l'erreur du peuple, qui croit que ces sortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents qui ont leurs racines crochuës, emportent, ou écartent certaines portions de l'alvéole, cela n'arrive que parce que les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'oppose à leur sortie: Si au contraire les dents sont plus foibles que les alvéoles, elles se cassent, & leurs racines restent dans les cavitez de l'alvéole où elles sont enchassées.

Ce ne sont pas seulement les dents barrées, qui sont difficiles à ôter, il y



en a de figurées par leur racine , & de recourbées en divers sens , de manière qu'il n'est pas possible de les ôter , sans s'exposer aux mêmes inconvéniens , quelque parfait que soit l'instrument dont on se sert , & quelque précaution que prenne le Dentiste le plus adroit.

Il y a des dents adhérentes aux alvéoles , & avec les parois desquels elles se trouvent confonduës , & intimement unies. Ces dents ne peuvent être ôtées , qu'une portion de l'os maxillaire , & même de la cloison des alvéoles , ne les suive , à moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela , c'est qu'avant que d'opérer on ne peut nullement distinguer cette fâcheuse disposition , & que d'ailleurs , quand on la reconnoîtroit , on n'en tireroit aucun autre avantage , que celui de faire un pronostic défavantageux au sujet , & capable de l'intimider. On ne peut dans un cas semblable se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soi , qu'en faisant connoître à la personne à qui on a tiré de pareilles dents , qu'il n'a pas été possible de les lui ôter autrement , lui faisant com-

prendre que ce ne sont que les circonstances fâcheuses qui rendent ces sortes d'opérations laborieuses & sujettes à cet inconvénient.

Pour ôter avec le pélican les racines, ou les dents molaires & canines du côté droit de la machoire inférieure, on fait asséoir le sujet sur une chaise basse : Ensuite le Dentiste se met derrière, & il appuie la tête du sujet contre sa poitrine pour l'affermir : Il porte le doigt indicateur de la main gauche sur la surface extérieure des dents de cette machoire, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire, & l'auriculaire dessous, entre la symphise & l'angle droit inférieur de la machoire inférieure : Il tient l'instrument de la main droite : Il pose sa demie rouë sur la gencive & les dents les plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. Après cela, il pose le crochet du pélican sur la partie moyenne de la surface intérieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. S'il n'y a point de prise pour affermir ce crochet dans cet endroit, & aider son action, le Dentiste pose le pouce de la main gauche dessus, & le doigt indicateur à côté, ou bien il fait servir



le doigt indicateur à abaisser la lèvre, & tirant & élevant le tout un peu de droit à gauche, il fait sortir ainsi les racines, ou la dent de l'alvéole. Les dents semblables du côté gauche de cette machoire, seront tirées de même, en tenant l'instrument de la main gauche, faisant agir la main droite de la même manière que l'on a fait agir la gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incisives de cette machoire, le Dentiste doit être placé devant le sujet, tenant l'instrument de sa main droite, ou de sa main gauche, s'il est nécessaire. Ensuite il pose le crochet & la demie rouë du pélican, comme il vient d'être dit, tenant les dents voisines avec le doigt indicateur & le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, pour assujettir la machoire dans les mouvemens qu'il faut faire pour ôter la dent.

A l'égard des racines, ou des canines & molaires du côté droit, ou du côté gauche de la machoire supérieure, le manuel est le même que pour celles de l'inférieure; parce qu'il faut du côté droit, ou du côté gauche, tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine, ou la dent qui doit être

ôtée, & porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, sur la partie inférieure de la surface extérieure du crochet : Le doigt indicateur se pose également sur la surface extérieure, mais au-dessus du crochet, afin que ces deux doigts conduisent & poussent le crochet dans son action. Lorsque les dents qu'on veut ôter, ne sont pas des plus éloignées, on affermit le menton avec les autres doigts ; au lieu que quand elles le sont, on ne peut porter que le pouce, sur la partie inférieure du crochet.

Si l'on veut ôter les incisives de la mâchoire supérieure, le sujet étant assis sur une chaise basse, le Dentiste est situé derrière lui, & affermit sa tête, comme il a été dit. Pour ôter celles du côté droit, il tient l'instrument de sa main droite, appuyant le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur le crochet, pour faciliter la sortie de la dent ; le reste des doigts de cette main portant dessus & dessous le menton, pour l'assujettir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté gauche, on observe les mêmes circonstances, changeant seulement les fonctions de l'une & de l'autre main.



S'il arrive qu'une dent se casse sous l'instrument, il faut faire tout son possible pour ôter ce qui en reste. S'il y a en cela trop de difficulté, il faut différer l'opération, en attendant que la disposition devienne plus favorable, à moins qu'une hémorragie produite par l'artère qui se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, ne fournisse trop de sang, & que cette hémorragie n'ait pû être arrêtée par les moyens indiqués dans la suite de ce chapitre, ou à moins que la douleur ne nous y oblige; parce qu'avec le tems ces racines se découvrent de dessous les chairs en se détachant peu à peu de l'os de l'alvéole qui les comprime; ce qui fait qu'elles sont alors plus aisées à ôter, & que le déchirement n'est pas si considérable.

S'il y avoit des secrets pour tirer les dents avec autant de facilité, que les Opérateurs des carrefours & places publiques, tâchent de le persuader au peuple, je conviens qu'on ne pourroit assez les payer, puisqu'on épargneroit beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheur d'être attaqués du mal de dents, & d'en être violemment tourmentés: La connoissance que j'ai des

dents & des maladies qui les affligent ,  
m'a toujours fait croire , que ces sortes  
de gens n'avoient qu'une méthode pro-  
pre à fasciner les yeux du public : La  
peine que j'ai prise , pour tâcher de dé-  
couvrir le mystère de ces affronteurs ,  
m'a éclairci & mis entièrement au fait  
de leur supercherie : Toute leur adresse  
consiste à gagner quelques pauvres  
malheureux , qui se fourrent parmi la  
populace attentive au récit des pro-  
messes de l'imposteur empirique : Les  
seints malades à gages , se présentent  
à divers tems , & le prétendu Opéra-  
teur , qui tient dans sa main une dent  
toute prête enveloppée dans une mem-  
brane très-fine avec du sang de pou-  
let , ou d'un autre animal , introduit  
sa main dans la bouche du seint malade ,  
& y laisse la dent qu'il tenoit cachée :  
Après quoi il n'a qu'à toucher , ou fai-  
re semblant de toucher la dent avec  
une poudre , ou une paille , ou avec  
la pointe de son épée : Il n'a même ,  
s'il veut , qu'à sonner une clochette à  
l'oreille du prétendu patient , qui ékra-  
se pendant ce tems là ce qu'on lui a  
mis dans la bouche : On le voit aussitôt  
cracher du sang & une dent ensan-  
glantée , qui n'est pourtant que la dent



que l'imposteur, ou le supposé malade avoit introduite dans sa bouche. Si dans la foule quelqu'un trompé par ce stratagème, se présente pour se faire tirer une dent, la poudre, la paille, &c. n'étant plus de mise, l'Opérateur ambulant trouvera bien vite une défaite : Il ne manquera pas de supposer, que la fluxion est trop forte ; qu'il faut patienter encore quelques jours, ou bien que cette dent est une dent œillère, qu'il ne faut point tirer ; parce que ces sortes de dents, &c. sont, comme ces Empiriques le prétendent, relatives à l'œil, qui seroit, disent-ils, bientôt perdu, si on les ôtoit. Si ces affronteurs avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils avilissent par une impudente pratique & une ignorance grossière ; s'ils avoient étudié l'anatomie, ils auroient connu, que les nerfs qui vont aux canines, sortent de la même source, que ceux des autres dents, & que l'œil n'a pas plus de communication avec les dents qu'ils appellent œillères, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents œillères pour ces prétendus Dentistes, qu'il y a de dents dans la bouche ; car pour peu qu'ils

qu'ils en rencontrent qui leur paroissent difficiles à ôter, ils rengainent bien vite leur épée, avec la pointe de laquelle ils se vantoient de les ôter, & remettent ainsi dans le fourreau tous les coups adroits, dont ils font parade dans les Provinces, & à Paris sur le Pont-neuf, théâtre ordinaire de ces imposteurs, qui ayant alarmé les malades par cette fausse opinion des dents œillées, les assurent après cela que moyennant une certaine somme, ils ne laisseront pas de les guérir, & qu'ils ont pour leur mal, un remède inmanquable, dont ils possèdent eux-seuls le secret : Les malades qui ont la foiblesse de les croire, se trouvent à la fin les dupes de leur pratique téméraire, aussi-bien que de leur mauvaise théorie.

Afin de détromper le vulgaire au sujet des dents œillées, je me sens obligé d'avertir que j'en ai tiré un grand nombre, sans qu'il soit arrivé aucuns des accidens dont on se laisse ordinairement intimider, même sans m'être apperçu, qu'il arrive plus d'accidens à ces sortes de dents-là, qu'aux autres. Les Praticiens & les Auteurs de bonne foi ont observé la même chose.

Pour éviter la fracture de l'alvéole,



dans le cas où les dents ont leurs racines longues & adhérentes, il faut les ébranler seulement avec le pélican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. Lorsqu'on a ébranlé une dent à la machoire supérieure, on achève, sans sortir de sa place, l'opération avec le davier. Si le davier ne convient pas, on passe devant le sujet, & on a recours aux pincettes droites, pour tirer la dent de haut en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la machoire inférieure avec le pélican dans le dessein de l'ôter, après l'avoir ébranlée, on l'ôte avec le davier, en la tirant de bas en haut. Si les incisives ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du côté gauche de la personne, & porter le bras droit par-dessus sa tête, pour tirer la dent avec les pincettes droites.

On ne doit pas ignorer que les dents, après avoir été ôtées de leurs alvéoles, peuvent reprendre, étant remises sur le champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvû qu'elles le soient légèrement, & qu'on ait la précaution, après qu'elles seront de nouveau unies à l'alvéole, d'en ôter toute la carie, & de les plomber: Elles

pourroient même, en cas de besoin, être transférées d'une bouche dans une autre, & y reprendre avec la même facilité que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents, on doit toujours préférer la dent parfaitement saine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent avec succès d'une bouche dans une autre, non-seulement parce qu'il y a d'anciens Auteurs qui le proposent, tel qu'Ambroise Paré & plusieurs autres; mais encore parce qu'on voit par des expériences journalières, que des dents transplantées d'un alvéole dans l'alvéole d'une bouche différente, se sont conservées plusieurs années fermes & solides, sans recevoir aucune altération, & servent à toutes les fonctions auxquelles les dents sont propres; jusques-là qu'il s'en est vû résister à la violence du mercure après la salivation, tandis que leurs voisines en étoient ébranlées, quoique naturelles. A plus forte raison les dents remises dans leurs alvéoles naturels doivent tenir & durer longtems; à moins que quelque accident ne les attaque, de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus sai-



nes, & qui n'ont jamais été déplacées; c'est pourquoi il ne faut point négliger, lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alvéole, lorsqu'on l'a ôtée par méprise, ou que la violence de la douleur nous y a obligé; puisque l'on peut par là guérir le malade, & lui rendre sa dent. Cette opération réussit fort bien aux incisives & aux canines, & bien souvent aux petites molaires, lorsqu'il n'y a pas trop d'écartement.

Elle a réussi tant de fois, que je suis étonné, qu'il y ait encore aujourd'hui des Auteurs & des Praticiens qui la prétendent impossible: On peut voir au chapitre 30. du Tome premier quel est le succès que j'ai eu dans de semblables opérations: Ce qui se trouve fort opposé au sentiment du célèbre M. Dionis. Cet Auteur suit en cela l'opinion de M. Verduc (a) qui tient que de tels faits sont apocryphes, & qu'il n'est pas possible de rasfermir dans les alvéoles les dents remises & transplantées. Je suis d'autant plus surpris que ces deux Auteurs se récrient de la for-

(a) Il étoit Maître Chirurgien à Paris, célèbre Anatomiste, & Auteur de plusieurs livres de Chirurgie.

te, à l'occasion d'une dent que M. Carmeline (a) avoit ôtée & remise sur le champ avec succès, que ce fait étoit constant, rapporté & vérifié par M. Carmeline. Le cas étant devenu assez commun, j'espère qu'à l'avenir on n'aura pas de peine à le croire.

Les dents qu'on remplace pour l'ordinaire, sont les incisives, les canines & les petites molaires; parce que ce sont celles qui servent le plus à la prononciation & à l'ornement de la bouche. Il est important d'observer pour y bien réussir, que la personne à qui on fait cette opération, soit d'une bonne santé; que l'alvéole & les gencives dans lesquelles on veut remettre une dent, n'ayent point trop souffert de déchirement dans l'extraction de la dent qu'on doit remplacer; que la personne ne soit pas d'un âge trop avancé, & que les gencives & l'alvéole ne soient point trop affaïssées.

Outre ces circonstances, il faut encore que la dent étrangère que l'on veut transplanter d'une bouche dans une autre, soit de la même espèce & proportionnée à celle qui est gâtée.

(a) Il étoit Maître Chirurgien à Paris, & célèbre Dentiste.



qu'on veut ôter & remplacer. Cette proportion doit être plus exacte entre la racine & l'alvéole qui doit la recevoir, qu'au reste de la dent. En un mot il faut que les proportions de ces deux parties soient assez justes, pour que les liqueurs & le suc nourricier qui doivent s'y porter, les puissent unir, les fortifier & les rendre aussi solides qu'il arrive ordinairement aux dents que l'on a ôtées & remises sur le champ dans leur même alvéole.

Si l'on veut transplanter une incisive, ou une canine d'une bouche dans une autre; il faut que la personne à qui on veut mettre la dent étrangère, ait encore dans sa bouche la dent ou la racine de la dent pareille, non-seulement pour pouvoir considérer la place, mais aussi la grosseur, la longueur & la figure du corps de la dent qu'on veut substituer; ce qu'on doit observer autant qu'il est possible: En ce cas on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit; car si l'on ôtoit l'autre auparavant, le sang se coaguleroit dans son alvéole; ce qui pourroit par la suite empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire: Si pourtant après avoir ôté la dent qui doit

être remplacée, celle qu'on a tirée la première ne se trouvoit pas propre, & qu'il falût en tirer une autre, il faudroit en ce cas ôter avec une fausse tente ébarbée le sang qui se seroit coagulé dans l'alvéole, où l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de casser l'une ou l'autre; c'est pourquoi il ne faut point tirer tout d'un coup celles qu'on doute être adhérentes; mais il faut les tirer peu-à-peu: Lorsqu'elles sont suffisamment ébranlées avec le pélican, on achève de les tirer avec les pincettes droites, ou avec le davier. Pour mieux ménager la gencive de la mauvaise dent, ou racine que l'on veut ôter & remplacer, il faut auparavant déchauffer la dent, ou la racine avec un déchauffoir bien tranchant.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. Lorsque la dent, qui a été ôtée la première, est mise dans sa place, on l'assujettit aux dents voisines avec le fil pendant douze à quinze jours, & même plus s'il est nécessaire. Avant que de tirer ces sortes de dents, on doit en mesurer & compasser les



proportions autant qu'il est possible ; & si la dent que l'on veut remettre , se trouvoit trop large , ou trop longue , on peut en diminuer le corps avec la lime avant que de la tirer & de la remettre.

Il y a une autre manière de remettre des dents humaines , ou naturelles , que je n'ai encore vû pratiquer que par un Dentiste de Province , dont j'ignore le nom. Cette manière est singulière , & pourroit bien être bonne , surtout quand les personnes sont encore jeunes & d'une parfaite santé , que les alvéoles & les gencives ne sont point trop affaïffées , & que la racine de la dent qu'on veut ôter , est assez longue , pour que celle qu'on lui fera succéder se trouve logée & établie de façon à durer longtems.

Si quelqu'un a une dent incisive , ou une canine qui soit cariée jusqu'au point d'être noire , douloureuse , & même rompuë , & que l'on veuille s'en défaire , il faut l'ôter avec toutes les précautions nécessaires , pour que la gencive , ni l'alvéole n'en soient point trop intéressées , c'est-à-dire , qu'il n'y ait point trop de déchirement à ces deux parties. Ensuite on choisira une pareille

pareille dent humaine: Il est indifférent qu'elle soit ou récemment, ou depuis longtems tirée. On l'ajustera de manière qu'elle soit proportionnée en tous sens, autant qu'il sera possible, à celle qu'on veut remplacer: On y fera des coches, ou de petites entailles, d'environ une bonne ligne de largeur, & d'une demie ligne de profondeur, sur trois ou quatre endroits de sa racine: Cela fait, on introduira cette dent dans l'alvéole où étoit la mauvaise; elle y sera assujettie au moyen d'un fil de soie, dont on fera plusieurs tours circulaires & croisez sur cette dent & sur celles qui lui sont voisines, en passant & repassant le fil dans leurs intervalles, sans néanmoins que les gencives en soient trop incommodées: Après que cette dent aura été ainsi placée, & qu'elle sera restée en cet état pendant vingt-cinq, ou trente jours, on ôtera le fil de soie, & elle se trouvera rafermie dans l'alvéole, qui serrant de tous côtez la racine de cette dent, aura pû pousser des accroissemens dans les coches, ou entailles qu'on y aura faites. C'est ainsi que cette dent pourra rester incrustée & subsister pendant un tems considérable.



Pour en augmenter la stabilité & la durée, on peut, avant que de la mettre en place, la percer d'une de ses parties latérales à l'autre, en y faisant deux petits trous de chaque côté très-près de la gencive, pour donner passage à un fil d'or d'une grosseur convenable qu'on introduira dans l'intervalle d'une ou de deux dents voisines, où il sera assujetti & arrêté, en le tordant par les deux bouts, qu'on prendra ensemble avec les pincettes à horloger. Ce dernier conseil que je donne, me paroît plus sûr que tout le reste, & je suis très convaincu que la dent tiendra beaucoup mieux par le moyen que je propose.

Après avoir tiré une dent, ou une racine, ses vaisseaux sanguins, ou ceux de l'alvéole fournissent quelquefois une hémorragie qui, quoique petite en apparence, ne laisse pas souvent d'être de durée, d'effrayer le malade & les assistants, & d'embarasser le Dentiste, s'il ne sçait pas y remédier.

Si l'hémorragie est produite par la rupture des racines, en voulant ôter la dent, & qu'on soit assuré qu'elle vienne du rameau d'artère, qui portoit auparavant la nourriture à la dent, il faut

examiner d'où le sang sort, & mettre sur le vaisseau le stiptique, ou le caustère actuel: Quand on ne voit point l'extrémité du vaisseau, il faut nécessairement ôter les racines de la dent, sans quoi l'hémorragie subsisteroit toujours. Les stiptiques, qu'on employe pour l'une & pour l'autre de ces hémorragies, sont, ou l'eau alumineuse, l'eau stiptique de Rabel, ou celles dont voici les compositions, & qui ne sont pas moins efficaces.

Prenez du vitriol d'Angleterre, ou de la couperose la plus verte, une livre, & de l'eau-de-vie une pinte: Mettez le vitriol dans un grand creuset, ou pot de terre, couvert d'un tuileau, ou à son défaut dans un plat de terre un peu grand & non verni, couvert d'un autre plat de la même grandeur: Ensuite mettez le vaisseau dans un feu de rouë recouvert de charbon allumé: Entretenez le feu pendant cinq à six heures, afin que le vitriol se déflegme, & qu'il devienne rouge comme du sang: Après quoi retirez-le du feu pour le laisser refroidir & le mettre en poudre: Cette poudre sera mise dans un grand matras, & par-dessus on versera l'eau-de-vie, laquelle ne doit aller



qu'à la moitié du matras à cause de la fermentation de ces drogues : Le matras étant bien bouché , on le met pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes , qui feront pour cet effet dans un grand plat , que l'on mettra sur un fourneau , ou réchaut garni de feu capable d'entretenir une chaleur douce & tempérée : On aura soin de remuer de tems en tems le matras , & lorsqu'on le retirera , on le laissera reposer , pour verser la liqueur à clair dans des bouteilles , qu'on tiendra bien bouchées. Pour se servir de cette liqueur on en imbibe plusieurs petits tampons de charpie , qu'on met les uns sur les autres dans la cavité qui fournit le sang , & l'on applique par-dessus un plumaceau imbibé. Si l'alvéole & les gencives ont souffert du déchirement , on affermit le tout pendant un quart d'heure avec le doigt indicateur & avec le pouce , & on presse les deux côtes de la gencive. Lorsque ces parties n'ont point été déchirées , ni écartées , on met sur le plumaceau une ou deux petites compresses ; afin que le malade venant à fermer sa bouche , le tout soit comprimé par les dents de la mâchoire opposée , ou par la gencive , s'il ne se

trouve pas de dents vis-à-vis.

Quand l'hémorragie est grande , après avoir imbibé ces bourdonnets de la liqueur , on les roule dans de la poudre d'éponge brûlée , & on les laisse dans la cavité de l'alvéole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Le malade ne doit manger que quelques heures après l'application de ce remède , & il ne doit rien faire qui soit capable de l'émouvoir , ou de l'échauffer.

J'ai toujours préféré ce stiptique à tout autre ; parce qu'il fait ordinairement son effet dans une seule application. On peut cependant se servir avec beaucoup d'utilité de celui que M. Lémery donne dans son Cours de Chimie , page 504. dont voici la composition.

Prenez du colcothar , ou vitriol rouge , qui reste dans la cornuë après qu'on en a tiré l'esprit & l'huile , cinq dragmes ; de l'alun de Rome & du sucre candi , de chacun demie once ; de l'urine d'une jeune personne , & de l'eau de rose , de chacun quatre onces ; de l'eau de plantain seize onces. Agitez le tout ensemble longtems dans un mortier ; puis renversez ce mélange dans une bouteille : Il faudra verser par



inclination la liqueur, quand on voudra s'en servir.

En certains cas, qui à la vérité ne sont pas ordinaires, l'hémorragie est occasionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume, ou dont l'écartement des racines est fort grand, ou parce que les alvéoles sont adhérentes aux racines des dents à un tel point que la dent & l'alvéole ne font plus qu'un même corps : Alors il se fait des éclats, ou des déperditions de substance, non-seulement de l'alvéole, mais encore de la gencive ; ce qui peut occasionner des hémorragies presque insurmontables ; parce que la distribution des vaisseaux varie souvent dans le corps de l'homme. On en a vû mourir par de semblables accidens ; c'est pourquoi il est bon de sçavoir tous les moyens qui peuvent servir à y remédier, & les causes qui ont rendu quelquefois inutiles les applications des astringens, des stiptiques, du bouton de vitriol, & même du cautère actuel & potentiel. L'inutilité de tous ces remèdes dépend du défaut de compression, ou de ce qu'elle n'est pas assez longtems continuée : ces sortes de remèdes ne pouvant produire que très-

imparfaitement leur effet, sans le secours de la compression; parce que les impulsions réitérées, qui se produisent continuellement dans les artères, à l'abord des colonnes de sang actuellement déterminées à s'y porter par chaque contraction, qui se produit dans le cœur & dans l'artère même, chassent & expulsent tout ce qui n'est pas capable de leur résister. De-là vient le peu d'effet des stiptiques dans certains cas, & la nécessité de la compression dans l'application de tous les remèdes qu'on met en usage, pour arrêter les hémorragies. C'est pourquoi on ne sçauroit assez recueillir les observations qui ont du rapport au cas dont nous parlons, ni ramasser trop de circonstances, pour les mettre en pratique dans les différentes occasions qui se présentent à l'imprévu.

Il survient quelquefois des fluxions aux gencives & aux jouës, après qu'on a ôté une dent; soit que cela vienne d'une disposition qui s'y rencontroit auparavant, soit que l'ébranlement, ou l'écartement de l'alvéole, qui est arrivé par la sortie de la dent, l'ait produite. Il faut y remédier, en faisant user au malade de rafraîchissemens convena-



bles, & en le faisant saigner, si la fluxion est grande. D'ailleurs on aura recours, s'il est nécessaire, aux topiques déjà proposez en semblables occasions.

Si l'on observe régulièrement tous les moyens que j'ai donnez pour la conservation des dents, on évitera souvent d'être réduit à la fâcheuse nécessité de les détruire. Ce n'est qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violence de l'opération, qui n'est jamais si considérable, que les douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux suites fâcheuses qui peuvent en arriver; mais j'hésite, j'élude & je diffère à les ôter par le grand cas que j'en fais, & à cause de l'importance de leur usage. Si chacun avoit les mêmes égards, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal-à-propos, & on n'auroit pas tant de mépris pour ceux qu'on appelle Arracheurs de dents, dont quelques-uns à la vérité ne méritent qu'un tel titre, tandis que bien d'autres méritent celui de Conservateurs de dents; puisqu'ils les conservent, non-seulement autant que les règles de l'art le peuvent permettre, mais encore qu'ils employent leur génie, en imitant la

nature , à réparer les défauts qui restent à une bouche , lorsque l'ouvrage de cette même nature vient à manquer. On ne scauroit refuser à ces derniers le titre de Chirurgiens Dentistes ; puisqu'ils pratiquent exactement dans toute son étendue une partie de la Chirurgie , qui certainement n'est qu'estimable par elle-même , & qui n'a jamais pû devenir méprisable que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparez , qui l'ont pratiquée sans jamais avoir acquis les connoissances nécessaires & suffisantes ; & qui ont trompé & rebuté le Public. De-là il est arrivé que le vulgaire qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du mérite , a confondu l'homme de bonne foi avec le fourbe , l'expérimenté avec l'ignorant , & qu'enfin on a méprisé le Dentiste & sa profession , qui sans de tels inconvéniens auroit toujours été considérée autant que plusieurs autres parties de la Chirurgie , qui ne sont ni plus utiles , ni plus importantes à la conservation de l'homme.



*Explication de la Planche XXI.  
qui contient les figures du levier  
& du corps du pélican qui ser-  
vent à ôter les Dents.*

**L** *A Figure I.* représente l'instrument nommé levier, vû latéralement dans toute son étenduë.

A. La tige.

B. La goutière située à l'extrémité antérieure de cette même tige.

C. C. La vis de cette tige.

D. Son manche.

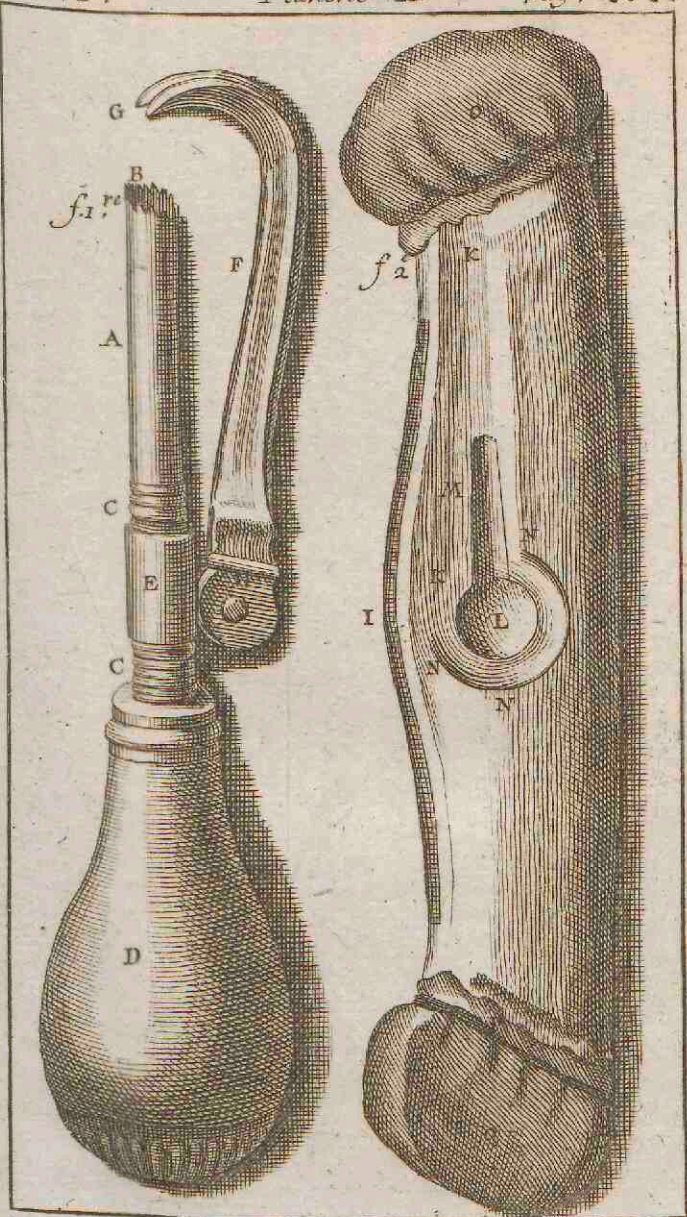
E. Un écrou roulant sur la vis de cette tige.

F. Sa branche.

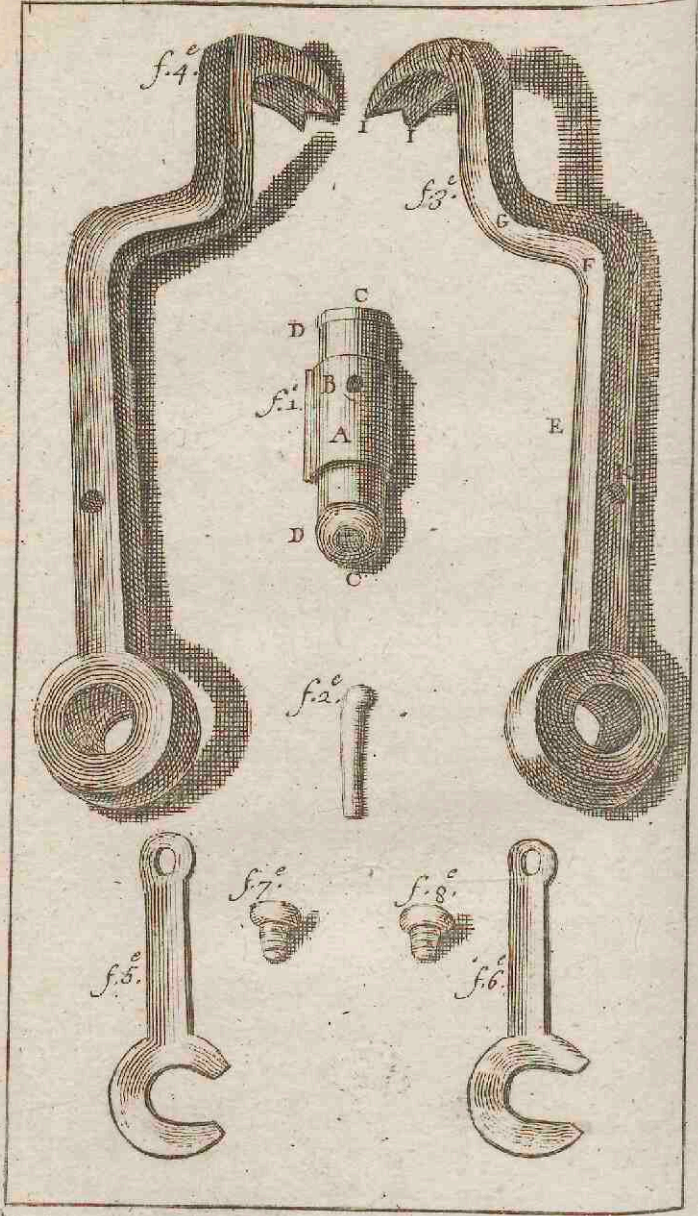
G. Son crochet recourbé & muni de deux petites dents formées au moyen d'une goutière.

H. La vis sur laquelle est monté le crochet.

*La Figure II.* représente le corps du pélican détaché de ses branches & contigu aux deux demies rouës, vû par sa surface supérieure dans toute son étenduë.







I. Le centre, ou sa partie la plus étendue en largeur, & la plus convexe.

K. K. L'entaille.

L. Le trou qui doit recevoir l'essieu.

M. L'engrainure pratiquée dans l'entaille qui sert à loger une goupille qui affermit l'essieu.

N. N. N. La circonférence arrondie de l'entaille.

O. O. Chaque demie rouë garnie d'un linge.

P. P. Le lien qui assujettit le linge qui enveloppe chaque demie rouë.

*Explication de la Planche XXII.  
qui contient la figure de plusieurs  
pièces du nouveau pélican, dé-  
montées & séparées les unes des  
autres.*

**L** A Figure I. représente une pièce nommée essieu, laquelle doit être engagée dans le corps du pélican en manière d'axe, ses deux extrémités servant de pivot, cette pièce vûë de



façon qu'on apperçoit distinctement son trou, son engrainure & toutes ses parties.

A. La partie la plus saillante de cet essieu.

B. Le petit trou qui reçoit la goupille qui sert à l'affermir.

C. C. Les deux extrêmités de cet essieu faisant fonction de pivot.

D. D. La rainure recevant le crochet en fer à cheval, lorsque les branches sont montées.

*La Figure II.* représente une goupille qui assujettit l'essieu dans sa situation.

*La Figure III.* représente la branche du pélican, recourbée de droit à gauche, vüe par sa surface supérieure & par l'une de ses surfaces latérales.

E. La partie droite & la plus étendue de cette branche.

F. La première recourbure.

G. La deuxième recourbure.

H. La troisième recourbure.

I. I. Les dents, la gouttière & les dentelures de la face interne de la recourbure qui forme le crochet.

K. Un petit écrou situé à la surface supérieure de la branche.

L. La partie annulaire de la

branche qui sert à l'assujettir & à tourner autour du pivot de l'essieu.

*La Figure IV.* représente la branche du pélican, recourbée de gauche à droit, & ne différant de la première dans aucune de ses parties, hors qu'elle a ses courbures tournées de gauche à droit, à la différence de la première, qui les a tournées de droit à gauche.

*Les Figures V. & VI.* représentent deux crochets en fer à cheval semblables entr'eux.

*Les Figures VII. & VIII.* représentent les vis qui servent à attacher chaque crochet en fer à cheval sur chaque branche, lesquels crochets étant ainsi montez, assujettissent chaque branche avec le pivot de l'essieu.



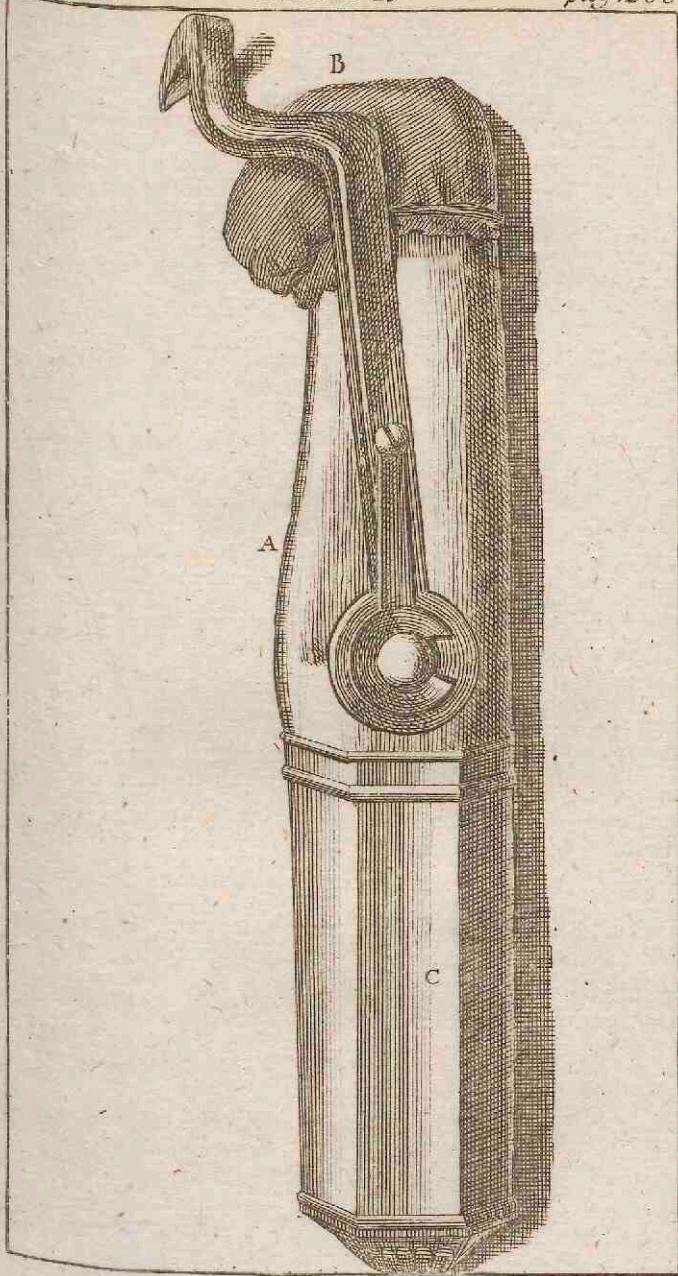
*Explication de la Planche XXIII.  
qui contient la figure d'un pélican  
simple composé d'une seule bran-  
che retournée de droit à gauche,  
l'extrémité opposée à la demie  
rouë qui sert de manche, vû  
antérieurement dans toute son  
étendue.*

**A**. Représente la partie moyenne  
& antérieure du corps du péli-  
can simple.

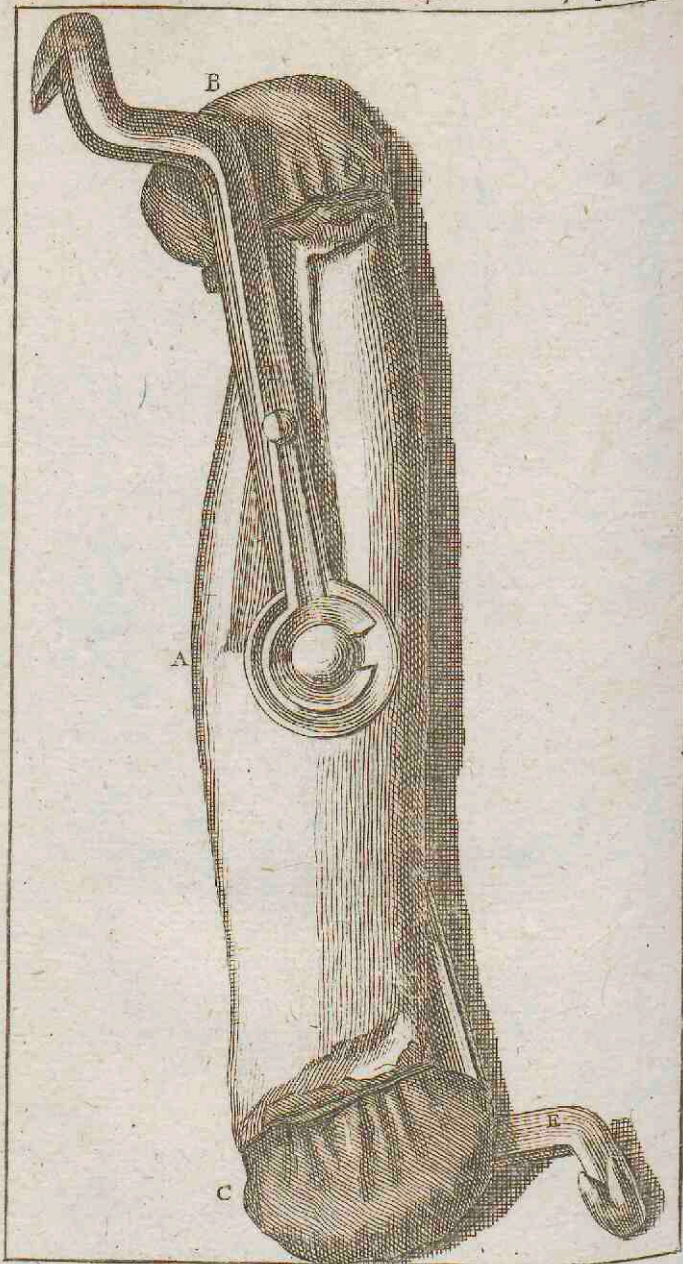
B. Sa demie rouë.

C. Son manche.

D. Sa branche montée & logée  
dans l'entaille, assujettie par le cro-  
chet en fer à cheval, avec le pivot de  
l'essieu.







*Explication de la Planche XXIV.  
qui contient la figure d'un pélican  
à deux branches tournées en dif-  
férens sens, vû dans toute son  
étendue.*

**A** . Représente le corps de ce pé-  
lican.

**B** . La demie rouë tournée de droit  
à gauche.

**C** . La demie rouë tournée de gau-  
che à droit.

**D** . Sa branche tournée de droit à  
gauche, qui sert au côté droit.

**E** . Son autre branche tournée de  
gauche à droit, qui sert au côté gau-  
che.



*Explication de la Planche XXV.  
qui contient la figure d'un pélican  
double, lequel sert au côté droit  
de la machoire inférieure & au  
côté gauche de la machoire supé-  
rieure, composé de deux bran-  
ches, & une plaque de plomb  
propre à servir en cas d'hémorra-  
gie causée par les Dents.*

**L** *A Figure I.* représente un pélican  
monté de deux branches avec  
deux demies rouës tournées de droit  
à gauche, vû dans toute son étendue.

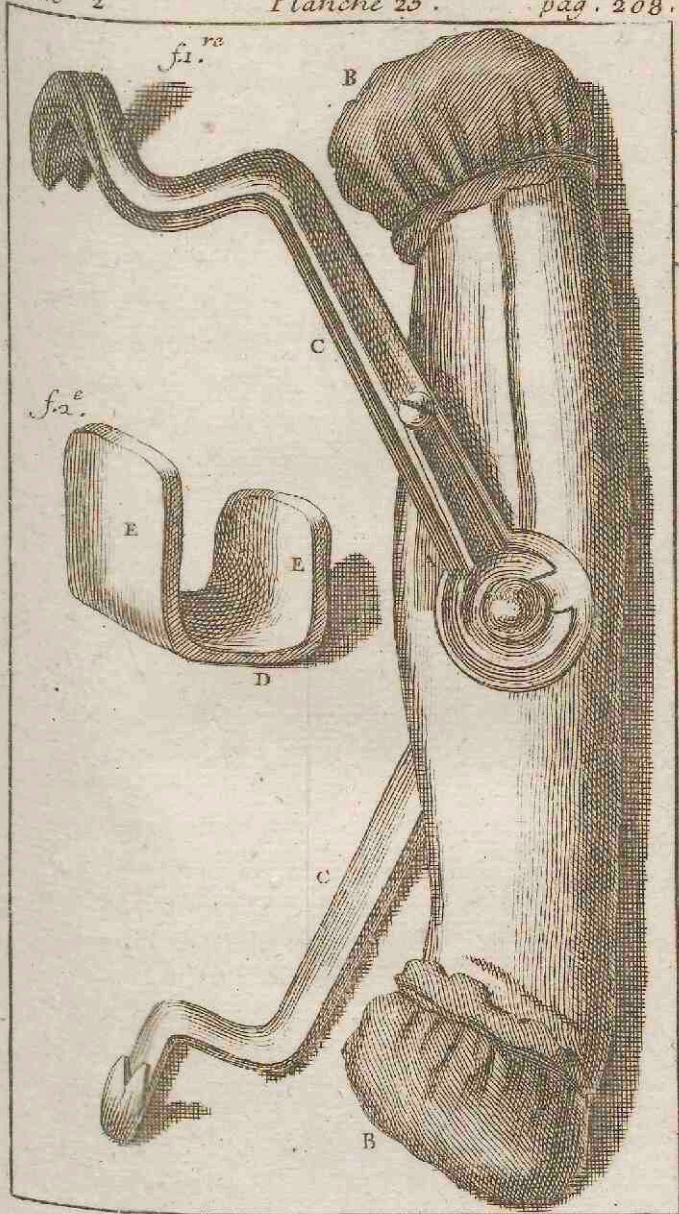
A. Le corps de ce pélican.

B. B. Ses deux demies rouës.

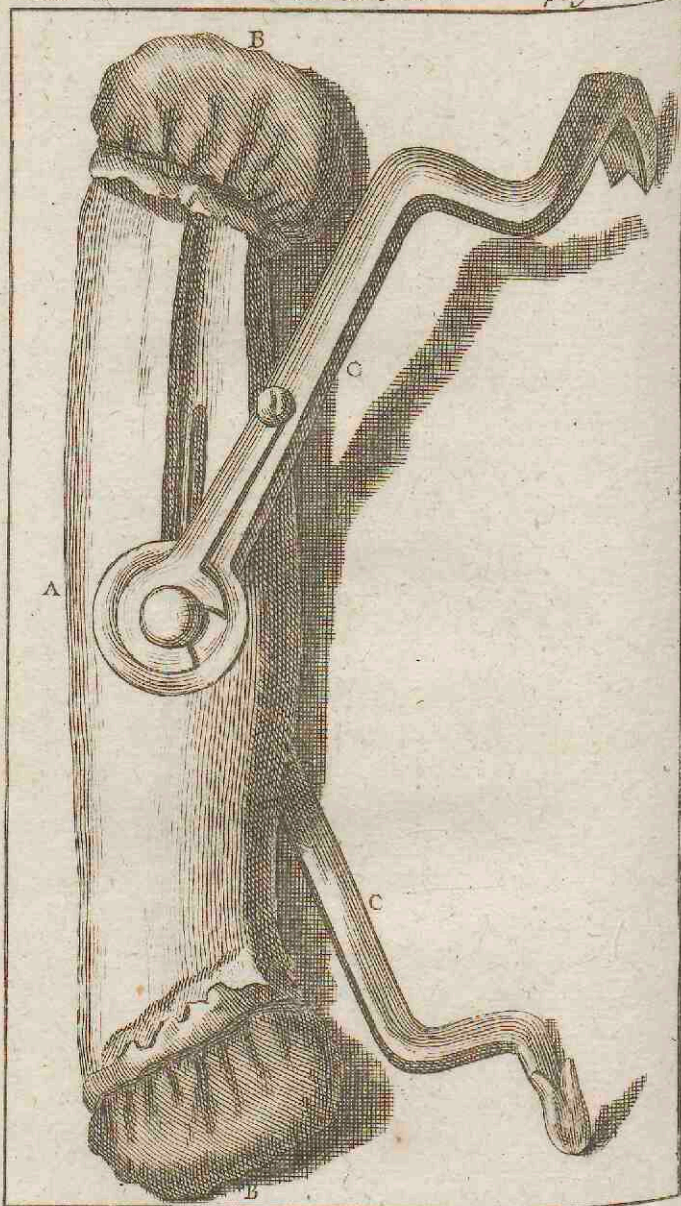
C. C. Ses deux branches recour-  
bées de droit à gauche.

*La Figure II.* représente une pla-  
que de plomb propre à contenir & à  
assujettir l'appareil en cas d'hémorra-  
gie, à l'occasion de l'extraction des  
molaires, particulièrement lorsque  
leurs racines trop écartées, ou adhé-  
rentes aux alvéoles, causent un déla-  
brement aux alvéoles & aux genci-  
ves.

D.







D. La partie de cette plaque qui appuie sur la couronne des dents qui la compriment.

E. E. Les jouës de cette plaque qui embrassent l'appareil.

*Explication de la Planche XXVI.  
qui contient la figure d'un pélican  
double, qui sert au côté gauche  
de la machoire inférieure, &  
au côté droit de la machoire su-  
périeure, composé de deux bran-  
ches, vû d'un seul côté dans  
toute son étendue.*

**A**. Le corps de ce pélican.

**B. B.** Ses deux demies rouës inclinées de gauche à droit.

**C. C.** Ses deux branches recourbées de gauche à droit.



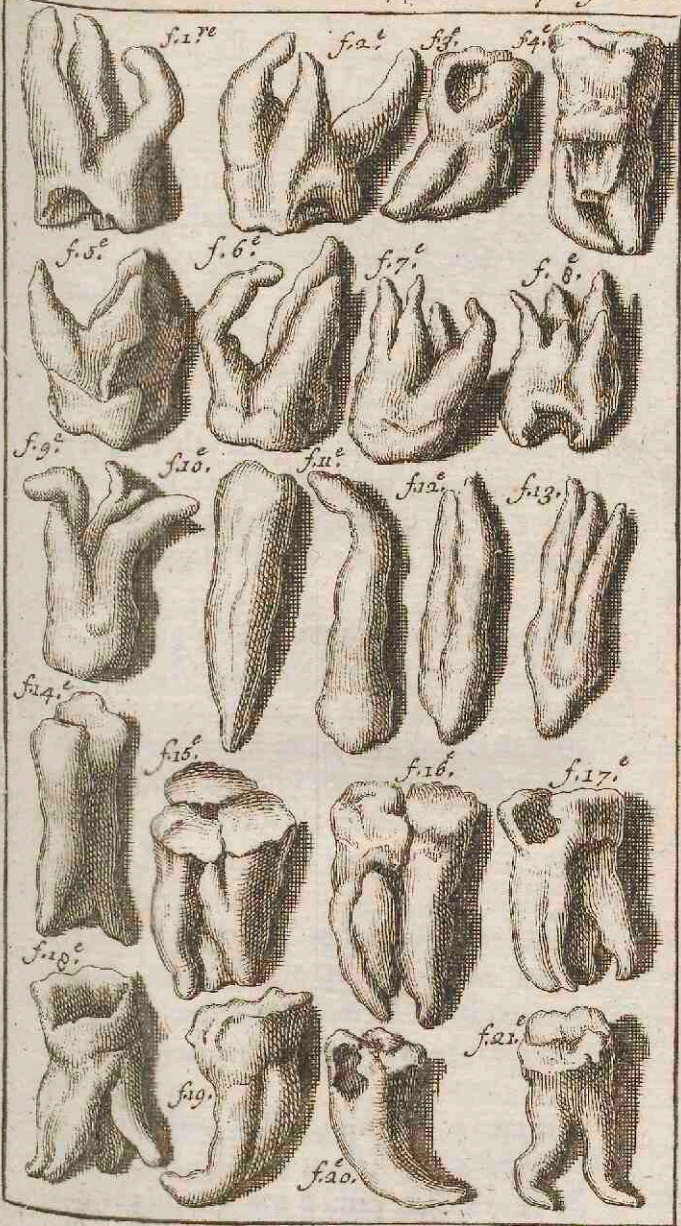
*Explication de la Planche XXVII.  
qui contient des figures de Dents  
extraordinaires.*

**L** *A Figure I.* représente une grosse molaire supérieure, dont les racines sont au double plus écartées les unes des autres, que le colet n'est large. Une dent ainsi conformée, ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

*La Figure II.* représente une autre molaire supérieure, dont les racines sont encore plus écartées les unes des autres respectivement à son colet : Une dent semblable ne peut être ôtée que l'alvéole ne se fracture.

*La Figure III.* représente une dernière molaire de la machoire inférieure, dont les racines sont recourbées l'une sur l'autre, se joignant presque ensemble, étant d'un plus grand volume que le corps : Cette disposition est cause que ces sortes de dents sont très difficiles à ôter, sans que l'alvéole s'éclate.

*La Figure IV.* représente une grosse molaire de la machoire inférieure, dont les racines se rapprochent en se recourbant beaucoup l'une vers l'autre, &





sont intimement adhérentes à la cloison mitoyenne de l'alvéole; de-là vient qu'une dent de cette nature ne peut être ôtée sans que la cloison la suive.

*La Figure V.* représente une grosse molaire de la machoire supérieure, dont les racines sont non-seulement écartées les unes des autres; mais encore intimement adhérentes à la cloison de l'alvéole, ne faisant qu'un même corps avec elle: On ne peut ôter ces sortes de dents, sans qu'une portion de l'alvéole ne reste attachée à leurs racines.

*La Figure VI.* représente une grosse molaire supérieure avec une racine recourbée en forme d'arc, se réunissant presque avec les autres racines vers leur extrémité & embrassant les cloisons de l'alvéole: Ces sortes de dents fracassent l'alvéole quand on les ôte, ou se cassent elles-mêmes.

*La Figure VII.* représente une autre grosse molaire de la machoire supérieure à quatre racines: Il n'est pas ordinaire que ces dents ayent quatre racines.

*La Figure VIII.* représente une des dernières grosses molaires de la machoire supérieure à cinq racines: Il est

extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

*La Figure IX.* représente une petite molaire de la machoire supérieure à trois racines recourbées en dehors en forme de crochet & en différens sens : Une dent semblable ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

*La Figure X.* représente une dent canine de la machoire inférieure, de longueur & de grosseur extraordinaire, ôtée à un jeune homme de vingt ans.

*La Figure XI.* représente une autre canine de la machoire supérieure, très-longue, par rapport à la longueur ordinaire de ces dents, & dont la racine est recourbée.

*La Figure XII.* représente une canine de la machoire supérieure à deux racines : Les canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

*La Figure XIII.* représente une canine de la machoire supérieure à trois racines ; ce qui est encore plus rare.

*La Figure XIV.* représente une petite molaire de la machoire inférieure à trois racines : ce que l'on ne voit que rarement.

*La Figure XV.* représente une grosse



molaire à trois couronnes ; ce qui est très-rare & très-remarquable.

*La Figure XVI.* représente une molaire à deux couronnes , ayant une autre dent placée dans la voûte de sa racine ; ce qui est tout-à-fait rare & singulier.

*La Figure XVII.* représente une grosse molaire de la mâchoire inférieure à trois grosses racines ; ce qui n'est pas commun , les molaires de la mâchoire inférieure n'ayant ordinairement que deux racines.

*La Figure XVIII.* représente une autre grosse molaire de la mâchoire inférieure à quatre racines ; ce qui ne se rencontre que rarement.

*La Figure XIX.* représente une des dernières molaires de la mâchoire inférieure , ayant les racines courbes & recoquillées : Une dent de cette espèce est difficile à ôter.

*La Figure XX.* représente une autre dernière molaire de la mâchoire inférieure , n'ayant qu'une racine très-recourbée.

*La Figure XXI.* représente une des molaires de la mâchoire inférieure à deux racines recourbées en différens sens.

*Explication de la Planche XXVIII.  
qui contient la figure de la masse  
de plomb, du fil d'or, & de  
deux lames de plomb.*

**L** *A Figure I.* représente une masse de plomb pour frapper sur le manche du pouffoir, lorsqu'on ôte certaines dents, ou chicots de dehors en dedans.

A. Partie de sa convexité.

B. Sa concavité.

*La Figure II.* représente un fil d'or d'une grosseur assez considérable, recourbé en ligne spirale.

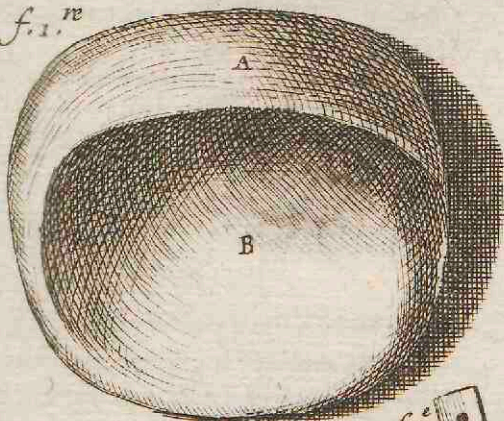
*La Figure III.* représente un autre fil d'or moins gros que le précédent.

*La Figure IV.* représente une lame de plomb, pour assujettir les dents en dedans.

*La Figure V.* représente une autre lame de plomb, pour assujettir les dents en dehors.



f. 1.<sup>re</sup>



f. 2.<sup>e</sup>

f. 5.<sup>e</sup>



f. 3.<sup>e</sup>



## CHAPITRE XIII.

*Des Dents artistement figurées pour  
remplacer celles qui manquent.*

LORSQU'ON veut mettre une dent (a) artificielle, il faut qu'elle ait à peu près la longueur, l'épaisseur & la largeur de la dent naturelle, qui en occupoit la place : Il faut aussi que la partie, qui en est comme la racine, ou le talon, soit ajustée de manière, qu'elle pose également sur la gencive, qui recouvre l'alvéole.

Pour faire des dents artificielles, on employe ordinairement des dents humaines, des dents d'hipopotame, ou cheval marin, des dents de bœuf, même l'os de ses jambes, les défenses de vache marine, & le cœur de l'ivoire le plus fin & le plus beau.

Les dents humaines & celles de cheval marin sont à préférer à toute autre matière ; parce qu'elles ont leur émail, & qu'elles résistent davantage à l'action des corps qui les touchent, & que par conséquent elles durent plus longtems,

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 34.



& conservent une couleur beaucoup plus belle, que tout autre matière, dont on pourroit se servir en pareil cas.

Les dents de bœuf étant couvertes de leur émail, peuvent aussi être préférées à toute autre matière, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assez larges & même assez blanches, pour remplir la place d'une autre dent.

Quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre dent, il faut faire ensorte que le corps de cette dent soit bien proportionné à l'espace dans lequel on le veut mettre, & à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de sa racine ce qu'elle a de trop, & on remplit de plomb sa cavité.

Quand cette dent que l'on veut employer est trop longue, trop large & trop épaisse, on diminue de sa longueur, beaucoup plus par sa racine, que par l'autre extrémité. Pour cet effet on la scie, on la lime, & on diminue son volume sur un grès, ou sur une pierre à émoudre, pour la réduire à la proportion & à la figure convenable. L'on peut aussi avoir de petites meules  
faites

faites exprès, dont on peut se servir, pour fabriquer très-promtement toutes sortes de dents, ou des dentiers artificiels.

Les dents des animaux qu'on peut substituer aux dents naturelles, doivent être de même réduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un volume trop grand.

Lorsque l'intervale qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en conséquence de ce qu'il se trouve réuni aux larges intervalles qui se rencontroient entre la dent perdue & celle qui reste; ou lorsque la carie, en ruinant les parties latérales des dents voisines, aura rendu cet intervalle d'une trop grande étendue; il faut observer que l'assiette, ou le talon de la dent, qui doit être posé sur la gencive, soit de la largeur de l'intervale, & que le reste diminuë, pour la rendre conforme à la dent naturelle, & qu'elle soit en simétrie avec sa pareille.

Après avoir limé la racine de la dent, & mis du plomb dans la cavité, on fait à la dent postiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties latérales, en traversant la largeur de la



dent, & qui se conduit à niveau des gencives des dents voisines naturelles : Si ce trou ne suffit pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre : Ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil de soie, ou commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trous : Lorsque le fil a passé, son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'intervale le plus étroit des deux dents solides & voisines : On prend ensuite le bout intérieur de ce fil, & on le passe par-dessus la surface intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artificielle, pour le faire entrer dans l'intervale qu'elle forme avec sa voisine : On noué après cela le bout de ce même fil avec l'autre bout, qui est au-devant, en cas qu'il ne faille pas poursuivre, & attacher une autre dent artificielle avec ce même fil.

Pour attacher les dents postiches, il faut avoir recours au fil de lin retors en trois, & doublé ensuite en deux, ou trois, ou à la soie doublée de même. Afin que la gencive ne soit point incommodée ni de l'un, ni de l'autre, on les cire à plat sans les retordre de nouveau, & aussi-tôt qu'ils sont uscz, ou rompus, on en remet d'autres en

leur place. On doit s'imaginer qu'il est des cas où ces fils doivent être employez de même, & d'autres cas où l'on peut les employer tout simples, sans être redoublez : Cela dépend de la nécessité plus ou moins grande & de la volonté de ceux qui s'en servent ; c'est-à-dire, que lorsqu'il y a plus ou moins de dents de suite à attacher, on doit plus ou moins multiplier les fils.

Il y a des Dentistes qui conseillent, pour attacher les dents postiches, de se servir de cordonnet de soie écrue ; mais comme ce cordonnet est très-ru-  
de, j'ai observé qu'il faisoit des impres-  
sions considérables sur les dents où il  
étoit appliqué, & que même il les  
avoit coupées totalement, ou en par-  
tie ; c'est pourquoi je conseille de ne  
point s'en servir, & d'avoir recours  
au fil de lin, ou à la soie cirée dont je  
viens de parler. Si néanmoins les gen-  
cives & les racines sur lesquelles on  
veut mettre des dents naturelles, ou  
artificielles, se trouvoient assez dures,  
ou assez fermes, pour qu'elles ne pus-  
sent pas s'affaïsser trop par l'appui des  
dents postiches, le fil d'or sera plus  
convenable pour les attacher que le  
fil commun, ou la soie cirée ; parce



qu'alors , elles restent affermies & stables , sans que l'on soit obligé de les ôter , & sans que le fil d'or puisse intéresser les gencives , & les autres dents. Le fil d'or trait , dont on se sert pour les dents , doit être fait d'or de Ducat. Celui qui est destiné pour attacher les dents postiches , sera préparé de même que celui dont j'ai parlé pour rasfermir les dents chancelantes au chapitre IX. de ce Volume. Il n'y a de différence qu'en ce que celui-ci qui doit servir pour attacher les dents postiches aux dents naturelles qui restent encore dans la bouche , doit être plus gros : On en employe de plus ou moins gros suivant les circonstances qui se rencontrent.

Quoiqu'il y ait un espace à l'une , ou à l'autre machoire de deux , trois , ou quatre dents ( *a* ) &c. qui manquent , on peut en remettre d'humaines à la place , pourvû qu'on se serve de dents pareilles à celles qui sont de moins , & qu'on les ajuste exactement entr'elles & sur la gencive. Alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un , ou de deux trous un peu larges , l'un au-dessus de

( *a* ) Voyez les Figures 2. & 3. de la Planche 34.

l'autre, suivant le volume des dents. Ces trous doivent être percez d'une des parties latérales à l'autre; de manière qu'ils se répondent les uns aux autres, & que les dents gardent entre elles le même niveau qu'avoient celles dont elles doivent occuper la place. On passe dans ces trous deux fils d'or, ou d'argent (a) d'une médiocre force, qui enfilent de suite toutes ces dents: Après les avoir introduits, on les rive par les deux bouts; puis on finit d'ajuster les racines des dents ainsi assemblées, si elles en ont besoin, afin qu'elles s'arrangent également sur la gencive.

La pièce étant ajustée, si elle n'est que de deux, ou trois dents, &c. on y fait de nouveau un petit trou, qui perce chaque dent d'une partie latérale à l'autre, à fleur des gencives des dents naturelles voisines. Cela étant exécuté, on passe dans ce trou les deux bouts d'un fil commun, ou de soie cirée, dont l'anse se passe, & le noeud se fait, comme on l'a déjà enseigné dans ce chapitre.

Les pièces qui sont composées de

(a) Voyez les Figures 5. & 6. de la Planche 34.



cinq ou six dents naturelles (a) détachées de leurs alvéoles, sont autrement percées que les pièces précédentes : Pour les arrêter sur la gencive, il faut faire deux trous à côté l'un de l'autre à chaque surface latérale de l'assemblage, près de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : Ces trous sont perçez à jour à la face intérieure de ce même assemblage, à quelque distance l'un de l'autre. Le trou qui s'approche le plus de la surface extérieure, fait un plus long trajet que son voisin ; ainsi le trou, dont l'entrée est plus intérieure, sort vers l'intervalle, qui sépare les deux premières dents de chaque côté de cette pièce, tandis que l'autre va jusqu'à celui qui est entre la deuxième & troisième dent. On passe par la sortie des trous de chaque extrémité de la pièce, les deux bouts d'un fil ciré, qui se noient de chaque côté entre les dents naturelles & solidés les plus voisines.

Lorsque les dents humaines postiches assemblées dans cette pièce, surpassent le nombre de celles dont je viens de parler, on doit, outre ce qui a été dit, appliquer sur la face inté-

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 34.

rière de cet assemblage (a) une petite lame d'or, ou d'argent, (b) d'environ une ligne & demie de largeur, & de l'épaisseur d'environ une demie ligne. Cette lame doit être percée vis-à-vis la base de chaque dent, le plus près de la gencive qu'il est possible. Ces trous donnent passage à des goupilles d'or, ou d'argent rivées à rivure perdue d'un côté sur la lame, & de l'autre sur la surface antérieure de chaque dent: Ensuite on pose cette pièce sur la gencive, & on l'arrête de même que la précédente.

Cet assemblage ainsi ajusté se trouve en état de durer un tems plus considérable que le précédent; mais il coûte beaucoup plus de peine & de dépense: Il se peut faire avec la lame seule, sans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or, ou d'argent, dont nous avons parlé ci-dessus; parce qu'en faisant à la face intérieure de chaque dent une échancrure de la largeur & de l'épaisseur de la lame, il est aisé d'assembler & de joindre le tout ensemble, en logeant la lame dans l'épaisseur de cha-

(a) Voyez la Figure 8. de la Planche 34.

(b) Voyez la Figure 7. de la Planche



que dent, au moyen de cette échan-  
 crure pratiquée sur leur surface posté-  
 rieure, du côté de leur base. On ar-  
 rête la lame à chaque dent le plus près  
 qu'il se peut de la gencive, avec deux  
 petites goupilles d'or, ou d'argent,  
 l'une au-dessus de l'autre, & rivées à  
 rivure perduë.

S'il se trouve une racine dans quel-  
 que cavité de l'alvéole, & qu'on veuille  
 couvrir cette racine d'une dent artifi-  
 cielle, on lime de cette racine ce qui  
 excède la gencive, & même plus si on  
 le peut : Ensuite on ôte tout ce que  
 cette racine a de carié avec les instru-  
 mens convenables, & dont j'ai parlé.  
 Cela étant fait, on plombe le canal de  
 cette racine, & on ajuste la base, ou  
 le talon de la dent naturelle, ou artifi-  
 cielle qu'on rapporte sur la racine.  
 Il faut auparavant avoir fait à cette  
 dent, un ou deux trous qui servent à  
 passer les bouts d'un fil qu'on attache  
 aux dents naturelles voisines, comme  
 on l'a dit ci-dessus.

Quand la carie a trop considérable-  
 ment élargi le canal de cette racine,  
 que ses rebords sont encore fermes &  
 solides, & qu'on a été obligé de la  
 plomber, on fait avec un petit poin-

son (a) un trou le plus profond & le plus droit qu'il est possible au milieu du plomb bien affermi, sans néanmoins que ce trou pénètre plus avant que le canal de la racine. On assemble la dent naturelle postiche avec la racine, par le moyen d'un tenon, tel que je vais le décrire.

Lorsque la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre à tenon (b) une dent naturelle, ou artificielle, le canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouve de carié ayant été ôté, on élargit ce canal avec un équarisseur, (c) instrument ainsi appelé par les Horlogers, qui est de figure pyramidale, qui se termine en pointe, & qui forme quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Il sert aux Ouvriers à augmenter le diamètre des trous. L'équarisseur le plus grand des deux que j'ai fait graver, est long d'environ un pouce & demi, compris sa soie: Son diamètre dans sa partie la plus étendue est d'environ une ligne. Il va toujours en

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 33.

(b) Voyez la Figure 11. de la Planche 34.

(c) Voyez les Figures 1. & 2. de la Planche 33.



diminuant vers la pointe, qui n'a qu'environ une demie ligne de largeur. C'est-là la dimension de chacune de ses faces. Cet équerissoir sert à augmenter le canal des plus grosses racines des dents; & pour les moyennes on se sert du moyen équerissoir.

Dans l'usage de l'équerissoir il y a deux circonstances à observer, qui sont de prendre garde qu'il ne pénètre au-delà du canal, & que cet instrument ne soit trop trempé, de crainte qu'il ne se casse dans le canal de la racine de la dent, & qu'y restant engagé, on ne puisse plus le retirer, ni par conséquent placer le tenon. On seroit obligé dans un tel cas de mettre en cette place une dent attachée aux voisines, laquelle seroit de moindre usage, & ne seroit pas si commode. Quand cet inconvénient n'arrive pas, on ajuste à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or, ou d'argent (a) de la longueur & de la largeur du canal de la racine & du canal de la dent humaine qu'on y veut mettre: Comme le canal du corps de la dent se trouve toujours trop peu étendu, on doit augmenter celui-ci avec le foret, pour

(a) Voyez la Figure 10. de la Planche 34.

mieux engager le tenon par l'un de ses bouts dans la dent humaine postiche. Ce tenon doit être bien ajusté, & un peu dentelé autour; afin qu'il s'en trouve plus affermi après avoir été introduit & mastiqué. Avant que de mettre ce tenon dans la cavité de la dent, elle doit être remplie de mastic en poudre: Ensuite on introduit ce tenon dans cette cavité avec de petites pincettes d'horloger, (a) en chauffant ce même tenon au feu de la bougie par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant que le Dentiste chauffe ce tenon, il doit tenir la dent avec un linge pour ne pas trop sentir la chaleur. Par ce moyen le mastic se fondra, & facilitera l'entrée au tenon: On peut aussi, & même pour le mieux, percer le trou de la cavité de la dent, jusqu'à sa surface intérieure, & y river le tenon après qu'il a été mastiqué. L'autre extrémité du tenon, qui doit être aussi dentelée, s'introduira dans le canal de la racine. Pour cela le Dentiste doit tenir la dent à tenon avec les pincettes droites, & en tournant la dent de droit à gauche, & de gauche à droit, en la poussant de for-

(a) Voyez la Figure 1 de la Planche 17.



ce, jusqu'à ce que le tenon y soit entièrement introduit, que le talon de la dent porte en plein sur la racine, & que cette dent soit si bien affermie, qu'elle ne fasse, pour ainsi dire, qu'un même corps avec la racine.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura prises pour faire entrer bien juste la partie du tenon qui doit être placée dans l'ouverture du canal qu'on aura fait à la racine, il arrive que le tenon se rencontre trop petit pour y être engagé de force, & pour y être ferme & stable, il faudra en ce cas faire de-rechef avec un couteau quelques dentelures de plus, à peu près semblables aux dentelures, ou premières taillées d'une lime. Ces dentelures font une espèce de morfil qui grossit ce tenon. Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de chanvre, ou de lin, ou même de fil très fin l'extrémité de ce tenon, pour l'engager ensuite à force dans le canal de la racine de la dent. Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait à deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont pas détruits, si l'on perce au-delà de ce même ca-

nal, ou si le tenon étant introduit, excède la longueur du canal qui doit le recevoir, il ne manque pas d'arriver en cet endroit une douleur qui est quelquefois suivie de fluxion & d'abcès. Pour lors on est obligé d'ôter la dent à tenon, si la douleur & la fluxion sont violentes; afin de laisser les parties en repos, & de faciliter une libre issue aux matières arrêtées, à moins qu'on ne veuille s'affujettir à souffrir la fluxion pendant quelque tems, après quoi il n'y a ordinairement aucun retour de douleur. La dent & le tenon s'ôtent avec des pinces droites, & se remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon sur une racine qui fût sensible, que les vaisseaux fussent apparents, ou non, on pourroit, afin de détruire ces vaisseaux, appliquer auparavant le cautère actuel dans le canal de la racine, & y introduire pendant quelques jours un petit coton imbibé d'huile de canelle, ou de girofle.

Le mastic que j'ai proposé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être composé de la manière qui suit.

Prenez de la gomme-laque plate,



deux onces ; de la térébentine de Venise la plus fine , demie once ; du corail blanc en poudre très-fine , deux onces. Faites fondre la gomme dans un vaisseau de terre verni sur un feu médiocrement chaud , & lorsque cette gomme sera fonduë , joignez y la térébentine , & y mêlez exactement la poudre de corail : Quand ce mélange sera fait , on le mettra en petits bâtons qu'on pulvérisera pour s'en servir au besoin.

Lorsqu'on ne peut en pareille occasion élargir assez profondément le canal des racines des dents , sans s'exposer à en découvrir les parties sensibles ; lorsque ces racines sont trop détruites , ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes , & qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisamment long , pour affermir des dents semblables ; en ce cas on fait à la dent à tenon deux petits trous , qui percent d'une partie latérale à l'autre , pour se rencontrer à fleur de la gencive après son application ; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or , dont l'anse se trouve engagée dans l'intervalle de la dent naturelle la plus voisine de l'espace qu'on veut remplir ; ou in-

roduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine ; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervalle de l'autre dent voisine, pour y être arrêtez en les tordant, comme on a dit en parlant du rasermissement des dents.

Néanmoins si l'espace où l'on veut mettre une dent semblable, se trouve plus large qu'il ne doit être naturellement, il ne faut attacher la dent postiche, qu'à la dent qui se trouve la plus voisine de la racine ; afin de laisser un intervalle entre la dent postiche & la dent, à laquelle cette dent postiche n'est point assujettie : cela se pratique ainsi pour mieux imiter la nature.

Les dents & les pièces artificielles, qui sont attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que toutes les autres ; elles durent quelquefois quinze à vingt ans, & même davantage, sans se déplacer ; au lieu que le fil commun & la soie dont on se sert ordinairement pour attacher toutes sortes de dents, ou pièces artificielles, sont de peu de durée.

Il est à remarquer qu'on ne peut pas placer facilement des dents à tenons,



si ce n'est aux incisives & aux canines ; parce que les molaires ont plusieurs racines , dont les conduits varient si diversément , qu'il n'est pas possible de les percer , sans intéresser les vaisseaux qui les accompagnent , l'alvéole , ou la mâchoire ; au lieu que les incisives & les canines n'ayant qu'une racine & une cavité , l'opération en est plus facile. Elle est encore plus aisée à pratiquer aux dents de la mâchoire supérieure , qu'à celle de l'inférieure ; parce que le corps de la racine des dents de la mâchoire supérieure a plus de volume que celui des dents de la mâchoire inférieure : D'ailleurs il est plus ordinaire d'avoir occasion d'en placer à la mâchoire supérieure qu'à la mâchoire inférieure ; parce que la carie détruit plus fréquemment les dents de la mâchoire supérieure que celles de la mâchoire inférieure.

## CHAPITRE XIV.

*Manière de blanchir les os des jambes de bœuf qui servent ainsi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.*

**A**USSI-TÔT que cet animal est tué ou peu de tems après, on décharne les quatre plus gros os des jambes : On les coupe par roielles dans la partie la plus dure ; c'est-à-dire depuis une des apophyses jusqu'à l'autre : On ôte ensuite la moëlle de ces os, & on les met sur le feu dans de l'eau de rivière : Quand cette eau commence à bouillir, on y jette de la chaux vive, & on en continuë l'ébullition pendant un quart d'heure, afin de dégraisser entièrement ces os : On retire le tout pour le laisser refroidir : On ôte les os de cette eau : On les lave dans une autre eau, & on les fait sécher à l'ombre : Quand ils sont secs, on les fait tremper la nuit, & sécher le jour ; ce que l'on réitère pendant douze ou quinze jours.

Si c'est dans le Printems, ou dans



L'Automne qu'on fait cote preparation, on met les roüelles de ces os sur une serviette mouillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit, pour les exposer à la rosée. On peut encore, & même pour le mieux, laisser ces os exposez au Soleil; mais il faut les couvrir d'une autre serviette mouillée, pour empêcher que la trop grande chaleur ne les fende.

On ne se sert de ces os ainsi dégraissez & blanchis, pour faire des dents, ou des pièces artificielles, qu'au défaut de toutes les matières que j'ai indiquées dans le chapitre précédent. J'ai préféré ces matières à l'ivoire; parce que l'ivoire jaunit bien plutô & conserve moins sa blancheur, que l'os de bœuf, sans en avoir la solidité. Les Ouvriers qui en employent beaucoup dans leurs ouvrages, m'ont communiqué la manière de les blanchir, telle que je la viens de décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou roüelles d'os, il faut préférer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus éloignée de l'apophise, est toujours préférable par sa solidité, mais elle est la moins étendue.

## CHAPITRE VIII.

*Description des Instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pièces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles.*

CES instrumens sont le compas, (a) l'étau, la scie, (b) la rape, la lime, le gratoir, & le foret avec son archet.

Les limes dont on se sert à cet usage sont de plusieurs sortes: Il y en a de plates, en couteau, à trois quarts, (c) en feuille de sauge, de demi-rondes, de rondes droites en queue de rat, & de rondes en queue de rat tournées en forme de cerceau. (d)

Nous nous servons de deux sortes de raves, l'une est plate, & l'autre est demi-ronde: La demi ronde peut néanmoins servir toute seule.

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 29.

(b) Voyez la Planche 31.

(c) Voyez la Figure 4. de la Planche 29.

(d) Voyez la Figure 1. de la Planche 29.



Le foret dont il s'agit, (a) ainsi appelé par les Ouvriers, est composé différemment de ceux dont on se sert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les pièces artificielles.

Ce foret a un chevalet sur lequel est monté un arbre, qui porte ce même foret & son cuivrot en forme de barillet, ou tambour de montre. Ce foret est monté à une des extrêmitéz de l'arbre, & l'autre extrêmité de cet arbre roule dans une cavité, qui pour cet effet est creusée dans une espèce de tenon de cuivre arrondi: Ce tenon est passé dans une espèce de poupée, qui se trouve à l'extrêmité supérieure de l'une des branches du chevalet: Sur la face supérieure de cette poupée il y a une vis, qui tombe sur le tenon de cuivre, dans lequel roule l'extrêmité de l'arbre, dont je viens de parler: Cette vis arrête & fait qu'on ôte le tenon de cuivre quand on veut.

L'autre branche du chevalet a une espèce de mâchoire à charnière garnie de cuivre intérieurement: C'est sur ce cuivre que roule la partie de l'arbre, qui se trouve entre le cuivrot & le foret: Cette mâchoire à charnière se fer-

(a) Voyez la Planche 30.

me par sa partie opposée à la même charnière, au moyen d'une vis qui s'engage dans la branche du chevalet.

L'extrémité de l'arbre où l'on engage le foret, est divisée en deux pièces: Ces pièces sont de huit à neuf lignes de longueur: L'une de ces pièces est attachée à l'arbre au moyen d'une vis, & par conséquent en peut être ôtée quand on le veut: L'autre est prise dans le corps de l'arbre même, & ainsi n'en peut être séparée: La plus courte de ces deux pièces a un tenon arrondi dans la partie inférieure de sa face intérieure: Ce tenon est en manière de cheville, pour s'engager dans un trou proportionné à sa grosseur, qui est à la partie inférieure de l'entaille de la grande pièce: Sur cette grande pièce est posée la pièce qui est la plus courte: Ces deux pièces unies ensemble sont percées à jour, à une ligne près de la cheville de la petite pièce: Ce trou sert à laisser passer une petite vis, qui joint les deux pièces l'une contre l'autre, & qu'on serre autant qu'il est nécessaire: L'éguille qui doit servir à former le foret, se met entre les deux, & elle s'y loge par une petite rainure qui régné tout le long du milieu de



l'intérieur, depuis le trou jusqu'à l'extrémité.

On se sert pour l'ordinaire d'éguilles à couïre de différente grosseur, pour faire le foret; & l'on casse la tête, ou le chas de ces éguilles, pour y faire sur une pierre du Levant où l'on met un peu d'huile d'olive, une pointe plate & tranchante, très-propre à servir à l'usage auquel on l'a destinée.

Lorsqu'on veut se servir de ce foret, on engage son chevalet dans un étau: L'archet de cet instrument est fait de baleine, & sa corde est une petite corde de boyau.

A l'égard des limes, rapes, compas, étau & scie, il n'est pas nécessaire d'en faire la description; parce que ces instrumens ne diffèrent point de ceux dont les Ouvriers se servent pour l'ordinaire.

Les gratoirs, ou espèces de rugines, (a) ne sont pas tout-à-fait semblables à ceux des ouvriers, ni aux rugines dont on se sert en Chirurgie: Il y a des gratoirs qui sont droits, & d'autres crochus: Les uns & les autres se montent aux extrémitéz d'un manche d'ébène, ou d'une autre matière, au moyen d'u-

(a) Voyez la Planche 32.

ne soie quarrée & mastiquée à l'ordinaire : Leur manche est long d'environ quatre pouces : Il est de grosseur à pouvoir remplir suffisamment la main, & de figure de fuseau à plusieurs pans : Il y a des gratoirs droits, qui raclent des deux côtez dans le même sens, & d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le sens opposé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plates. Sur la circonférence de la partie latérale droite de l'une & dans l'épaisseur des deux faces, il y a une troisième petite face en forme de biseau, qui forme un tranchant à la circonférence de l'autre face. Cette grande face opposée a aussi une autre petite face, qui régné tout le long de sa partie latérale gauche : Lorsqu'on retourne l'instrument, cette face se trouve à droit ; celle-ci & sa pareille vont se réunir au milieu de l'extrémité de l'instrument, en formant une espèce d'angle de losange un peu moussé : Il faut que l'instrument soit tranchant dans ce lieu-là.

Le second gratoir est ovale, arrondi par son extrémité : Il a deux surfaces plates : Sur son épaisseur est pratiqué un biseau qui régné dans toute



la circonférence, par le moyen duquel la plus grande des deux faces plates devient tranchante, & l'autre mouffe. Ces deux gratoirs sont montez sur un même manche à plusieurs pans.

Le troisiéme gratoir est crochu : Il diffère par-là de la seconde espèce, & en ce que son extrémité supérieure qui est un quatriéme gratoir, décrit un losange à angle aigu par sa partie la plus avancée. D'ailleurs ses grandes faces sont intérieures, & les deux autres sont extérieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces instrumens sont arbitraires, & dépendent du goût de ceux qui s'en servent.

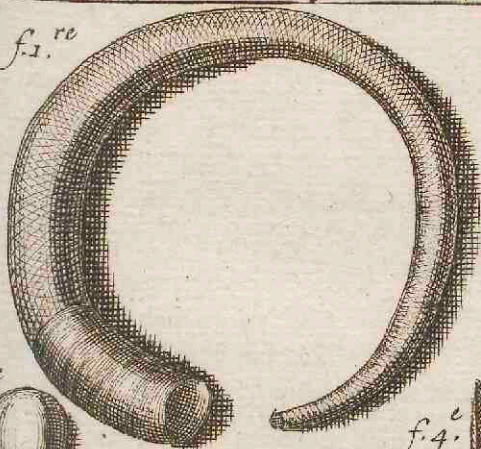
*Explication de la Planche XXIX.  
qui contient quatre Instrumens  
qui servent à fabriquer les pièces  
ou dents artificielles.*

**L** *A Figure I.* représente la lime figurée en queue de rat recourbée en cerceau.

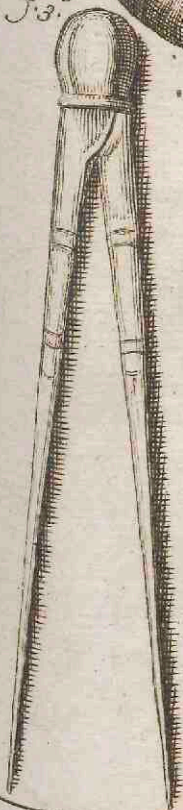
*La Figure II.* représente un tourne-vis.

*La Figure III.* représente un compas

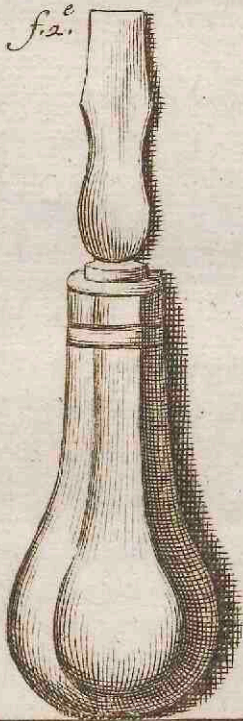
f. 1. <sup>re</sup>



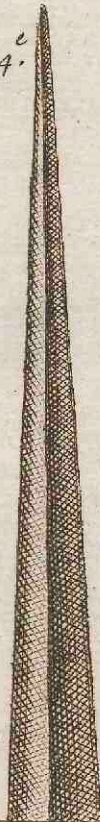
f. 3.<sup>e</sup>



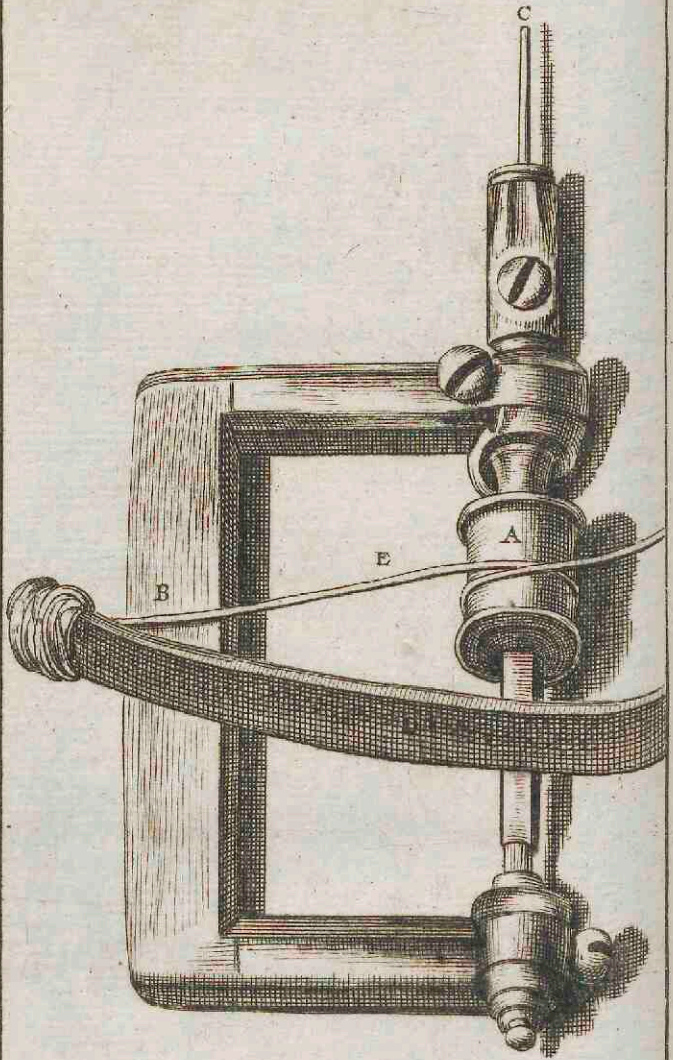
f. 2.<sup>e</sup>



f. 4.<sup>e</sup>







pas qui sert à prendre les dimensions requises pour fabriquer les pièces artificielles.

*La Figure IV.* représente une lime à trois quarts, qui sert à faire des échancrures aux pièces artificielles, vûë tronquée & sans manche. L'on n'a pû la faire voir autrement, l'étenduë de la planche ne l'ayant pas permis.

*Explication de la Planche XXX.*  
*qui contient un instrument qui sert à fabriquer les pièces artificielles.*

**C**ETTE figure représente le chevalet monté avec son foret, & partie de son archet tronqué, vû d'un seul côté dans toute son étenduë.

A. Le cuivrot, ou espèce de tambour qui sert comme de poulie à la corde de l'archet.

B. L'arbre du chevalet.

C. Le foret.

D. L'archet.

E. La corde de l'archet.



---

*Explication de la Planche XXXI.  
qui contient un Instrument propre à fabriquer les pièces artificielles.*

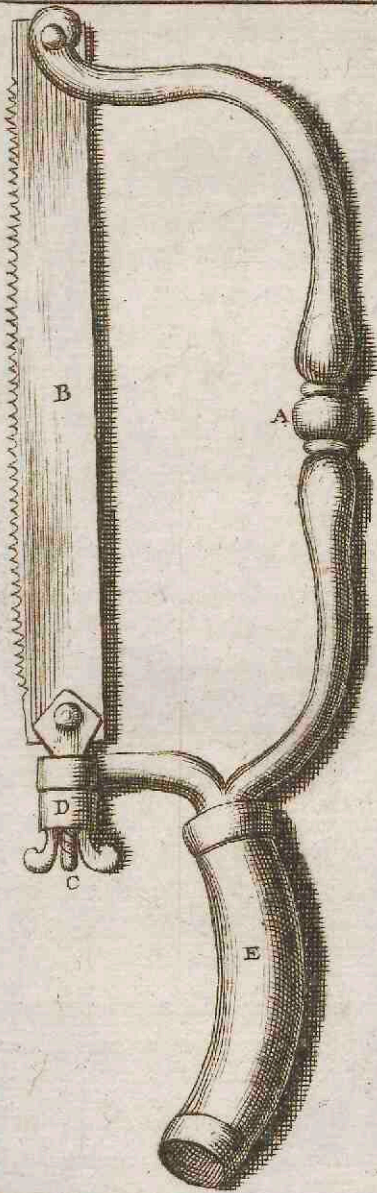
**C**ETTE figure représente une scie, qui sert à scier les pièces; ou dentiers artificiels.

- A. L'arbre de la scie.
  - B. Sa lame.
  - C. La vis.
  - D. L'écrou qui sert à tendre, ou à détendre la scie.
  - E. Son manche.
- 

*Explication de la Planche XXXII.  
qui contient deux Instrumens qui servent à fabriquer les pièces artificielles,*

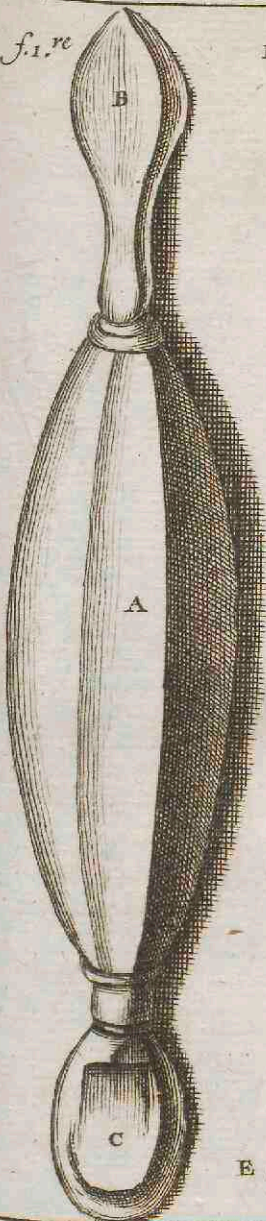
**L**A Figure I. représente le gratoir en losange & celui qui est en bisseau.

- A. Leur manche à plusieurs pans.
- B. Le gratoir en losange.



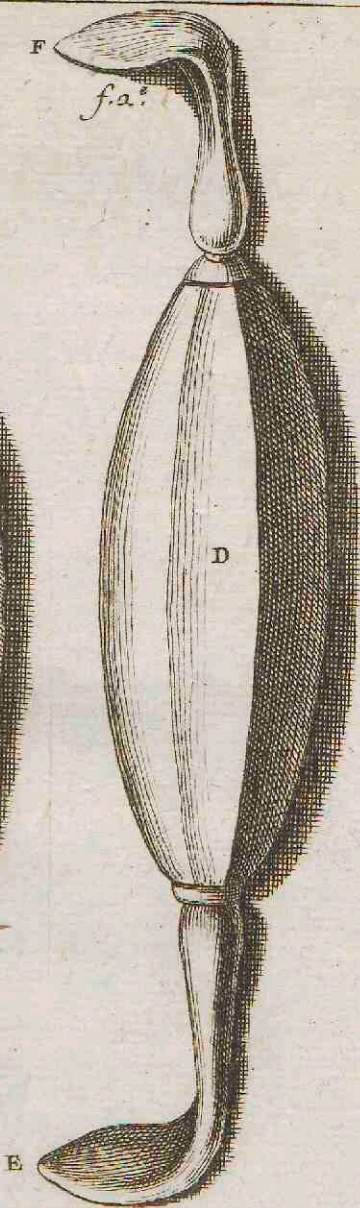


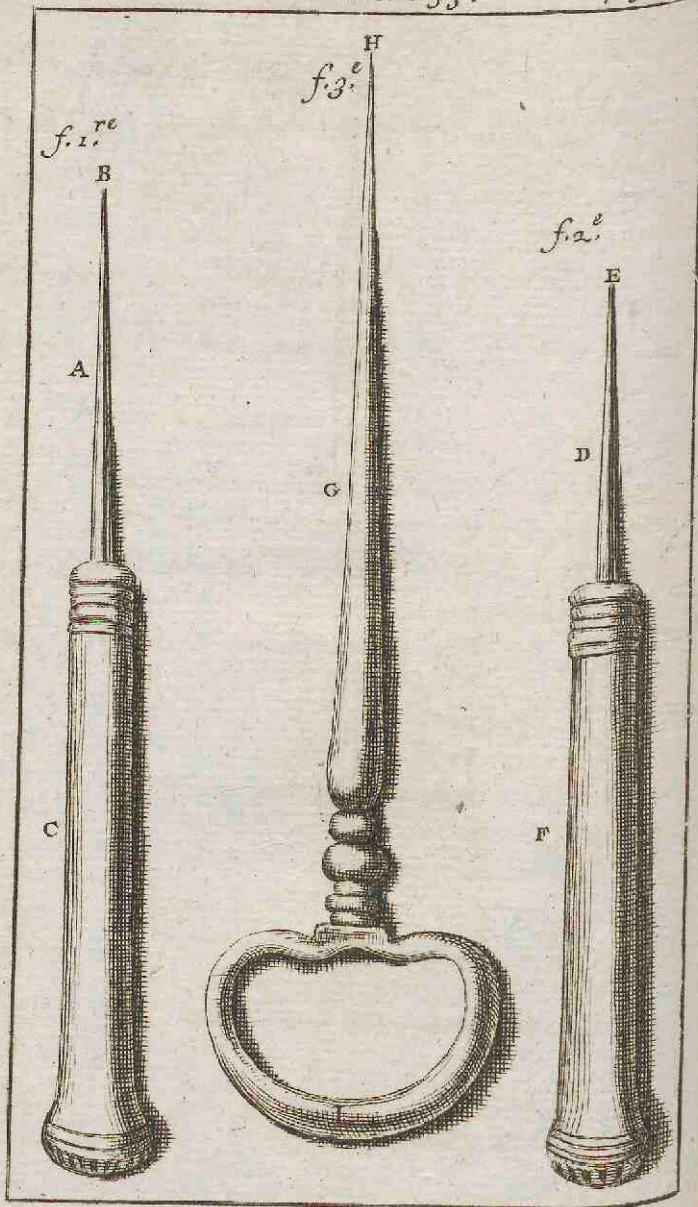
f. 1.<sup>re</sup>



F

f. 2.<sup>e</sup>







C. Le gratoir en biseau.

*La Figure II.* représente le gratoir pointu & le gratoir un peu arrondi par son extrémité.

D. Leur manche aussi à plusieurs pans.

E. Le gratoir arrondi.

F. Le gratoir pointu.

*Explication de la Planche XXXIII.  
qui contient trois Instrumens qui  
servent à mettre en place des dents  
artificielles,*

**L** *A Figure I.* représente le grand équarrissoir, qui sert à agrandir les cavitez des racines des dents, lorsqu'on y veut introduire des tenons.

A. Sa tige.

B. Sa pointe.

C. Son manche.

*La Figure II.* représente le moyen équarrissoir qui sert aussi à agrandir les cavitez des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

D. Sa tige.

E. Sa pointe.

F. Son manche.

*La Figure III.* représente un poinçon qui sert à percer le plomb introduit dans quelque racine de dent, dont le canal est trop délabré pour servir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne soit auparavant plombé.

G. Sa tige.

H. Sa pointe.

I. Son anneau servant de manche.

## CHAPITRE XVI.

*Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions les pièces artificielles : Les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pièces.*

**L**ORSQU'ON veut remplir un, ou deux espaces qu'occupent plusieurs dents, on fait autant de pièces artificielles, qu'il y a d'espaces à remplir. Si ces pièces se font de dents de



cheval marin, ou d'une autre matière convenable, il faut, comme nous l'avons déjà dit dans le treizième Chapitre de ce Volume, que ces pièces soient proportionnées en toutes leurs dimensions à la surface des gencives, & à la longueur, grosseur & figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque pièce d'un bout à l'autre, si sa courbure ne s'y oppose point; en sorte que le trou de chaque pièce donne passage aux deux bouts d'un fil, qui après avoir fait l'anse, s'engage comme les autres fils dans l'intervale de deux dents solides: On nouë ces fils par un nœud bien ferme, tel que celui du Chirurgien.

Il faut percer d'une autre manière les pièces qui sont trop courbées: (a) On fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la pièce. Ces trous commencent sur les surfaces latérales de la pièce auprès de la surface qui s'applique sur la gencive. Lorsque la pièce artificielle n'a que deux, ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face intérieure; mais quand cette pièce est composée de quatre, ou

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 35.

cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes : Leur sortie donne entrée aux fils qui attachent la pièce, de même qu'il a été dit en parlant des pièces faites de dents humaines.

Néanmoins si pour attacher l'une des deux extrémités de cette pièce de dents artificielles, nous ne trouvons dans la mâchoire que les dernières molaires, cette extrémité doit être percée autrement : Au lieu de faire sortir les trous sur la face intérieure, on les fait sortir sur l'extérieure, ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié, ou environ, d'un dentier artificiel : Ces trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, & son milieu fait une anse, qu'on engage de même que ces noeuds dans les endroits convenables.

Les pièces (a) qu'on veut placer à l'une, ou à l'autre mâchoire, qui n'a de chaque côté qu'une, ou deux grosses molaires pour être assujetties, doivent être percées de deux trous à chaque bout : Ces trous commencent sur les surfaces latérales de la pièce, auprès de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : Ils viennent par un trajet

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 35.



oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxième & la troisième, ou entre la troisième & la quatrième des dents formées sur cette pièce.

On introduit les deux bouts des fils par l'entrée des trous, & le milieu de ces fils fait une anse qu'on engage entre les deux dents naturelles, si elles sont stables l'une & l'autre; sinon on l'avance jusqu'à la postérieure, si l'antérieure est chancelante. Les deux bouts du fil se noient de chaque côté entre l'espace des dents artificielles par où ils sont sortis.

Quand il n'y a qu'une petite, ou une grosse molaire d'un seul côté de la mâchoire, capable de supporter l'attache de la pièce des dents artificielles, il faut la percer de manière que le point de l'attache la rende ferme & stable, comme il vient d'être indiqué.

C'est pourquoi si la pièce des dents artificielles est destinée à servir pour la mâchoire inférieure, on fait deux trous à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demie ligne, ou environ, près de la surface qui s'applique sur la gencive: Ils sortent à quel-

que distance l'un de l'autre sur la face intérieure de la pièce, à deux ou trois lignes de leur entrée : Les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, & se noient sur la dent comme les autres.

Une semblable pièce de dents artificielles destinée pour la machoire supérieure, doit être percée de deux trous à côté l'un de l'autre. Ils commencent par la face qui doit poser sur la gencive, à une demie ligne du bord de l'extrémité qui touche la dent naturelle, & ils sortent un peu obliquement sur la face opposée à leur entrée. Le fil qui sert à assujettir cette pièce, se passe & s'attache de même que celui qui sert à assujettir la pièce dont je viens de parler.

S'il n'y a que la dernière grosse molaire d'un seul côté, à laquelle on puisse attacher cette pièce, on fait sortir obliquement les trous de la pièce entre le deuxième, ou le troisième intervalle des dents artificielles. Le fil entre par les trous situés à l'extrémité de la même pièce, & son milieu fait une anse, qui s'engage au-delà de la dent naturelle pour l'embrasser. Ensuite les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se noient dans l'intervalle d'où ils sont sortis.



Lorsque l'une, ou l'autre machoire n'a au-devant de la bouche, & même à un de ses côtez, qu'une, deux, ou trois dents; soit qu'elles soient contiguës, ou qu'il y en ait quelq'une d'ôtée entr'elles, on y peut néanmoins mettre une pièce entière de dents artificielles, (a) pourvû qu'on fasse vis-à-vis de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'épaisseur de la pièce sur sa face extérieure, & que l'on forme à côté de ces entailles, des dents qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La pièce artificielle étant ajustée, il faut la percer pour l'arrêter sur la gencive, en l'attachant aux dents voisines. Par exemple s'il n'y a qu'une dent naturelle, ou qu'il y en ait plusieurs de séparées par la chute de leurs voisines, on fait deux trous à la surface plate de chaque entaille près de ses encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à la face extérieure de cette pièce le plus près de la gencive qu'il est possible: Ces mêmes trous, en s'approchant l'un de l'autre par un trajet oblique, sortent à la face intérieure, & l'on introduit par leur sortie les deux bouts d'un fil

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 35.

qui se noient en devant , comme il va être dit.

Les entailles qui doivent loger les deux dents naturelles contiguës , ont trois trous dont deux sont fituez comme le sont ceux dont nous venons de parler ; le troisiéme est situé au milieu , & ces trous vont sortir à la face intérieure de même que les précédens : Lorsqu'il se trouve trois , quatre , ou cinq dents naturelles , &c. logées dans une seule entaille , on multiplie les trous de façon que pour trois dents il y aura quatre trous , pour quatre dents cinq trous , &c. L'entrée & la sortie de ces trous doivent toujours être , comme nous l'avons dit , & ces mêmes trous qui recevront des fils , serviront tous à assujettir la pièce artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils qu'il y a de dents naturelles placées dans l'entaille. On doit assujettir ce dentier artificiel par le moyen des fils passez dans les trous pratiquez dans ces pièces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passez de dedans en dehors , de façon que chaque trou du milieu donnera un passage commun au bout du fil voisin :



Ces fils passez de même embrassent chacun une dent : Ils sont serrez & nouiez sur le corps de la dent , le plus près qu'il est possible de la gencive , entre les intervalles de chaque dent naturelle : On réitère deux fois le nœud du Chirurgien.

Pour mieux assujettir une pièce de dents artificielles semblable à celle dont nous venons de parler , supposé qu'elle puisse être attachée aux dents incisives de la machoire supérieure , il faut que les trous qui doivent donner passage au fil qui sert de lien pour cette pièce , soient percez de telle manière , qu'ils décrivent une ligne oblique , depuis la surface intérieure de la pièce , jusqu'à la surface extérieure de la même pièce , dans l'endroit de l'entaille : Ces trous , montant de bas en haut , du dedans en dehors , se rencontrent du côté de l'entaille à fleur de la gencive , & du côté postérieur beaucoup plus bas ; ce qui fait faire au trajet des fils qui embrassent les dents de la pièce , dans l'intervalle d'un trou à l'autre , la fonction de levier : Circonstance qui n'est pas indifférente , pour empêcher que les extrémités de la pièce ne fassent la bascule , & pour obliger la pièce de dents arti-

ficielles d'appuyer dans toute l'étendue de sa surface supérieure contre la surface inférieure des gencives supérieures.

S'il ne se rencontre dans l'une, ni l'autre machoire, aucune dent convenable, pour y attacher une pièce composée de plusieurs dents artificielles, & que l'on veuille assujettir une pièce plus ou moins étendue, sans l'attacher au corps des dents naturelles, on pratique la méthode suivante.

On dispose les racines des dents, le dentier & les tenons, à peu près de même qu'il est enseigné dans le Chapitre treizième de ce Volume & dans ce Chapitre-ci. Pour lors on fait des tenons en forme de vis pyramidale (a) avec des têtes, qui ne soient ni trop élevées, ni trop étendus, & qui soient proportionnées à la grosseur du trou.

On perce la pièce artificielle (b) à tenon, dans un ou plusieurs endroits, suivant qu'elle est plus ou moins étendue, & qu'il se rencontre des racines propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette pièce sont disposez

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 35.

(b) Voyez la Figure 4. de la Planche 35.



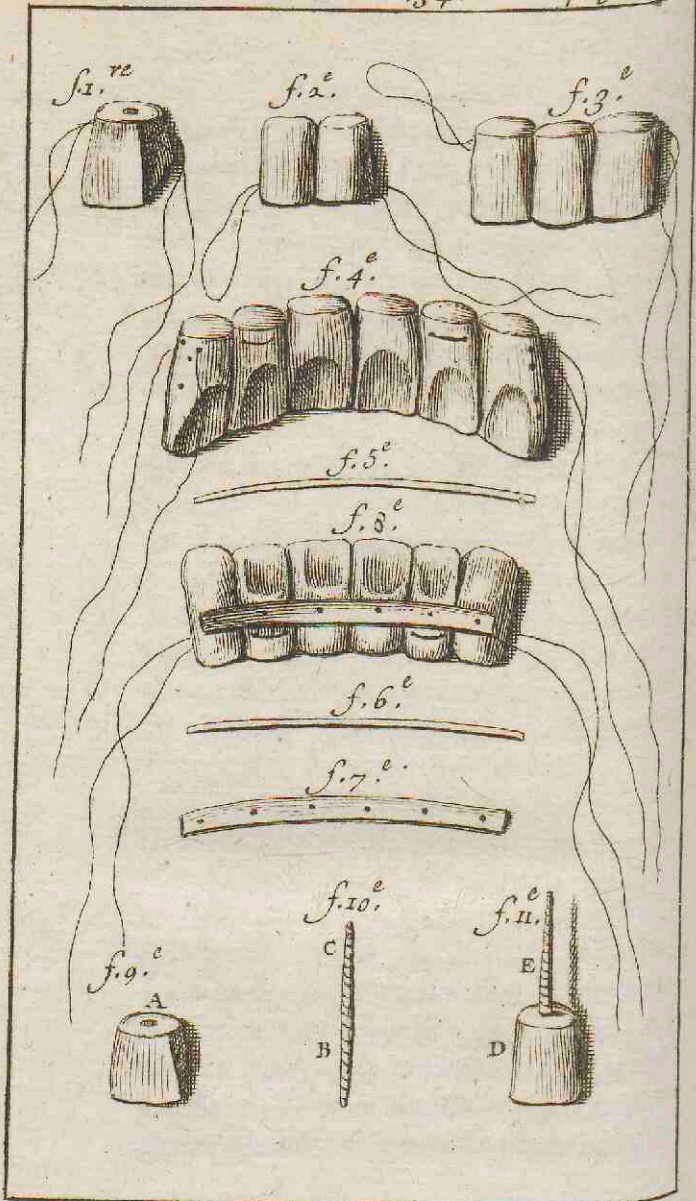
de telle manière, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents. Ces trous sont pratiqués dans l'épaisseur de la pièce suivant la direction des dents. A chaque trou on fait une échancrure du côté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant & le plus proprement qu'il est possible, afin qu'elle n'excède point la surface de la pièce. Le tout ainsi disposé, on introduit chaque tenon dans un des trous du dentier artificiel, de telle manière que le corps du tenon, après avoir traversé le dentier, sorte par la surface du même dentier qui doit s'appliquer sur la surface de la gencive & de la racine de la dent. Il faut que ce tenon excède dans le lieu où il sort de ce trou, la surface de ce dentier d'une longueur suffisante, pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le canal de la racine qui doit le recevoir.

Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droit à gauche, ou de gauche à droit, avec un tourne-vis proportionné; si mieux on n'aime engager ce tenon en le poussant & en le

tournant à force avec des pincettes droites, & ensuite couper avec une lime, l'extrémité extérieure, ou partie de la tête du tenon à fleur de la pièce artificielle. Par ce moyen ce dentier est affermi, porte sur les gencives & sur les racines des dents, & dure un tems considérable.

Pour percer cette pièce, ou dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut, avant que de la percer, mettre dans chaque trou, ou canal des racines des dents, de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent excéder le niveau de la gencive d'environ une ligne; afin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer: On met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des tenons: On mouille suffisamment le bout extérieur des plumes avec de l'encre à écrire: Cela étant fait, on présente la pièce artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée: On appuie cette pièce artificielle sur ces bouts de plume; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives, une impression de l'encre appliquée sur ces bouts de plumes, qui





désigne au juste le lieu où chaque trou doit être percé dans la pièce. De cette façon ces trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent : Tout ceci est essentiel, pour que la pièce se rencontre, étant assemblée par ces tenons, dans une juste position avec les gencives & les racines. On peut au lieu de bouts de plume, se servir d'un peu de coton roulé, qui étant placé à l'entrée du canal de la racine, produira le même effet.

Tout ce que je viens de dire au sujet d'une, ou de plusieurs dents artificielles, ne diffère point essentiellement du manuel qu'il y a à pratiquer en pareille occasion, à l'une ou à l'autre machoire.

*Explication de la Planche XXXIV,  
qui contient plusieurs Dents,  
ou pièces artificielles.*

**L** *A Figure I.* représente une dent artificielle, enfilée d'un fil voltigeant.

*La Figure II.* représente deux dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.



*La Figure III.* représente trois dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.

*La Figure IV.* représente une pièce de six dents naturelles postiches, assemblées par des goupilles d'or, ou d'argent, enfilées par deux fils voltigeans, laquelle pièce sert pour la mâchoire supérieure, vûë par sa partie postérieure.

*Les Figures V. & VI.* représentent des goupilles, ou gros fils d'or ou d'argent qui servent à l'assemblage de cette pièce.

*La Figure VII.* représente la lame percée de plusieurs petits trous, laquelle sert à l'assemblage des dents naturelles postiches.

*La Figure VIII.* représente un assemblage de six dents naturelles postiches attachées & arrangées par le moyen d'une lame d'or, ou d'argent, & enfilées par deux fils voltigeans, pour la mâchoire inférieure, vû par sa partie postérieure.

*La Figure IX.* représente une dent à tenon, vûë par sa partie antérieure, & séparée de son tenon.

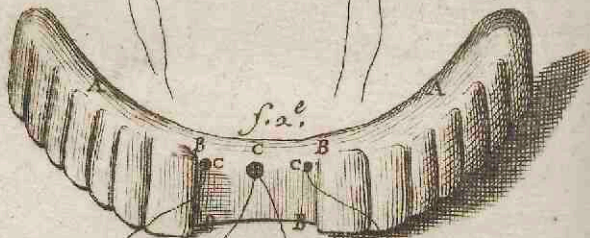
A. Le trou par où cette dent reçoit le tenon.

*La Figure X.* représente un tenon avec

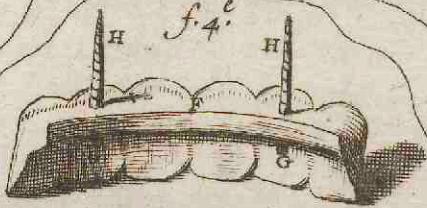
f. 1.<sup>re</sup>



f. 2.<sup>e</sup>



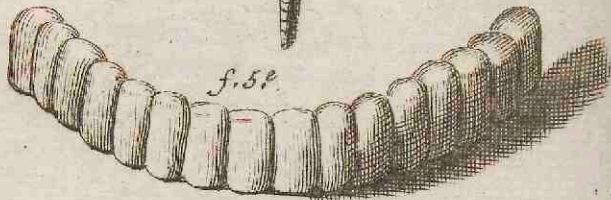
f. 4.<sup>e</sup>



f. 3.<sup>e</sup>



f. 5.<sup>e</sup>





avec ses dentelures, séparé de la dent à tenon.

B. La partie du tenon qui s'engage dans la dent.

C. La partie extérieure du tenon qui s'engage dans le canal de la racine.

La Figure XI. représente une dent à tenon assemblée avec son tenon.

D. La dent à tenon.

E. Le tenon.

*Explication de la Planche XXXV.  
qui contient plusieurs pièces,  
ou dentiers artificiels.*

**L**A Figure I. représente un dentier, ou pièce artificielle de douze dents enfilé par deux fils voltigeans qui servent à l'attacher aux dernières dents des deux côtez de la mâchoire supérieure.

La Figure II. représente un dentier artificiel à entaille, laquelle entaille est enfilée par deux fils, & sert pour loger les deux grandes incisives qui restent seules à la mâchoire supérieure, & auxquelles ce dentier doit être attaché.

A. A. Surface supérieure qui

258 LE CHIRURGIEN  
doit être placée sur la gencive.

B. B. B. B. L'entaille qui sert à recevoir les deux grandes incisives qui tiennent encore à la bouche.

C. C. C. Les trois trous qui servent à recevoir les fils voltigeans pour attacher & assujettir cette pièce aux deux dents naturelles.

*La Figure III.* représente un tenon à vis & à tête fendue, qui sert à attacher une pièce de six dents, lequel est différent des tenons qui servent à attacher des dents seules.

D. La tête de ce tenon.

E. Sa tige.

*La Figure IV.* représente une pièce ou dentier à tenons, vûë par sa partie postérieure, & assemblée avec ses deux tenons.

F. La surface concave du talon qui porte sur les gencives, lequel talon est percé pour engager les tenons.

G. G. Les têtes fendues de ces deux tenons.

H. H. Les tiges de ces deux tenons.

*La Figure V.* représente une pièce entière, ou dentier artificiel, qui sert à la mâchoire inférieure, vûë par sa



partie antérieure. Comme cette pièce tient en place d'elle-même, elle ne doit point être percée ni attachée.

---

## CHAPITRE XVII.

*La description & l'usage d'une machine artistement composée d'un dentier supérieur complet assemblé par des ressorts à une pièce d'or, ou d'argent, qui embrasse par le moyen de deux demis cercles & de deux anses les dents de la mâchoire inférieure.*

**Q**UOIQ'U'A l'une & à l'autre mâchoire il n'y ait aucune dent, ni aucune racine, on peut néanmoins y mettre deux pièces entières de dents artificielles.

Pour réussir à faire ces sortes de pièces, de manière qu'elles tiennent sur les gencives, lorsqu'elles y sont appliquées, il faut examiner les gencives & leurs variétez; afin de travailler les deux pièces d'une manière convenable à pouvoir s'y assujettir exactement. On doit encore considérer la figure & la

courbure qu'il faut donner à la face intérieure & à l'extérieure de chaque pièce artificielle, pour éviter que la langue, les gencives, & le dedans des jouës en soient incommodez.

Si une pièce entière de dents artificielles est de quelque utilité à la machoire supérieure, quand elle a perdu toutes ses dents, elle est encore beaucoup plus nécessaire à la machoire inférieure, lorsqu'elle est dans un semblable état. Il semble même qu'on ne peut se passer de cette pièce que très-difficilement; parce que le défaut des dents de cette machoire empêche davantage la prononciation, & la mastication parfaite qui devroit, ce semble, n'être point arrêtée, la gencive s'étant endurcie: Les jouës & les lèvres sont, par le défaut des dents inférieures, comme perduës & enfoncées dans la bouche: Il arrive de-là qu'on se contente souvent de réparer les besoins pressans de cette machoire, sans avoir égard à ceux qui se rencontrent à la machoire supérieure.

Pour garnir seulement la machoire inférieure, il faut que la pièce de dents artificielles (a) soit bien ajustée; afin

(a) Voyez la Figure 5. de la Planche 35.



que la configuration de cette machoire & les inégalitez des gencives, sur lesquelles elle prend son assiette, puissent la maintenir dans cet état. Tandis que cette pièce de dents artificielles est engagée d'un côté entre la langue, & de l'autre par la lèvre inférieure & les jouës, elle s'y trouve si stable, que sans qu'elle se déränge, la mastication se fait librement, & ne diffère presque en rien de celle des dents naturelles. On jouit de cet avantage, surtout quand à la machoire supérieure il y a des dents naturelles à sa rencontre, & que l'on est accoutumé à se servir de cette pièce de dents artificielles.

On ne peut ajuster de même à la machoire supérieure une pièce entière de dents artificielles seule; car pour faire tenir cette pièce, il faut nécessairement, ou en mettre à la machoire inférieure une semblable, ou que cette machoire inférieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir & affermir la pièce mise à la machoire supérieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine, (a) qui étant construite de la façon que je l'ai imaginée,

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 36.

& telle que je vais la décrire, s'ajuste à la machoire supérieure, de manière qu'elle peut servir aux mêmes usages auxquels servent les dents naturelles.

Pour parvenir à la construction de cette pièce, ou dentier artificiel à ressort, il faut examiner la quantité de dents qui restent à la machoire inférieure, leur volume, leur situation, & les dimensions des gencives, tant en dehors, qu'en dedans; afin qu'ayant bien pris les mesures requises, l'on puisse faire avec justesse la pièce qui doit embrasser les gencives, tant antérieurement, que postérieurement, & qui doit passer par-dessus les dents, en se joignant aux extrêmités de l'un & de l'autre demi cercle.

Ensuite on fait fabriquer deux lames d'or, ou d'argent, larges d'environ une ligne & demie & épaisses d'environ un quart de ligne: Ces deux lames ainsi fabriquées se recourbent sur leur face la plus large pour en faire deux espèces de demis cercles qu'on ajuste, l'un à la face intérieure, & l'autre à la face extérieure des gencives de la machoire inférieure. La lame qui forme le demi cercle extérieur, doit être plus longue & coudée à ses deux extrêmités, selon



la hauteur & l'épaisseur des dents & des gencives qu'elle doit embrasser. Cette lame s'avance pour monter par-dessus les dents, & elle se recourbe dans l'endroit où sa courbure doit former un coude : Lorsque cette lame a dans sa continuation passé par-dessus la couronne des dents, on les fait descendre toutes deux jusqu'à la gencive ; & cela pour essayer si elles sont conformes à la convexité & à la concavité que forme la mâchoire dans toute l'étendue où elles doivent s'appliquer. On attache ensuite les deux extrémités du demi cercle intérieur avec les deux extrémités de la continuation du demi cercle extérieur : On les unit ensemble en les soudant, ou en les attachant par des petits clous rivez à rivure perduë : Pour lors ces deux pièces forment dans ce lieu-là, de chaque côté de la mâchoire, une anse quadrée : Cette anse embrasse une des grosses dents molaires par ses parties latérales & supérieures, & elle porte sur elle de chaque côté de la mâchoire inférieure ; ces pièces étant soudées sont plus commodes & plus durables que celles qui sont attachées avec des clous rivez.

Cette pièce ainsi disposée sert de point d'appui à la pièce supérieure, comme il va être expliqué.

On ajoutera entre le coude & la courbure de l'anse, une avance de chaque côté, & chacune de ces avances sera unie à chaque extrémité du cercle extérieur, en les soudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des clous rivez à rivure perdue.

Cette avance est à peu près ronde depuis son attache jusqu'à son extrémité: Elle est plus ou moins longue, suivant la distance qui se rencontre depuis l'extrémité du demi cercle extérieur, jusqu'à la partie inférieure de l'apophyse coronoïde & le corps des muscles fermeurs des mâchoires. Il faut avoir égard à l'espace que le ressort doit occuper dans ce lieu-là; ce ressort devant s'étendre bien plus loin que l'avance.

A l'extrémité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excède la grosseur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille, ou fente, dans le milieu de son épaisseur, d'environ une demie ligne de largeur, qui la divise en deux parties égales. Il y a un trou qui dans  
l'endroit



l'endroit où cette fente se termine, perce cette avance d'outre en outre.

Sur cette pièce ainsi construite, on monte par des ressorts celle qui doit représenter les dents artificielles de la machoire supérieure: Il faut percer la pièce avant que de la monter.

Quand on a proportionné la pièce de dents artificielles à la gencive de la machoire supérieure contre laquelle elle doit poser, il faut laisser à chaque extrémité de cette pièce du côté de sa face extérieure vne éminence aplatie, de trois, ou quatre lignes de longueur, & de deux d'épaisseur. Cette éminence doit être de la largeur de la pièce.

Presqu'au milieu de cette éminence est une entaille du diamètre de celles qu'on a faites aux avances de la pièce inférieure.

Cette entaille ne doit être profonde que de l'épaisseur de l'éminence: Elle doit commencer par un trajet un peu oblique de bas en haut, & suivre la direction de sa face extérieure.

Cette même entaille est croisée par une seconde entaille plus large & verticale: A l'extrémité de cette deuxième est un trou, qui commence à la face supérieure qu'on doit appliquer sur

la gencive, & qui fort par la face inférieure de la pièce: Ensuite on forme sur cette même pièce les dents artificielles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement: Cela fini, on assemble cette pièce avec celle qui s'applique à la machoire inférieure par le moyen de deux ressorts d'acier, (a) de l'épaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne & demie, & longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côté par une de leurs extrêmitéz dans l'entaille des avances de la pièce inférieure, & par l'autre dans les entailles obliques de l'éminence supérieure.

L'extrêmité de chaque ressort, qui doit entrer dans l'entaille de chaque avance de la pièce inférieure, doit déborder du côté de ses parties latérales, dans l'endroit de l'entaille qui doit le recevoir. Après que cette extrêmité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est au-dessous de l'entaille: On conduit ensuite ce fil plusieurs fois autour de l'avance, pour embrasser une des extrêmitéz de chaque ressort qui y est engagée: Ensuite on repasse le même fil

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 36.



par le même trou auquel il a été déjà engagé, & derechef on fait faire à ce fil plusieurs contours qui embrassent l'avance & l'extrémité du ressort que l'avance contient. On arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs nœuds; après quoi on pratique la même manœuvre à l'avance opposée de cette pièce, pour y engager l'extrémité de l'autre ressort: Ces ressorts engagez de même par les bouts inférieurs, sont assujettis dans l'entaille oblique de l'éminence de la pièce supérieure, & arrêtez par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette pièce, & dans l'entaille verticale; afin qu'il embrasse & assujettisse l'extrémité du ressort, au moyen de plusieurs contours de fil réitérez, & arrêtez par des nœuds: On en fait autant, pour engager l'autre extrémité du côté opposé; & pour éviter que les ressorts ne se déplacent, on fera une coche au ressort dans l'endroit où le fil passe.

Ces deux pièces ainsi assemblées s'écartent assez l'une de l'autre par le moyen de l'élasticité des ressorts, pour pouvoir, étant ainsi disposées, suivre les mouvemens de la mâchoire inférieure.

rière, lorsqu'elle s'abaisse, & que par conséquent la bouche s'ouvre: La flexibilité de ces mêmes ressorts permet à la machoire de rapprocher, sans faire aucun effort, ces deux pièces l'une de l'autre, lorsque la bouche se referme: Cette machine est par conséquent propre à l'exécution de la mastication, à l'ornement de la bouche, & à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, & de la mettre en place, il y a une circonstance à observer, c'est qu'il faut évacuer avec une lime demi ronde le demi cercle antérieur de cette machine; de telle manière que ce demi cercle soit dans son milieu un peu plus échancré par sa partie inférieure, que dans ses parties latérales: Cela doit être ainsi pratiqué, afin que ce demi cercle s'accommode mieux à la disposition qui se trouve entre la lèvre inférieure & les gencives qui forment une élévation, & même une espèce de filet en cet endroit.

Pour introduire cette machine toute montée, & la mettre en place, on approche la pièce supérieure de l'inférieure: Ensuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts, ou angles



de la machine par l'endroit de la commissure des lèvres : On y introduit de même l'autre bout par le côté opposé.

Lorsque la machine a passé les lèvres, on la pousse doucement avec les doigts, pour la placer du côté supérieur sur les gencives supérieures, & du côté inférieur sur les gencives inférieures : On loge son demi cercle extérieur sur la face extérieure des gencives, ou un peu au-dessus du colet des dents, & entre la lèvre inférieure & les jouës : Son demi cercle intérieur se loge sur la surface intérieure des gencives, ou au-dessus du colet de ces mêmes dents : Les deux anses qui unissent ces deux cercles ensemble, embrassent les premières grosses dents molaires, & portent sur elles.

L'avance de la pièce inférieure, & les contours que forment les ressorts d'une pièce à l'autre, se logent dans l'intervalle qui se trouve aux parties latérales & presque postérieures de la bouche, près & à côté des dernières dents de la mâchoire inférieure. On peut ôter cette pièce de dents artificielles, & toute la machine ensemble aussi facilement qu'elle se met ; ce qu'on peut faire

soi-même. Il n'y a point de nécessité absolue de la déplacer, si ce n'est dans le cas où les ressorts sont usés, pour y en remettre d'autres; ce que chacun peut exécuter aisément: On ne se trouve pas souvent dans ce cas, surtout lorsque les ressorts sont d'une bonne trempe & bien construits.

Les Mécaniciens & les Dentistes n'avoient pû trouver jusqu'à présent une machine, qui fût d'un usage si nécessaire, & en même tems si commode. Cette machine contient non-seulement les qualitez de celles qui l'ont précédée sans en avoir les incommoditez, mais elle a plusieurs autres avantages qui la distinguent, & la rendent cent fois plus convenable. Je laisse à en juger à ceux qui se trouveront dans le cas de s'en servir, & à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie de la Chirurgie dont il s'agit.

Les Experts en cet Art, dans les épreuves qu'ils ont ci-devant faites d'un ratelier supérieur de dents artificielles, n'avoient pratiqué jusqu'à présent que des ressorts de baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents naturelles de la mâchoire inférieure: Cela étoit d'un grand embarras & de très-peu d'utilité;



au lieu que ma machine construite & appliquée avec toutes les circonstances que je viens de détailler, supplée presque à toutes les fonctions qui s'exécutent auparavant par les dents naturelles : De plus cette pièce de dents artificielles substituée à la place des dents naturelles, peut nonseulement tromper les yeux par son aspect, mais même les personnes qui s'en serviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorsqu'elles seront accoutumées à s'en servir.

Pour conserver plus longtems l'élasticité des ressorts que j'ai indiquez, & les rendre plus durables, l'on peut ajouter à chaque côté de chaque ressort, une petite lame fort mince faite de baleine : Cette lame ne doit pas être plus longue que chaque ressort, & ne doit guères être plus large.

S'il ne restoit à la machoire inférieure, que cinq, ou six dents, les demis cercles de cette machine, auroient nonseulement la même étendue de ces dents, mais encore ces demis cercles s'étendroient de chaque côté un peu au-delà des dernières petites lames, qui serviroient à les attacher ensemble, de même que l'anse sert à attacher ceux

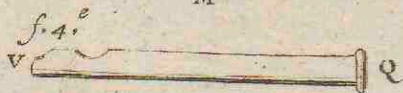
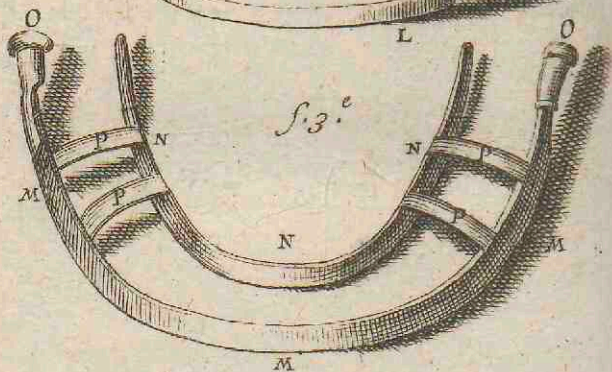
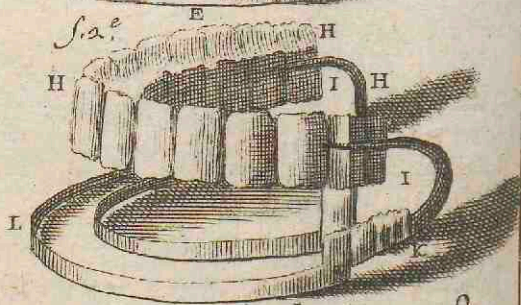
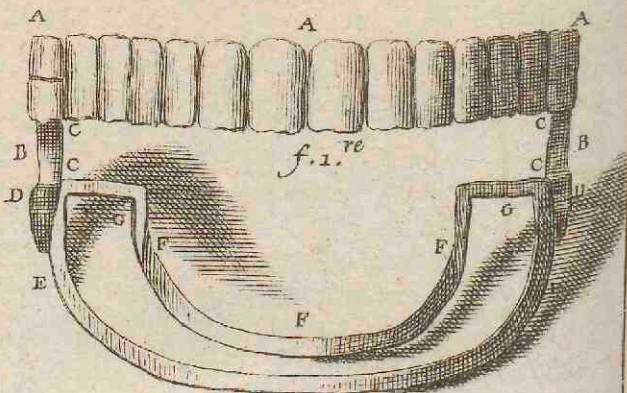
de la machine précédente; mais au lieu que les anses sont élevées & recourbées dans celle-là, au contraire dans celle-ci ces petites lames ne sont point recourbées, & portent à plat sur les gencives.

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées sur les côtez de la mâchoire inférieure, ces dents seroient embrassées par les deux demis cercles, & par les petites lames qui assemblent ces demis cercles. Les avances attachées aux demis cercles, commencent à l'endroit des dernières dents de chaque côté que les demis cercles embrassent: Ces mêmes avances sont continuées jusqu'à la même distance où l'on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre, c'est à-dire, jusqu'à pouvoir par le moyen des ressorts se joindre à la pièce supérieure, & répondre à sa longueur. Le tout ainsi assemblé compose une machine (a) qui peut servir dans certains cas, où la précédente ne serviroit point.

Lorsque la mâchoire supérieure se trouve dépourvûë de toutes ses dents, on est obligé d'avoir recours à l'usage de l'une, ou de l'autre des deux ma-

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 36.





chines que je viens de décrire, & que je substitué par plusieurs motifs à des pièces qui étoient plus embarrassantes, & même inutiles. Dans un pareil cas on peut faire encore un usage, même plus avantageux, des deux machines nouvelles, qui sont représentées aux Planches 41. & 42. de ce Volume.

*Explication de la Planche XXXVI.  
qui contient plusieurs dentiers  
ou pièces artificielles.*

**L** *A Figure I.* représente une pièce, ou machine pour la mâchoire supérieure, dont le ratelier est joint à deux demis cercles par deux ressorts, vûë antérieurement.

A. A. A. Le ratelier.

B. B. Les deux ressorts qui assomblent cette pièce.

C. C. C. C. L'assemblage de ces ressorts avec la pièce supérieure & inférieure.

D. D. Deux petites avances qui reçoivent ces ressorts par l'une de leurs extrêmités.

E. E. E. Le demi cercle antérieur qui sert à embrasser les dents extérieurement.



F. F. F. Le demi cercle postérieur qui sert à embrasser les dents intérieurement.

G. G. Les anses qui appuyent sur les dents molaires, & qui servent à assembler par chacun de leurs bouts les deux demis cercles ensemble.

*La Figure II.* représente la même machine, vûë de côté.

H. H. H. Le ratelier.

I. I. Les courbures du ressort.

K. L'avance attachée au demi cercle qui reçoit l'extrémité du ressort.

L. L. L. Les deux demis cercles vûs latéralement.

*La Figure III.* représente une pièce à deux demis cercles, faite de plusieurs lames, dont les avances sont beaucoup plus étendues que celles des pièces précédentes, parce que cette pièce ne doit être soutenue que de cinq, ou six dents consécutives, & de deux séparées: On fait voir cette pièce, sans ressort & sans être jointe à aucun ratelier, pour ne pas répéter l'assemblage des deux figures précédentes, l'assemblage de celle-ci étant le même.

M. M. M. Le demi cercle antérieur de cette pièce.

N. N. N. Le demi cercle postérieur de cette pièce.

O. O. Les avances du demi cercle antérieur qui servent à recevoir les ressorts.

P. P. P. P. Quatre petites lames qui embrassent les dents & appuyent sur les gencives, lorsque la pièce est en place, & qui servent à assembler le demi cercle externe avec l'interne.

*La Figure IV.* représente un des ressorts qui sert à l'assemblage de ces pièces, c'est-à-dire, du ratelier artificiel, vû à plat & détaché.

Q. L'extrémité de ce même ressort qui est reçûë dans l'avance de la pièce en demi cercle, & engagée avec un fil autour de cette avance.

V. L'autre extrémité de ce même ressort, engagée dans l'éminence quarrée du dentier, assujettie par des fils, & arrêtée par le moyen de deux petites avances qui excèdent le niveau de la largeur des ressorts.



## CHAPITRE XVIII.

*Description d'un double dentier , dont la pièce supérieure s'assemble avec l'inférieure , par des ressorts.*

**L**ORSQU'IL arrive que les deux mâchoires se trouvent dégarnies de toutes leurs dents , on est dans la nécessité de recourir à l'usage d'un double dentier , composé de deux pièces principales : L'une est supérieure , & l'autre inférieure. Ces pièces sont munies de dents artificielles artistement figurées , & elles imitent le plus exactement qu'il est possible l'ordre des dents naturelles.

Ces deux pièces perfectionnées à ce point , doivent être assemblées par l'extrémité de leurs angles avec des ressorts : Il faut auparavant avoir pris au juste les dimensions , non-seulement des deux mâchoires , mais encore celles des gencives. Il faut aussi avoir observé surtout les inégalitez qu'elles peuvent former en différens endroits ; afin de tirer avantage de ces mêmes inégalitez ;

& de conformer la surface des dentiers qui doivent s'appliquer sur les gencives, à la variation des éminences & des enfoncemens de ces mêmes gencives : Ainsi lorsqu'il se rencontre à la gencive quelque enfoncement, il faut pratiquer à la surface dont il est question, une élévation proportionnée & propre à se loger dans cet enfoncement ; & qu'il y ait réciproquement un enfoncement dans la surface des dentiers, pour y placer l'élévation de la gencive. Cela ne contribuëra pas peu à rendre les piéces plus fermes & plus stables dans leur assiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie (a) à chaque extrêmité des dentiers, une entaille d'environ quatre lignes de longueur : Il faut que cette entaille soit proportionnée à l'extrêmité du ressort qu'elle doit recevoir : On a soin de poser la scie sur la surface de l'extrêmité des angles des dentiers à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliquer sur les gencives : De cette façon cette entaille forme une ligne un peu oblique, en se terminant, & en remontant de bas en haut : Tout cela

(a) Voyez la Planche 31.



se pratique, afin que le ressort une fois engagé dans l'entaille, ait plus de force pour s'étendre, & pour suivre le mouvement de la machoire inférieure.

On pratique à l'extrémité de chaque entaille, un trou qui perce la pièce d'outre en outre horizontalement : Ce trou sert à passer & repasser plusieurs fois une aiguille enfilée d'un fil : On introduit l'extrémité de chaque ressort dans chaque entaille : Avant que d'assujettir ces ressorts, on essaye la pièce, en observant si elle produit son effet, si la courbure des ressorts est trop, ou trop peu étendue, s'ils ont la flexibilité & l'élasticité requises, s'ils n'incommodent pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils se logent, s'ils frottent, ou appuyent trop contre la surface de la partie de la bouche qui couvre l'apophyse coronoïde & le corps des muscles fermeurs des mâchoires, ou enfin si ces ressorts frottent trop la langue, &c.

Ces circonstances étant observées, ces deux pièces sont assemblées par le moyen de deux ressorts d'acier, ou seulement de la meilleure baleine, longs d'environ un pouce & demi, y compris ce qui s'engage dans les entailles : Ces

ressorts font larges de deux lignes, & épais d'environ un quart de ligne : Suivant que les pièces seront plus ou moins grandes, on réglera l'épaisseur de ces ressorts qui ne différent de ceux de la pièce précédente, qu'en ce qu'ils ne débordent point par leur extrémité, & qu'ils n'ont point de coches : Ces ressorts ainsi conditionnez, sont attachez & assujettis de la manière qui suit.

On prend une aiguille enfilée d'une soie cirée, ou d'un gros fil retors : On le passe par un des trous dont il a été parlé, & on commence indifféremment par celui que l'on veut.

On applique le premier jet du fil sur l'entaille, pour de là embrasser le ressort par deux contours de fil bien serrez : Ensuite on revient au trou, du côté opposé, par un trajet de fil ; & on repasse plusieurs fois l'aiguille dans le même trou : On pratique plusieurs jets de fil, qui couvrent l'entaille des deux côtes ; & ce fil fait plusieurs contours, qui assujettissent ainsi l'extrémité du ressort.

Lorsque le ressort paroît assez affermi, on couvre par plusieurs contours de fil toute son étendue, jusqu'à l'en-



droit qui doit être engagé dans l'entaille opposée. On passe ainsi d'une extrémité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'entaille opposée diamétralement : On l'assujettit de même, en passant & repassant l'éguille dans ce trou par plusieurs jets & contours de fil réitérez.

Pour mieux assujettir ces jets & ces contours de fil, on passe le fil sur l'éguille, ainsi que les Tailleurs le paient, lorsqu'ils font des boutonnières : On continuë de le passer de même sur les jets de fil qui couvrent les entailles ; on forme par ce moyen une espèce de gance, qui resserre & affermit davantage les contours : Un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, & on engage de même celui qui lui est opposé.

La manière d'introduire dans la bouche cette double pièce (a) ainsi assemblée, ne diffère de la manière dont on introduit la précédente, qu'en ce qu'elle est encore plus aisée.

Il en est de l'usage de toutes ces pièces, comme de celui de tous les membres artificiels, que la Chirurgie nous fournit, par la partie que nous nom-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 37.  
mons

mons Prothèse : On a quelque peine à s'accoutumer les premiers jours à l'usage d'un bras, d'une jambe & d'un œil artificiel ; mais insensiblement on s'y habituë, & même en peu de tems. La nécessité de réparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou par un défaut de nature, nous met bientôt dans cette habitude, qui agit si fortement en nous, que ces pièces artificielles nous paroissent dans la suite comme naturelles.

Que les choses dont l'usage ne nous est pas familier, & qui nous paroissent d'abord étrangères, ne nous rebutent donc point : L'incommodité qu'on en peut ressentir pendant les premiers jours, n'est que passagère, & qu'une circonstance nécessairement annexée au défaut de l'usage ; à moins que cette incommodité ne provint de l'incapacité & du défaut de l'artiste, qui auroit mal fabriqué les pièces dont il s'agit, n'ayant pas bien observé toutes les circonstances que j'ai exactement rapportées.

Avant que j'eusse réduit en pratique les idées que je viens de communiquer, on s'étoit non-seulement servi des ressorts de baleine pour le ratelier supé-



rieur, attachez d'un bout à cette pièce, & de l'autre aux dents naturelles de la machoire inférieure, ce qui étoit très-difficile à placer, & ébranloit beaucoup ces mêmes dents; mais on se servoit encore, pour joindre ensemble le ratelier supérieur avec l'inférieur, de charnières & de ressorts à boudin, en façon de tirebourse, ou simplement courbez en ligne spirale: L'entortillement, ou la circonvolution spirale occupoit beaucoup d'espace, & causoit par conséquent de l'embarras dans la bouche: Cet entortillement s'opposoit même à la mastication, & donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'engager dans le contours de ces ressorts, d'y séjourner, & d'y causer de la mauvaise odeur.

Le même inconvénient arrivoit à ces charnières par rapport à leurs engagements réciproques. Il n'en est pas de même des ressorts dont je me sers pour unir les pièces ensemble: Ces ressorts n'ont point tant de contours: La manière dont j'assemble ces pièces, les rend capables d'agir librement, & de suivre tous les mouvemens de la machoire inférieure. Cet assemblage est d'autant plus préférable, qu'il est plus

simple, plus commode, & plus durable.

---

## CHAPITRE XIX.

*Manière d'émailler les dents, ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus régulière & plus agréable.*

**I**L est presque impossible, du moins il est très-difficile de rencontrer aucune des matières que j'ai indiquées pour construire des dentiers artificiels, qui soit capable de fournir des pièces entières naturellement émaillées dans toute leur étendue, & dont la couleur se trouve conforme aux dents naturelles de ceux auxquels on est obligé d'en substituer à la place de celles qui leur manquent.

C'est cet inconvénient, qui m'a donné lieu de chercher les moyens de rendre uniformes ces pièces, autant qu'il seroit possible, en conformant leur blancheur à celle des dents, lorsqu'il en reste encore dans la bouche. J'ai tâché d'imiter la nature, & même de l'enrichir par ces dentiers artificiels,



284 LE CHIRURGIEN  
dans les circonstances qui concernent  
l'ornement de la bouche.

J'ai pensé que je trouverois ce secours  
dans le seul usage de l'émail artificiel-  
lement composé : J'ai crû aussi que je  
parviendrois par-là, non-seulement à  
imiter le plus parfait émail des dents,  
mais même la couleur naturelle des  
gencives, dans les cas où il s'agit de  
les remplacer artistement, en tout, ou  
en partie.

Pour y réussir, j'ai consulté les  
Emailleurs les plus habiles, & par les  
conférences que j'ai euës avec eux, j'ai  
rendu praticable ce que je crois que  
d'autres n'ont point mis en usage jus-  
qu'à présent. On a imité les yeux natu-  
rels par des yeux composez d'émail;  
mais on a négligé la même application  
de l'émail à l'égard des pièces de dents  
artificielles, qu'on substituë aux dents  
naturelles; cependant outre tous les  
avantages que les dentiers artificiels  
ont au-dessus des yeux d'émail, ils ser-  
vent comme eux à l'ornement, & re-  
parent de même les défauts des par-  
ties dont les difformitez choquent au  
premier aspect.

La pièce que l'on doit construire &  
garnir de dents émaillées, doit être au-

paravant ajustée à l'endroit de la mâchoire qu'elle doit occuper, suivant toutes les dimensions requises : Il faut néanmoins n'y avoir encore formé aucune dent. On appliquera sur la face extérieure de cette pièce une lame d'or, ou d'argent, épaisse d'environ une demie ligne : Cette lame occupera toute l'étendue de la face extérieure, si le ratelier doit être complet : Si ce ratelier doit recevoir dans de certains intervalles quelques dents naturelles, & dans d'autres servir à former quelques dents émaillées, on pratiquera des entailles vis-à-vis les dents naturelles, pour les y loger ; & dans l'intervalle de l'une à l'autre dent, on garnira la surface extérieure de la pièce artificielle de petites lames aussi d'or, ou d'argent. On tracera ensuite avec une lime la figure des dents sur cette lame, pour marquer l'intervalle des dents qu'on doit former : Tout étant ainsi disposé, on remettra cette pièce à l'Émailleur, pour qu'il couvre cette lame d'émail : On formera chaque dent émaillée de l'étendue requise, & de couleur semblable à celle de l'émail des dents naturelles de la personne à laquelle il s'agira d'ajuster la pièce



émaillée. (a) Pour que l'Émailleur soit mieux instruit de cette nuance, on lui fera voir quelque dent pareille en couleur à celles qu'il doit émailler, ou bien on lui montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'est des dents humaines sur lesquelles l'Émailleur doit se régler, soit que ces dents aient été prises dans la bouche du même sujet, soit qu'elles aient été tirées de la bouche d'un autre, il faut que ces dents aient trempé dans l'eau commune au moins vingt-quatre heures, pour pouvoir leur donner à peu près la même couleur des dents qui restent en place. Ensuite l'Émailleur continuera de les tenir dans l'eau, afin de mieux attraper leur degré de blancheur; car lorsqu'elles sont sèches, elles ne sont jamais bien conformes en couleur aux naturelles.

Lorsque les gencives sont consumées totalement, ou en partie, la lame d'or, ou d'argent doit être plus ou moins large, suivant la déperdition de substance de la gencive. On figure les petites éminences que les gencives forment dans l'intervalle de chaque dent, & les demis contours qu'elles forment

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 37.

aussi de l'une à l'autre dent ; & on supplée au défaut des gencives , par d'autres si bien imitées en émail , qu'elles ont la véritable couleur des naturelles.

La lame dont je parle , ne peut être émaillée sans la porter au feu , & par conséquent sans être séparée de la pièce d'os sur laquelle on doit l'appliquer , après qu'elle est émaillée. Ensuite on doit l'assujettir par ses extrémités , au moyen d'une , ou de plusieurs vis , suivant son étendue , ou au moyen de goupilles rivées à rivure perdue , qui perceront la pièce émaillée & la pièce d'os d'outre en outre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face extérieure de la pièce , on fait une entaille à cette même pièce , pour loger la lame dans la profondeur de l'entaille , & à niveau de la surface de la pièce.

Il faut encore remarquer , que l'extérieur de chaque dent émaillée doit paroître un peu convexe , & que l'émail ne doit pas être beaucoup apparent dans le fond de chaque intervalle ; afin que les dents artistement émaillées en paroissent plus naturelles.



Ces pièces émaillées s'appliquent sur les gencives, & y sont assujetties de même que les précédentes, soit par des attaches de fil, par des tenons, soit par des ressorts.

Si l'on veut ne réparer qu'un, ou plusieurs défauts du dentier artificiel dépourvû dans quelque endroit de son émail naturel, on rapporte dans cet endroit une petite lame d'or, ou d'argent, d'une étendue suffisante pour cacher tous les défauts de la pièce: On donne ensuite cette pièce à l'Emailleur, pour y mettre un émail conforme au reste de l'émail de cette même pièce, que l'Emailleur fait tremper dans l'eau, pour la raison que nous venons d'alléguer. On joint cette pièce avec la lame le plus artistement qu'il est possible: Voilà le seul moyen de réparer un tel défaut.

Les avantages de l'émail employé aux dents artificielles, ne se bornent pas seulement à l'ornement qu'il procure; mais il en résulte encore que les dents, ou les dentiers émaillés de même, peuvent durer un tems très-considérable; puisque l'émail est un corps très-peu susceptible de changement & d'altération.

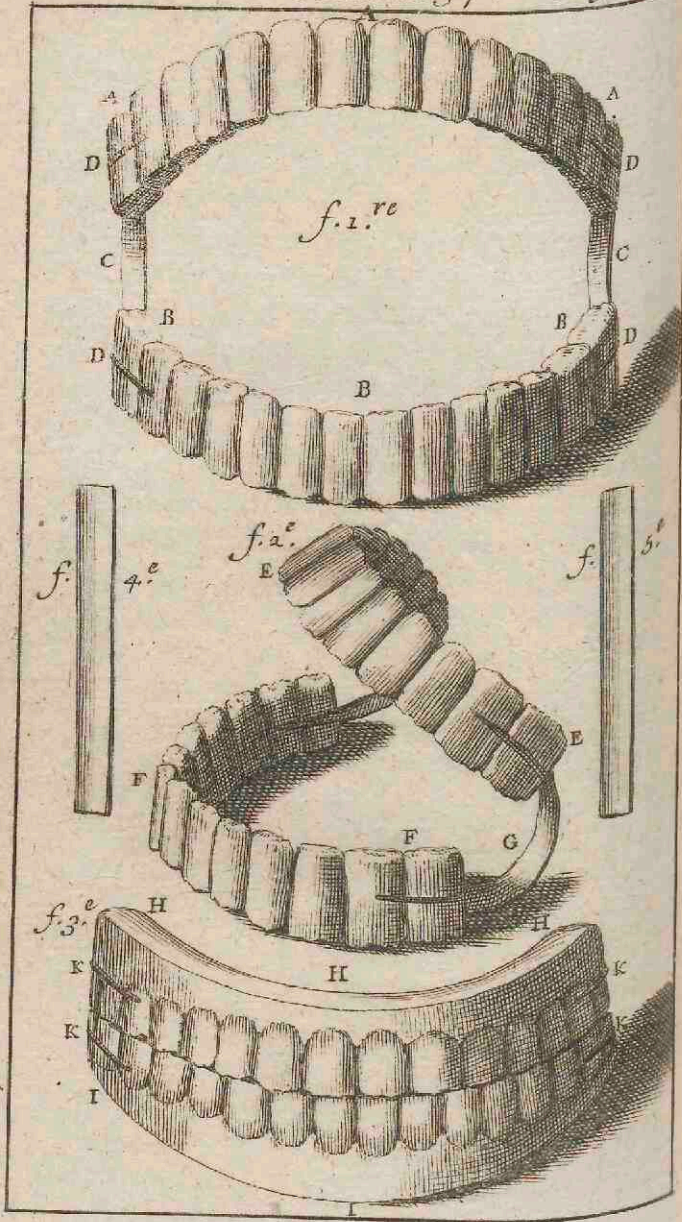
Après

Après avoir communiqué au Public tant de moyens propres à substituer des dents artificielles, en la place des naturelles; après avoir donné des méthodes circonstanciées, fondées sur ma propre expérience, & suffisantes pour suppléer à toutes sortes de défauts, j'ai lieu d'espérer qu'on se corrigera de plusieurs abus qu'on pratique journellement, & qu'on ne s'avilera plus de percer les gencives d'outre en outre, d'y passer des pointes, & d'y suspendre une pièce osseuse composée de plusieurs dents, pour remplacer les incisives & les canines de la mâchoire supérieure.

Les pointes qui attachioient cette pièce osseuse étoient recourbées quasi en crochet, perçoient la base des deux dents du milieu de la pièce artificielle; & s'enfilant dans les gencives, suspendoient ainsi cette pièce en manière de pendans d'oreilles; de sorte que c'étoient, pour ainsi dire, des dents flottantes, qui obéissoient non-seulement aux impulsions de la langue, mais encore à celles de l'air qui entre dans la bouche & qui en sort. Cette pièce tirailloit & tourmentoit extrêmement la gencive.



J'ai appris qu'une Dame qui servit à cette belle expérience, n'en reçût que de l'incommodité; mais un heureuse toux la délivra d'une partie de ce fâcheux dentier en le lui faisant cracher dans le feu d'où il fut retiré à demi consumé. Je ne sçai si on a depuis remédié à ce vuide, ni comment on l'a pû faire; mais il falloit que cette Dame eût une forte envie d'avoir la bouche garnie, pour souffrir une opération si cruelle & en même tems si ridicule, sans parler des dangéreuses suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne sçaurois même comprendre qu'un Dentiste tant soit peu jaloux de sa réputation, l'ait ainsi exposée, surtout à Paris, où tant d'habiles gens de toutes sortes de professions se trouvent, & concourent par leur travail à l'ornement de cette grande Ville.





*Explication de la Pl. XXXVII.  
qui contient plusieurs dentiers,  
ou pièces artificielles.*

**L** *La Figure I.* représente un double dentier monté par deux ressorts, vû entr'ouvert par sa partie antérieure.

A. A. A. Dentier supérieur.

B. B. B. Dentier inférieur.

C. C. Les ressorts.

D. D. D. D. Quatre entailles, ou engrainures, recouvertes de fil, qui arrêtent les ressorts.

*La Figure II.* représente le même double dentier, vû par une de ses parties latérales, pour mieux faire observer la courbure des ressorts.

E. E. La partie latérale gauche du dentier supérieur.

F. F. La partie latérale gauche du dentier inférieur.

G. La courbure du ressort.

*La Figure III.* représente un dentier émaillé, vû par sa partie antérieure, tout fermé, avec les dents couvertes des gencives.

H. H. H. Dentier supérieur.

I. I. I. Dentier inférieur.

K. K. K. K. Les fils qui servent à assujettir les ressorts, & qui couvrent l'entaille.

*Les Figures IV. & V. représentent séparément deux ressorts, semblables à ceux dont on se sert pour monter tous ces rateliers.*

## CHAPITRE XX.

*La description & l'usage d'un obturateur du Palais à deux ailettes parallèles, à charnière, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place.*

### PREMIER OBTURATEUR.

**L'**OBTURATEUR auquel on a jusqu'ici donné la préférence, est un instrument composé d'une plaque & d'une simple tige terminée par une vis, sur laquelle on monte un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une éponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette éponge doit avoir d'ailleurs un volu-



ne suffisant, pour remplir tout le vuide de la brèche. Le tout ainsi disposé, ne manquoit pas de produire son effet dans l'instant. La seule éponge auroit fait la même opération; mais comme ce bouchon assujetti dans l'espace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la simple compression des parois de la surface de la brèche contre celle de l'éponge, cette compression n'étoit pas suffisante; d'autant plus que ce trou se trouvant souvent plus évasé en bas, qu'en haut, il en arrivoit que cet obturateur par son poids & par sa pente, bien loin de rester en place, se précipitoit & se déplaçoit si aisément, qu'il devenoit inutile, embarrassant & incommode. Il arrivoit à peu près le même inconvénient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit jusqu'à présent imaginez: Ils sortoient de l'espace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appui suffisant pour les tenir assujettis.

Ceux que je propose aujourd'hui, remplissent parfaitement par leur mécanique, les intentions que l'on peut avoir en pareil cas.

L'obturateur que je décris le pre-

mier, est composé d'une plaque, d'une tige, de deux aîles, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou & d'une clef. La plaque est quasi de figure ovale, formant par l'un de ses bouts, une espèce d'angle moufle. Cette plaque est longue de quinze à seize lignes, large de neuf à dix, concave du côté de la bouche, convexe par la partie opposée, pour mieux s'ajuster à la voute du palais. Cette même plaque est percée dans son centre, d'un trou de quatre lignes de diamètre.

La tige de cet obturateur est à canon, ronde & épaisse d'environ cinq à six lignes, à peu près de la même longueur, sans y comprendre ses quatre branches tronquées, situées sur le haut de cette tige: Ces branches servent à former deux charnières diamétralement opposées: Il y a entre ces branches une entaille cruciale, pour loger partie d'une vis, & partie de l'écrou qui l'assujettit, &c. Dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une ligne & demie de diamètre, qui perçant à jour la tige par son centre & suivant sa longueur, se trouve répondre juste au milieu de l'espace du grand trou de la plaque.



Il est à remarquer que ces quatre branches sont formées, ou divisées par une entaille cruciale pratiquée à la lime, qui laisse entre les branches deux intervalles, d'une différente étendue en largeur & en profondeur: La plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, & deux de profondeur; elle sert à recevoir les avances inférieures de l'écrou. La plus petite entaille a environ une ligne & demie de largeur, & autant de profondeur; elle sert à loger les charnons contigus aux aîles.

Chaque aîle est quasi de figure ovale, un peu moins arrondie du côté d'en bas: L'étendue de chaque aîle est d'environ huit lignes en longueur, & d'environ six lignes en largeur, & d'un quart de ligne en épaisseur. Chaque aîle est convexe par la face qui doit s'appuyer sur la partie, & concave par la surface opposée.

Chacune de ces aîles est fenêtrée par une ouverture quarrée, large d'environ deux lignes & demie, longue de trois & demie: Ces ouvertures sont situées à une demie ligne de distance de la partie inférieure des aîles voisines des charnières.

Ces aîles sont encore percées à jour par plusieurs petits trous disposez deux à deux près de leur circonférence, & destinez à donner passage à des points de fil qui servent à assujettir une enveloppe d'éponge fine, qui sert à couvrir la surface convexe de ces aîles; afin qu'elles appuyent plus mollement sur la partie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre & sur le bord inférieur des aîles, il y a une avance, ou charnon contigu percé à jour horizontalement par un petit trou.

Les goupilles sont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnez en longueur & grosseur aux trous des charnières qu'ils doivent assembler.

La tige & le corps de la vis, sont ensemble de la longueur d'environ huit lignes: La tête de la vis a deux surfaces plates: Sa circonférence parfaitement arrondie, est divisée en deux parties à peu près égales par deux échancrures quarrées & paralleles: L'épaisseur de cette tête est d'environ une ligne.

L'écrou décrit quasi la figure d'un marteau: Il est long de quatre lignes



par sa partie la plus étendue, large de trois, & convexe par sa surface supérieure: La surface inférieure est en partie plane.

Cet écrou est percé à jour dans son milieu pour recevoir la vis: Considéré par sa partie inférieure, il présente quatre avances: Les deux plus grandes sont situées horizontalement, & ont environ deux lignes d'étendue en longueur, autant en largeur, & demie ligne d'épaisseur.

Les deux plus petites sont situées perpendiculairement: Leur longueur est d'environ deux lignes, leur épaisseur de deux tiers de ligne, & leur largeur d'une ligne & demie. Ces proportions sont importantes par rapport aux fonctions de cet écrou.

La clef qui sert à monter & à démonter cette machine, est plate, longue d'environ quinze lignes, large d'environ cinq, & épaisse d'une ligne: Elle se retrécit du côté de l'extrémité, où elle a deux dents quarrées: Ces dents sont proportionnées aux échancrures de la vis.

Toutes ces pièces doivent être d'or, ou d'argent. Voici comme elles seront assemblées.

Il faut fonder la partie inférieure de la tige à canon sur le centre de la convexité de la plaque. Ces deux pièces étant unies ensemble, il faut diviser l'extrémité de la tige en quatre parties, au moyen d'une entaille cruciale de la longueur, largeur & profondeur qu'il a été dit en parlant des quatre branches tronquées. Il faut observer que l'une de ces entailles soit plus profonde que l'autre.

Dans l'entaille la plus profonde, on perce la tige dans son centre & suivant sa longueur, jusqu'au milieu de la surface concave de la plaque. Pour lors on agrandit ce trou du côté de la plaque, jusqu'à ce qu'il soit suffisant, pour loger la tête de la vis. Cela fait, on perce les quatre branches qui doivent servir de charnons. On perce de même l'avance de chaque aîle qui doit aussi servir de charnon, & on les monte par le moyen des goupilles avec les branches de la tige à canon.

Lorsque les deux pièces, à qui nous avons donné le nom d'aîles, sont assemblées par le moyen des goupilles aux branches tronquées, il s'agit de placer l'écrou de manière que ses avances perpendiculaires se logent dans l'in-



tervale pratiqué entre les deux charnières, où ces avances sont reçues comme un tenon dans une mortaise. Ces avances ne doivent pas y être forcées ; afin qu'elles puissent s'engager & se dégager plus ou moins dans cet intervalle qui les reçoit, suivant les mouvemens que la vis fait faire à l'écrou.

L'usage de cet engagement, est d'affujettir l'écrou en plusieurs sens, le laissant pourtant en liberté, jusqu'au point qu'il puisse suffisamment agir, conjointement avec la vis.

Les deux avances horizontales couvrent le milieu des charnières : Leurs extrémités se placent aux fenêtres des aîles, lorsqu'elles sont levées. Cet écrou étant ainsi placé, on engage la vis dans l'écrou, & la clef dans les échancrures de la tête de la vis : La clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'écrou, le fait descendre ; & tandis qu'il descend, ces avances horizontales suivent le bord inférieur de la fenêtre, le compriment, & assujettissent les aîles, qui étant abbatuës, s'appliquent par leur surface convexe sur les parties du trou du palais dans lequel elles sont engagées : Elles doivent le comprimer pour suspendre & assujettir toute la ma-

chine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont il s'agit, & même sans éponge, quoiqu'il soit plus à propos d'en mettre plus ou moins autour des aîles, suivant l'occurrence.

Quoique l'on ait ici spécifié les dimensions de chaque pièce de cet instrument, il ne faut pas s'affujettir à les observer toujours de même. Elles sont arbitraires suivant les différens cas; parce que la carie des os du palais & des maxillaires supérieurs, &c. laisse des déperditions de substance, plus ou moins étenduës, & dont le trou qui s'en forme, est tantôt d'une figure, & tantôt d'une autre; ainsi pour bien boucher ce trou, on est obligé de proportionner l'instrument appelé obturateur, à la régularité, ou à l'irrégularité de l'espace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cet obturateur, (a) il faut relever suffisamment les aîles, pour qu'elles s'approchent l'une de l'autre à la distance de deux à trois lignes, & qu'elles occupent ainsi moins de volume; ce qui fa-

(a) Voyez la Figure 12. de la Planche 38.



eilitera leur introduction dans le trou ,  
ou dans la brèche du palais.

Dans cette situation , cet obturateur sera introduit dans la bouche : Il sera soutenu par le pouce & l'indicateur de la main gauche : Le pouce appuiera sur la face concave de la plaque , & l'indicateur sur la face convexe de la même plaque : On s'aidera , si l'on veut , de la main droite ; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les aîles & la tige , jusqu'à la surface convexe de la plaque. Pour lors il ne s'agit plus que de l'assujettir par le moyen de la clef , que l'on tiendra entre le pouce , l'index & le doigt du milieu de la main droite : On soutiendra en même tems la plaque avec le pouce de l'autre main , & on tournera la clef de droit à gauche , jusqu'à ce que cet instrument soit suffisamment assujetti. On s'apercevra qu'il est assujetti par la stabilité de la plaque , & encore mieux par son usage.

Pour déplacer cet obturateur , on tournera la clef dans le sens opposé. Ceux qui s'en serviront , pourront eux-mêmes , en observant ces seules circonstances , le mettre & l'ôter , lorsqu'ils voudront le changer , ou le laver.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, vérifieront les utilitez que je lui attribuë avec justice.

---

## CHAPITRE XXI.

*La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les aîles sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs, & sans charnière.*

### II. OBTURATEUR.

**L**E deuxiême obturateur ne diffère en rien du précédent par la plaque; elle est convexe d'un côté, concave de l'autre, & percée de même: Elle est soudée avec une tige à canon par le centre de sa partie convexe: Cette tige a environ quatre, ou cinq lignes de longueur, & environ six lignes d'épaisseur: Elle est percée d'une extrémité à l'autre par un trou rond d'environ une ligne de diamètre: Ce trou sert à donner passage à la tige d'une vis: Sa partie supérieure est plate: La vis qui la traverse, est d'environ huit lignes de longueur, & d'une ligne de diamètre



en épaisseur : Sa tête est semblable à celle de la vis du précédent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux aîles, dont la figure ressemble assez à un demi ovale, dont les angles seroient mouffes. La longueur de chaque aîle est d'environ huit lignes, la largeur de quatre, & l'épaisseur d'un quart de ligne : Leur surface supérieure est un peu concave, & leur surface inférieure convexe : Ces aîles sont percées près de leur circonférence de plusieurs petits trous, qui servent à y attacher des éponges pour l'usage déjà indiqué.

L'une de ces aîles est soudée, ou rivée sur la surface plate & supérieure de la tige : Elle couvre toute cette surface, & elle y reste fixe & immobile : Elle est percée par un trou, qui répond précisément à celui de la tige.

L'autre aîle est percée d'un trou quarré proportionné à la quarrure qui se trouve à la vis, entre ses filets & sa tige arrondie, à laquelle elle est engagée de force, & arrêtée par le moyen d'un petit écrou. Cette aîle doit suivre tout le mouvement de la vis ; ensorte que lorsqu'on tournera la

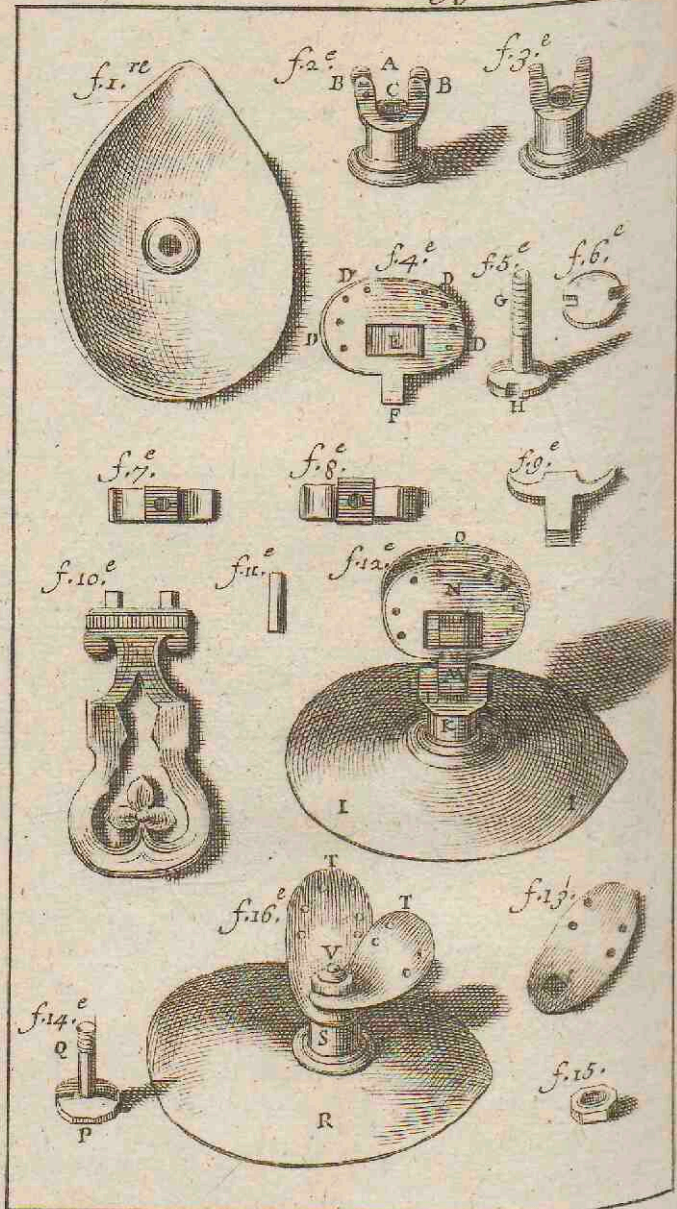
vis de droit à gauche, ou de gauche à droit, l'aîle suivra toujours le sens de la vis: Ces deux aîles se surmontent par l'un de leurs bouts.

Cet obturateur, quoique composé d'une mécanique bien plus simple que le précédent, peut néanmoins en certaines occasions être mis en pratique, à son exclusion: Par exemple, dans le cas où les trous de l'os se trouveroient plus longs que larges, & plus profonds dans le sens horizontal, de façon qu'on ne pourroit pas y loger les aîles du précédent obturateur: En ce cas les aîles de celui-ci, se trouvant capables de tourner dans un sens différent, mieux que celles de l'autre, elles se logeront avec facilité: Ce qui suffira pour remplir toutes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

La manière d'introduire cet obturateur (a) est semblable à celle du précédent; à la différence près, qu'au lieu qu'on relève les aîles de l'autre, on range celles de celui-ci l'une sur l'autre; & que lorsqu'il est appliqué, on transporte avec un tour de clef l'aîle supérieure du côté où l'on veut, ce qui suffit pour l'affujettir; & si l'on le juge à

(a) Voyez la Figure 16, de la Planche 3<sup>e</sup>.  
propos.





propos, on garnit ces ailes avec de l'éponge.

Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une clef semblable à celle du précédent, & on y procède de la même manière qu'il a été indiqué.

## E X P L I C A T I O N

*De la Planche XXXVIII. qui contient la figure du premier & du deuxième obturateur, lesquels servent à boucher les trous du palais, démontez de toutes leurs pièces, & ensuite montez.*

**L** *A Figure I.* représente la plaque vüe par sa partie convexe, avec son trou dans son centre & celui de la tige qui reçoit la vis.

*La Figure II.* représente la tige de l'obturateur.

A. Grande entaille de cette tige.

B. B. Les trous de ses branches qui reçoivent une goupille, laquelle sert à attacher les ailes.

C. Le trou de la tige.



*La Figure III.* représente la même tige vûë du côté de la petite entaille.

*La Figure IV.* représente une des deux aîles de l'obturateur, vûë par sa partie convexe.

D. D. D. D. Les petits trous de cette aîle.

E. Sa fenêtre.

F. Son avance, ou charnon.

*La Figure V.* représente une vis à tête échancrée, ou fenduë.

G. La vis.

H. La tête.

*La Figure VI.* représente la tête de cette même vis, vûë à plat.

*La Figure VII.* représente la partie supérieure & convexe de l'écrou.

*La Figure VIII.* représente la partie inférieure & concave de ce même écrou, ses quatre avances & son trou qui sert d'écrou.

*La Figure IX.* représente l'écrou entier, vû latéralement.

*La Figure X.* représente la clef, vûë à plat, ayant deux espèces de dents à son extrémité antérieure. Elle sert à monter & démonter cet obturateur, à le mettre en place, ou l'en ôter.

*La Figure XI.* représente une des

goupilles qui servent à assembler les aîles avec la branche & la tige.

*La Figure XII.* représente le premier obturateur tout monté, composé de l'assemblage de toutes les pièces.

I. I. La plaque montée avec la tige, vûë par sa partie convexe.

K. La tige.

L. Les branches de la tige.

M. La charnière.

N. L'aîle qui se trouve à la gauche lorsque la pièce est en place, vûë par sa convexité.

O. L'aîle droite vûë en partie par sa concavité.

### *Deuxième Obturateur.*

*La Figure XIII.* représente une des aîles séparées, vûë par sa convexité avec ses trous & sa circonférence demi-ovale.

*La Figure XIV.* représente la vis de ce deuxième obturateur.

P. La tête de la vis.

Q. Partie de la tige tournée en vis.

*La Figure XV.* représente l'écrou quarré de cet obturateur, avec son trou en écrou.



*La Figure XVI.* représente le deuxième obturateur tout monté, de façon que l'on voit la convexité de ses ailes entr'ouvertes & un peu croisées, l'extrémité supérieure de la vis, l'écrou, la tige de l'obturateur, & partie de la surface convexe de la plaque.

R. Sa plaque vûë par sa partie convexe.

S. Sa tige.

T T. Ses deux ailes.

V. L'écrou & l'extrémité de la vis.

La tige & la plaque de cet obturateur étant à peu près de même que celles du précédent, on ne les a point fait graver en particulier, non plus que la clef, laquelle est commune à tous les deux.

## CHAPITRE XXII.

*La description & l'usage d'un troisième obturateur sans tige, en partie dentier, dont les aîles sont différentes en figure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particulière. Et la description d'un quatrième petit obturateur.*

## III. OBTURATEUR.

**L**E troisième obturateur, est celui qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une pièce qui diffère d'eux en toute sa mécanique, qui est très-particulière : Il est composé en partie d'une matière osseuse, & en partie d'une matière métallique. La pièce osseuse dans celui-ci est une plaque, dont la circonférence est presque de figure conique du côté opposé aux dents supérieures, & sa circonférence du côté de ces mêmes dents, représente les os maxillaires supérieurs dans leur jonction : Cette plaque fait la fonction de



ces mêmes os, & à leur défaut on la leur substituë dans le cas où leur substance se trouve détruite dans ce lieu-là: A cette dernière circonférence, est contigu un dentier artificiel, représentant les dents naturelles: La surface supérieure de cette plaque, est concave & voûtée de même que la voûte du palais: Dans cet endroit la surface supérieure est convexe, pour mieux s'accommoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. L'on sent déjà que cette plaque ainsi munie de dents artificielles satisfait à une double intention. 1<sup>o</sup>. Qu'elle remplace en même tems les dents naturelles & les portions des os maxillaires exfoliez à l'occasion de quelque carie considérable. 2<sup>o</sup>. Qu'elle sert en même tems d'obturateur pour boucher les trous, ou brèches en question.

Cette plaque osseuse est de plus percée par un trou quarré d'outre en outre: Ce trou est arrondi seulement du côté de la surface concave, pour recevoir un écrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même surface, & quarrée du côté de la surface convexe.

Cet écrou doit être de l'épaisseur de cette plaque, sans excéder ni l'une,

ni l'autre surface : Il doit être assujetti dans le trou quarré de la plaque, de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même corps avec elle : Dans cet écrou s'engage une vis introduite du côté de la surface supérieure. Ce même écrou engage auparavant une pièce recourbée en manière de manivelle, & une autre pièce qui porte sur sa surface plate. Cette dernière pièce n'est qu'une petite lame en forme de queuë, de figure de feuille de myrthe, d'environ un pouce de longueur, de trois lignes d'étenduë dans sa partie la plus large & d'une demie ligne d'épaisseur.

Cette pièce partant de la tige de la vis, porte & s'appuie par sa surface inférieure sur la surface convexe la plus supérieure de la plaque osseuse, dans l'étenduë de quatre ou cinq lignes, tandis qu'elle est assujettie par la tête de la vis par son bout percé, & que sa surface supérieure & convexe, s'appuie dans le reste de son étenduë, contre la voûte du palais, & se porte du côté de la luette, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette espèce de feuille de myrthe,



a un usage qui n'est point indifférent ; elle sert lorsque la machine est montée & appliquée dans son lieu , à empêcher que la pièce ne fasse la bascule sur le devant.

La pièce en manivelle , que j'ai dit être la première à donner passage à la tige de la vis , par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure de sa branche inférieure , est longue d'environ six lignes , large du côté de la vis d'environ trois lignes , & de deux du côté où elle se termine , formant un coude avec la branche supérieure & verticale. Les parties supérieure & inférieure de cette pièce sont arrondies , & vont en diminuant vers son milieu. Elle est épaisse d'environ une demie ligne par l'extrémité la plus large , & d'environ une ligne par son extrémité la plus étroite. Elle a deux surfaces plates : Sa position est de suivre la direction de la queue en feuille de myrthe : Son autre branche s'élève verticalement en haut : Sa circonférence décrit à peu près la figure d'un huit de chiffre : Elle a deux surfaces plates , & elle est à peu près en tous sens de la même grandeur que la précédente. Elle est percée par ses deux extrémités : Par l'inférieure elle reçoit l'extrémité

l'extrémité inférieure de la lame arrêtée à la vis inférieure par un tenon arrondi & rivé : Elle roule sur ce tenon tantôt à droit, tantôt à gauche. Son trou supérieur est destiné à recevoir les pas d'une vis, qui demande une description particulière.

Cette vis est longue en tout, de treize à quatorze lignes, y compris son bouton & son quarré. La vis proprement prise, est de la longueur d'environ huit lignes, son bouton en forme de poire, est de quatre lignes, & le quarré qui est à la tête de la poire d'environ deux lignes : Ce quarré s'engage dans une clef de montre ; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage plus ou moins dans le trou supérieur de la branche supérieure qui la reçoit en forme d'écrou, pour exécuter l'effet qui sera rapporté ci-après.

Revenons auparavant à la tête de la vis inférieure, pour en expliquer la structure & la fonction.

Cette tête est haute d'environ trois lignes ; elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace qui contient une entaille, qui la divise en deux parties égales : Cette entaille est profonde d'environ deux lignes, & son



milieu est un peu plus approfondi : Les deux parties de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons dit, & percées dans leurs parties moyennes, chacune par un trou : Ces trous se répondent l'un à l'autre pour recevoir une goupille : Cette goupille enfilant ces deux trous, enfile aussi les trous des deux charnons arrondis qui se logent dans la même entaille, qui est uniquement destinée à les recevoir ; & c'est pour s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus cave dans son milieu : Ces charnons appartiennent à des espèces d'aîles recoquillées & figurées à peu près comme une demie feuille de tulippe : Leur étendue en longueur, est d'environ huit lignes, & dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes. Leur surface la plus étendue est convexe du côté d'en haut, & concave du côté d'en bas : Ces aîles sont d'ailleurs polies & unies : Leur circonférence du côté qui se porte en devant, depuis l'angle supérieur jusqu'à l'inférieur antérieur, est renversée par la partie postérieure. Cette circonférence est concave depuis l'angle supérieur jusqu'à l'angle inférieur & postérieur : De l'un à l'autre de ces

deux angles, elle décrit une ligne directe : L'épaisseur de ces aîles est inégale : Depuis la partie inférieure jusqu'à leur extrémité opposée, elles vont toujours en diminuant d'épaisseur.

Dans leurs parties inférieures, elles ont chacune une demie gouttière, pratiquée dans leur épaisseur, & prise sur la surface supérieure : Cette demie gouttière s'enfonce jusqu'au niveau de l'attache du charnon, & est un peu plus ample & plus évasée par l'extrémité antérieure qui reçoit la poire, qu'elle ne l'est ailleurs. Lorsque ces deux pièces s'approchent ensemble, elles forment une espèce de conduit destiné à donner passage à la vis supérieure, à laquelle je reviens, pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais observer auparavant, que ces aîles sont percées de plusieurs petits trous, & qu'elles doivent être garnies d'éponge de même qu'au précédent obturateur.

Lorsqu'on veut mettre cet obturateur (a) en place, on approche les deux aîles l'une de l'autre : On a soin auparavant que la vis soit engagée dans l'écrou que nous avons nommé supérieur, que son quarré soit aussi engagé

(a) Voyez la Figure 14. de la Planche 39.



dans une échancrure qui sera pratiquée à la surface supérieure de la plaque osseuse & des dents artificielles du milieu du dentier : Cette échancrure servira à l'introduction de la clef. Cela étant ainsi disposé, on introduit les aîles dans le trou de la voûte du palais, formé en conséquence de la déperdition de substance que nous avons établie. On doit pour lors observer les mêmes circonstances, que nous avons indiquées dans l'application du premier obturateur.

Les deux aîles de cette machine étant placées dans le trou du palais, on met la clef au quarré de la vis ; on la tourne de droit à gauche ; & pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou, la poire s'introduit insensiblement entre les deux aîles : En faisant dans cette occasion la fonction de coin, elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre ; ce qui fait qu'elles s'appuyent contre la surface des parois du trou du palais dans lequel elles se trouvent logées, & tiennent de cette façon la machine assujettie dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici ; elles ont été

déjà réduites en pratique , & elles ont produit tout le succès que j'en avois attendu , & que j'en fais espérer. Une personne de Province & de considération , qu'il ne m'est pas permis de nommer , vint il y a environ vingt-cinq ans me consulter : Le scorbut ayant ravagé son palais , y avoit fait un trou , qui avoit occasionné non-seulement la perte de presque toutes les dents de la machoire supérieure , mais même d'une partie considérable de l'un & de l'autre maxillaire supérieur , dans l'endroit où ils se réunissent ensemble , & où ils forment la partie antérieure de la voûte palatine. Le mal en étoit venu au point , que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainsi dire dé-fossée , & que l'air & les alimens passoient par ce trou de la bouche dans le nez , & du nez dans la bouche.

Après avoir examiné cette situation , & voyant que les obturateurs , dont cette personne se servoit , étoient non-seulement inutiles , mais encore préjudiciables au reste de ses dents , je m'appliquai à rechercher les moyens convenables pour remédier , le plus qu'il me seroit possible , à des inconvéniens si fâcheux. Ayant longtems médité pour



construire un autre obturateur, je trouvai heureusement des Ouvriers assez intelligens & assez adroits pour exécuter le plan que j'avois formé, & pour mettre en œuvre celui que je viens de décrire. Cet obturateur satisfit à toutes les vûes que j'avois, de manière que le défaut des parties dont j'ai parlé, causé par les funestes effets du scorbut, fut si bien réparé, que le malade en fut également surpris & satisfait.

Mais comme cet obturateur ne suffit pas seul dans tous les cas où il y a déperdition de substance osseuse à la voûte du palais, je fis un examen plus étendu de toutes les circonstances qui accompagnent ces déperditions de substance : Portant mes idées plus loin, je parvins à inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'hui sans aucune réserve.

#### *Quatrième Obturateur.*

Quelques années auparavant je fus mandé par une Dame de Province, laquelle avoit perdu les quatre dents incisives de la machoire supérieure, par une carie négligée, dont les suites

avoient aussi détruit une partie des os maxillaires supérieurs. Il en résul-  
toit un trou qui partant de la voû-  
te du palais, s'étendoit depuis le voi-  
sinage des alvéoles, jusques dans le  
nez. Ce fut en cette occasion que je  
conçus les premières idées de construi-  
re une pièce qui fût en même tems den-  
tier artificiel & en même tems obtura-  
teur. Je composai cet obturateur (a)  
d'une plaque d'ivoire. La dent de che-  
val marin, si l'on en pouvoit trouver  
de convenable, seroit cependant à pré-  
férer à l'ivoire; mais la scissure, ou  
fente, qui divise en deux lames cette  
dent dans toute sa longueur, fait que  
son épaisseur n'est pas ordinairement  
suffisante pour faire une plaque d'un  
seul morceau, & composée de plusieurs  
dents artificielles.

A cette plaque que j'accommodai à  
la figure du palais, je laissai en sa par-  
tie convexe une petite éminence per-  
cée à son extrémité, pour y attacher  
une éponge; j'y pratiquai quatre dents  
artificielles, que j'attachai si bien aux  
dents canines, que la plaque se trouva  
par ce moyen parfaitement bien assu-  
jettie, & en état de boucher exacte-

(a) Voyez la Figure 18. de la Planche 40.



ment le trou du palais, tandis que les dents artificielles qui lui étoient contiguës réparoient si bien la brèche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, & supplétoient à leurs fonctions. Par-là je fis avec une seule pièce, ce qui m'auroit été plus difficile à exécuter avec un dentier artificiel, & une plaque séparée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'exécution de tous les obturateurs dont je viens de parler, & dont j'ai expliqué en détail la mécanique.

*Explication de la Planche XXXIX.  
qui contient le troisieme obturateur, démonté pièce par pièce & ensuite monté, lequel sert à boucher le trou du palais & la brèche du dentier.*

**L** A Figure I. représente le dentier qui sert de plaque au troisieme obturateur: Cette plaque est vûë par sa partie concave.

A. A. A. La surface concave de la plaque.

f. 2.<sup>e</sup>



f. 1.<sup>re</sup>



f. 3.<sup>e</sup>



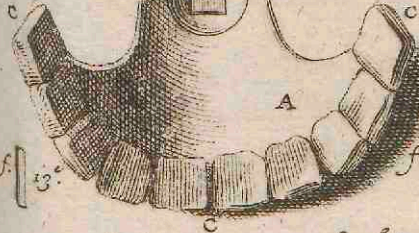
f. 4.<sup>e</sup>



f. 5.<sup>e</sup>



f. 13.<sup>e</sup>



f. 6.<sup>e</sup>



f. 7.<sup>e</sup>



f. 8.<sup>e</sup>



f. 9.<sup>e</sup>



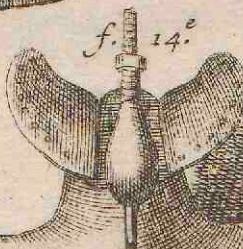
f. 10.<sup>e</sup> E



f. 11.<sup>e</sup>



f. 14.<sup>e</sup>



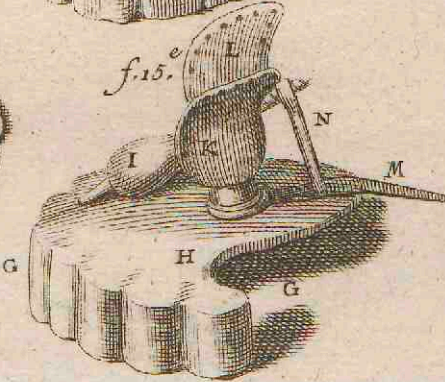
f. 12.<sup>e</sup>



f. 16.<sup>e</sup>



f. 15.<sup>e</sup>





B. Le trou qui reçoit l'écrou.

C. C. C. Le dentier contigu à cette plaque.

*La Figure II.* représente l'écrou qui doit s'enchasser dans l'épaisseur de la plaque, vû par le côté qui décrit une circonférence ronde.

*La Figure III.* représente le même écrou vû du côté opposé, faisant voir sa quarrure.

*La Figure IV.* représente la vis inférieure de cet obturateur, vûë dans sa longueur du côté de l'entaille de sa tête.

*La Figure V.* représente la même vis suivant sa longueur, vûë latéralement, pour faire observer le trou de ses deux branches.

*La Figure VI.* représente la pièce supérieure de la pièce en manivelle séparée de l'inférieure, & vûë de façon que l'on voit ses deux trous, dont le supérieur sert d'écrou, & l'inférieur sert à recevoir un tenon faisant la fonction de pivot.

*La Figure VII.* représente la pièce inférieure de la pièce en manivelle.

*La Figure VIII.* représente la pièce en manivelle formée de la jonction des

322 LE CHIRURGIEN  
deux précédentes, pièces.

*La Figure IX.* représente une petite lame en forme de feuille de mirthe, vûë par sa surface convexe, avec son trou & sa courbure.

*La Figure X.* représente la vis supérieure à tête arrondie en forme de poire.

D. Sa partie arrondie.

E. Sa partie tournée en vis.

F. Son avance quarrée qui sert à recevoir la clef pour monter & démonter cet obturateur, le mettre en place, ou l'en ôter.

*La Figure XI.* représente une des deux aîles de cet obturateur, vûë par sa partie convexe avec tous ses contours, sa gouttière & son charnon.

*La Figure XII.* représente la même aîle, vûë dans toute son étenduë par sa partie concave.

*La Figure XIII.* représente une petite goupille qui sert à assembler les deux aîles sur la tête de la vis inférieure.

*La Figure XIV.* représente le troisième obturateur les aîles ouvertes, composé de l'assemblage de toutes ces pièces, & tout monté, vû par sa partie antérieure, en laquelle on apperçoit le



dessus de sa plaque, la vis supérieure de toutes ses parties & la convexité des deux ailes.

*La Figure XV.* représente le même obturateur vû latéralement, pour faire paroître plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

G. G. Le dentier.

H. La plaque.

I. La partie ronde de la vis supérieure.

K. L'aîle qui se trouve à la gauche, quand elle est en place.

L. L'aîle droite.

M. La lame, ou feuille de mirthe en situation.

N. La pièce en manivelle.

*La Figure XVI.* représente la clef qui sert à monter & démonter le troisième & le cinquième obturateur, & à les mettre en place.

## CHAPITRE XXIII.

*La description & l'usage d'un cinquième obturateur à plaque osseuse de même que les précédens, en partie dentier, construit de plusieurs pièces, sans tige, ayant deux aîles assujetties de façon qu'elles tournent, l'une à droit & l'autre à gauche, &c.*

## V. OBTURATEUR.

**L**E cinquième obturateur est composé en partie d'une plaque osseuse, semblable en tout à celle du troisième, d'un écrou, d'une vis inférieure, d'une autre vis supérieure, de deux aîles, de deux petites lames, d'une espèce de fourchette à écrou, & d'une clef de montre.

La vis inférieure est la principale pièce de l'assemblage de cette machine. Cette vis a différentes parties diversément configurées qui servent à différens usages : Son étendue depuis son extrémité supérieure jusqu'à son extrémité inférieure, est d'environ sept



à huit lignes : La longueur de cette vis proprement prise dans la seule étendue de ses pas, est d'environ deux lignes, sa grosseur d'environ une ligne & demie.

Le corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre à cinq lignes de diamètre; son épaisseur est d'environ une ligne & demie; sa circonférence est arrondie; sa partie inférieure, qui excède l'écrou, est une surface plate, dans laquelle sont pratiquées deux entailles parallèles, chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur & autant de largeur. Ces deux entailles sont situées l'une à droit & l'autre à gauche de la vis, & destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui sera ci-après décrite. La surface supérieure un peu convexe, contient dans son milieu une espèce de tronc carré qui fait la partie supérieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes dont les Orfèvres se servent quelquefois, & qu'ils appellent tas. Ce tronc, ou enclume, est élevé au-dessus de la partie qui lui sert d'appui, d'environ deux à trois lignes, lar-

ge de quatre, & épais de deux.

Cette espèce d'enclume a dans sa partie moyenne la plus large, un trou qui va d'outre en outre; son diamètre en épaisseur est d'environ une ligne: C'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. A cette même enclume sont encore attachées les deux aîles par deux très-petites vis, qui sont introduites à chaque extrémité de sa surface supérieure, à l'endroit où sont pratiqués deux écrous, pour loger ces deux petites vis.

Les aîles de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons; leur étendue en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces aîles sont larges à l'endroit le plus étendu, d'environ cinq lignes; elles sont épaisses d'une demie ligne. Ces aîles ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas, l'autre concave du côté d'en haut, percées de plusieurs petits trous pour servir à l'usage déjà indiqué.

Sous ces aîles sont logées deux petites lames, longues chacune d'environ cinq lignes, larges de deux, & épaisses d'environ un quart de ligne près de leur extrémité qui est arrondie. Ces



ailles ont à chaque bout un trou rond, de deux tiers de ligne de diamètre.

La fourchette a deux branches quarrées, longues d'environ cinq lignes, épaisses d'environ une demie ligne, larges d'une ligne, distantes l'une de l'autre d'environ quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espèce d'écrou, qui se repliant du côté d'en haut, forme premièrement un coude de chaque côté, & ensuite une espèce d'avance destinée à deux usages différens : La hauteur de cette avance est d'environ quatre lignes, & son épaisseur d'une bonne ligne. Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus étendue d'un trou d'environ une ligne & demie de diamètre : Ce trou est un écrou contigu aux branches de la fourchette ; il est destiné à recevoir la vis supérieure. Sur la petite surface plate qui est à la partie la plus éminente de cet écrou, est pratiqué encore un autre écrou, dans lequel doit s'engager une petite vis qui sera très-délicatement & très-artistement travaillée : Cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que nous avons dit être pratiqués à un des bouts des petites lames, tandis que l'autre bout aussi percé s'engage ailleurs.

Cette petite vis doit avoir trois qualités différentes.

Dans son bout inférieur, ses pas, ou filets sont très-minces & très-déliés, capables de bien prendre dans l'écrou qui doit les recevoir, & qui ne doit avoir qu'une ligne, ou environ de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites lames puissent rouler commodément autour d'elle. Sa tête doit être peu relevée & plate, pour ne pas s'opposer au mouvement des aîles qui la couvrent.

La grande vis supérieure est longue d'environ dix lignes, y compris son quarré, ses pas & son rond uni. On peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, comme il sera expliqué: Le diamètre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes, l'étendue de ses pas est d'environ cinq lignes, son extrémité quarrée est de quatre lignes, sa partie arrondie de deux, & sa tête, si l'on y en ajoute une, sera d'environ une demie ligne d'épaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas, ou filets, dans l'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fait avancer, ou reculer, suivant qu'elle tourne, comme nous



nous allons l'expliquer, en rassemblant les parties de cette machine. Cette vis par sa partie ronde & unie, est assujettie & engagée au trou pratiqué dans la petite enclume : Là elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perdue, ou arrêtée par une très-petite clavette.

Pour assembler les petites pièces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des aîles, à deux lignes de son angle le plus aigu, ou extrémité inférieure, & au centre de la largeur de l'aîle. Dans cet endroit on assujettira ensemble l'aîle & la petite lame avec une petite goupille, ou vis, de telle façon que le mouvement de l'aîle & de la lame reste libre, & qu'elles puissent tourner facilement : Après quoi on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aîle.

Cet assemblage étant fait, on attachera les deux aîles par leur extrémité la plus retrécie, sur la surface supérieure de l'enclume. L'une de ces aîles sera attachée à droit, & l'autre à gauche ; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles, ou de deux petites vis : Si l'on se sert de goupilles, elles seront con-

tiguës à l'enclume, & prises sur son épaisseur, de façon qu'il ne s'agisse que de les river.

Si au contraire on se sert de petites vis, il faudra percer la face plate & supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous capables de recevoir les pas des petites vis en question: Ensuite on engagera les deux autres bouts des lames déjà engagés par leurs bouts opposés. Ces lames se surmonteront l'une & l'autre, & se croiseront un peu en forme de sautoir dans l'intervalle des deux aîles, & seront enfilées par une goupille, ou petite vis par le trou dont nous avons parlé, qui est à l'éminence située au-dessus de l'écrou de la fourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les entailles de la face inférieure du corps de la vis inférieure. De là on engagera la partie ronde de cette vis dans le grand trou de l'enclume, où cette vis sera rivée à rivure perduë, comme il a été dit; sinon au moyen d'une petite clavette à queue d'aronde, engagée dans une entaille pratiquée à la grande face postérieure de l'enclume, située transf.



verfalement , anticipant en partie sur le trou de l'enclume qui reçoit l'extrémité ronde de la grande vis supérieure : Cette clavette est introduite dans cette entaille lorsque la tête de la vis a passé : De cette façon la clavette empêche cette tête de repasser par ce trou, & ainsi elle arrête l'extrémité de cette vis , pour y produire l'effet que nous rapporterons, après avoir assemblé la vis inférieure avec la plaque , de la manière qui suit.

Pour mettre cette machine en état d'être appliquée & d'agir , il faut assujettir la vis inférieure avec la plaque osseuse par le moyen de l'écrou inférieur , qui doit être figuré & situé comme nous l'avons dit en décrivant les autres obturateurs. La machine se trouvera pour lors entièrement assemblée , & quand on voudra écarter les ailes l'une de l'autre , on n'aura qu'à ajuster une clef semblable à celle d'une montre , avec la partie quarrée de la grande vis supérieure , & située en axe : En tournant la clef de droit à gauche , les ailes étant fermées , elles s'écarteront l'une de l'autre , & leur plus grande extrémité décrira pour lors un demi cercle , tandis que les branches de

la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent, & que son écrou s'approchera de l'enclume.

Au contraire lorsqu'on tournera la clef de gauche à droit, les aîles s'approcheront l'une de l'autre, & l'écrou supérieur s'écartera de l'enclume: C'est dans cette situation que les aîles de cet obturateur (a) seront introduites dans le trou qu'il doit boucher: On observera à peu près les mêmes circonstances qu'on a indiquées, à l'occasion de l'application des obturateurs précédens; on se souviendra surtout qu'il y a ces circonstances à observer, entre celui-ci & les autres. 1°. Qu'il faut tourner la clef d'une manière toute différente, ainsi que je viens de le faire remarquer. 2°. Qu'on pratiquera aussi une entaille à la partie supérieure du dentier artificiel pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir, pour l'assemblage de ces pièces qui doivent être aussi d'or, ou d'argent, à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Quoiqu'elles soient les plus assurées & les plus

(a) Voyez la Figure 16. de la Planche 40.



aisées pour éviter la confusion, on peut cependant laisser à l'Ouvrier qu'on emploiera, la liberté de suivre son idée, en ce qui concerne la manière de les assembler. Il faut néanmoins l'avoir informé auparavant de tout ce qui vient d'être rapporté.

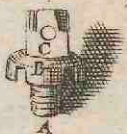
Quoique j'aye réglé & déterminé les dimensions & les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturateurs, ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires & indéterminées, tant par rapport aux diverses conformations qui se rencontrent dans les différens sujets dans l'une & l'autre mâchoire, que par rapport aux gencives, à la voûte du palais, à la situation & à la profondeur, largeur & étendue en tous sens des différens trous qu'il s'agit de boucher. Ces circonstances pouvant varier de plusieurs façons, elles exigent par conséquent que l'on varie de même suivant l'exigence des cas où l'on se trouve, en ce qui concerne la construction de tous ces instrumens, ou machines. C'est à ceux qui voudront les mettre en usage, d'observer très-régulièrement tout ce qu'il y a de particulier dans les cas où ils veulent se servir de ces obturateurs.

Au reste je suis entièrement persuadé, que lorsqu'ils se serviront à propos de celui qui conviendra le mieux en chaque occasion, & qu'ils observeront les circonstances que je leur indique, & celles qui leur seront indiquées par les maladies mêmes, ils parviendront certainement à la fin de leur dessein, à l'avantage du malade, à leur honneur, & à celui de la profession.

J'oserois avancer la même chose à l'égard de toutes les méthodes que je communique au public, & à l'égard des instrumens & machines que j'ai d'ailleurs inventez, ou réformez. Comme les personnes judicieuses & déjà versées dans cet art, ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages, & que l'émulation portera ceux qui n'en ont pas une connoissance parfaite, à se convaincre de l'utilité de toutes les méthodes que je donne dans cet Ouvrage, il me paroît qu'il seroit inutile de les encourager par des promesses, tandis que je leur donne des faits certains & fondez sur l'expérience.



f. 1.<sup>re</sup>



f. 2.<sup>e</sup>



f. 3.<sup>e</sup>



f. 4.<sup>e</sup>



f. 5.<sup>e</sup>



f. 6.<sup>e</sup>



f. 13.<sup>e</sup>



f. 9.<sup>e</sup>



f. 10.<sup>e</sup>



f. 11.<sup>e</sup>



f. 16.<sup>e</sup>



f. 12.<sup>e</sup>



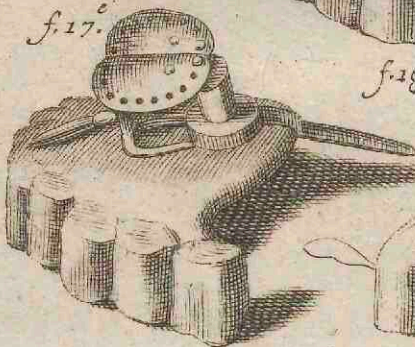
f. 14.<sup>e</sup>



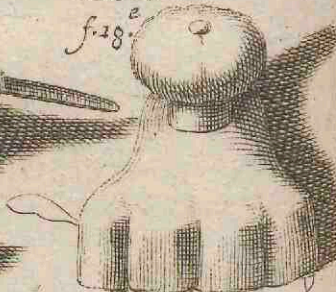
f. 15.<sup>e</sup>



f. 17.<sup>e</sup>



f. 18.<sup>e</sup>



*Explication de la Planche XL. qui contient le quatrième & cinquième obturateur, dont le cinquième est démonté pièce par pièce, & remonté, vû en différens sens, lequel sert à boucher les trous du palais & les brèches des dentiers.*

**L** *A Figure I.* représente la vis inférieure du cinquième obturateur, vûë dans sa longueur par sa face antérieure, avec sa tête, son enclume, les échancrures qui font place aux deux aîles, son trou en écrou & les engrainures qui reçoivent la fourchette.

A. La partie tournée en vis.

B. La tête de la vis où paroissent les entrées des engrainures qui reçoivent la fourchette.

C. L'enclume percée d'un trou qui sert à loger l'extrémité de la grande vis supérieure & les échancrures qui font place aux aîles.

*La Figure II.* représente la même vis dans sa longueur avec toutes ses parties, vûë par sa partie postérieure,



336 LE CHIRURGIEN  
en laquelle on observe de plus l'engrainure qui reçoit la clavette en queue d'aronde.

D. L'engrainure qui reçoit la queue d'aronde.

*La Figure III.* représente la tête de la même vis, vûë du côté de la surface qui reçoit les branches de la fourchette.

E. E. Les engrainures qui reçoivent les branches de la fourchette.

*La Figure IV.* représente l'écrou de la plaque par sa surface unie, avec son trou en écrou.

*La Figure V.* représente le même écrou vû par sa surface opposée à ses biseaux.

*La Figure VI.* représente la lame en feuille de mirthe à plat, vûë dans sa longueur, avec son trou.

*La Figure VII.* représente l'aîle droite de cet obturateur, vûë par sa partie concave avec ses deux trous à vis & tous les petits trous qui servent à attacher l'éponge.

*La Figure VIII.* représente la même aîle, vûë par sa partie convexe, en laquelle on observe aussi ses différens trous.

*La Figure IX.* représente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en dedans.

*La Figure X.* représente la même fourchette vüe de côté, pour mieux faire paroître sa courbure.

*La Figure XI.* représente encore cette fourchette vüe du côté de la convexité de sa courbure.

*La Figure XII.* représente une des deux petites lames qui servent à attacher les aîles, vüe à plat avec ses deux trous. L'une & l'autre étant semblables, on n'en a fait graver qu'une.

*La Figure XIII.* représente la vis supérieure, vüe dans sa longueur.

*La Figure XIV.* représente la clavette en queue d'aronde, vüe à plat dans toute sa longueur.

*La Figure XV.* représente les cinq petites vis vües séparément dans toute leur étendue.

*La Figure XVI.* représente le quatrième obturateur composé de l'assemblage de toutes ses pièces & tout monté, vü par sa partie antérieure. On y peut observer le dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, une portion de la fourchette dans l'endroit de son écrou, les deux lames attachées aux aîles qui servent alternativement à les ouvrir, ou à les fermer, les aîles ouvertes, & la feuille de mirthe



338 LE CHIRURGIEN  
qui sert de queuë pour empêcher que  
cet instrument ne fasse la bascule lors-  
qu'il est en place.

*La Figure XVII.* représente le même obturateur vû de côté, ou latéralement. L'on peut remarquer par ce point de vûë partie du dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, partie de la fourchette, la tête de la vis inférieure, l'enclume située sur cette tête, la feuille de mirthe, & les deux aîles jointes ensemble & fermées.

*La Figure XVIII.* représente le quatrième obturateur composé de quatre dents contiguës à une plaque osseuse & faisant partie de cette plaque, une petite éminence en forme de tige, sur laquelle est attachée une petite éponge par le moyen d'un fil, laquelle éponge sert à boucher plus exactement le trou du palais. Cet obturateur s'assujettit par le moyen d'un fil qui l'attache aux deux dents canines.

## CHAPITRE XXIV.

*Description de toutes les pièces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la machoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artificiel; & la description de ce dentier.*

EN 1737. une Dame de la première condition, âgée d'environ loixante ans, qui n'avoit perdu aucune des dents de la machoire inférieure, mais qui se trouvoit privée de toutes celles de la supérieure, s'adressa à M. Caperon Dentiste du Roi, & très-habile, dans l'espérance qu'il pourroit garnir sa bouche d'un dentier supérieur. Il lui dit, ainsi que me l'a rapporté cette Dame, que comme elle n'avoit aucunes dents à cette machoire, pour l'attacher, il n'étoit pas plus aisé de le faire que de bâtir en l'air; qu'il lui conseilloit cependant de me venir voir, & que si je n'exécutois pas



ce qu'elle désiroit, elle ne trouveroit point ailleurs de secours.

Cette Dame suivit son avis ; & quand j'eus examiné sa bouche, je la priaï de me donner quelques jours pour que je pusse réfléchir sur les moyens de la satisfaire. Après avoir bien médité, j'imaginai qu'une machine telle qu'elle est représentée à la planche 41. étant jointe aux dents de la machoire inférieure, seroit capable d'affujettir & de maintenir à la machoire supérieure un rang de dents presque entier. Cette Dame ne voulant qu'avoir le devant de la bouche orné & une prononciation plus parfaite, je donnai moins d'étendue à ce dentier, avec lequel elle mange aisément, & dont elle ne pourroit guères se passer. Pour plus de propreté, elle en a deux semblables, dont elle se sert alternativement.

Je dirai volontiers de quelle manière je suis venu à bout de cette machine. Ayant pris toutes les dimensions requises, je choisis de fort bon or pour toutes les pièces dont elle devoit être composée, & je le fis préparer & forger par un Orfèvre. Je fis moi-même deux espèces d'anses, ou

plaques recourbées, deux demis cercles, quatre petits porte-ressorts & huit petits clous à tête. A ces plaques recourbées je fis souder par un Metteur en œuvre les deux extrêmités du demi cercle extérieur, qui a le plus de contour, & le demi cercle intérieur qui est le moins étendu, & à chaque surface latérale extérieure des plaques recourbées, je fis encore souder un petit porte-ressort, après y avoir fait les petites ouvertures à jour, ou espèces de mortoises qui doivent recevoir l'extrêmité de chaque ressort. Cette machine se trouvant construite de manière à pouvoir embrasser les dents de la mâchoire inférieure, je fabriquai le dentier pour la supérieure, & aux deux extrêmités de ses surfaces latérales extérieures, je fis deux échancrures, où j'attachai avec de petits clous rivez deux autres petits porte-ressorts semblables à ceux que j'ai dit avoir placez aux plaques recourbées. Pour assembler ce dentier avec la machine inférieure, je mis de chaque côté un ressort de baleine, j'introduisis une de ses extrêmités dans les deux petites ouvertures à jour d'un des porte-ressorts de cette machine, où je l'arrêtai par



342 LE CHIRURGIEN  
plusieurs contours d'un fil passé dans  
le chas d'une aiguille à coudre. J'insinuai l'autre extrémité de ce ressort dans les deux petites ouvertures du porte-ressort supérieur opposé, où je l'arrêtai de même par plusieurs contours & jets de fil dont je couvris le même ressort, afin de le fortifier. L'autre ressort fut placé d'une pareille façon; & c'est ainsi que le dentier supérieur se trouva joint à la mâchoire inférieure.

---

*Explication de la Planche XXI.  
qui représente le dentier supérieur artificiel monté sur une machine d'or nouvellement inventée, laquelle embrasse les dents naturelles de la mâchoire inférieure, & sert à le soutenir.*

FIGURE PREMIERE.

**A**. Le demi cercle extérieur qui doit être posé par sa partie concave sur la surface extérieure des dents incisives, canines & petites molaires, & qui doit les embrasser extérieurement près des gencives.

B. Le demi cercle intérieur qui doit être appliqué par sa partie convexe sur la surface intérieure de ces mêmes dents & tout contre les gencives.

C. L'intervale que ces dents occupent, lorsque cette machine est mise en place.

D. D. Les anses, ou plaques recourbées, qui portent sur l'extrémité de la couronne des deux premières grosses molaires, & qui les embrassent par leurs parties latérales extérieures & intérieures du côté droit & du côté gauche de la machoire inférieure.

E. E. Deux petits porte-ressorts, soudez sur les surfaces latérales extérieures de ces plaques recourbées.

F. F. Deux autres porte-ressorts semblables attachez par des clous rivés sur les deux échancrures pratiquées aux deux faces extérieures des deux extrémités de ce dentier.

G. G. Les deux ressorts, dont les extrémités antérieures sont engagées dans les deux petites ouvertures des porte-ressorts, & arrêtées par des contours & jets de fil qui couvrent tous ces ressorts.

H. Dentier supérieur.



*La Figure II.* représente un des porte-ressorts , auquel on voit de petits trous , pour y passer des clous qui l'attachent au dentier supérieur , & de petites ouvertures , ou mortaises , pour l'introduction d'une des extrémités d'un ressort.

*La Figure III.* fait voir un des ressorts de baleine , un peu convexe à sa partie extérieure , concave à sa partie intérieure , & ayant une coche , ou échancrure à ses deux extrémités , afin de le mieux fixer dans les petites ouvertures du porte-ressort.

*La Figure IV.* montre un clou à tête propre à attacher les porte-ressorts au dentier supérieur.

*La Figure V.* représente encore la même machine pour la mâchoire inférieure , laquelle est assemblée avec un dentier supérieur par deux ressorts , & entièrement dépliée , ou ouverte & renversée , pour qu'on voye plus aisément sa face intérieure & toutes les parties dont elle est composée.

## CHAPITRE XXV.

*Description d'un dentier supérieur entièrement artificiel assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche.*

**E**N 1739 une Dame âgée d'environ trente-huit ans, vint chez moi: Elle avoit perdu toutes les dents de la machoire supérieure, & de chaque côté de l'inférieure la dernière petite dent molaire & les trois grosses qui la suivent, de façon qu'il n'y restoit plus que les quatre incisives, les quatre canines & les deux premières petites molaires. Cette Dame convint avec moi que je lui construirois une pièce qui fût en partie d'argent & en partie osseuse. Je me servis alors d'un argent assez fin, & au titre qui est nécessaire pour que les pièces soient assez flexibles pour obéir un peu, & être moins sujettes à se casser; ce qu'on doit bien observer dans un pareil ouvrage.



Comme j'avois déjà imaginé la précédente machine, il ne me fut pas difficile de travailler à celle-ci, qui y a quelque rapport. Je pris les dimensions nécessaires, je fis d'abord la pièce pour la machoire inférieure, & je la composai de deux demis cercles & de trois dents molaires artificielles de l'un & l'autre côté, assujetties entre les extrémités de ces deux demis cercles par quatre petits clous rivez : A la surface postérieure de chaque dernière dent molaire artificielle & vis-à-vis le fond de la bouche, je pratiquai un trou fait en mortaise, de deux lignes de longueur & de profondeur, & d'une ligne de largeur : Je fabriquai deux porte-ressorts plus étendus que ceux dont j'ai parlé ci devant : Je plaçai deux de ces dernières dents artificielles de chaque côté entre les deux lames, ou extrémités de ces porte-ressorts, & je les y affermis au moyen de quatre petits clous rivez : Au milieu de chaque porte-ressort & entre ses deux courbures, je fis encore une espèce de mortaise percée à jour, qui répondoit à celle que j'ai dit être placée à la surface postérieure des dernières dents artificielles, laquelle regarde le fond de la

bouche; & cela pour y introduire & y arrêter une des extrêmités des ressorts : Je fis ensuite la pièce supérieure qui devoit orner le devant de la bouche, & j'y formai dix dents qui étoient opposées aux dents naturelles qui restoient encore sur le devant de la mâchoire inférieure.

A chaque bout de ce dentier, je pratiquai une fente, ou entaille avec une scie, afin d'y engager & fixer une des extrêmités d'un ressort; & pour l'y arrêter je fis avec un foret un trou à jour vers l'endroit où se terminoit chaque entaille, pour y passer & repasser du fil qui pût assujettir l'autre extrêmité des ressorts. Pour joindre la pièce supérieure à l'inférieure, je me servis de deux ressorts de baleine différens de ceux dont nous avons parlé précédemment : J'insinuai une des extrêmités de chaque ressort dans l'ouverture, ou espèce de mortaise à jour de chaque porte-ressort & de chaque dernière dent artificielle de la pièce inférieure : Je l'arrêtai suffisamment par les contours d'un fil passé dans une aiguille : J'introduisis pareillement l'autre extrêmité de ces mêmes ressorts dans l'entaille faite à chaque extrêmi-



té du dentier supérieur, où je l'arrêtai aussi par des contours & jets de fil passé & repassé sur ces ressorts & dans chaque trou que j'ai dit être près de l'endroit où se terminent ces entailles. Ayant exécuté tout cela, je plaçai cette machine dans la bouche de la Dame, où elle se trouva en état de faire toutes les fonctions qu'on en avoit espéré.

---

*Explication de la Planche XLII.  
qui représente toutes les pièces  
qui composent un dentier supé-  
rieur & une partie d'un dentier  
inférieur, le tout artificiel. On  
donne ici ces pièces séparées &  
ensuite rassemblées.*

**L** A Figure I. représente deux de-  
mis cercles, qui embrassent par  
leurs extrémités & à droite & à gau-  
che une partie de trois dents molaires  
artificielles, qui y sont arrêtées par  
deux clous rivez.

- A. Le demi cercle extérieur.
- B. Le demi cercle intérieur.
- C. Les trois dents molaires arti-  
ficielles.

D. D. Deux trous qui les traversent , afin d'y attacher avec deux clous rivez un porte-ressort , dont les deux lames , ou extrémités embrasseront ces dents molaires.

E. Petite ouverture , ou espèce de mortaise , pour recevoir l'extrémité d'un ressort.

*La Figure II.* représente un porte-ressort différent des précédens.

F. F. Les deux lames , ou extrémités du porte ressort , percées chacune de deux trous , pour être attachées avec deux clous rivez aux dents molaires artificielles que ces lames doivent embrasser.

G. Petite ouverture , ou espèce de mortaise à jour , afin d'y introduire l'extrémité d'un ressort dans l'autre petite mortaise pratiquée à la face postérieure de la dernière dent molaire , où l'extrémité de ce ressort doit être arrêtée par le moyen du porte-ressort & des contours de fil.

*La Figure III.* représente trois autres dents molaires artificielles garnies d'un porte-ressort , qui les embrasse par leurs parties latérales extérieures & intérieures , & qui y est attaché par deux clous rivez qui les traversent.



H. La partie antérieure de ces dents molaires, qui est percée de deux trous qui la traversent entièrement par les parties latérales qui doivent être engagées entre les deux autres extrémités des demis cercles, qui sont aussi percées chacune de deux trous, pour y assujettir ces dents par deux clous rivez.

I. I. Les deux autres extrémités des demis cercles.

*La Figure IV.* représente un des clous à tête, auxquels on doit donner une longueur telle qu'ils puissent attacher ces pièces en les rivant.

*La Figure V.* fait voir le dentier supérieur tourné de côté, ainsi que les pièces précédentes.

K. K. K. Surface supérieure qui doit être placée sur les gencives de la mâchoire supérieure.

L. Surface extérieure.

M. Surface intérieure.

N. N. Les fentes, ou entailles, destinées à recevoir les extrémités des ressorts.

O. O. Les trous percez d'outre en outre pour y passer & repasser avec une aiguille, du fil qui puisse arrêter dans les entailles les extrémités

des ressorts, & couvrir ces ressorts par plusieurs contours.

*La Figure VI.* représente un des ressorts de baleine servant à assembler le dentier supérieur avec les dents, ou la machine inférieure.

*La Figure VII.* est celle du dentier supérieur assemblé avec une partie du dentier inférieur & les deux demis cercles vûs un peu de côté, & ouverts.

P. Demi cercle extérieur.

Q. Demi cercle intérieur.

R. Les trois dents molaires qui doivent être appliquées & porter sur les gencives du côté droit de la mâchoire inférieure, lorsque la pièce est placée dans la bouche.

S. Les trois dents molaires qui porteront sur les gencives du côté gauche de la même mâchoire, lorsque la pièce sera en place.

T. L'intervale où passent les dents naturelles, qui restent au-devant de la bouche, & qui sont embrassées par les demis cercles intérieurement & extérieurement près des gencives inférieures.

V. Dentier supérieur.

X. X. Les deux ressorts introduits



par leurs extrêmités antérieures dans les petites mortaises des porte-ressorts & dans celles des dernières dents molaires, & par les deux autres extrêmités dans les deux fentes, ou entailles du dentier supérieur; lesquelles extrêmités sont arrêtées par les contours & jets de fil dont ces ressorts sont couverts.

Si j'ai fait des fentes, ou entailles & des trous au dentier supérieur, pour y assujettir les ressorts; & si pour le même effet j'ai placé des porte-ressorts aux dents de la pièce inférieure, ce n'a été que dans l'intention de faire voir qu'on peut attacher des ressorts en deux différentes manières: En effet on peut placer des porte-ressorts au dentier supérieur, ainsi qu'à l'inférieur; même cette méthode est préférable à l'autre.

On peut faire & placer à la mâchoire supérieure tout un dentier, qui soit beaucoup plus simple, & qui puisse y tenir par le seul appui des jouës & des dents inférieures. Il faut qu'il soit léger, & il ne sert guères que pour l'ornement & la prononciation: Cependant quand on y est accoutumé, on peut manger dessus, ainsi que je l'ai vû,

vû. Il doit être bien ajusté sur les gencives, & assez écarté par ses extrémités, pour qu'il soit assez comprimé par les jouës, & qu'il en soit soutenu à l'aide des dents inférieures, qui le repoussent quelquefois dans sa place, sans qu'aucune autre personne que celle qui le porte puisse s'en appercevoir. Depuis peu j'en ai renouvelé un que j'avois fait il y a plus de vingt-quatre ans, dont on a fait un très-utile usage. J'en ai fait dans la suite deux autres pour deux personnes qui s'en servent aussi avantageusement. Il est vrai qu'il y a peu de bouches qui soient disposées à recevoir ces sortes de dentiers, & je n'ai jamais fait que les trois dont je viens de parler. Il faut que le Dentiste qui entreprend cette dernière sorte de dentiers, ait du génie & de l'habileté, s'il veut y réussir. Au reste ce sont ceux qui coûtent le moins, & ils conviennent aux gens qui ne sont pas en état de faire une certaine dépense.



## CHAPITRE XXVI.

*Remarques sur un Chapitre d'un  
nouveau Traité de Chirurgie.*

J'ÉTOIS prêt en 1723. à faire imprimer mon livre ; mais les occupations continuelles que me donne ma profession , m'empêcherent jusqu'en 1728. de le mettre au jour. Il parut en ce même tems un Traité de Chirurgie : Je lûs ce livre , & je m'arrêtai sur le Chapitre 2. du Tome 2. où l'Auteur traite des dents. Ce Chapitre est divisé en huit articles , & occupe 68. pages d'impression dans lesquelles je fus surpris de trouver un Traité des différentes maladies des dents , des instrumens , & des remèdes qui leur conviennent. Cette dissertation eut été placée plus naturellement dans le Traité de Chirurgie du même Auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arrêterai pas à développer les raisons qui l'ont engagé à ne traiter cette matière que dans son dernier Livre.

Le Public , à l'utilité de qui nous

devons consacrer nos talens & nos connoissances , lui doit être obligé de son travail , sans s'embarasser ni du motif , ni de l'arrangement qu'il y a employé ; mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables , je dois les combattre , & en montrer les conséquences vicieuses. L'expérience de plusieurs années & l'application particulière que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie à laquelle je me suis destiné , m'y autorisent , & me font entreprendre de le suivre pas à pas dans cette portion de son Livre.

La comparaison que l'Auteur fait du tartre , ou tuf qui s'attache aux dents avec la rouille qui s'attache au fer n'a rien de juste ; & l'Auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. Voici les termes , ( pag. 18 & 19. tom. II. )

*Quand ce tuf n'est pas considérable & qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents , c'est ce qu'on appelle du tartre , qui comme la rouille au fer , déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf , il faut l'ôter ; & pour en venir à bout , on le fend avec un ciseau , puis on le sépare , & l'on voit dans son milieu une belle dent & bien blanche. Ce tuf n'a point de peine à sortir lorsqu'il est une fois fendu ; car il se*



*sépare & quitte la dent, comme la pêche quitte le noyau.*

La rouille est une sorte d'ordure & de crasse nuisible & adhérente, qui s'engendre sur le fer & l'acier, lorsqu'ils sont mouillez & qu'on ne s'en fert pas, & qui à la fin ronge ces métaux. Elle ne se sépare du fer qu'en causant une déperdition de substance à la masse métallique rouillée, dont la surface reste raboteuse & inégale.

Il n'en est pas de même du tartre, ni de la dent. Le tartre ne pénètre point la surface émaillée de la dent, qui est un corps lisse, ferré & extrêmement dur. Il se sépare presque toujours de sa surface émaillée sans l'intéresser en aucune manière & sans la rendre par conséquent raboteuse & inégale: De plus cette séparation ne se fait pas avec la facilité que l'Auteur le prétend. Le tartre ne quitte pas la dent *comme la pêche quitte le noyau*; au contraire le tartre est le plus souvent si adhérent à la surface du corps de la dent, qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de peine, & même par parcelles. L'examen analytique & physique de la rouille du fer, de la dent & des corps tartareux qui s'y attachent, détruit

cette comparaison, & fait sentir ce qu'il y a de contrariété. Les différentes rugines, ou gratoirs & autres instrumens au nombre de six que cet Auteur propose ( pag. 20. 21. 22. & 23. ) pour détacher le tartre des dents, ne sont ni convenables, ni suffisans.

Il est impossible, par exemple, d'introduire aucun de ces instrumens dans les intervalles des dents, ni entre les gencives & les dents pour en détacher le tartre, sans offenser les gencives & faire beaucoup souffrir le sujet. D'ailleurs il n'est pas possible, comme cet Auteur le veut, de pouvoir parfaitement nettéier une dent avec un seul instrument, quelque parfait qu'il puisse être; & le ciseau dont il parle, y est moins convenable que tout autre instrument. On conviendra aisément de ce que j'avance en comparant la méthode de l'Auteur, avec celle que je propose dans le Chapitre 3, de ce second Volume.

*Il est bon d'avertir, dit l'Auteur, ( pag. 25. & 26. ) les jeunes Chirurgiens, qui voudront pratiquer ces sortes d'opérations, de ne pas faire comme la plupart des Arracheurs de dents, qui pour parvenir à les mettre bien blanches, ne ména-*



gent point l'émail, & en enlèvent une grande partie; c'est une faute très considérable, & dont les personnes qui se mettent entre leurs mains sont bientôt la victime, puisque peu de tems après leurs dents se gâtent & leur font des douleurs insupportables.

Depuis le tems que je m'applique uniquement à la connoissance des maladies des dents & à leur guérison, je n'ai jamais remarqué que les Dentistes, que l'Auteur nomme *Arracheurs de dents*, aient enlevé l'émail des dents avec les instrumens qui servent à les nettéier, puisqu'il n'y a point de tranchant qui ne cède & qui ne s'é mouffe contre la résistance que lui fait l'émail par sa solidité, qui égale presque celle du diamant. De tous les instrumens je ne connois que la lime qui puisse enlever l'émail des dents, & encore est-ce avec bien de la peine, puisque cette même lime est bientôt émouffée & même usée, pour peu qu'on la fasse servir à cet usage.

Ce n'est donc pas l'effet des instrumens qui servent à nettéier les dents qu'il faut craindre, mais bien plutôt l'effet des remèdes contraires & principalement de ceux que l'Auteur ensei-

que dans son Livre ( pag. 27. ) comme la porcelaine en poudre & la pierre de ponce , lesquels usent l'émail des dents par leurs qualitez mordicantes & rongeantes. Les autres ingrédiens qu'il mêle avec la porcelaine & la pierre de ponce , n'étant point capables d'en empêcher les mauvais effets.

Il ajoute pag. 30. *Les Chirurgiens qui veulent avoir des limes , ne doivent point les commander aux Couteliers : Celles qu'ils font à l'extrémité de certains instrumens de l'étui ne valent rien , & ne mordent point , & comme il en faut au moins une douzaine , ils en trouveront de parfaites chez les Clinquailleurs.*

Je ne sçai si les Chirurgiens , surtout les Dentistes , & les Couteliers , conviendront de ce fait avec lui. Ce que je sçai avec certitude , c'est que celles que l'on trouve chez les Clinquailleurs , ne sont pas conditionnées comme il faut pour limer les dents. Elles ne sont destinées pour l'ordinaire qu'à limer les métaux , ou d'autres corps moins solides que l'émail de la dent. Elles sont incomparablement meilleures sortant de la main d'un habile tailleur de limes , surtout lorsqu'on lui a donné les dimensions convenables , & qu'on lui a



recommandé de les faire d'un bon acier, de les bien dresser à la lime, de ne les point tailler ni trop rudes, ni trop douces, & de les bien tremper, ce que j'ai déjà dit au Chapitre 4. de ce second Volume.

*Quand on a fait un peu de voie ( continuë le même Auteur pag. 32. on prend une lime plate, & à mesure qu'on avance, on change de lime.*

Au contraire il faut continuer cette séparation jusqu'à ce qu'elle soit faite avec la même lime. On ne change de lime que lorsqu'on veut faire la séparation plus grande dans toute son étendue, ou en certaine partie de l'étendue de la même séparation, ou lorsque l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervalle.

Je n'ai point reconnu que l'usage de la lime fût aussi pernicieux que l'Auteur veut le persuader. *On ne peut, dit-il, limer les dents, que tout l'effort de la lime ne porte sur la dent qu'on lime, & ne l'ébranle considérablement; Or toute dent ébranlée par plusieurs secousses répétées, ne tient point avec la même fermeté dans son alvéole, & tombe dans la suite.*

Si les dents n'avoient point d'autres  
accidens

accidens à craindre que celui que l'effet de la lime peut lui causer par l'ébranlement, elles dureroient pendant tout le cours de la vie. Les légères secouffes que les dents en ressentent, ne peuvent les empêcher de reprendre leur première fermeté; parce que l'action du ressort des alvéoles & des gencives dans leur état naturel, est de tendre toujours au raffermissement des dents; c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours après l'opération de la lime, & ce qui nous est encore confirmé par la fermeté que reprennent des dents ôtées & remises, & même les dents transmises d'une bouche en une autre avec succès.

*J'ai vu, (dit-il dans un autre endroit pag. 34.) plusieurs Dames auxquelles on avoit ainsi égalisé les dents, qui auroient voulu trois ou quatre ans après, qu'on n'y eût jamais touché, puisqu'elles s'étoient cariées à leur partie supérieure & à l'endroit où la gencive s'attache.*

Je crois que l'Auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel événement. Comment peut-il concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limé à son extrémité? Je conviens que



l'opération indiscrete de la lime peut causer des accidens de la nature de ceux qu'il craint si fort; par exemple, si on les limoit jusqu'à en découvrir la cavité qui contient les parties nerveuses; mais cela ne peut arriver qu'à des ignorans en cet art, comme je l'ai fait voir par deux exemples que j'ai citez dans ce Traité, Chapitre 23. du Tome premier.

Je conviens avec l'Auteur, (p. 35.) que quoiqu'un instrument soit dangereux, quand il est manié par une personne entendüe, elle s'en sert sans qu'il s'en ensuive d'inconvéniens, & de plus j'ajoute que la lime est un instrument des plus nécessaires pour servir à conserver les dents; parce qu'en les séparant & en les racourcissant, on les fortifie, & que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie, on en arrête le progrès.

*Les limes* (dit cet Auteur, pag. 38.) *usant tout-à-fait l'émail, ou l'éminçant beaucoup, découvrent l'os spongieux qui est l'intérieur de la dent. L'os spongieux, qu'il dit être l'intérieur de la dent est une partie qui n'a point encore été découverte par aucun de ceux qui ont fait l'Analise des dents.*

Il ne faut pas croire indistinctement tout ce que dit l'Auteur aux pages 39. & 40. sur les dangers de la carie & sur son accroissement subit. On voit tous les jours des dents cariées non-seulement depuis trois mois, mais depuis plusieurs années, sans que la carie ait fait aucun progrès, sans qu'elle ait pénétré jusqu'à l'intérieur de la dent, sans qu'elle ait fait sentir la moindre douleur, & sans que cette carie ait causé d'autre accident que celui d'avoir rongé en partie l'émail de la dent, quoiqu'on ait négligé tout-à-fait ces sortes de caries, qui sont même très-communes.

On doit cependant faire attention à ces caries, qui peuvent quelquefois avoir des suites dangereuses. Au reste ce n'est pas avec la langue de serpent qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'Auteur; cet instrument n'étant point convenable à cet usage, ni figuré d'une façon propre à dilater les trous de la carie. Selon moi, le foret à ébizeler, la rugine en alêne, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de serpent & que tout autre instrument.

La manière de plomber les dents,



telle que l'Auteur l'enseigne, pag. 42. 45. & 46. ) est fort aisée à pratiquer ; mais ce n'est pas celle qu'il faut mettre en usage pour bien réussir : On s'en apercevra aisément si on se donne la peine de lire & de pratiquer ce que j'en ai écrit dans le Chap. 6. de ce second Tome.

L'Auteur dans la pag. 47. préfère l'huile d'étain & l'esprit de nitre à l'huile de girofle & de canelle.

L'huile d'étain & l'esprit de nitre sont deux corrosifs violens : La pénétration de ces remèdes sur des parties nerveuses & aussi sensibles que le sont les nerfs qui se distribuent aux dents, cause des douleurs insupportables, accompagnées quelquefois de convulsions & de délire : D'ailleurs ces corrosifs étant liquides, quelques précautions qu'on puisse prendre, ils s'étendent toujours plus ou moins sur les gencives, les irritent, les gonflent & les ulcèrent. Ils pénètrent aussi quelquefois jusqu'au périoste & jusqu'à la substance des alvéoles, & les carient en les rongant.

On n'a point à craindre les mêmes ravages de l'application des huiles de girofle & de canelle, par conséquent

elles doivent être préférées contre l'opinion de l'Auteur.

Je ne suis pas encore de son avis touchant l'usage & la construction du déchauffoir, comme on le peut voir par la lecture du Chapitre 10. du présent Tome.

Je m'arrêterai peu à ce que dit l'Auteur sur le pélican; je dirai seulement que je ne fais pas une grande différence entre le pélican qu'il rejette & celui qu'il adopte. Ils ont tous deux des avantages & des inconvéniens différens qui m'ont fourni des idées pour en inventer un nouveau, avec lequel on peut opérer avec plus de sûreté & de facilité, qu'avec ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. On en trouvera la description aux Chapitres 11. & 12. de ce Volume.

L'Auteur remarque pag. 76. & 77. que le davier a un ressort qui écarte ses branches l'une de l'autre, & il assure que cet effet rend cet instrument plus commode.

J'ai démontré vers la fin du dixième Chapitre de ce Tome que ce ressort doit être rejeté comme inutile, incommode & préjudiciable.

L'Auteur enseigne pag. 83. *de porter*



*le plus bas qu'il est possible les deux dents du repoussoir sur le chicot, qu'on veut ôter.*

Il faut éviter de suivre cette méthode, pour ne pas faire éclater l'alvéole, & déchirer les gencives, à moins que le chicot ne fût si enfoncé qu'on ne pût faire autrement; mais lorsque le chicot a de la prise, il faut éloigner le poussoir le plus que l'on peut du rebord de l'alvéole & de la gencive, & tâcher de l'appuyer sur un endroit qui ait de la résistance.

L'Auteur en finissant ce Chapitre pag. 83. & 84. méprise le poussoir auquel il donne le nom de repoussoir, & donne la préférence au pélican en toutes sortes de cas, lorsqu'il s'agit d'ôter des racines, ou des chicots.

Cette préférence ne doit pas être si générale: Par exemple, lorsqu'il y a de la prise en dehors, & qu'il n'y en a point en dedans, le poussoir est préférable au pélican, & même à tout autre instrument. Il y a encore d'autre cas, où le poussoir est absolument plus nécessaire que le pélican.

Les dents & les autres parties de la bouche étant sujettes, comme on l'a vû dans le cours de cet Ouvrage, à

tant de maladies considérables, qui exigent le secours des plus habiles Dentistes, il est étonnant que les Princes souverains des Pays étrangers, les Chefs des Républiques, & même ceux de nos Provinces, ne fassent pas la dépense d'envoyer à Paris, de jeunes Chirurgiens capables d'être instruits dans une partie de la Chirurgie aussi essentielle que celle-ci, & qui cependant est fort ignorée & très-négligée partout ailleurs que dans cette grande Ville, où elle a atteint sa plus grande perfection, soit pour l'embellissement de la bouche & la réparation de ses défauts, soit pour remédier à des maux souvent très-funestes. Ces Elèves en formeroient de nouveaux dans la suite, & rendroient de très-grands services à leur nation & à leurs concitoyens.

Je ne puis finir ces dissertations, sans répéter ce que j'ai déjà dit dans la Préface, qui est que le seul zèle que j'ai pour l'avantage du Public, m'a contraint de relever des choses sur lesquelles j'aurois gardé le silence, si elles n'eussent pas pû lui être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux, si l'on veut bien reconnoître que c'est ce mê-



me zèle qui m'a animé dans tout le cours de cet ouvrage, & m'a soutenu dans un travail très-long & d'autant plus pénible & fastidieux, que je n'ai eû à traiter que de matières sèches & arides, & qui bien qu'elles concourent à donner de la santé & des agrémens, ne sont point agréables par elles-mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur sécheresse & de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au Public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

*On trouve chez l'Auteur les éponges fines, les racines préparées, les opiat, les poudres & les eaux, ou liqueurs propres pour la conservation des Gencives & des Dents & pour leur guérison. Il exécute toutes les pièces, Dentiers, Obturateurs, ou machines décrites dans ce Livre, & il ne cesse point de donner, aussi bien que le Sieur Duchemin son Beaufrère & son Elève, tous les secours du conseil & de la main, qui sont nécessaires pour embellir les Dents, & remédier aux maladies de la bouche.*

Comme on a répandu le faux bruit qu'il avoit quitté sa profession; Ce qui

ne peut avoir été inventé que par des gens qui sacrifiant leur honneur à l'intérêt, voudroient usurper son nom, pour s'attirer plus facilement les personnes qui honorent l'Auteur de leur confiance, il est obligé d'avertir qu'il continuë actuellement d'exercer son Art à Paris, rue de la Comédie Françoise, conjointement avec le sieur Duchemin son beaufrère & son unique Elève, & qu'il continuëra de l'exercer également dans le nouveau domicile, qu'il a pris rue du grand Couvent des Cordeliers, Fauxbourg S. Germain, dans une maison neuve à porte cochère, où sera son Enseigne, & où il doit entrer au terme de Noël prochain, c'est-à-dire, le premier de Janvier 1747.

*Fin du Tome second.*





# TABLE

## DES MATIERES,

Contenuës dans le premier &  
le second Volume.

A.

**A**BCÉS qui arrivent aux vaisseaux ou à la cavité des dents. Sentiment d'Hé-*mard* sur ce sujet, & remarques de l'Auteur, *tome I. pages 174. & suiv.*  
*Agacement* des dents. D'où il provient, ses différences, sa guérison, *t. I. p. 129. & 138. jusqu'à 142.*

*Alimens.* Quels sont ceux qui sont préjudiciables aux

dents, *p. 65.* Qu'il n'en faut point mâcher, casser ou couper de trop durs avec les dents, &c.

*p. 67.* Alimens trop chauds ou trop froids nuisibles aux dents. Quelle en est la cause, *t. I. p. 69. 70.*

*Alvéoles.* Leur construction, leur figure & leur usage, *p. 4.* Leur division en autant de loges que les dents ont de racines, *p. 11.* Leur ressort

DES MATIERES. 371

& trois choses qui l'hémorragie des  
en proviennent, p. gencives, t. I. p.  
16. Leur forma- 272. 273.  
tion dans le fœtus,  
tome I. page 26.

*Alun.* L'esprit Sa  
en est dangeureux 7. Manière de s'en  
pour les dents, s'il servir pour ôter le  
est employé seul & tartre, t. II. p. 17.  
sans précaution, t. & suiv.  
I. p. 72.

*Artères des dents,* Sa  
leur origine, route description, à quoi  
& décharge, t. I. il est propre, p. 7.  
p. 22. & 23. 8. Comment on  
s'en sert pour ôter  
le tartre, t. II. p.  
19. 20.

B.

**B**AILLON en  
coulisse & en Broses dangereu-  
forme de coin. Sa ses pour les dents,  
figure, son usage t. I. p. 73. 74.

& la manière de *Burin à trois fa-*  
s'en servir, t. I. p. ces. Sa description:  
213. & suiv. A quoi il est pro-  
pre, p. 8. 9. Ma-  
nière de s'en ser-  
vir, t. II. p. 20. 23,

*Baume de feu* C.  
M. *Helvetius*, pro-  
pre à mondifier,  
déterger & guérir

les ulcères scorbu-  
tiques, & à arrêter **C**ANIF à tran-  
chant convé-  
xe. Sa description,  
p. 9. 10. Manière



de s'en servir, *to-* carie fait le plus de  
*me II. pages 20. 24.* ravage, *p. 122. Ce*

*Canines.* Leur si- qui produit cette  
 tuation, leur nom- maladie, les cau-  
 bre, leur figure & ses extérieures &  
 leur usage, *p. 6.* intérieures, *p. 142.*  
 Leur racine, *p. 9.* jusqu'à 145. Maux  
 & 10. Quand les de tête, fièvre,  
 premières paroîs- &c. qui l'accom-  
 sent, *p. 31. 32.* pagnent, & son  
 Quand elles tom- progrès, *p. 145.*  
 bent, *p. 33.* Avec Carie sèche, ce  
 quels instrumens que c'est, *p. 146.*  
 elles se tirent, *t.* Que les dents sont  
*I. p. 204.* plus sujettes à la ca-

*Carie des dents.* rie que les autres  
 Première maladie os. Pourquoi, *p.*  
 qui travaille à les 147. Qu'elles se  
 détruire, *p. 118.* conservent long-  
 Qu'il y ena de plu- tems, quand elles  
 sieurs espèces. Leur ont été limées, ru-  
 énumération & ginées & plom-  
 leurs différens ca- bées, *p. 147. &*  
 ractères, *p. 118.* 148. Objection sur  
 jusqu'à 121. Qu'el- ce sujet & ré-  
 le produit divers ponse, *pag. 148.*  
 effets suivant les Quelles dents sont  
 parties des dents plus sujettes à se ca-  
 qu'elle attaque, *p.* rier, *p. 149.* Pour-  
 121. Age auquella quoi une dent

## DES MATIERES. 373

étant attaquée de la carie, la pareil-  
 le se carie aussi de  
 l'autre côté, *page*  
 149. Définition de  
 la carie, ses diver-  
 ses causes & effets,  
 &c. *p.* 142. *jusqu'à*  
 150. Qu'il faut  
 faire diverses opé-  
 rations, &c. quand  
 la carie a décou-  
 vert la cavité d'u-  
 ne dent, *p.* 154. &  
 155. Que dans cet-  
 te maladie les re-  
 mèdes des Charla-  
 tans ne réussissent  
 jamais par eux-mê-  
 mes; que leur suc-  
 cès apparent vient  
 d'ailleurs. Diverses  
 façons dont les  
 Empiriques pré-  
 tendent guérir, *p.*  
 155. & *suiv.* *Valsa-*  
*va* cité à ce sujet,  
 157. 158. Prati-  
 que d'un Turc,  
 dont les suites é-  
 toient peu heureu-  
 ses, *p.* 158. Cita-  
 tion de Brantôme  
 sur le même sujet,  
*p.* 158. 159. Sen-  
 timent d'*Hémar*d  
 sur les prétenduës  
 guérisons extraor-  
 dinaires, & remar-  
 ques de l'Auteur,  
*pages* 159. 160.  
 Moyens de guérir  
 la carie. Erreur de  
*M. Dionis* à cet é-  
 gard, 161. *jusqu'à*  
 164. La douleur  
 que cause la carie.  
 Ce qu'il y faut fai-  
 re, *p.* 200. & *suiv.*  
 La carie des dents  
 cause des tumeurs  
 & époullis. Façon  
 d'y remédier, *p.*  
 249 & 250. Pru-  
 dence qu'on doit  
 avoir à l'égard de  
 la carie des machoi-  
 res. Remèdes & ce  
 qu'il y faut prati-  
 quer, *p.* 253. & *s.*



Les caries des dents & les fluxions causent souvent des abcès qui s'étendent jusques aux parties voisines, & font de cruels ravages. Machines que l'Auteur a inventées pour remédier à ces ravages, & dont il donnera l'explication dans la suite, *tome I. p. 282. & suiv.*

*Carie des dents.* Ce qu'il faut faire lorsque les trous cariés sont trop petits pour en ôter la carie & les plomber. Différentes situations où doit être le Dentiste pour enlever la carie, & ce qu'il faut qu'il fasse quand les caries sont trop larges & trop su-

perficielles pour y mettre du coton ou du plomb, *t. II. p. 56. jusqu'à 65.*

*Cautériser* les dents. Combien de fois on doit appliquer le cautère actuel, suivant la largeur & la profondeur des caries, & instrumens dont on se sert, *p. 80. 81.* Manière de se servir de ce cautère pour les caries des dents incisives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, *pag. 81. 82.* Pour l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure, ou leur surface extérieure, *p. 82.*  
Douleur des dents

incisives & canines tière dont elle doit  
 facile à calmer par être, *p. 82. & s.*  
 le cautère actuel, Ce qu'il faut faire,  
*p. 83.* Manière de quand la carie des  
 cautériser l'extrê- dents ne se guérit  
 mité des dents in- pas par le cautère  
 cisives & canines, actuel, *t. II. p. 85.*  
 des petites & gros- *Chairs* de pour-  
 ses molaires du côté ceau, autres vian-  
 droit & du côté des & poissons sa-  
 gauche de la ma- lés, nuisibles aux  
 choire supérieure, dents, *t. I. p. 65.*  
*p. 83. 84.* Com- *Citron*, l'effet de  
 ment on cautérise son jus sur les  
 les surfaces inté- dents, *t. I. p. 72.*  
 rieures de ces *Conformation* vi-  
 dents, les surfaces cieuse des dents,  
 extérieures des mo- ses suites fâcheuses  
 laires du côté droit, à cause de l'opéra-  
 la surface extérieu- tion, *t. I. p. 130.*  
 re des incisives & *Conservation* des  
 des canines, & les dents. Elle dépend  
 surfaces extérieu- en partie du soin  
 res des molaires du de les faire visiter,  
 côté gauche, *p. 83. p. 3. 4.* Combien  
 84. Usage d'une elles sont précieu-  
 plaque, quand on ses. Le regret qu'on  
 cautérise les dents, doit avoir de les  
 fort recommandé, ôter. Loüange que  
 sa forme & la ma- méritent ceux qui



ſçavent les conſer- les meilleurs, *t. I.*  
 ver & les réparer, *p. 67.*  
*tome II. pages 200.*

201.

D.

*Couleur* des dents.

Ses divers change-  
 mens. Comment il  
 faut la rétablir.  
 Précautions qu'il y  
 faut prendre, *t. I.*  
*p. 127. & 128.*

*Couronne.* Nom  
 donné au corps de  
 chaque dent. Il  
 convient propre-  
 ment à celui des  
 molaires. Pour-  
 quoi, *t. I. p. 7.*

*Crochet en Z.* Sa  
 description, *p. 10.*  
*& ſuiv.* Manière  
 de ſ'en ſervir pour  
 enlever le tartre,  
*t. II. p. 21. & 24.*

*Cures* des dents de mé-  
 taux, les épingles,  
 la pointe d'un cou-  
 teau préjudiciables  
 aux dents. Pour-  
 quoi. Quels ſont

**D**ÉCHAUS-  
 SOIR. Son  
 uſage & ſa descrip-  
 tion, *t. II. p. 130.*  
*& ſuiv.*

*Dents.* Leur ſtru-  
 cture. Citation de  
 pluſieurs Auteurs  
 ſur ce ſujet, *p. 2.*  
 Leur ſituation,  
 leur nombre quel-  
 quefois différent,  
 leur diverſité, leurs  
 figures, leurs par-  
 ties, leur arrange-  
 ment, leurs fonc-  
 tions, leur naiſſan-  
 ce, *p. 3. juſqu'à 9.*  
 Dent ſurnuméraire,  
*p. 3.* Dents com-  
 polées de deux ou  
 trois germes, *p. 13.*  
*& ſuiv.* Dent née  
 entre les racines de  
 deux autres, *p. 14.*  
 Dent

Dent molaire com-  
posée de deux au-  
tres unies par leurs  
racines, p. 14. 15.  
Enchâssement des  
dents, p. 16. Pour-  
quoi la machoire  
inférieure qui est  
très épaisse au-des-  
sus de sa base à 30.  
& 40. ans, devient  
fort étroite dans la  
vieillesse en ce mê-  
me endroit, p. 16.  
17. Pourquoi une  
dent remise dans  
son alvéole, s'y ra-  
fermit, *ibid.* Pour-  
quoi les dents qui  
n'en ont point  
d'opposées, sem-  
blent plus longues  
que les autres, p.  
16. 18. Dents com-  
parées aux leviers :  
Pour quelles rai-  
sons, p. 19. Cette  
conformité les  
rend plus fermes &  
plus difficiles à ti-  
rer, p. 19. & 20.  
Inégalités au colet  
des dents. Leur  
utilité, p. 20. D'où  
les dents reçoivent  
leurs nerfs, leurs  
artères, leurs vei-  
nes. Routes de ces  
nerfs, artères &  
veines, leurs divers  
passages & divi-  
sions. Décharge de  
ces dernières, p.  
21. & *suiv.* Les  
dents sont compo-  
sées de deux sub-  
stances. Quelles el-  
les sont, leur natu-  
re & leur descrip-  
tion, p. 23. & *suiv.*  
Dents. La matiè-  
re dont elles sont  
formées, membra-  
ne qui les renfer-  
me, vaisseaux dont  
cette membrane  
est parsemée, suc  
que donne cette  
matière ou germe,  
lequel suc s'ossifie,



& s'appliquant intérieurement couche sur couche, prouve que l'émail de la dent étant la partie la plus extérieure, il est le premier formé, *p.* 27. *& suiv.* Sentiment de plusieurs Anatomistes contraire à celui ci dessus. Observations de deux Sçavans qui réfutent ce dernier, *p.* 29. Accroissement de la dent, circonstances à cet égard. Trois dispositions requises pour la sortie des dents. Que les dents des rikais font longtems sans pouvoir sortir. Pourquoi, *p.* 30. 31. Ages différens où elles percent les unes après les autres. Tems différens de la chute des premières pour faire place aux secondes, *p.* 31. *& s.* Dents de lait ont des racines bien formées quand elles ne sont pas prêtes à tomber. Sentiment opposé. Que l'on ne sçait point comment ces racines se détruisent, *p.* 33. Qu'il le faudroit sçavoir pour rendre raison de la chute des dents de lait, *p.* 34. Sentiment d'un nouvel Auteur sur ce sujet. Réfutation, *p.* 34. *& suiv.* Impression qui se voit à la racine de la dent de lait. Ce qu'on en doit penser, *p.* 35. 36. Etat des dents à leur chute & à leur renouvellement, *p.* 37. Sen

DES MATIERES. 379

timens d'Hémard qu'à 70. Opiats ,  
 sur leur formation, poudres, liqueurs,  
 p. 37. & suiv. Cas &c. pour nettéier  
 singulier qui arrive & blanchir les  
 lorsqu'une premié- dents, & pour raf-  
 re dent résiste à la fermir les genci-  
 pression de la se- ves. Quels sont  
 conde, p. 40. Dents ceux qui nuisent &  
 de lait qui ne se re- ceux qui sont con-  
 nouvellent jamais, venables, p. 71.  
 &c. p. 40. & 41. jusqu'à 99. Causes  
 Maladies que les générales des ma-  
 dents de lait cau- ladies des dents,  
 sent à leur sortie, des alvéoles & des  
 p. 45. jusqu'à 49. gencives, soit que  
 Pronostics d'Hipo- ces causes soient in-  
 pocrate sur les- térieures, soit qu'el-  
 dents de lait à leur les soient extérieu-  
 sortie, p. 50. & 51. res, p. 99. jusqu'à  
 Dent ceillère. 105. Situations  
 Fausse opinion sur différentes des  
 son extraction, p. dents. Description  
 59 & 60. Dents. de leurs parties.  
 Leur utilité & avis Noms qu'on doit  
 sur ce sujet & sur la leur donner, pag.  
 nécessité de les con- 185. jusqu'à 188.  
 server, p. 60. jus- Dent qui s'oppose  
 qu'à 63. Régime à la sortie d'une a-  
 pour leur conser- tre, qui est diffor-  
 vation, p. 64. jus- me, nuisible ou ca-



riée , doit être ôtée , p. 194. Qu'il ne faut point ôter les dents de lait , à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'il ne se rencontre quelque cas indispensable. Pourquoi , p. 194. 195. Erreur de ceux qui de deux dents malarrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortuë & l'autre droite , choisissent la tortuë pour l'ôter , p. 196. Dent de lait prête à tomber , dont la couronne fut tirée par un Coutelier , qui ayant cru devoir encore tirer sa racine , emporta la dent qui devoit succéder à la première ; & remarques sur le malheur de ceux qui tombent entre les mains des mauvais Opérateurs , p. 196. & suiv. Règle pour ne pas se méprendre en tirant des dents de lait pour d'autres , p. 198. 199. Pour quel sujet on doit ôter une dent malarrangée, & quatre raisons pour ôter une dent qui est cariée , de façon que l'on ne peut y remédier , t. I. p. 199. 200.

*Dents.* Les moyennes ou les petites ornent davantage , sont plus de durée & plus fermes que les longues , &c. t. II. p. 25. 26.

*Dents artificielles.* Matière dont

## DES MATIERES. 381

elles doivent être que les gencives & faites, p. 215. 216. les racines sur lesquelles on veut mettre des dents naturelles, sont assez fermes pour ne pas s'affaïsser sous leurs poids, le fil d'or est plus convenable. Quel doit être ce fil d'or, p. 218. *Et suiv.*

Ce qu'il faut faire quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre, p. 216. 217. Qu'on peut les dents d'animal qu'on veut substituer, p. 217. Ce qu'on doit observer quand l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, p. 217. Ce que l'on fait avant que d'attacher & pour attacher une dent postiche, p. 217. 218. De quel fil on doit se servir pour l'attacher; que le cordonnet de soie écrivain produit de mauvais effets, & que lorsqu'on applique & ajuste une pièce composée de deux, trois, quatre dents humaines. Comment on ajuste une pièce de cinq ou six dents naturelles. Qu'on doit employer une petite lame d'or ou d'argent pour les soutenir, quand elles passent le nombre ci-dessus. Comment on emploie cette lame, p. 220. jusqu'à 224. Ma-



nière d'ajuster une dent artificielle sur une racine, p. 224. Qu'on doit l'arrêter avec un tenon, quand la carie a trop élargi le canal de cette racine, & que ses rebords sont encore solides, p. 224. 225. Ce qu'il faut faire quand la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre une dent à tenon, p. 225. jusqu'à 229. Quand on ne peut assez élargir le canal des racines des dents, sans découvrir leurs parties sensibles, p. 230. 231. Quand l'espace où l'on veut mettre une dent est plus large qu'il ne doit l'être, p. 231.

Dents attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que les autres, p. 231. Incisives & canines plus faciles à attacher avec des tenons que les molaires. Pourquoi, p. 231. 232. Plus aisées à attacher à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. Pourquoi, p. 232. Ce qu'on doit faire lorsqu'on veut remplir un ou deux espaces qu'occupoient les dents, p. 244. 245. Comment il faut percer les pièces trop courbées, p. 245. 246. Manière d'attacher les dents artificielles, lorsqu'il n'y a dans la bouche que les dernières molaires, p.

246. Comment doivent être percées les pièces qu'on veut placer à l'une ou à l'autre machoire qui n'a de chaque côté qu'une ou deux grosses molaires , 246. 247. Ce qu'on fait , quand il n'y a qu'une petite ou une grosse molaire d'un seul côté de la machoire capable de soutenir les dents artificielles destinées ou pour la machoire inférieure , ou pour la supérieure , p. 247. § 248. Quand il n'y a que la dernière grosse molaire d'un seul côté à laquelle on puisse les attacher , p. 248. Manière d'attacher une pièce entière de dents arti-

ficielles , lorsque l'une ou l'autre machoire n'a qu'une , deux , ou trois dents , p. 249. jusqu'à 252. Quand on peut l'attacher aux dents incisives de la machoire supérieure , p. 251. 252. Quand il ne se trouve aucune dent convenable pour l'y attacher , p. 252. jusqu'à 255. Mauvais effets produits par l'abus de percer les gencives pour y suspendre une pièce osseuse , p. 289. Exemple à ce sujet , t. II. p. 290.

*Dents tortuës , mal arrangées & luxées. Les dents de lait peuvent causer ces accidents, aussi-bien que les coups & les ef-*



forts , p. 87. Les incisives & les canines plus sujettes à cette difformité que les molaires , p. 87. 88. Ce qu'il faut faire en ces cas, p. 92. 93. Ces dents percent souvent les lèvres & les jouës , & y produisent des ulcères , p. 93. Ce qu'il faut faire avant que de redresser les dents , p. 93. 94. Dents des jeunes gens plus aisées à redresser que celles des adultes. Pour quoi , p. 94. 95. Moyens de redresser les dents avec du fil ou de la soie, quand elles sont panchées en dehors ou en dedans , p. 95. 96. Avec une lame d'or ou d'argent , le fil n'y suf-

fisant pas , p. 96. jusqu'à 99. Avec le fil seul quand elles sont panchées de côté & un peu croisées sur les autres , p. 99. 100. Les dents panchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines , p. 100. 101. Une dent inclinée en dehors , ou en dedans , qui se trouve à côté d'une ou de plusieurs dents panchées seulement de côté , p. 101. 102. Les deux incisives du milieu , lorsqu'elles sont panchées l'une d'un côté , l'autre de l'autre , ou que quelques-unes de leurs voisines sont aussi panchées , p.

102. Ce qu'il faut faire lorsqu'il se trouve de grands intervalles entre les incisives & les canines. Différentes causes de ces intervalles, pag. 103. Quand il se trouve des dents panchées qui ne peuvent être remises en place, faute d'espace, p. 103. Difficulté de redresser avec la lame & le fil, les dents des personnes avancées en âge. Moyen de le faire, p. 104. Usage du Pélican & la manière de s'en servir à redresser les dents, tant du côté droit que du côté gauche, p. 104. & *suiv.* Difficulté de redresser les grosses molaires quand elles

sont panchées naturellement, pag. 106. 107. Elles se redressent comme les autres, quand elles sont panchées par une chute, ou par quelque coup violent, p. 107. Manière de redresser avec le Pélican les petites molaires, soit à droit, soit à gauche, p. 107. & 108. Les dents de la mâchoire inférieure panchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines. Situation où doivent être le sujet & le Dentiste, p. 108. & 109. Méthode qui doit être suivie en quelque endroit de la mâchoire que soit située une dent



de cette espèce  
 qu'on veut redres-  
 ser, & circonstan-  
 ces à observer, p.  
 109. & 110. Ce  
 qu'il faut faire pour  
 remettre dans leur  
 ordre naturel, les  
 dents dont les par-  
 ties latérales sont  
 tournées d'un côté  
 en dehors, & de  
 l'autre en dedans,  
 soit qu'elles soient  
 droites, soit qu'el-  
 les soient panchées.  
 Situation du sujet  
 & du Dentiste, p.  
 110. & *suiv.* Pré-  
 cautions qu'il faut  
 garder dans toutes  
 ces opérations, &  
 imprudence à cet  
 égard d'un Dentis-  
 te alors Garçon de  
 l'Auteur, p. 112.  
 & 113. Défaut des  
 pincettes garnies  
 de buis, dont se  
 servent les Dentis-  
 tes, pour redresser  
 les dents, p. 113.  
 114. Ce qu'il faut  
 faire après avoir  
 redressé les dents,  
 & qu'elles seront  
 soutenues par des  
 fils. Lotion pour  
 les raffermir, p.  
 114. Ce qu'il est à  
 propos de faire,  
 quand par quelque  
 coup violent, ou  
 un grand effort,  
 les dents sont pan-  
 chées, ou sorties  
 de leurs alvéoles,  
 & si l'alvéole & la  
 gencive ont été dé-  
 chirés, t. II. pag.  
 114. & *suiv.*  
*Dentier* supérieur  
 complet. Qu'on  
 peut mettre une  
 pièce entière de  
 dents artificielles à  
 l'une & à l'autre  
 machoire, quoi-  
 qu'il n'y ait ni  
 dent, ni racine. Ce

DES MATIERES. 3

qu'il faut faire pour justent à la ma-  
y réussir , p. 259. choire inférieure ,  
260. Une pièce pour soutenir la  
de dents artificiel- pièce supérieure ,  
les est plus néces- p. 262. 263. A-  
faire à la machoire vances qui doivent  
inférieure qu'à la être jointes à cha-  
supérieure. Pour- que extrémité du  
quoi. Comment cercle extérieur.  
on doit l'ajuster , Leur figure &  
p. 260. § 261. El- leurs proportions ,  
le tient bien à la p. 264. 265. Des-  
machoire inférieu- cription de la pié-  
re, & ne peut tenir ce de dents artifi-  
à la supérieure , cielles qui doit être  
moins qu'il n'y en à la machoire supé-  
ait une semblable à rieuse , p. 265.  
l'inférieure , ou du 266. Manière d'as-  
moins quelques sembler la pièce  
dents naturelles , supérieure & l'in-  
p. 261. Machine férieure , p. 266.  
qui s'ajuste à la 267. Ce qu'il faut  
machoire supérieure , faire avant que de  
& sert comme les l'introduire dans la  
dents naturelles. bouche , de l'y pla-  
Ce qu'il faut ob- cer & de l'en ôter ,  
server pour la fai- p. 268. § suiv. A-  
re , p. 261. 262. vantages qu'a le  
Lames d'or ou Dentier inventé  
d'argent qui s'a- par l'Auteur sur



les ressorts de ba- deux machoires  
 leine dont on se font dégarnies de  
 servoit, p. 270. & dents, page 276.  
 271. Manière de Comment les deux  
 conserver l'élasti- pièces qui le com-  
 cité des ressorts de posent, s'assem-  
 ce Dentier, page blent, p. 276. &  
 271. Comment suiv. Comment  
 doivent être ses doivent être les  
 demi-cercles & ses ressorts. Manière  
 lames, quand il ne de les attacher, p.  
 reste que cinq ou 278. & suiv. Com-  
 six dents à la ma- ment on introduit  
 choire inférieure, cette double pièce  
 p. 271. & 272. dans la bouche, t.

Manière de l'atta- II. p. 280.  
 cher, quand il se  
 rencontre quelques  
 dents isolées sur les  
 côtés de la ma-  
 choire inférieure,  
 t. II. p. 272.

*Digestif* & au-  
 tres remèdes pro-  
 pres à panser une  
 plaie, t. I. p. 478.  
 & 479.

*Double Dentier.*  
 Nécessité de s'en  
 servir quand les

*Douleurs* des  
 dents, quoiqu'elles  
 ne soient point ca-  
 riées, d'où elles  
 proviennent. Ce  
 qu'il y faut faire,  
 p. 130. 131. Di-

vers sentimens sur  
 leur sensibilité, ou  
 insensibilité. Quel  
 est le plus plausi-  
 ble, p. 135. 136.

*Douleurs* des dents  
 de plusieurs sortes,

p. 136. & s. Plu-  
sieurs remèdes qui  
les appaisent , p.  
165. jusqu'à 169.  
Douleur qui ac-  
compagne la sortie  
des dents, est une  
maladie des gen-  
cives , t. I. p. 220.

*Drap* dangereux  
pour les dents , t.  
I. p. 73. 74.

E.

**E**AU dessicative,  
astringente &  
rafraîchissante de  
l'Auteur, laquelle  
raffermit les gen-  
cives , calme les  
inflammations qui  
y sont causées par  
des affections scor-  
butiques , & forti-  
fie les dents. Son  
usage , p. 91. 92.  
Eau spiritueuse ,  
dessicative , balsa-  
mique & anti-scor-

butique de l'Au-  
teur contre une  
grande partie des  
maladies de la bou-  
che , ses qualités &  
son usage , p. 92.  
jusqu'à 99. Eau tié-  
de bonne pour net-  
téier les dents.  
Qu'on fera bien  
d'y mêler une qua-  
trième partie d'eau  
de vie , t. I. p. 74.

*Efforts* faits avec  
les dents, leur sont  
très-nuisibles , t. I.  
p. 67.

*Elévatoire* , ou  
levier. Sa descrip-  
tion , p. 145. & s.  
Ses défauts , t. II.  
p. 143. 149.

*Email* des dents.  
Son épaisseur , sa  
dureté & sa blan-  
cheur , le tems de  
sa formation & de  
sa décadence. Re-  
marques de M. de  
la Hire sur les filets



dont il est composé. Autres remarques. Quoique l'émail soit usé, la dent ne périt pas pour cela. Ses fibres usées ne se réparent point : Accidens qui en surviennent, p. 23. *jusqu'à* 26. L'émail des dents est le premier formé, t. I. p. 28.

*Email* des dents, Taches de couleurs différentes qui s'y rencontrent. En quel cas on ne doit pas s'opiniâtrer à les détruire, p. 33. Comment quelques Dentistes font éclater l'émail en voulant retrancher de la longueur d'une dent avec des pincettes incisives. Précaution nécessaire pour éviter un pareil accident, t. II. p. 33. 34.

*Emailler* les dents. Difficulté de trouver des matières émaillées dans toute leur étendue, pour faire des dentiers, p. 283. E-mail artificiel. Il peut imiter celui des dents & la couleur des gencives, p. 284. Ce qu'il faut faire pour émailler une pièce de dents artificielles, p. 284. 285. Ce que l'Emailleur doit pratiquer pour imiter des dents humaines, p. 286. Comment on répare avec l'émail les gencives consumées ou affaïffées, p. 286. 287. Ce qu'il faut observer pour é-

mailler la lame qui fert au dentier artificiel, & pour l'assujettir, p. 287. Ce qu'on doit faire quand on veut que la lame émaillée ne couvre pas toute la longueur de la face extérieure de la pièce, p. 287. Forme que les dents émaillées doivent avoir, p. 287. Manière d'appliquer sur les gencives & d'y assujettir les pièces émaillées, p. 288. Comment on répare les défauts du dentier artificiel dépourvu de son émail naturel, p. 288. Avantages de l'émail employé aux dents artificielles, t. II. p. 288.

*Embarras* des ressorts de baleine,

des charnières & des ressorts à bouton, qu'on employoit avant les machines trouvées par l'Auteur, *tom. II. p. 281. 282.*

*Emplâtre* pour les maux de dents, t. I. p. 165.

*Enfans.* Quand on leur coupe des excroissances de gencives, l'évacuation du sang les guérit, p. 24. 25. Quand ils ont des dents trop grandes, il faut souvent les leur limer, t. II. p. 27.

*Eponge fine*, propre aux dents, t. I. p. 74.

*Epoulis*, ou excroissance charnuë qui survient aux gencives, ses deux espèces, leurs causes, leur attache &



leur figure, p. 227. différentes espèces, leurs causes, jusqu'à 230. Comment les emporter, comment il faut y remédier & y opérer, p. 230. & suiv. Cure de cette maladie après l'opération, t. I. p. 220. jusqu'à 227.  
t. I. p. 232. jusqu'à 236.

## F.

*Equarissioir.* Sa description, son usage. Observations à faire sur cet instrument, t. II. p. 225. 226.  
*Erosion* des dents, tant de lait que des secondes. Sentiment d'un nouvel Auteur sur cette maladie; celui de M. Petit bien plus judicieux, p. 58. 59. *Erosion* de la partie émaillée des dents. Ce que c'est. Comment il faut y remédier, t. I. p. 127.  
*Excroissances* des gencives. Leurs

**F**EMMES grosses. Qu'on peut opérer sur leur bouche sans risque, p. 60. Elles sont sujettes aux douleurs des dents. Pourquoi, p. 101. 102. Précautions qu'il faut prendre pour leur ôter des dents cariées, t. I. pages 202. & suiv.  
*Fistules* qui arrivent aux gencives. D'où vient leur nom, p. 260. Leurs causes, leur définition, p. 261. Ce qu'il faut faire pour leur guérison, t. I.

DES MATIERES. 393

p. 261. jusqu'à 264. *Foret* pour fabri-

*Fluxion* sur les quer des dents arti-  
dents. Quelle en ficielles. Sa des-  
est la cause, p. 137. cription, t. II. p.

138. Avis sur ce 236. & suiv.

mal, & ce qu'on *Fouloirs* intro-  
doit y faire, t. I. p. ducteurs au nom-  
200. & suiv. bre de deux, & le

*Fluxions* qui sur- fouloir en équerre.  
viennent aux gen- Leur usage, t. II.  
cives & aux jouës, p. 66. & suiv.

après qu'on a ôté *Fractures* des  
une dent. Com- dents. En combien  
ment il faut y re- de sens elles se frac-  
médier, t. II. p. turent, & à quelle  
199. & 200. occasion, p. 122.

*Fomentation* pour 123. Que leurs  
arrêter le gonfle- parties fracturées  
ment des gencives ne se réunissent ja-  
& les fortifier, t. mais. Pour quelle  
I. p. 225. raison, p. 123. O-

*Foret* à ébizeler. pérations qu'on  
Ses proportions, p. peut néanmoins y  
54. 55. Manière faire, t. I. p. 124.

de s'en servir, aus- *Froid* & chaud  
si-bien que des ru- consécutifs, nuisi-  
gines recourbées, bles aux dents.

ou des petites alé- Pour quelles rai-  
nes, t. II. p. 56. sons, t. I. p. 69.  
jusqu'à 60. 70. & 103.



G.

**G**ARGARISME  
de feu M.

Helvetius pour les  
maux de bouche  
dans le scorbut, *t.*  
*I. p. 273. 274.*

*Gencives.* Ce qui  
les compose & leur  
usage, *p. 4.* Leur  
ressort & celui des  
alvéoles produi-  
sent trois différens  
effets. Quels ils  
sont, *p. 16.* Leur  
état dans le fœtus  
& dans la suite, *p.*  
*26. 27.* Les mala-  
dies des gencives,  
& remèdes, *p. 133.*  
& *p. 220. jusqu'à*  
*285.* Leur substan-  
ce, leur situation,  
leurs adhérences ;  
qu'elles sont unies  
entr'elles dans les  
enfans ; leur usage,  
& quel ornement

elles procurent, *t.*  
*I. p. 216. & suiv.*

*Gencives.* Ce qu'il  
faut faire, lorsque  
le tartre en a déta-  
ché une partie, &  
les a rendues gon-  
flées & molles, *t.*  
*II. p. 24. & 25.*

*Germes des dents.*  
Observations à ce  
sujet, *p. 88. & 89.*  
Exemples singu-  
liers, *p. 13. & s.*  
Nature du germe,  
& la manière dont  
il produit la dent.  
Sentimens oppo-  
sés à cet égard, *t.*  
*I. p. 27. & suiv.*

*Gratoirs,* ou es-  
pèces de rugines,  
pour fabriquer des  
dents artificielles.  
De combien de  
sortes, & leur des-  
cription, *t. II. p.*  
*238. & suiv.*

H.

**H**ÉMORRA-  
GIE. Opé-  
rations & remèdes  
pour l'arrêter , p.  
305. & s. p. 315.  
& suiv. p. 322. &  
suiv. Imprudence  
d'un Garçon qu'a-  
voit l'Auteur , la-  
quelle causa une  
grande & longue  
hémorragie , pages  
325. 326. Remé-  
des qu'on lui auroit  
enseigné , s'il avoit  
pris conseil , pages  
326. 327. Autre  
hémorragie , & o-  
pération , t. I. p.  
447.

*Hémorragie* qui  
peut survenir en  
ôtant une dent, ou  
une racine. Manié-  
re de l'arrêter , p.  
194. 195. Eau  
styptique. Manié-

re de s'en servir ,  
p. 195. & suiv. Au-  
tre eau styptique  
de M. Lémery , p.  
197. 198. Hémor-  
ragie causée par  
l'extraction d'une  
dent dont le volu-  
me étoit énorme ou  
dont l'écartement  
des racines étoit  
fort grand &c. pres-  
que insurmontable  
& mortelle. Pour-  
quoi. Ce qu'il faut  
faire dans un tel  
cas , t. II. p. 198.  
& 199.

*Huiles* de Giro-  
fle , ou de Cannelle,  
ce qu'en pense  
l'Auteur , t. I. p.  
175. & 176.

I.

**J**AUNISSE très-  
contraire aux  
dents , t. I. p. 102.  
*Incisives*. Leur



nombre, leur description & leur usage, p. 5. & 6. Leur racine, p. 9. & 10. Quand les premières paroissent, p. 31. 32. Quand ces premières tombent, p. 33. Elles percent plutôt que les canines. Pourquoi, p. 50. Avec quels instrumens elles se tirent t. I. p. 204.

*Injection spiritueuse, dessicative & vulnéraire pour bassiner une plaie, t. I. p. 447.*

*Injures du tems causent des rûmes & des catterres qui offensent les dents, les alvéoles, les gencives, &c. t. I. p. 103.*

*Instrumens de fer ou d'acier. Démonstration de l'erreur*

de ceux qui les croient préjudiciables aux dents, p. 1. 2. 3. Le nombre & les noms de ceux qui sont nécessaires pour nettoyer les dents, p. 5. & 6. Comment ils doivent être faits. Nécessité d'en avoir plusieurs de la même espèce, soin de les bien laver & affiler, p. 12. & suiv. Instrumens qui servent à ôter les matières des dents cariées. De combien d'espèces. Leur description, p. 54. & suiv. Instrumens qui servent à plomber les dents. De combien d'espèces. Leur description, p. 66. & suiv. Instrumens pour cauteriser les dents.

DES MATIERES. 397

De combien de les, les navets, les  
sortes. Leur des- pois verts, pré-  
cription, p. 80. judiciaires aux  
81. Instrumens dents, t. I. p. 65.

pour redresser les *Lime*. Son usage  
dents, p. 93. Inf- est quelquefois  
trumens pour ôter dangereux, t. I. p.  
les dents. De com- 132.

bien d'espèces, & *Lime* recourbée  
manière de s'en propre à séparer les  
servir, p. 130. *jus-* dents du fond de  
*qu'à* 149. Instru- la bouche. Sa des-  
mens qui servent à cription & condi-  
fabriquer les dents tions qu'elle doit  
artificielles. Leurs avoir, t. II. p. 31.

noms & leur des- *Limes* pour limer  
cription, t. II. p. les dents. Leurs  
235. *jusqu'à* 240. différentes espé-  
ces, & la descrip-  
tion de huit sortes  
de limes, p. 38. *Suiv.* Ce qu'il faut  
faire pour qu'elles  
ne soient pas trop  
froides contre les  
dents, & en déta-  
cher la limaille, p.  
41. Manière de  
s'en servir en di-  
vers cas, t. II. p.

L.

**L**AITAGE &  
fromage nui-  
sibles aux dents par  
leur trop grand u-  
sage, t. I. p. 65.

*Légumes*, tels que  
les choux, les po-  
reaux, les cibou-

faire pour qu'elles  
ne soient pas trop  
froides contre les  
dents, & en déta-  
cher la limaille, p.  
41. Manière de  
s'en servir en di-  
vers cas, t. II. p.



41. jusqu'à 48.

*Limes* pour fabriquer des dents artificielles. De combien de sortes, t. II. p. 235.

*Limer* les dents. Pour quelle cause cette opération se doit faire, p. 26. Elle est dangereuse sur les jeunes personnes, moins périlleuse sur les personnes avancées en âge. Quelles précautions elle demande, p. 26. *Et suiv. Et p. 94.* Qu'il est très-nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties latérales, p. 29. Qu'il faut être très-réservé à séparer les dents inclinées inférieures. Pour quelle raison, p. 29. Erreur des

Dentistes qui en séparant les dents, ne croient pas pouvoir ôter la carie autrement qu'avec la lime, & qui l'emploient en toute occasion, p. 30. Autre erreur de ceux qui pour ménager les dents, n'y font qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, p. 30. Comment on évite ces deux extrémités, p. 30. 31. Quand on sépare des dents à cause d'une carie, il ne faut se servir que d'une lime taillée d'un seul côté, quand on n'a pas la main sûre, p. 31. Ce qu'il faut faire quand les dents sont sujettes à se rapprocher après

avoir été séparées, vent causer les  
 &c. pages 31. 32. dents qui blessent  
 Lorsque les dents la langue, les lé-  
 molaires sont gâ- vres, ou les jouës,  
 tées jusqu'après quand elles ne sont  
 de leur cavité, p. pas limées. Exem-  
 32. Et à l'égard ple à ce sujet, p.  
 des canines & des 37. & 38. Néces-  
 incisives, p. 32. sité de diminuer les  
 Qu'il faut se servir dents chancelantes  
 de la lime quand & plus longues que  
 les dents sont tour- les autres, p. 46.  
 nées de côté, cou- Manière d'en vair-  
 chées, croisées, cre la difficulté, p.  
 hérissées, fillon- 46. & 47. Mau-  
 nées, trouées & ta- vaise façon de li-  
 chées, p. 32. 33. mer les dents que  
 Quelles dents peu- quelques uns pra-  
 vent être dimi- tiquent, & la figu-  
 nuées avec la lime. re qu'on doit leur  
 Comment on doit donner, p. 47. &  
 s'y prendre, p. 34. 48. Qu'on peut ra-  
 jusqu'à 37. Senti- courcir les dents  
 ment de M. Dio- avec les pincettes  
 nis sur l'inutilité de incisives ou tran-  
 diminuer les dents chantes, quand il  
 trop longues, au- est difficile de les  
 quel il ne faut pas limer, t. II. p. 48.  
 s'attacher, p. 36. 49.  
 Ulcères que peu- *Limpe viciée.*



Elle cause des maladies aux dents ,  
*t. I. p. 99. 100.*

*Linge.* Il est pernicieux pour les dents , & détruit les gencives , *t. I. p. 73. 74.*

*Liqueur* pour net-  
 tifier & blanchir les  
 dents. Manière de  
 s'en servir. Précau-  
 tion à cet égard ,  
*p. 80. 81.* Autre li-  
 queur pour le mê-  
 me usage , *t. I. p.*  
*81.*

*Lotion* très con-  
 venable pour raf-  
 fermir les gencives  
 & corriger la mau-  
 vaise haleine , ou  
 puanteur de la bou-  
 che. Son usage &  
 précautions néces-  
 saires avant que de  
 s'en servir , *p. 83.*  
*& suiv.* Autre lo-  
 tion pour le même  
 sujet , *p. 90. 91.* Lo-  
 tion bonne pour les  
 érosions & les ul-  
 cères des gencives,  
 quand ils ne sont  
 pas suivis de fâ-  
 cheux symptômes ,  
*p. 258. 259.* Lo-  
 tions pour bassiner  
 les gencives gon-  
 flées & scorbuti-  
 ques , & remédes  
 dont on doit se ser-  
 vir ensuite , *p. 270.*  
*271.* Lotions pour  
 nettoyer la bouche,  
 quand il s'y est for-  
 mé quelques ulcé-  
 res , ou abcès , *p.*  
*425.* Quand il y  
 est survenu des ul-  
 cérations & des ex-  
 croissances calleu-  
 ses , *p. 463.* Lo-  
 tions & cataplasmes  
 pour faire percer  
 un abcès , & cal-  
 mer une inflamma-  
 tion , *p. 427. 428.*  
*p. 453. p. 456.*  
*457.* Lotion pro-  
 pre

DES MATIERES. 401

pre à être serin- & la façon de l'ar-  
guée dans une rêter, p. 340. &  
plaie, p. 435. Au- *suiv.* Autre machi-  
tre pour bassiner ne qui contient un  
une fistule, t. I. p. dentier supérieur  
458. entièrement artifi-  
ciel assemblé avec

*Lotion* pour raf-  
fermir les dents, un dentier artifi-  
après qu'elles ont ciel en partie, p.  
été redressées, t. 345. Sa descrip-  
II. p. 114. tion, & comment

*Luxations*, ou dé- on doit l'arrêter,  
placemens des p. 346. & *suiv.*  
dents, leurs diffé- Qu'on peut faire  
rences, p. 124. & & placer à la ma-  
*suiv.* Moyens d'y choire supérieure  
remédier, t. I. p. tout un dentier,  
126. 127. qui soit beaucoup  
plus simple que les

M.

**M**A C H I N E  
nouvelle-  
ment inventée, qui  
embrasse les dents  
de la machoire in-  
férieure, & sou-  
tient un dentier ar-  
tificial à la supé-  
rieure, page 339.  
Manière d'y réus-  
sir, sa description

précédens, & qui  
puisse y tenir par  
le seul appui des  
jouës & des dents  
inférieures. Quel-  
les sont les condi-  
tions qu'il deman-  
de, t. II. pag. 352.  
353.

*Machoire.* Pour-  
quoi l'inférieure



fort épaisse au-dessus de sa base à 30. & 40. ans, s'étrécit en cet endroit aux vieillards, t. I. p. 16. & 17.

*Maladies* des enfans à la sortie des dents de lait. Prurit, ou démangeaison des gencives suivi d'un ptialisme. La cause, p. 45. 46. Gonflement de la gencive, aphtes, ou petits ulcères au dedans, ou autour de la bouche, gonflement des amigdales & des parotides, p. 46. Forte douleur à la division de la gencive, accompagnée de fluxions, de toux, de catarrhes, de fièvre, de diarrée, de nausée, d'insomnie, de convulsions, de

frayeurs. Causes de la plupart de ces maux, p. 46. jusqu'à 49. Remèdes pour ces maladies, p. 51. jusqu'à 55.

Opinion d'un nouvel Auteur sur la manière de prévenir ces maux, p. 55. Réfutation, t. I. p. 56. 57.

*Maladies* des dents. Qu'on peut les réduire à trois classes, pag. 105. Première classe qui renferme les maladies des dents produites par des causes extérieures; dans laquelle classe on a rangé les fractures, les déboîtemens, les luxations des dents, &c. p. 106. jusqu'à 112. Seconde classe qui contient les maladies des dents qui sur-

DES MATIERES. 403

viennent à leurs parties contenuës dans leurs alvéoles, ou entourées des gencives, lesquelles maladies ne sont connuës que par ceux qui ont beaucoup d'expérience, p. 112. & f. Troisième classe où l'on a mis les maladies occasionnées par les dents, & que l'on peut nommer accidentelles ou symptomatiques, p. 114. jusqu'à 117. Les premières maladies des dents se manifestent avant que les dents paroissent, p. 118. Différentes espèces de caries, t. I. p. 118. jusqu'à 121.

Maladies des gencives. Remèdes & manière d'o-

pérer, t. I. p. 220. jusqu'à 278.

*Mastic* pour arrêter un tenon dans la cavité d'une dent. Sa composition, t. II. p. 229. & 230.

*Mastication* imparfaite cause des désordres dans la santé, t. I. p. 64. & 65.

*Mercure*, ou argent vif. Le plus grand ennemi des dents. Pourquoi, & ses effets à cet égard, t. I. p. 104. & 105.

*Molaires*. Leur situation, leur nombre, leur division en petites & grosses, leurs différences, leur usage, p. 6. & 7. Que les grosses peuvent se renouveler quelquefois, p. 9. Nom-



bre & figures des racines des petites & des grosses, p. 10. & 11. Les grosses molaires résistent facilement aux compressions. Pourquoi, page 18. D'où vient qu'elles sont plus difficiles à être expulsées de leur alvéole, quand elles n'ont point de dents à leur rencontre, p. 18. A quel âge les petites & grosses molaires se font voir, p. 32. Les quatre grosses molaires nommées dents de sagesse, ne viennent quelquefois qu'à un âge très-avancé. Accidens qui en arrivent, p. 33. Quand les premières petites molaires viennent à tomber, p. 33. Les molaires plus tardives que les autres dents, p. 50. Plus sujettes à être cariées, page 149. Avec quels instrumens elles se tirent, t. I. p. 204.

N.

**N**ÉGLIGENCE de faire nettoyer ses dents leur est pernicieuse, & cause le tartre & la puanteur de la bouche, t. I. p. 104. & p. 180. 181.

*Nerfs des dents.*

Leur origine, leur route, &c. t. I. p. 21. & suiv.

*Nourrices.* Qu'on ne risque rien à ôperer sur leurs dents, p. 60. Leur lait d'une grande importance pour la sortie des dents, p. 100. 101. Mesures

qu'il faut prendre, quel cas on peut  
 quand elles ont des dents cariées qu'il  
 faut leur ôter, *t. I.* s'en servir à l'exclu-  
*p. 202. & suiv.* sion du premier,  
*p. 304.* Manière de  
 l'introduire, de le  
 placer & de le dé-  
 placer, *p. 304. &*  
*305.* Description

O.

**O**BTURATEURS.  
 Description, du troisième obtu-  
 & défauts de l'ob- rateur sans tige, en  
 rurateur auquel on partie osseux, en  
 a donné jusqu'à partie métallique,  
 présent la préféren- *p. 309. jusqu'à 315.*  
 ce. Défauts des au- Manière de le met-  
 tres à peu près sem- tre en place, *p. 315.*  
 blables, *p. 292. &* *& 316.* Exemple  
 293. Description d'une personne,  
 du premier obtura- dont le palais avoit  
 teur inventé par été rongé par le  
 l'Auteur, *p. 293.* scorbut, aux mau-  
*jusqu'à 300.* Ce vais effets duquel  
 qu'il faut faire pour le troisième obtu-  
 le placer & le dé- rateur a remédié,  
 placer, *p. 300. &* *p. 317. & 318.*  
*suiv.* Description Quatrième obtu-  
 du deuxième, rateur plus simple,  
 moins composé & qui a donné lieu  
 que le précédent, à inventer les au-  
*p. 302. & suiv.* En Description du



- cinquième obturateur, p. 324. *jusqu'à* 329. Manière d'en assembler les pièces & de l'introduire, t. II. p. 329. *jusqu'à* 333.
- Opérations* sur les dents. Leur énumération. Quelle adresse, prudence & science elles exigent, p. 183 & 184. Obstacles des jouës, de la langue & des lèvres qu'il faut prévenir. Manière dont il faut que le Dentiste & le malade soient situés, t. I. p. 188. *jusqu'à* 193. Qu'on ne doit point trop ouvrir la bouche, ou éloigner la mâchoire inférieure de la supérieure à la personne dont on veut tirer quelque dent, t. II. p. 174.
- Opiats.* Quels sont ceux qui nuisent aux dents, p. 71. 72. Opiat pour les dents. Ses excellentes qualités & son usage. p. 75. 76. Deux autres opiat fort bons, t. I. p. 77.
- Os* de Bœuf. Leur préparation pour les dents artificielles, t. II. p. 233 & 234.
- Oseille.* Que son suc ne doit pas être employé seul sur les dents, t. I. p. 72.
- Oter* les dents. Observations sur ce sujet, lesquelles sont d'ailleurs répandues en différens articles de cette table, t. I. p. 194. *jusqu'à* 204.
- Oter* les dents.

DES MATIÈRES. 407

Manière d'ôter avec le pouffoir les racines des dents molaires des deux côtés de la machoire inférieure, *pag.* 136. & 137. Les dents incisives & canines, *p.* 137. 138. Manière d'ôter avec le crochet recourbé les racines qui ne tiennent pas beaucoup & ont de la prise du côté de la langue, *p.* 138. Comment on ôte les racines ou chicots des dents, *p.* 138. 139. Manière d'ôter les racines des dents, ou les dents au moyen d'une masse de plomb, quand on ne le peut avec le seul pouffoir, *pag.* 139. 140. Ce qu'il faut faire pour ôter les dents qui sont sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents, *p.* 140. & *s.* Accident qui peut arriver en éloignant trop la machoire inférieure de la supérieure. Exemple, *p.* 174. Racines & dents qui tiennent beaucoup & ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. Manière de le faire, *p.* 174. & 175. Dernières molaires de la machoire inférieure, & celles qui ont plusieurs racines, difficiles à ôter, *p.* 175. & 176. Ce qu'il faut faire pour remédier à la fracture de l'alvéole, quand ses parois osseux sont écartés,



ou déplacés, *pages* 176. 177. Remarques sur les dents, dont les racines sont barrées, sur celles dont les racines sont crochuës, & sur celles qui sont adhérentes aux alvéoles, *pag.* 177. & *suiv.* Manière d'ôter avec le pélican les dents molaires & canines, ou leurs racines du côté droit de la machoire inférieure, les incisives de la même machoire, les canines, ou les molaires & leurs racines du côté droit ou gauche de la machoire supérieure, & les incisives de la même machoire, *p.* 179. & *suiv.* Ce qu'il faut faire, lorsqu'une dent se casse sous l'instrument, *pag.* 182. Impositions des Opérateurs des carrefours sur la facilité de tirer les dents, & sur les dents œillées, mises à découvert, *p.* 182. & *suiv.* Ce qu'il faut faire pour éviter la fracture de l'alvéole, quand les dents ont leurs racines longues & adhérentes. Quand on a ébranlé quelque dent à la machoire inférieure avec le pélican, *t. II. p.* 185. & 186.

## P.

**P**AROULIS, ou abcès, qui se forme aux gencives, comment il commence à paroître.

DES MATIERES. 409

tre. Ses causes , p.

238. jusqu'à 240.

Précautions pour

y remédier , opé-

ration , p. 240. jus-

qu'à 246. Carie

des dents , cause

ordinaire & très-

fâcheuse de ces sor-

tes d'abcès , p. 247.

Comment on les

prévient , p. 247.

Deux exemples sur

ce sujet , p. 248. §

249. Autres exem-

ples , pag. 252. §

253. Incisions &

dilatations qu'il

faut faire , &c. p.

249. § suiv. Re-

mèdes , t. I. p.

253. § suiv.

*Passions* violen-

tes capables d'al-

térer la digestion ,

&c. sont des cau-

ses intérieures qui

produisent les ma-

ladies des dents ,

I. p. 101.

Tome II.

*Pâte* pour dissi-

per les fluxions &

appaïser les dou-

leurs de dents , t. I.

p. 165. § 166.

*Pélicans*. Deux

sortes de pélicans ,

simple & double.

Leurs usages , p.

152. § suiv. Des-

cription d'un nou-

veau pélican sim-

ple , p. 155. jusqu'à

161. Ce qu'il faut

observer lorsqu'on

monte une seconde

branche à crochet

sur le corps de ce

pélican , p. 161.

jusqu'à 164. Con-

ditions requises

aux branches des

pélicans , p. 163.

jusqu'à 166. Diffé-

rences entre ce

nouveau pélican &

les ordinaires. A-

vantages qui en ré-

sultent. , p. 166.

jusqu'à 170. Il faut

Mm



en avoir deux semblables. Comment doivent être tournées leurs branches, p. 170. 171. Comment on peut faire un pélican double. Son usage. p. 171. 172. Préférence donnée aux deux pélicans séparés. Pourquoi, p. 172. § 173. Le pélican très-propre à ôter les dents. Dangereux si on ne le sçait manier, p. 173 § 174. Manière d'affermir sa branche contre son corps, t. II. p. 175.

*Perte des dents.*  
Ses désavantages, t. I. p. 133. § 134.

*Pièces artificielles.* La nécessité de réparer ce qui nous manque, rend l'usage de ces pièces facile, p. 280. §

281. Mauvais effets des ressorts de baleine, des charnières, des ressorts à boudin, en façon de tirebourse, ou en ligne spirale, p. 281. § 282. Avantages des ressorts inventés par l'Auteur, t. II. p. 282.

*Pierre infernale.*  
Manière de s'en servir pour la guérison de l'épouïs, p. 232. § 233. Ce qu'il faudroit faire, si par malheur un malade l'avoit avalée dans le tems de l'opération. Remèdes convenables en ce cas, t. I. p. 233. § 234.

*Pincettes incisives* de deux espèces. Que quelques Dentistes s'en servent pour racour-

cir les dents. Quel danger il y a. Ce qu'ils doivent faire, p. 33. & 34. Leurs différens usages, p. 48. & 49. Autre espèce de pincettes incisives en forme de davier. Leur usage, p. 49. Qu'un Dentiste de Paris s'en sert fort mal, p. 49. & 50. Pincettes & daviers. Leurs différences, leur description & leur usage, t. II. p. 142. jusqu'à 145.

*Plomber les dents.* Qu'il faut plomber les cavités les plus cariées comme celles qui le sont le moins. Pourquoi, p. 66. Quels instrumens & quelles matières on emploie pour cela, p. 66. jusqu'à 69.

Tromperie de quelques gens qui disent y employer de l'or, p. 69. & 70. Manière de préparer l'étain, ou le plomb pour les dents. De quelle épaisseur on doit l'employer, p. 70. L'étain fin préférable au plomb. Manière de l'introduire, p. 70 & 71. Quel plomb il faut employer suivant les différentes circonstances, p. 71. Situation du Dentiste, & la façon de plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, p. 71. & s.

Les extrémités des couronnes des molaires de l'un & l'autre côté de la



machoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même machoire, p. 73. Les parties extérieures du côté gauche de cette machoire, p. 73. L'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la machoire supérieure, p. 74. § 75. Les surfaces ou les extrémités des couronnes des molaires de cette même machoire, pag. 75. Les dents du côté droit de cette machoire, p. 75. § 76. Les extrémités des couronnes des dents, leurs surfaces intérieures & extérieures du côté gauche de la machoire supérieure, p. 76. Quand on doit ôter le plomb, & manière de l'ôter, p. 77. Avis sur ce qu'on doit faire, lorsqu'en ôtant la carie d'une dent, afin de la plomber, si elle est creuse, on a découvert le nerf, t. II. p. 78.

*Poudre pour nettoyer & blanchir les dents.* Son usage & manière de la réduire en opiat, p. 78. § 79. Autre poudre, t. I. p. 79.

*Pouffoir.* Son usage, sa description, la manière de s'en servir, pag. 132, & suiv. Crochet simple ressemblant au pouffoir. Sa description, son usage, t. II. p. 134. § 135.

*Puanteur de la*

DES MATIERES. 415

bouche. Ses diverses causes, *t. I. p. 133. & 134.*

R.

**R**ACINES des dents. Remarques sur celles des dents de lait, *p. 8. & 33. jusqu'à 37. & p. 57. & 58.* où l'on réfute un nouvel Auteur. Remarques sur la grosseur, le nombre & la figure des racines des dents incisives, canines, petites & grosses molaires, *p. 9. jusqu'à 15.* Racines des incisives, canines & petites molaires applaties par leurs côtés, ce qui les fortifie dans leurs alvéoles, *p. 15. & 16.* Périoste qui recouvre les ra-

cines des dents. Qu'elles ont chacune une cavité, & diverses circonstances sur ce sujet, *t. I. p. 20. & 21.*

*Racines* d'Althæa, ou Guimauve pour nettéier les dents. Différentes manières imparfaites dont quelques-uns les préparent. La meilleure préparation qu'on ait inventée, *p. 81. jusqu'à 84.* Racines de mauve & de luzerne. Leur préparation, *t. I. p. 84. jusqu'à 88.*

*Raffermer* les dents. Causes qui les rendent chancelantes, *p. 118.* Manière de les raffermir avec le fil d'or. Quelle grosseur doit avoir ce fil suivant les cas.



Comment on peut le rendre très-souple. Quelle qualité doit avoir cet or, *p. 118. § 119.* Situation du sujet & du Dentiste, *pag. 119. jusqu'à 122.* Manière de raffermir celles qui sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, quand leurs alvéoles n'ont point perdu de leur profondeur. *p. 122. § suiv.* Quand elles en ont perdu, *p. 124. § 125.* Ce qu'il faut faire, lorsque les intervalles des dents chancelantes sont plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, *p. 125. § suiv.* Que l'affermissement des dents de la mâchoire supérieure se fait comme on vient de l'enseigner pour celles de la mâchoire inférieure, *pag. 127.* Sentiment de M. Dionis sur l'impossibilité de raffermir les dents, auquel on ne doit point adhérer, *t. II. p. 127. § 128.*

*Rapes* pour fabriquer des dents artificielles : elles sont de deux sortes, *t. II. p. 235.*

*Régime de vivre* pour la conservation des dents, *p. 64. jusqu'à 76.* Le régime de vie que l'on observe, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sédentaire ou trop turbulente, contribuent au bon ou mauvais état

DES MATIÈRES. 419

dents, t. I. p. 100. pour celles qui doi-

*Remarques* sur vent leur succéder,  
un petit Livre nou- t. II. p. 91. 92.

*Autres remarques*  
sur quelques er-  
reurs trouvées dans  
un livre de Chirur-  
gie & raisons qu'on  
a eues de les rele-  
ver, pag. 354. &  
355. Fausse com-  
paraison qu'on y  
fait du tartre avec  
la rouille, p. 355.  
& 356. Différen-  
ces qui sont entre  
ces deux choses,  
pag. 356. & 357.  
Mauvais instru-  
mens qu'on y pro-  
pose pour détacher  
le tartre. Pour quel-  
les raisons ils n'y  
sont pas propres,  
p. 357. Erreur de  
dire qu'en net-  
téiant les dents,  
les Dentistes en en-  
lévent l'émail, p.  
357. & 358. Qu'il



est plutôt enlevé par les pernicio-  
 remèdes qu'indi-  
 que l'Auteur pour  
 nettièr les dents,  
 pag. 358. & 359.  
 Mauvaises limes  
 qu'il recommande.  
 Quelles sont les  
 meilleures, p. 359.  
 & 360. Erreurs sur  
 la manière de li-  
 mer les dents & sur  
 l'usage de la lime.  
 Désavantages de  
 cet instrument,  
 quand il est manié  
 par un ignorant,  
 & les avantages  
 qu'on en tire, lors-  
 qu'il est employé  
 par un habile hom-  
 me, p. 360. & s.  
 Opinion hazardée  
 sur l'os spongieux  
 que cet Auteur dit  
 être aux dents, p.  
 362. Qu'il ne faut  
 pas croire tout ce  
 qu'il dit sur l'ac-  
 croissement subit  
 de la carie, & qu'il  
 propose mal-à-pro-  
 pos la langue de  
 serpent pour l'ôter,  
 p. 363. Qu'il n'en-  
 seigne pas la bon-  
 ne manière de  
 plomber les dents,  
 p. 363. 364. Ses  
 erreurs sur la préfé-  
 rence qu'il donne à  
 l'huile d'étain & à  
 l'esprit de nitre sur  
 l'huile de girofle &  
 de canelle, sur le  
 déchauffoir, sur le  
 pélican, sur le da-  
 vier, & sur la ma-  
 nière de se servir  
 du pouffoir, t. II.  
 p. 364. & suiv.  
 Remede pour for-  
 tifier les gencives.  
 Autre remède  
 pour les petits  
 chancres des gen-  
 cives; & pour les  
 plaies qui résultent  
 de quelque opéra-

tion, ou d'une déperdition de substance causée par la gangrenne, & précaution qu'il faut prendre. Autre remède propre à bassiner les parties des gencives gangrennées par le scorbut, chancreuses, ou ulcérées par la même cause, &c. t. I. p. 270. & 271.

*Remettre les dents dans leurs alvéoles.* Elles peuvent reprendre. Ce qu'il faut faire alors, p. 187. 188. Sentimens de Messieurs Dionis & Verduc contre la possibilité de ce fait, combattus, t. II. pages 188. & 189.

*Remontrances que l'Auteur prend la liberté de faire aux Puissances des Pays*

étrangers, & aux Chefs de nos provinces sur la nécessité d'envoyer à Paris de jeunes gens, pour être instruits dans l'art des Dentistes, t. II. p. 366. & 367.

*Rugines recourbées.* Leur description, pag. 55. Leur usage, t. II. p. 60.

*Rugine en alêne.* Comment on la fait. Sa description & sa proportion, p. 55. & 56. Son usage, t. II. p. 60.

*Ruginer les dents.* Situation du sujet & du Dentiste, quand on veut opérer avec le foret à ébiselet, ou les autres instrumens sur les surfaces ou extrémités supérieures & sur les



surfaces latérales alêne, ou en bec  
des dents de la ma- de perroquet poin-  
choire inférieure, tuës ou mouffes,  
*p. 56. & suiv.* Sur situation du Den-  
les surfaces exté- tiste, pour ôter la  
rieures des dents carie de l'extrêmi-  
du côté droit de la té & des parties la-  
même machoire, térales des molai-  
*p. 58.* Sur les mê- res du côté droit  
mes surfaces exté- de la machoire in-  
rieures du côté férieure, *p. 60. &*  
gauche, *p. 58. &* 61. Des surfaces  
59. Sur les surfaces extérieures des  
intérieures des mêmes molaires du  
dents du côté droit côté droit, *p. 61.*  
de la même ma- 62. Des extrêmi-  
choire, *p. 59.* Sur tés des couronnes,  
les surfaces ou ex- des parties latéra-  
trémities des dents les & des surfaces  
de la machoire su- extérieures des  
périeure, *p. 59.* dents canines &  
Sur les surfaces ex- des incisives, *p.*  
térieures des dents 62. Des surfaces  
du côté droit, *p.* supérieures, des  
59. Sur les surfa- parties latérales &  
ces extérieures des des surfaces inté-  
dents du côté gau- rieures des molai-  
che, *p. 60.* Quand res du côté gau-  
on veut opérer a- che, *p. 62.* De la  
vec les rugines en surface extérieure

DES MATIERES. 419

des dents molaires gauche, s'il en est de ce même côté, besoin, & à la surface intérieure des dents du côté droit de la même machoire, p. 64. Ce qu'il faut faire, lorsqu'ayant bien nettoyé la cavité d'une dent cariée, on veut la plomber, p. 64. Qu'on doit la ruginer ou la limer, ou la cautériser, quand la carie est trop superficielle & le trou trop large pour qu'elle retienne le coton ou le plomb, t. II. p. 64. § 65.

S.

**S**CORBUT. Accidens qu'il cause aux gencives, aux dents, aux alvéoles & aux os maxillaires, p. 264.



& suiv. Moyens partagées sur ce su-  
 d'y remédier, p. jet. Deux espèces  
 266. jusqu'à 278. de sensibilité, t. I.  
 Scorbut d'une es- p. 135. & 136.  
 pèce particulière Séparer les dents.  
 & dont aucun Au- Il est dangereux de  
 teur n'a point en- séparer les dents  
 core parlé. Sa cau- incisives inférieu-  
 se & ses effets. Que res. Pourquoi, p.  
 cette dernière ma- 29. Deux différen-  
 ladie avoit été sou- tes erreurs de la  
 vent guérie par la plûpart des Denti-  
 perte des dents, p. stes, dont les uns  
 275. & s. Qu'on croient qu'on ne  
 peut éloigner cette peut ôter la carie  
 perte. Moyens d'y qu'avec la lime, &  
 réussir, t. I. p. 277. altèrent ainsi le tis-  
 & 278. su de la dent, &

les autres ne sépa-  
 rent pas assez les  
 dents, & y laissent  
 une partie de la ca-  
 rie, p. 30. Com-  
 ment il faut évi-  
 ter ces deux ex-  
 trémités, p. 30. &  
 31. Précautions &  
 attentions nécessai-  
 res pour séparer les  
 dents, tom. II. pa-

Sel. Que son es-  
 prit est dangereux  
 pour les dents, si  
 on l'emploie seul,  
 t. I. p. 72.

Sel d'albâtre. Sa  
 composition. Qu'il  
 fait plus de mal que  
 de bien, t. I. pag.  
 72.

Sensibilité des  
 dents. Opinions

ges 31. &amp; 32.

&amp; 209.

*Serrement* des dents, ou contraction des mâchoires. Ses diverses causes, p. 206. & 207. Comment il faut agir pour ouvrir alors la bouche, avec quels instrumens, & avec quelles précautions, t. I. p. 207. jusqu'à 215.

*Sobriété* nécessaire pour la conservation des dents, t. I. p. 66. & 67.

*Sonde*, pour connaître si les dents sont cariées. Sa description, t. II. p. 13 & 14.

*Speculum oris*, construit à vis, & le *speculum oris* à simple jonction. Leur usage. Description du dernier, t. I. p. 208.

*Suc* nourricier trop abondant ou vicié. Il produit des effets dangereux pour les dents, aussi bien que le sang dans une disposition inflammatoire, t. I. p. 100.

*Sucreries* contraires aux dents. Pourquoi. Qu'il faut en régler l'usage, t. I. p. 65. & 66.

## T.

**T**ABAC en fumée préjudiciable aux dents. Son utilité pour les dents, t. I. p. 68. & 69.

*Tabac* en poudre. Il n'est nuisible que par l'excès. L'avantage qu'on en peut tirer. t. 7.



page 69.

*Tartre*, ou tuf des dents. Ses causes, p. 128. L'Auteur les juge être au nombre de trois. Explication de ces causes. Ses dangereux effets dont on donne quelques exemples, p. 132. & p. 177. & *suiv.* Moyens de remédier à ce mal, p. 181. Figure d'un corps pierreux causé par le tartre, t. I. p. 181. & 182.

*Tartre* des dents. Ce qu'il faut observer, avant que de l'enlever, p. 16. Situation du sujet, p. 16. & 17. Attitudes du Dentiste pour nettoïer le côté gauche & le côté droit de la surface extérieure des dents de la ma-

choire inférieure, & par où il doit commencer l'opération, p. 17. & 18. Pour nettoïer la surface intérieure des dents de cette machoire, pag. 18. & *suiv.* La surface extérieure des dents de la machoire supérieure, p. 21. & 22. Leur surface intérieure, p. 22. & *s.* Outre les attitudes du Dentiste, les instrumens dont il doit se servir à chaque opération, sont marqués dans tous les articles annoncés ci-dessus, tom. II.

*Tempéramens* pituiteux sujets au mal de dents, t. I. p. 101.

*Tentes*, précaution qu'il faut a-

voir, lorsqu'on s'en  
sert. Leur usage  
très dangereux ,  
quand il est trop  
longtems conti-  
nué , p. 250. Sen-  
timent de M. Bel-  
loste , de Maga-  
thus & d'Ambroi-  
se Paré sur ce ju-  
jet , t. I. p. 251. &  
252.

*Transparence* des  
dents , t. I. p. 129.  
& 130.

*Transplanter* une  
dent. Ce qu'il faut  
faire pour mettre  
une dent dans une  
alvéole , t. II. p.  
216. & suiv.

*Transporter* une  
dent d'une bouche  
dans une autre. Pos-  
sibilité de ce fait ,  
prouvée par des  
autorités & des ex-  
périences , p. 186.  
& suiv. Ce sont or-  
dinairement les in-

cisives , les cani-  
nes & les petites  
molaires qu'on  
transporte ainsi , p.  
189. Manière d'y  
réussir , t. II. pag.  
189. jusqu'à 194.

*Trépan* des dents  
usées, ou cariées,  
& qui causent de la  
douleur. Précau-  
tions qu'il faut y  
prendre , & avis  
sur cette opéra-  
tion , p. 169. jus-  
qu'à 175. Exem-  
ples de dents tré-  
panées avec succès,  
t. I. p. 471. & sui-  
vantes.

*Tumeurs* aux gen-  
cives. Comment  
on doit y faire des  
incisions , & les  
entretenir ouver-  
tes , pag. 249. &  
250. Ce qu'il faut  
faire quand elles  
sont considérables,  
ou si elles ne sont



que médiocres, p. 252. Exemples, t. I. pag. 252. & 253. prit ne doit pas être appliqué tout pur sur les dents, t. I. p. 72.

## V.

## U.

**V**APEURS de l'estomac & du poulmon, nuisibles aux dents, t. I. p. 102. *Veines des dents.* Leur origine & leur décharge, t. I. p. 22. *Vers* trouvés dans les caries des dents. Réflexions sur ces insectes, p. 131. & 132. Opinions de divers Auteurs, observations à ce sujet, & raisons qui démontrent que la carie des dents s'engendre sans ces vers, t. I. p. 150. jusqu'à 153. *Virriol.* Son es-

**U**LCÉRES des gencives. Leur origine, p. 255. & suiv. Qu'il y en a de peu de conséquence & de très-dangereux, p. 257. & 258. Lotion pour les guérir, son usage, p. 258. & 259. Ce qu'il faut faire quand l'ulcère n'est que léger, t. I. p. 260. *Ulcères* aux jouës, aux lèvres, à la langue. Combien il est important de bien examiner leur cause, t. II. p. 37. & 38. *Urine* humaine, bonne

DES MATIERES. 425

bonne pour les prouvée par ce  
maux des dents qui la compose. Es-  
cariées, les fluxions prit rectifié, & sel  
& les douleurs de d'urine que l'on  
ces mêmes parties. pourroit lui substi-  
Manière de s'en tuer, t. I. p. 167.  
servir. Sa vertu *Et suiv.*

Fin de la Table des Matières.



---

## APPROBATION

*De Monsieur Winslow , Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris ,  
de l'Académie Royale des Sciences ,  
Professeur en Anatomie & en Chirurgie  
au Jardin Royal , &c.*

**J'**AI examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiste , ou Traité des Dents , par M. Fauchard , avec des Additions considérables.* J'ai trouvé dans ces Additions plusieurs remarques très-instructives, & de nouvelles inventions très-avantageuses. Ainsi je réitère pour le tout ensemble le jugement donné pour l'édition de 1727. en ces termes :  
» Ayant , il y a déjà plusieurs années ,  
» remarqué dans son Auteur un grand  
» fond de connoissances , d'habileté &  
» d'observations , par rapport à cette  
» partie de la Chirurgie , je l'ai moi-  
» même encouragé à en faire part au  
» Public. C'est ce qu'il a fait dans cet  
» Ouvrage que je trouve excellent , &  
» ne rien contenir qui en doive empê-  
» cher l'impression. J'avertis seulement

que l'application des bons remèdes, «  
qui y sont décrits, demande dans plu. «  
sieurs circonstances le juste discerne- «  
ment d'un vrai connoisseur, pour ne «  
pas nuire au lieu de soulager. » Fait à  
Paris le 2. Mars 1746.

*Signé*, WINLOW.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Hecquet, Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris,  
& ancien Doyen de ladite Faculté.*

**C**E Livre n'est point un ouvrage  
d'imagination, ni un ramas de  
moyens, d'opérations, ou de remèdes  
à essayer pour la guérison des mala-  
dies des dents: C'est une méthode ti-  
rée de l'étude, & sortie de l'expérien-  
ce de Monsieur Fauchard, communi-  
quée d'ailleurs au Public avec tant de  
candeur, tant de bon sens & tant de  
sages précautions, qu'il ne lui man-  
que rien pour mériter l'estime & la  
confiance qui sont dûes à l'Ouvrage  
& à son Auteur. A Paris ce 17. Juil-  
let 1725.

*Signé*, HECOUEY.

N n ij



---

## APPROBATION.

*De Monsieur Finot, Docteur-Régent en  
la Faculté de Médecine de Paris, &  
Médecin de leurs Alteſſes Séréniffimes  
Monſeigneur le Prince de Conti &  
Meſdames les Princeſſes de Conti.*

**J'**A I lû avec beaucoup de plaisir le Livre de M. Fauchard, duquel le Public ne peut tirer que de très solides avantages. Il contient en effet beaucoup de faits exactement détaillez, des Réflexions judicieuses sur les maladies des dents & sur les moyens de les guérir. Ces Réflexions fondées sur un travail assidu & tirées d'une expérience confirmée, à laquelle on ne peut rien ajouter, lui ont donné une connoissance parfaite de ces maladies différentes, à laquelle aucun Dentiste n'étoit encore parvenu jusqu'à présent. C'est par cette connoissance exacte qu'il a réformé, inventé même avec succès un très grand nombre d'Instruments, également propres & pour opérer avec sûreté sur les dents, & pour les conserver en beaucoup d'occasions

douteuses. On ne peut donc que le louer d'un travail qui lui a coûté tant de peine; aussi est ce avec beaucoup de précision & de netteté qu'il a développé une matière obscure par elle-même, & qui n'a été traitée jusqu'ici que très-superficiellement. A Paris, ce 15. Janvier 1726.

Signé, FINOT.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Helvetius, Docteur Régent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, Médecin ordinaire du Roi, & premier Médecin de la Reine, & de l'Académie Royale des Sciences.*

J'AI lû avec plaisir un manuscrit intitulé: *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents, des Alvéoles & des Gencives, par Monsieur Fauchard.* Il m'a paru qu'il n'y avoit point encore eû de Traité sur cette matière, où l'on fût entré dans un détail aussi exact; & je pense que l'impression de ce Livre doit être d'autant plus utile au Public, que



toutes les Observations & les faits rapportez sont fondez sur l'expérience longue & heureuse de l'Auteur. Fait à Paris ce 19. Juillet 1725.

*Signé*, J. HELVETIUS.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Silva, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine dans l'Université de Paris, Médecin de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc, & Médecin-Consultant du Roi.*

**L**E Livre de M. Fauchard est fondé sur un grand nombre de faits bien observez, dont il a tiré des conséquences très-justes & très-utiles. On doit louer cet Auteur des soins qu'il a pris de faire un Ouvrage plus exact que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent; & le Public doit le remercier de ce présent: Il ne pouvoit lui être fait par un homme qui ait plus médité sur cette matière, & qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vû. A Paris ce 24. Juillet 1725.

*Signé*, SILVA.

---

## APPROBATION

*De Monsieur de Jussieu, Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris,  
Professeur en Botanique au Jardin du  
Roi, de l'Académie Royale des Scien-  
ces, des Sociétez Royales de Londres  
& de Berlin.*

**L**E succès de quelques opérations  
citées dans le Traité de M. Fau-  
chard, Chirurgien Dentiste, desquel-  
les j'ai été témoin, est pour moi un  
préjugé si favorable pour toutes les au-  
tres Observations qu'il a rapportées,  
que je ne puis lui refuser le témoigna-  
ge d'assurer le Public, que personne  
n'a travaillé si utilement, & n'a été  
encore si loin sur cette matière que  
l'Auteur. A Paris ce 26. Juillet 1725.

*Signé, DE JUSSIEU, Med. Paris.*



---

## APPROBATION

*De Messieurs les Chirurgiens-Jurez  
de Paris.*

**N**ous Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, Prévôts & Gardes & Receveur en charge, après avoir lû & examiné le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiste*, que Monsieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet Ouvrage étoit très-essentiel à la Chirurgie, & que cet Auteur a écrit avec beaucoup d'intelligence sur une matière qui étoit restée jusqu'à présent dans l'obscurité. Nous regardons ce Livre comme la production d'un homme habile, qui donne généreusement au Public tout ce qu'une longue pratique & un grand discernement lui ont fait recueillir de connoissances sur cette partie de notre Art. L'anatomie de la bouche y est expliquée d'une manière très-claire & très-juste; les remèdes qui y sont proposez, les opérations qui y sont enseignées, les nouveaux instrumens & obturateurs du palais qui y sont décrits, nous paroissent très-dignes

gues de notre approbation. Nous croyons que nos suffrages sont dûs aux peines & aux veilles que ce Traité a coûtées à l'Auteur, & qu'on ne peut trop le louer de l'honneur qu'il fait à sa profession. A Paris ce 7. Juin 1728.

*Signé*, BOURGEOIS.

MOUTON. CHAUVET.

ROUTHONNET. MOTHEREAU.

BERTRAND.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Verdier Chirurgien Juré de Paris, & Démonstrateur Royal en Anatomie, & de Monsieur Morand Associé de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal des opérations.*

**C**eux qui connoissent l'utilité des Traitez particuliers seront sans doute contens de celui que M. Fauchard donne au Public sur les dents & leurs maladies. Nous nous joignons d'autant plus volontiers au grand nombre de ses Approbateurs, qu'il nous a

*Tome II.*

O o



paru contenir d'excellentes choses ;  
mais nous ne prétendons connoître ni  
juger de la pratique qui s'y trouve. Fait  
à Paris ce 11. Juin 1728.

Signez, VERDIER. MORAND.

---

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur de Vaux Chirurgien-Juré  
à Paris, & ancien Prévôt de sa  
Compagnie.*

**P**AR la lecture que j'ai faite d'un  
manuscrit qui contient un ample  
Traité de la structure des dents, des ma-  
ladies qui leur arrivent & des moyens  
de les guérir, composé par Monsieur  
Fauchard Chirurgien Dentiste ; j'ai  
trouvé ce Traité écrit avec beaucoup  
d'ordre, d'intelligence & de netteté ;  
& il m'a parû très-instructif pour ceux  
qui se proposent de faire leur capital  
de cette Chirurgie particulière. Les  
Observations qu'il y a jointes de plu-  
sieurs cas difficiles, curieux & singu-  
liers, qui se sont présentez dans la pra-  
tique, la description exacte de tous les  
instrumens qui conviennent pour opé-

ter dans la bouche en toute occasion ,  
les additions & changemens apportez  
aux anciens instrumens pour les rendre  
plus commodes & plus efficaces , &  
l'invention de plusieurs autres très-in-  
génieusement fabriquez , mettent cet  
Ouvrage au-dessus de tout ce qu'on a  
écrit sur cette matière , qui n'a été jus-  
qu'à présent traitée que superficielle-  
ment dans les cours entiers d'Anato-  
mie , ou de Chirurgie , ou dans quel-  
ques opuscules très-abrégez. Enfin un  
nombre de figures gravées avec soin qui  
seront insérées aux endroits nécessaires,  
serviront encore à donner des notions  
plus touchantes du manuel , & facilite-  
ront son exécution. Aussi je suis per-  
suadé que ce Traité sera très utile , non  
seulement aux Chirurgiens de toute  
espèce ; mais encore à tous les mala-  
des , qui auront besoin du secours de  
cette Chirurgie : En un mot , j'estime  
qu'on a lieu de féliciter notre siècle  
de ce qu'outre les excellens cours de  
Chirurgie & d'Anatomie dont le Pu-  
blic a été gratifié par des Chirurgiens  
célèbres , il se trouve encore des parti-  
culiers qui s'étant dévouiez à une seule  
partie de la Chirurgie , veulent bien  
publier sans réserve le progrès qu'elle



a faits entre leurs mains ; puisque c'est  
le moyen de porter un Art si utile à sa  
plus haute perfection. A Paris ce 29.  
Mars 1724.

*Signé*, DE VAUX.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Tartanson Chirurgien-Juré  
de Paris, & ancien Prévôt de sa  
Compagnie.*

**I**L manquoit à la Chirurgie une par-  
tie qui cependant ne lui étoit pas  
moins nécessaire que toutes les autres,  
qui ont été perfectionnées avec tant de  
soin. M. Fauchard vient de la donner  
cette partie, en mettant au jour son  
Traité sur les dents, que j'ai trouvé  
contenir les explications les plus clai-  
res, les opérations les plus sûres, les  
remèdes les meilleurs & les Réflexions  
les plus judicieuses. Par cet excel-  
lent Ouvrage cet Auteur rend notre  
Art complet ; & pour lui en marquer  
ma reconnoissance, je lui donne ce té-  
moignage. A Paris ce 21. Mai 1728.

*Signé*, TARTANSON.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Duplessis, Chirurgien  
Juré à Paris.*

**L**ES maladies des dents, quoique fréquentes & en si grand nombre, faisoient attendre depuis longtems que quelqu'un par ses propres Observations pût donner des préceptes & des regles pour remédier à ces maladies. C'est ce que M. Fauchard fait excellemment dans le Livre qu'il a composé, intitulé : *Le Chirurgien Dentiste*, où les Réflexions sont si judicieuses, les conséquences si bien tirées, & les remèdes si sûrs, qu'il y auroit de l'injustice à ne pas applaudir à un Ouvrage aussi utile, aussi nécessaire, & qui manquoit à la Chirurgie. C'est le témoignage que je ne puis me dispenser de rendre au Public. A Paris le 26. Mai 1728.

*Signé*, DUPLESSIS.



---

## APPROBATION

*De Messieurs Sauré & de Gramond  
Chirurgiens Jurez. à Paris.*

**L**E Livre que Monsieur Fauchard a composé touchant la structure des dents, le moyen de les conserver, la méthode d'opérer & de remédier à leurs maladies, est l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette matière. On y trouve une exacte théorie & une pratique confirmée par un grand nombre de cures & d'observations, qui sont les fruits d'une longue expérience accompagnée d'heureux succès, dont nous avons été les témoins oculaires en plusieurs occasions. C'est la justice qui est dûë à l'Auteur & le jugement que nous portons de son Traité, que nous avons lû avec beaucoup d'attention. A Paris ce premier Juin 1728.

*Sign.* SAURÉ. DE GRAMOND.

---

## APPROBATION

*De Monsieur Laudumiey , Chirurgien  
Dentiste de Sa Majesté Catholique  
Philippe V. Roi d'Espagne.*

**J**E m'intéresse trop à ce qui peut être avantageux au Public , pour ne pas lui témoigner par la présente Approbation que je n'ai rien vû de plus parfait sur tout ce qui peut concerner les dents , que le Livre que M. Fauchard a composé. J'y trouve beaucoup de réflexions & de découvertes sur notre Art , qui sont aussi sensées & aussi utiles que nouvelles. Le titre de *Chirurgien Dentiste* qui est à la tête de cet Ouvrage , est soutenu par tout ce qu'un génie heureux , une grande attention & un travail assidu pouvoient rassembler de connoissances. L'expérience que j'ai dans la profession de l'Auteur , fait que je rends justice avec un extrême plaisir à l'excellence du Traité qu'il a produit , & qu'il donne avec un désintéressement très-loüable & très-rare.  
A Paris ce 9. Juin 1728.

*Signé , LAUDUMIEY.*



P R I V I L E G E D U R O Y.

L O U I S par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, S A L U T. Notre amé P I E R R E - J E A N M A R I E T T E Libraire & Imprimeur à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public un Livre qui a pour titre : *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents par le Sieur Fauchard, avec des Additions*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege, pour ce nécessaires, A C E S C A U S E S, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire réimprimer ledit Livre en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume, pendant le tems de six années consecutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, corre-

tion, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; Que la réimpression dudit Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle sous le Contrescel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie. & notamment à celui du dixième Avril mil sept cens vingt-cinq; qu'avant de l'exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il



leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-deuxième jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cens quarante-six, & de notre Regne le trente-deuxième. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

*Registré sur le Registre XI. de la  
Chambre Royale des Libraires & Impri-  
meurs de Paris, N. 696. fol. 616.  
conformément aux anciens Reglemens con-  
firmés par celui du 28. Février 1723.  
A Paris le sept Octobre 1746.*

VINCENT, Syndic.

---

## ERRATA.

Tome premier, page 14. ligne 2. ceries,  
lisez cerises.

